Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

CORNELL
UNIVERSITY
LIBRARY

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

CORNELL UNIVERSITY LIBRARY
3 1924 082 054 093

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

TOME XII

ANNÉES 1913-1918

ROUEN

A. LESTRINGANT

Libraire de la Société de l'Histoire de Normandie,

11, RUE JEANNE-DARC, 11

PARIS

AUGUSTE PICARD

Libraire de la Société de l'Ecole des Chartes,

82, RUE BONAPARTE, 82

1919

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

TOME XII

ANNÉES 1913-1918

ROUEN

A. LESTRINGANT

Libraire de la Société de l'Histoire de Normandie,

11, RUE JEANNE-DARC, 11

PARIS

AUGUSTE PICARD

Libraire de la Société de l'Ecole des Chartes,

82, RUE BONAPARTE, 82

1919

Digitized by Google

Original from CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google
303155C
200
Original from
CORNELL UNIVERSITY

SOCIÉTÉ
DE
L'HISTOIRE DE NORMANDIE

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM.
1871 Guizot.
1872 Chéruel.
1873 Antoine Blanche.
1874 L. de La Sicotière.
1875 Léopold Delisle.
1877 Louis Passy.
1878 le duc de Broglie.
1879 Eugène de Beaurepaire.
1880 Jules Lair.
1881 Siméon Luce.
1882 Jules Desnoyers.

MM.
1883 le marquis de Beaucourt.
1884 de Glanville.
1885 Boivin-Champeaux.
1886 Georges Picot.
1890 Beautemps-Beaupré.
1891 P. de Kermaingant.
1894 A. Legrelle.
1895 P. Allard.
1902 le chanoine Porée.
1911 Emile Picot.
1912 E. Caillemer.

ANCIENS PRÉSIDENTS

MM. E. de Lépinois (1869 à 1873).
le marquis de Blosseville (1873 à 1886).
Ch. de Robillard de Beaurepaire (1886 à 1908).
Mgr Julien Loth (1909-1913).

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1914

MM. Desbuissons.
Portal (G.), *Trésorier*.
Tougard (l'abbé), *Archiviste*.

1915

MM. Coutan (docteur).
Lesourd (le chanoine).
P. Le Verdier, *V.-Président*.
G.-A. Prévost, *Secr.-adjoint*.
Régnier (L.).

1913

MM. Ch.-A. de Beaurepaire, *Secrétaire*.
Faucon (G.).
Panel (docteur).
Pelay (Ed.).
Vernier.

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

LISTE DES SOCIÉTAIRES

MM. les Sociétaires, dont les noms, qualités ou adresses auraient été inexactement indiqués, sont priés de bien vouloir en informer M. Ch. de Beaurepaire, secrétaire de la Société, 56, rue du Renard, à Rouen.

MM. ALEXANDRE (l'abbé) [455], chanoine honoraire, à Bonsecours, par Mesnil-Esnard (Seine-Inférieure).

ALLARD (Paul) [61], ancien magistrat, château de Senneville, par Fécamp (Seine-Inférieure).

ALLARD (Pierre) [733], 32, rue Saint-Nicolas, à Rouen, et château de Boscherville, par Bourgtheroulde (Eure).

ALLARD (l'abbé Amédée) [339], chanoine honoraire, curé du Sacré-Cœur, 6, rue de Bourgogne, à Rouen.

AMPHERNET (le vicomte d') [647], 92, rue Royale, Versailles.

ANGÉRARD (Edmond) [418], ancien notaire, avocat, rue de l'Hôtel-de-Ville, 11, à Louviers.

ANISSON DU PERRON [691], château de Saint-Fargeau (Yonne).

ARGENTRÉ (le comte d') [560], au château de Saint-Denis, par Auffay (Seine-Inférieure).

ARUNDEL de CONDÉ (G. d') [619], rédacteur au Sous-Secrétariat d'Etat des Postes et des Télégraphes, 8, rue de Montessuy, à Paris.

BAGNEUX (le comte de) [573], ✻, député, membre du Conseil général de la Seine-Inférieure, au château de Frontebosc, par Limésy (Seine-Inférieure).

BARANTE (le baron de) [688], président de la Société d'histoire contemporaine, 22, rue du Général-Foy, à Paris, et château de Barante, par Thiers (Puy-de-Dôme).

BAUDRY (Bernard) [697], 3, rue de la Motte, à Rouen.

BEAUCOURT (le comte M. de) [724], château du Camp-Héroult, par Bourgtheroulde (Eure).

BEAURAIN [311], I. ✻, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque municipale, à Rouen, 12, rue des Forgettes.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

MM. Beaurepaire (G. de Robillard de) [692], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, 11, rue d'Ecosse, à Rouen.

Beaurepaire (Ch.-A. de Robillard de) [628], avocat à la Cour d'Appel, rue du Renard, 56, à Rouen.

Beaurepaire (J. de Robillard de) [614], agent général de l'Ancienne Mutuelle, rue Etoupée, 35, à Rouen.

Bennetot [605], avocat à la Cour d'Appel, 13, quai de la Bourse, à Rouen.

Benon (G.)]721], contrôleur principal des Contributions directes, 74, rue de la Trésorerie, à Bordeaux.

Béranger [638], directeur de contentieux, 12, boulevard Beaumarchais, à Paris, et à Berthouville, par Brionne (Eure).

Besnier [727], I. ✠, archiviste du Calvados, à Caen.

Besselièvre [590], ✠, manufacturier, à Maromme (Seine-Inférieure).

Bidault (Ed.) [746], 2, boulevard Jeanne-Dare, à Rouen.

Billod (l'abbé) [645], curé de Sainte-Croix, par Buchy (Seine-Inférieure).

Blaizot (P.) [711], juge au Tribunal civil, rue du Val-de-Saire, à Cherbourg.

Blangy (le comte A. de) [505], château de Juvigny, par Tilly-sur-Seulles (Calvados).

Blanpain [714], licencié ès sciences, professeur au pensionnat S.-J.-B. de la Salle, 84, rue Saint-Gervais, à Rouen.

Blanquart (l'abbé) [461], curé de la Saussaie (Eure), par Elbeuf-sur-Seine (Seine-Inférieure).

Boishébert (Raoul de) [658], 97, rue du Renard, à Rouen, et château de Ry (Seine-Inférieure).

Bonnechose (Charles de) [534], O. ✠, conseiller référendaire honoraire à la Cour des Comptes, à Paris, 1, rue Clément-Marot, et au château de la Boulaie, par Broglie (Eure).

Bonpain (J.) [704], ingénieur civil, rue d'Amiens, 45, à Rouen.

Bonde (baron) [726], député au Reissdag, château de Ericksberg, Katrineholm (Suède).

Boudehan [295], propriétaire, rue Saint-Patrice, 42, à Rouen, et au Parc, par Gaillon (Eure).

Bourrienne (l'abbé) [536], curé d'Ellon, par Juaye-Mondaye (Calvados).

Boury (le comte de) [447], député, membre du Conseil général de

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

l'Eure, 8, rue de Marbeuf, à Paris, et au château d'Amfreville-la-Campagne (Eure).

MM. BRÉARD (Charles) [404], attaché au Ministère des Finances, rue Saint-Léonard, 70, à Honfleur.

BRÉARD (Paul) [473], notaire honoraire, à Honfleur (Calvados).

Mme BRISSAC (la comtesse de) [175], rue Saint-Dominique, 201, à Paris, et château de Brumare, par Routot (Eure).

MM. BRISSAC (le comte Fernand de) [374], au château du Grand-Quevilly, près Rouen, et à Paris, 45, rue de Varenne.

BROGLIE (le duc de) [665], au château de Broglie (Eure), et à Paris, 29, rue de Châteaubriand.

BROGLIE (le prince Augustin de) [712], 9, rue de la Gare, à Alençon, et château de Marcelet, par Cheux (Calvados).

BROGNARD (L.) [670], pharmacien, 16, rue Gambetta, à Lillebonne (Seine-Inférieure).

CAILLEMER [395], C. ✻, I. ✿, correspondant de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté de Droit, rue Victor-Hugo, 31, à Lyon.

CAUMONT (E. de CHANDOISEL de) [659], Caudebec-en-Caux.

CAVREL (Henri) [416], rue Pierre-Corneille, 21, à Rouen.

CHARENCEY (le comte de) [541], au château de Champ-Thierry, par Saint-Maurice-les-Charencey (Orne).

CHARLIER (R.) [731], docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel, 41, rue du Champ-des-Oiseaux, à Rouen.

CHIROL (P.) [730], architecte diplômé de l'Ecole nationale des Beaux-Arts, 53, boulevard Cauchoise, à Rouen.

CIVILLE (le marquis de) [681], au château du Bois-Héroult, par Buchy (Seine-Inférieure).

CIVILLE (le vicomte Robert de) [551], rue de Rouen, 33, à Beauvais (Oise).

COPPINGER (Emmanuel) [412], archiviste paléographe, ancien conseiller de Préfecture, à Neuville, près Dieppe, et à Paris, 15, avenue d'Iéna.

CORDONNIER [494], au château du Val-Freneuse, par Elbeuf (Seine-Inférieure).

COSTA de BEAUREGARD (le comte O.) [586], au château de Sainte-Foy, par Longueville (Seine-Inférieure).

COURTIVRON (comte H. de) [729], capitaine au 7e chasseurs, 10, place Bonne-Nouvelle, à Rouen, et château de Bretteville, par Saint-Laurent (Seine-Inférieure).

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

MM. COUTAN [471], docteur en médecine, 10, rue d'Ernemont, à Rouen, et au Tréport (Seine-Inférieure).

Mlle COUVET [702], 3, rue Eugène-Dutuit, à Rouen.

MM. DEGLATIGNY (Louis) [545], membre de la Chambre de commerce, à Rouen, 11, rue Blaise-Pascal.

DELAFONTAINE (l'abbé DECOULARÉ-) [642], chanoine honoraire, curé de Notre-Dame de Bonsecours, par Mesnil-Esnard (Seine-Inférieure).

DELALANDE (l'abbé) [700], curé-doyen de Boos (Seine-Inférieure).

DELAMARRE (Louis) [380], à Thuit-Anger (Eure).

DELAVAUD (Louis) [745], O. ❋, ministre plénipotentiaire, 85, rue de la Boëtie, à Paris.

DELISLE (Xavier) [713], receveur des Domaines en retraite, place des Beaux-Regards, 16, à Saint-Lô (Manche).

Mme DEPITRE [671], 10 *bis*, rue Diderot, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

MM. DESBUISSONS [410], avocat, ancien Bâtonnier, 109, rue Verte, à Rouen.

DUBOSC (G.) [705], I. ❀, publiciste, rampe Bouvreuil, 46, à Rouen.

DUFRESNE (Robert) [459], au manoir de Calmont, par Dieppe.

DULÉRY (l'abbé) [695], curé du Mont-aux-Malades, à Mont-Saint-Aignan.

DUMONT (E.) [495], libraire, à Paris, 42, rue Barbet-de-Jouy.

DUVAL (L.) [477], archiviste honoraire du département de l'Orne, à Alençon, 47, rue de Cazault.

EBEL (A.) [693], archiviste paléographe, 10, rue Etoupée, à Rouen.

EBEL (Max.) [791], ingénieur, 3, rampe Beauvoisine, à Rouen.

EDOUARD (l'abbé) [713], curé d'Arques-la-Bataille (Seine-Inférieure).

ESNEVAL (baron d') [425], au château d'Acquigny (Eure).

ESTAINTOT (le comte d') [580], au château du Montpinçon, par Auffay (Seine-Inférieure).

EU (S. A. Mgr le comte d') [675], au château d'Eu.

EUDELINE (l'abbé P.) [740], chanoine titulaire, rue de la Petite-Cité, 6, à Evreux.

FAUCON (G.) [637], greffier en chef du Tribunal de commerce, 10, rue Pouchet, à Rouen.

FAVÉ (l'abbé) [562], chanoine, rue de l'Ecureuil, 14, à Rouen.

FIQUET (A.) [595], 39, rue de l'Etang, à Yvetot (Seine-Inférieure).

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

MM. FLEURY (l'abbé) [167], chanoine honoraire, place de l'Hôtel-de-Ville, 23, à Rouen.

FOLLEVILLE DE BIMOREL (D. de) [509], avocat, ancien doyen de la Faculté de Droit de Douai, député, membre du Conseil général de la Seine-Inférieure, à Paris, 22, rue Clauzel, et château d'Imbleville, par Anglesqueville-sur-Saâne (Seine-Inférieure).

FORMIGNY DE LA LONDE (R. de) [555], château de la Londe, par Beuville (Calvados), et château de la Cour, Bouée, par Savenay (Loire-Inférieure).

FRANQUEVILLE (P. de) [498], au château de Franqueville, par Fécamp (Seine-Inférieure).

FRÉVILLE DE LORME (le baron R. de) [672], archiviste paléographe, 12, rue Oudinot, à Paris.

FRONDEVILLE (le marquis de) [600], rue Daru, 13, à Paris, et château Turgis, à Oissel (Seine-Inférieure).

GARRETA [439], à Rouen, 14, rue du Cordier.

GAVELLE (J.) [636], publiciste, 50, rue d'Auteuil, Paris.

GENTY (Tony) [483], 13, avenue de Courseulles, Caen.

GERMINY (le comte Robert) [743], élève à l'Ecole des Chartes, château de Saint-Germain, par Cailly (Seine-Inférieure), et 8, rue Paul-Baudry, à Paris.

Mme GERMONIÈRE (de la) [596], 40, rue de Monceau, à Paris, et château du Vast (Manche).

MM. GILLES (l'abbé) [554], aumônier, rue de Montigny, Dieppe.

GONET [504], directeur d'assurances, 24, rue Jules-Lecesne, Le Havre.

GRAVERON (de) [657], 4, rue Duguesclin, Rennes (Ille-et-Vilaine).

GUERROTS (A. LE FILLEUL des) [518], au château des Guerrots, par Auffay (Seine-Inférieure).

Mme GUILLEBON (la comtesse de) [696], aux Mont-aux-Malades, près Rouen.

MM. GUILLEMARE (E.) [725], 29, rue de la Petite-Cité, à Evreux.

GY (Léon) [632], 11, rue de la Ferme, à Bihorel-lès-Rouen.

Mme HARCOURT (la duchesse d') [686], au château de Thury-Harcourt (Calvados), et 47, rue de Varenne, à Paris.

MM. HARCOURT (le comte Ch. d') [652], château du Champ-de-Bataille, par Le Neubourg (Eure).

HARCOURT (le marquis d') [685], 11, rue de Constantine, à Paris, et château de Saint-Eusage, par Rogny (Yonne).

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

MM. Hébert (l'abbé P.) [542], curé d'Etretat (Seine-Inférieure).

Hébert (Alph.) [660], à Veauville-les-Baons, par Yvetot (Seine-Inférieure).

Helot (le Dr René) [661], 9, boulevard Jeanne-Darc, à Rouen.

Hue (l'abbé) [336], 104, rue de Cormeille, à Levallois-Perret (Seine).

Hugleville (Hélion d') [714], au château d'Hugleville, par Yerville (Seine-Inférieure), et 9, rue de l'Université, à Paris.

Humblot (l'abbé) [599], curé de Lisors, par Ménesqueville (Eure).

Hunger (V.) [683], Verson (Calvados), et 14, rue Montalivet, à Paris.

Hunolstein (le comte Félix d') [609], au château de Cany (Seine-Inférieure), et à Paris, rue de Grenelle, 125.

Mme Janzé (la vicomtesse de) [752], 80, avenue du Roule, à Neuilly (Seine), et château de Parfondeval, par Londinières (Seine-Inférieure).

MM. Join-Lambert [454], membre du Conseil général de l'Eure, au château de Livet, par Pont-Authou, à Paris, 144, avenue des Champs-Elysées.

Joret (Charles) [568], membre de l'Institut, professeur honoraire à la Faculté des Lettres d'Aix, 64, rue Madame, Paris.

Jouan [549], libraire, 98, rue Saint-Pierre, à Caen.

Jouen (l'abbé) [620], chanoine, 2 D, rue des Minimes, à Rouen.

Kermaingant (P. Laffleur de) [378], ✻, avenue des Champs-Elysées, 162, à Paris.

Labrosse (Henri) [753], archiviste paléographe, conservateur des Bibliothèques de la Ville de Rouen.

Lachèvre (Frédéric) [719], 2, route de la Cascade, Le Vésinet (Seine-et-Oise), et château de Courmesnil, par Exmes (Orne).

Lachèvre (Léon) [426], rue du Cordier, 24, à Rouen, et château de Briquedalle, Sassetot-le-Mauconduit (Seine-Inférieure).

Lachèvre (l'abbé) [694], chanoine doyen du Chapitre, 42, rue Bouvreuil, Rouen.

Lafond (Jean) [747], licencié ès lettres, rue d'Herbouville, à Rouen.

Mme Lair (Jules) [674], 8, rue Bossuet, à Paris.

MM. Lamer [179], conseiller honoraire à la Cour d'Appel de Rouen, à Saint-Arnoult, par Touques (Calvados).

Lavalette-Simon [597], juge d'instruction, 4, place de l'Arsenal, à Bourges (Cher).

Le Breton (G.) [373], O. ✻, I. ✿, directeur général honoraire des Musées du département de la Seine-Inférieure et de la ville de Rouen,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

correspondant de l'Institut, 25 B, rue Thiers, à Rouen, et au château de Saint-Pierre-de-Varengeville, par Duclair (Seine-Inférieure).

MM. Le Breton (A.) [565], à Rouen, 43, boulevard Cauchoise, et château de Miromesnil, par Offranville (Seine-Inférieure).

Le Cacheux (P.) [570], ancien membre de l'Ecole française de Rome, archiviste de la Manche, place Sainte-Croix, à Saint-Lô (Manche).

Lecarpentier (G.) [669], licencié ès lettres, diplômé de l'Ecole des Sciences politiques, 21, rue Le Verrier, à Paris, et 3, rue d'Ernemont, à Rouen.

Le Corbeiller (Edouard) [490], château d'Archelles, par Arques-la-Bataille, et 40, Grande-Rue, à Dieppe.

Lefebvre (l'abbé G.) [649], chanoine honoraire, curé de Saint-Ouen de Rouen, rue de la Seille, 2.

Legris (l'abbé A.) [678], A. ✠, chanoine honoraire, ancien curé-doyen, aumônier de l'hospice, à Eu.

Legros (R.) [489], 21, place de l'Hôtel-de-Ville, à Fécamp (Seine-Inf.).

Mme Le Hardy (Gaston) [720], château de Rots, par Bretteville-l'Orgueilleuse (Calvados).

MM. Le Male (l'abbé) [687], 23, rue des Chanoines, à Bayeux.

Lemarchand (M.) [602], manufacturier, adjoint au maire de Rouen, membre de la Chambre de commerce, 106, rampe Bouvreuil, à Rouen.

Lenoble (Emile) [749], à l'abbaye de Bon-Port, par Pont-de-l'Arche (Eure).

Mme Lepel-Cointel [732], 21, rue de la Ville-l'Evêque, à Paris, et abbaye de Jumièges, à Jumièges (Seine-Inférieure).

MM. L'Epinois (Charles de) [406], villa Edelweis, rue Saint-Jean, à Biarritz (Basses-Pyrénées).

Leroy-Beaulieu [340], ✠, membre de l'Institut, 27, avenue du Bois-de-Boulogne, à Paris.

Le Roy Ladurie (E.) [739], commandant en retraite, 10, rue des Chanoines, à Caen.

Lesergeant (l'abbé) [735], chanoine, archiprêtre de la métropole, curé de la cathédrale, à Rouen, 16, rue de la Chaîne.

Lesourd (l'abbé) [411], chanoine, sous-intendant de la Cathédrale, place Saint-Amand, 19, à Rouen.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

MM. LESTANVILLE (François de) [582], au château de Boscoursel, par Fleury-sur-Andelle (Eure), et 6, avenue de Villars, à Paris.

LESTRINGANT [468], libraire-éditeur, rue Jeanne-Darc, 11, à Rouen.

LEVACHER (l'abbé) [571], curé-doyen, à Doudeville (Seine-Inférieure).

LE VAVASSEUR (le baron) [750], château de Radepont (Eure), et 17, rue François-Ier, à Paris.

LEVERDIER (Georges) [432], ❋, membre de la Chambre de commerce, boulevard Cauchoise, 8, à Rouen, et au château du Vaudichon, par Saint-Saëns (Seine-Inférieure).

LE VERDIER (P.) [389], membre du Conseil général de la Seine-Inférieure, 20, rue de Crosne, à Rouen, et château de Belmesnil, par Bacqueville (Seine-Inférieure).

Mlle LE VERDIER [668], 30, rue Damiette, à Rouen, et au château d'Auffay, par Héricourt-en-Caux (Seine-Inférieure).

MM. LONGUEMARE (P. de) [531], ❋, directeur de l'Association normande, membre du Conseil général du Calvados, 19, place Saint-Sauveur, à Caen, et château de Vendes, par Noyers (Calvados).

MALARTIC (le comte G. de) [648], au château d'Yville, par La Bouille (Seine-Inférieure).

MARCÈRE (de) [539], sénateur, ancien ministre, à Paris, 23, rue Montaigne, et château de Messei (Orne).

MASSE (l'abbé) [737], vicaire à Saint-Maclou, 195, rue Martainville, à Rouen.

MATHAN (le comte Raoul de) [660], château de Belbeuf, par Rouen.

Mme MÉRODE (la comtesse de) [603], château d'Orcher, par Harfleur (Seine-Inférieure).

MM. MESNEL (l'abbé) [742], curé d'Heudreville, par Thiberville (Eure).

MICHEL (l'abbé) [422], curé de Barentin (Seine-Inférieure).

MOINET [337], ❋, ancien directeur des Hospices, 49, rue Stanislas-Girardin, à Rouen.

Mme MONTHOLON-SEMONVILLE (la marquise de) [706], au château de la Rivière-Bourdet (Quevillon), par Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Inférieure), et 10, boulevard Flandrin, à Paris.

MM. MORANDIÈRE (de la) [738], château de Valmont (Seine-Inférieure), et place du Château, à Blois (Loir-et-Cher).

MOY (le marquis de) [617], château de Saint-Denis, par Héricourt-en-Caux (Seine-Inférieure), et 25, avenue Marceau, à Paris.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

MM. NEUVILLE (le vicomte Louis de) [228], au château de Saint-Michel-de-Livet, par Livarot (Calvados).

OMONT (H.) [722], conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale, membre de l'Institut, 17, rue Raynouard, à Paris.

OURSEL [298], ancien magistrat, au château de Bertreville, par Bacqueville (Seine-Inférieure).

PANEL (le docteur) [631], ✠, directeur du Bureau municipal d'hygiène, 20, rue du Champ-du-Pardon, à Rouen.

PASSY (Louis) [124], ❋, membre de l'Institut, député de l'Eure, ancien sous-secrétaire d'Etat, à Gisors (Eure), et 75, rue de Courcelles, à Paris.

PELAY [663], rue de Crosne, 74, à Rouen.

PICARD (Alphonse) [343], libraire, rue Bonaparte, 82, à Paris.

PICOT (Emile) [709], ❋, membre de l'Institut, 135, avenue Wagram, à Paris, et château du Mesnil, par Laigle (Orne).

Mlle PIPEREY (de) [715], château de Cailly (Seine-Inférieure), et 123, boulevard Péreire, à Paris.

MM. POLIGNAC (le duc de) [653], au château de Saint-Jean-du-Cardonnay, par Le Houlme (Seine-Inférieure).

POMEREU (le marquis de) [480], député de la Seine-Inférieure, au château du Héron, par Croisy-sur-Andelle (Seine-Inférieure).

PORÉE (l'abbé) [587], chanoine honoraire, membre du Comité des Travaux historiques, curé de Bournainville, par Thiberville (Eure).

PORTAL [578], avoué honoraire, 22, rue de Crosne, à Rouen, et au château de Bosc-Roger, par Buchy (Seine-Inférieure).

POTTERIE (de la) [589], au château de Rouville, par Pont-de-l'Arche (Eure).

PRÉVOST (G.-A.) [62], ancien magistrat, rue Chasselièvre, 52, à Rouen, et Logis de Heurtebise, par La Bouille (Seine-Inférieure).

PUCHOT (Ch.) [677], 18, boulevard Duchesne-Fournet, à Lisieux.

QUESNEL (Louis) [567], sénateur de la Seine-Inférieure, au château des Baons, par Yvetot, et à Paris, rue Las-Cases, 26.

REGNIER (Louis) [466], rue du Meilet, 9, à Evreux.

RENAUX (Maurice) [699], 9, rue de Bihorel, Rouen.

RIDEN (C.) [612], Roncherolles, par Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure).

RITTER (Georges) [707], bibliothécaire adjoint à la Bibliothèque municipale, 14, rue des Arsins, à Rouen.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

MM. Romier (Lucien) [710], archiviste-paléographe, membre de l'Ecole française de Rome, à Saint-Romain-de-Poppey, par Pontcharra (Rhône).

Rothiacob (le baron Raymond de) [557], 15, place de la Pucelle, à Rouen.

Roys (le marquis des) [635], au château de Gaillefontaine (Seine-Inf.), et 69, rue de Chaillot, à Paris.

Sancy de Rolland (le baron de), ancien maître des Requêtes, 6, rue de Monceau, à Paris, et château de Janville, par Cany.

Sarazin (Lucien) [684], avocat, 11, rue Mademoiselle, à Versailles.

Sauvage (R.-N.) [667], archiviste paléographe, docteur ès lettres, bibliothécaire de la ville de Caen, 38, rue des Chanoines, à Caen.

Savoye [502], ❋, ancien député, ancien membre du Conseil général de la Seine-Inférieure, à Saint-Valery-en-Caux (Seine-Inférieure).

Savoye (l'abbé) [715], chanoine honoraire, curé de Sainte-Marie, rue Clovis, au Havre.

Schickler (le baron) [244], à Martinvast (Manche), et place Vendôme, 17, à Paris.

Sédille (M.) [722], ancien notaire, 11, rue de Brazza, à Rouen.

Semichon (Ch.) [386], O. ❋, inspecteur général des Finances, 27, rue Cassette, à Paris.

Sorel (Albert-Emile) [664], attaché à la Bibliothèque du Sénat, 82, rue Bonaparte, à Paris.

Tamigi (l'abbé), [698], sous-intendant de la Métropole, 29, rue d'Ernemont, à Rouen.

Tardif (Joseph) [401], docteur en droit, archiviste paléographe, 28, rue du Cherche-Midi, à Paris.

Tocqueville (le comte de) [627], château de Tocqueville, par Saint-Pierre-Eglise (Manche), et à Paris, 4, rue de Chanaleilles.

Touchet (de) [618], lieutenant-colonel en retraite, 135, rue Saint-Jean, à Caen.

Touflet (l'abbé) [744], professeur à l'Institution Join-Lambert, 19, rue de l'Avalasse, à Rouen.

Tougard (l'abbé) [313], ❋, docteur ès lettres, chanoine honoraire, professeur honoraire à la Faculté de théologie, maison diocésaine de Bonsecours, par Mesnil-Esnard (Seine-Inférieure).

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

MM. TOUSSAINT (M.-V.) [583], avocat, 45, rue J.-B. Eyriès, Le Havre.

TRAVERS (Emile) [465], archiviste paléographe, ancien conseiller de Préfecture, 18, rue des Chanoines, à Caen.

VALIN (Lucien) [734], docteur en droit, avoué à la Cour d'Appel, membre du Conseil général de la Seine-Inférieure, 38, rue de Fontenelle, à Rouen.

VALLÉE-POUSSIN (L. de La) [708], consul honoraire, 24, rue de la Ville-l'Evêque, à Paris.

VALMONT (Gustave) [682], archiviste paléographe, 8, rue Solférino, à Paris.

VALON (le comte de) [646], membre du Conseil général de l'Eure, au château de Rosay, par Lyons (Eure), et Paris, 47, rue Pierre-Charron.

VANEL (G.) [572], ancien magistrat, 8, avenue de Courseulles, à Caen.

VATIMESNIL (de) [253], au château de Vatimesnil, par les Thilliers-en-Vexin (Eure), et, 20, boulevard de Latour-Maubourg, à Paris.

Mme VERGER (Charles) [593], à Pont-Audemer.

MM. VERNIER [689], I. ✠, archiviste de la Seine-Inférieure, 10, rue de l'Alma, Mont-Saint-Aignan, près Rouen.

VINCENT (l'abbé) [604], aumônier, à Bourville, par Fontaine-le-Dun (Seine-Inférieure).

VOIEMENT (l'abbé) [751], curé-doyen de Montivilliers [Seine-Inférieure).

WAGNER (l'abbé) [736], curé de Saint-Paul, 4, rue Henri-Rivière, à Rouen.

ARCHIVES NATIONALES [525], à Paris.

AVRANCHES : la Ville [285].

BERNAY : la Ville [436].

BODLEIAN LIBRARY (Université d'OXFORD) [601], à Oxford.

BOSTON : Public Library [503], Massachusetts, États-Unis.

BRITISH MUSEUM LIBRARY [453], Londres. (MM. Dulau et Cº, 37, Soho Square, Londres).

CAEN : Archives départementales du Calvados [728].

CAEN : la Ville [231].

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

CAEN (l'Université de) [624].
CHERBOURG (la Ville de) [119].
CHICAGO (Bibliothèque de l'Université de) [625].
CHRISTIANIA (Bibliothèque de l'Université de) [741].
COUTANCES (la Ville de) [105].
DIEPPE (la Ville de) [103].
EVREUX (la Ville d') [458].
HAVRE (la Ville du) [497].
LIGUGÉ (l'abbaye Saint-Martin de) [754], à Fays-Bois, par Leignon (Belgique).
LISIEUX (la Ville de) [457].
LOUVIERS (la Ville de) [78].
PONT-AUDEMER (la Ville de) [431].
QUÉBEC (Université LAVAL, à) [629].
ROUEN : l'Archevêché [594], 2, rue du Moineau.
ROUEN : Archives départementales de la Seine-Inférieure [690].
ROUEN : la Cour d'Appel [371].
ROUEN : Ecole supérieure de théologie catholique du diocèse [357], 88, rue du Champ-des-Oiseaux, à Rouen.
ROUEN : Institution Join-Lambert [703], 39, rue de l'Avalasse.
ROUEN : Institution Saint-Romain [348], 15, route de Neufchâtel.
ROUEN : (la ville de) [755].
SAINT-WANDRILLE (l'abbaye de) [566], à Dongelberg, par Incourt, Brabant (Belgique).
VIRE (la ville de) [517].

CORRESPONDANTS

I. Les publications de la Société sont envoyées, à titre d'échange, à :

PARIS... Bibliothèque de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
PARIS... Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne.
ROME... Bibliothèque du Vatican.
UPSAL .. Bibliothèque de l'Université royale (Société des Lettres).

II. — Le *Bulletin* seul est adressé, à titre d'échange, à :

ALENÇON..... Société historique et archéologique de l'Orne.
AMIENS ..... Société des Antiquaires de Picardie.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

AVRANCHES... Société d'archéologie.
JERSEY ..... Société Jersiaise pour l'étude de l'histoire du pays.
PONTOISE.... Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin.
WASHINGTON. Smithsonian Institution (Columbia, États-Unis).

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

STATUTS

Approuvés par Arrêté préfectoral du 15 février 1869.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ARTICLE PREMIER.

Une Société littéraire est instituée à Rouen sous le nom de *Société de l'Histoire de Normandie.*

ART. 2.

Elle se propose :

1° De réimprimer les principaux ouvrages, devenus rares et coûteux, relatifs à l'histoire de l'ancienne province de Normandie ;

2° De publier les documents originaux encore inédits et les chroniques manuscrites, présentant un intérêt réel soit pour l'histoire générale de la province, soit pour l'histoire particulière des localités qui en dépendaient;

3° De donner des traductions, en regard des textes, lorsqu'elles seront jugées nécessaires.

Elle ne s'occupe que de la publication d'ouvrages et documents rédigés antérieurement à 1789.

ART. 3.

Toutes les publications de la Société sont délivrées gratuitement à ses membres.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 4.

Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux sociétaires.

ART. 5.

La souscription annuelle de chaque sociétaire est fixée à vingt francs. Elle est payable dans la dernière quinzaine de juin, entre les mains du Trésorier de la Société, à Rouen.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ART. 6.

Les membres de la Société sont engagés pour deux ans à partir du 1er juin de l'année de leur souscription, et chaque période recommence de plein droit, si le sociétaire ne fait pas connaître par écrit au Conseil, avant le 1er juin de la deuxième année, sa volonté de se retirer de la Société.

TITRE III.

Organisation du Conseil et des Comités.

ART. 7.

Le Conseil d'administration se compose de quinze membres parmi lesquels sont choisis :

Un Président,
Un Vice-Président,
Un Secrétaire,
Un Secrétaire-Adjoint,
Un Archiviste,
Un Trésorier.

Chaque année, le Conseil fait choix parmi les membres de la Société d'un Président d'honneur auquel est déférée la présidence de l'Assemblée générale.

ART. 8.

Les délibérations du Conseil sont consignées dans un procès-verbal rédigé par le Secrétaire et inscrit par ordre de date sur un registre spécial.

A l'ouverture de chaque séance, le procès-verbal de la séance précédente est lu par le Secrétaire et adopté par le Conseil.

ART. 9.

Les membres du Conseil sont renouvelés par tiers, à tour de rôle, chaque année.

Les membres sortants peuvent être réélus.

ART. 10.

L'élection des membres du Conseil a lieu en Assemblée générale, au scrutin, à la majorité absolue des suffrages des sociétaires présents.

Chaque année, dans la séance qui suit l'Assemblée générale, le Conseil nomme au scrutin, à la majorité absolue des suffrages des membres présents,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

les fonctionnaires désignés par le 1er paragraphe de l'article 7, lesquels composent le Bureau.

ART. 11.

Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société et de l'administration des fonds.

Il est aidé dans sa tâche par les Comités siégeant dans les départements de l'Eure, de l'Orne, du Calvados et de la Manche (1).

Il n'y a pas de Comité pour le département de la Seine-Inférieure ; le Conseil en tient lieu.

ART. 12.

Chaque Comité départemental est composé de cinq membres.

Il choisit son Président et son Secrétaire-Archiviste. Il fonctionne pendant une période de quatre ans et est rééligible.

Il est nommé au scrutin, à la majorité absolue des suffrages des membres présents, dans une assemblée des sociétaires du département.

Les membres des Comités départementaux présents à Rouen prennent place au Conseil avec voix délibérative.

ART. 13.

Le Conseil nomme des Commissions spéciales dont il sera parlé ci-après. Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

TITRE IV.

Travaux de la Société.

ART. 14.

Le Conseil désigne les ouvrages à publier et choisit les personnes les plus capables d'en préparer l'édition.

Le Comité départemental est appelé à donner son avis, quand l'ouvrage intéresse le département où il siège.

Le Conseil règle les indemnités à accorder aux éditeurs.

---

(1) Cette prescription des statuts est tombée depuis longtemps en désuétude : les Comités départementaux se sont dissous peu après leur constitution.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ART. 15.

Le travail de chaque éditeur est examiné et apprécié par un commissaire qui peut être choisi en dehors du Conseil ou des Comités. Ce commissaire est nommé directement par le Conseil, lorsqu'il s'agit d'ouvrages ayant un intérêt général pour la province ou un intérêt spécial pour le département de la Seine-Inférieure.

La nomination est faite par le Conseil sur la proposition des Comités départementaux, lorsqu'il s'agit d'ouvrages intéressant particulièrement les autres départements de la Normandie.

Le commissaire consigne les résultats de son examen dans un rapport qui est soumis au Conseil. Ce rapport est accompagné de l'avis du Comité départemental, lorsqu'il s'agit d'un ouvrage ayant un intérêt spécial pour un département autre que celui de la Seine-Inférieure.

ART. 16.

Aucun volume ou fascicule ne peut être livré à l'impression qu'en vertu d'une délibération du Conseil, prise au vu de la déclaration du commissaire et, lorsqu'il y a lieu, de l'avis du Comité intéressé, portant que le travail *est digne d'être publié*. — Cette délibération est imprimée au verso de la feuille du titre du premier volume de chaque ouvrage.

Le nom de l'éditeur est inséré dans le titre de chaque volume dû à ses soins.

ART. 17.

Les contestations qui pourront s'élever entre les éditeurs et les commissaires examinateurs seront déférées d'abord aux Comités intéressés particulièrement aux publications, et, en dernier ressort, au Conseil.

ART. 18.

L'impression des ouvrages a lieu d'après un type modèle adopté par le Conseil. Chaque volume porte, sur la couverture et à l'intérieur au-dessous du titre, une empreinte aux armes de Normandie, avec l'exergue : — *Société de l'Histoire de Normandie*.

ART. 19.

Le Président du Conseil nomme des commissaires chargés de suivre le travail de l'imprimeur. Tous les trois mois, ces commissaires rendent compte au Conseil de l'état d'avancement des impressions.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

ART. 20.

Après la distribution faite aux membres de la Société et la réserve d'un certain nombre d'exemplaires opérée en prévision des souscripteurs futurs, les exemplaires restants peuvent être mis dans le commerce aux prix fixés par le Conseil.

TITRE V.

Finances de la Société.

ART. 21.

L'année financière de la Société commence le 1er juin et finit le 31 mai.

ART. 22.

Nulle dépense ne peut être faite qu'en vertu d'une délibération du Conseil prise en présence de sept membres au moins, à la majorité des suffrages.

Les délibérations portant autorisation de dépenses sont transmises à la Commission des fonds par extraits signés du Secrétaire de la Société.

ART. 23.

La Commission dite *des fonds* est composée de trois membres et nommée chaque année par le Conseil. Elle tient : 1° Un registre énonçant par ordre de date les dépenses autorisées, avec indication de l'époque à laquelle les paiements sont présumés devoir être effectués ; 2° Un registre sur lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement de dépenses autorisées. Tous les trois mois, elle établit la situation de la caisse et du dépôt des ouvrages imprimés et elle rend compte de cette situation au Conseil.

ART. 24.

Le Trésorier acquitte les dépenses sur un mandat du Président de la Commission des fonds, accompagné des pièces de dépenses dûment visées par lui. Ces mandats doivent rappeler les délibérations du Conseil autorisant les dépenses.

ART. 25.

Chaque année, dans les premiers jours de juin, le Trésorier présente à la Commission des fonds son compte des recettes et dépenses de l'année expirée.

La Commission soumet ce compte au Conseil, après vérification, et le porduit, avec un rapport, à l'Assemblée générale qui l'arrête et l'approuve. La délibération de l'Assemblée générale sert de décharge au Trésorier.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

ART. 26.

Chaque année, à la fin du mois de mai, l'Archiviste présente à la Commission des fonds un inventaire général des ouvrages en magasin. Cet inventaire fait ressortir le nombre des exemplaires réservés aux sociétaires et le nombre et la valeur des exemplaires destinés au commerce.

Cet inventaire est joint au compte du Trésorier dont il forme un des éléments. Il est produit avec ce compte à l'Assemblée générale.

TITRE VI.

Assemblées générales et particulières.

ART. 27.

Le Conseil se réunit une fois par mois, au moins;

Les Conseils départementaux se réunissent toutes les fois que le besoin l'exige.

Tous les sociétaires sont admis aux séances.

ART. 28.

L'Assemblée des sociétaires de chaque département, dont il est question dans le 3e paragraphe de l'article 12 ci-dessus, se tient au siège du Comité tous les deux ans, au mois de mai, sur la convocation du Comité.

Il est rendu compte à cette Assemblée des travaux accomplis ou en voie d'exécution dans l'intérêt du département, depuis la dernière réunion, et indication lui est donnée des ouvrages dont le Comité a l'intention de proposer ultérieurement la publication au Conseil.

L'Assemblée procède dans cette séance, lorsqu'il y a lieu, au renouvellement des membres sortants du Comité.

Le procès-verbal de la séance est immédiatement envoyé par le Comité au Conseil d'administration.

ART. 29.

Tous les sociétaires sont convoqués en Assemblée générale, à Rouen, chaque année, dans la dernière quinzaine de juin, pour entendre la lecture du rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, approuver les comptes du Trésorier et procéder au renouvellement des membres sortants du Conseil.

Les propositions pouvant intéresser la Société sont soumises à l'Assemblée

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

générale, pourvu qu'elles aient été produites par écrit au Conseil, avant le 1er juin au plus tard.

Les lettres de convocation à l'Assemblée générale porteront l'énoncé sommaire de ces propositions.

ART. 30.

Chaque année, après l'Assemblée générale, le Conseil adresse à tous les sociétaires un compte rendu comprenant :

1° Le procès-verbal de l'Assemblée générale, contenant les discours et rapports, la discussion et les votes ;

2° Les noms des membres du Conseil et ceux des Comités, avec indication de l'époque de leur sortie de fonctions ;

3° Les noms et adresses de tous les sociétaires par ordre alphabétique ;

4° Les titres des ouvrages publiés et en voie de publication, avec indication des prix de ceux destinés au commerce.

AVIS

MM. les Sociétaires sont instamment priés de prendre livraison des volumes auxquels ils ont droit, ou d'en réclamer l'envoi, en s'adressant aux libraires de la Société, MM. Lestringant, à Rouen, rue Jeanne-Darc, 11; A. Picard fils et Cie, à Paris, rue Bonaparte, 82; Jouan, à Caen, 111, rue Saint-Pierre.

Lors de la publication d'un volume, un bon est envoyé à chaque membre de la Société pour percevoir ce volume chez les libraires; ce bon ne peut être utilisé que pendant trois mois ; il porte l'indication de la date à laquelle il doit être périmé : après l'échéance de cette date, le volume est expédié d'office à chaque sociétaire, à ses risques et périls.

Les nouveaux sociétaires, ayant à recevoir un volume d'une publication commencée avant leur admission, peuvent demander, en échange, un autre volume de la collection des publications de la Société, pourvu que celui-ci se trouve encore en nombre suffisant aux Archives. Ils devront, dans ce cas, s'adresser au Secrétaire de la Société, qui leur délivrera un bon nouveau contre retour de celui qu'ils auront reçu.

Le Conseil fait appel à la collaboration de MM. les Sociétaires. Il les convie à communiquer à l'un de ses membres les documents qui leur paraîtraient susceptibles d'être publiés dans le Bulletin.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 7 janvier 1913.

Présidence de M. Le Verdier, vice-président.

M. Le Verdier exprime, au nom de ses confrères, les sentiments de profonde affliction qu'inspire à tous les membres du Conseil d'administration la mort de Mgr J. Loth, président et doyen de la Société, qui vient de succomber, enlevé par une rapide maladie, alors qu'il y a quelques jours il semblait encore plein de vie ; il rappelle ses belles qualités d'orateur et d'écrivain, et par dessus tout, son extrême bonté, sa bienveillance, sa charité, et il adresse à sa mémoire l'hommage reconnaissant et très ému du Conseil.

M. Le Verdier propose de faire, au procès-verbal de la séance, mention expresse des regrets de la *Société de*

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

l'Histoire de Normandie et de lever la séance en signe de deuil.

Cette motion est adoptée d'un avis unanime. Il est décidé en outre qu'une couronne sera déposée au nom de la Société sur le cercueil de son Président et qu'une lettre de condoléances sera écrite à la famille.

Le discours sur la tombe n'étant pas dans les traditions de la Société, le Conseil décide qu'il ne sera pas dérogé à l'usage, mais l'éloge de Mgr Loth sera prononcé à la prochaine Assemblée générale.

La séance est levée.

La séance ayant été reprise, le Conseil s'occupe des publications en cours et adopte en principe, sur la propotion de M. Vernier, une édition de la *Chronique de Guillaume de Jumièges*, dont M. Ferdinand Lot veut bien se charger.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 4 février 1913.

Présidence de M. Le Verdier, vice-président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Comptes rendus de l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres*, août-septembre 1912 ; — *Les Vikings dans l'Amérique du Nord*, par Alfred Ravet ; — *Dictionnaire histor. et archéol. de la Picardie*, II. *Arrondissement d'Amiens.*

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Cantons de Corbie, Hornay et Molliens-Vidame ; — *Documents inédits sur l'abbaye, le comté et la ville de Corbie. Atlas. Bulle sur papyrus de Benoit III pour l'abbaye de Corbie* ; — *Annual report of the American historical association for the year* 1910 ; — *Revue historique*, janvier-février 1913 ; — *La Revue de l'Avranchin*, 1912, n° 2 ; — *Journal des Savants*, novembre et décembre 1912 ; — un lot de brochures et de volumes envoyés par l'Université d'Upsal.

M. le Président remercie M. le chanoine Tougard pour le soin qu'il a mis à la confection de la table du tome XI des *Bulletins* de la Société.

Le Conseil prie M. Le Verdier de bien vouloir inviter M. Omont, membre de l'Institut, à présider la prochaine Assemblée générale.

La copie de l'*Armorial de Normandie, Généralité de Caen*, édité par M. Gustave-A. Prévost, a été remise à l'imprimeur.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 4 mars 1913.

Présidence de M. Le Verdier, vice-président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Comptes rendus de l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres*, octobre-novembre 1912 ; — *Société histor. et archéol. de l'Orne*, t. XXXII, 1 bull.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Sont élus membres de la Société :

M. Jean Lafond [747], licencié ès lettres, présenté par MM. Le Verdier et le docteur Coutan.

M. Emile Lenoble [748], présenté par MM. Le Verdier et Edouard Pelay.

M. le baron de Sancy de Rolland [749], ancien maître des Requêtes, présenté par MM. Le Verdier et le chanoine A. Tougard.

M. le baron Le Vavasseur [750], présenté par MM. Le Verdier et le comte de Boury.

M. l'abbé Voiement [751], chanoine honoraire, curé-doyen de Montivilliers, présenté par MM. le chanoine Tougard et Ch. de Beaurepaire.

Le Conseil s'occupe des publications en cours et en particulier de la collection de miniatures préparée par M. Ritter.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

II

DOCUMENTS HISTORIQUES

CABINET DES MÉDAILLES : RECHERCHE DES PIÈCES RARES (1776).

Voici une lettre que Fargès, maître des requêtes, attaché au Ministère du Commerce, ayant les monnaies dans ses attributions, écrivait aux juges gardes de la Monnaie de Rouen, dans l'intérêt des collections que l'on s'efforçait de réunir au Cabinet des médailles de la Bibliothèque du Roi.

Paris, le 3 avril 1776.

Il peut arriver, Messieurs, que dans les anciennes pieces et medailles d'or que les orfevres achetent et fondent, il s'en trouve quelques unes qui soient rares et precieuses. Le Roy desirant d'en assurer la conservation veut qu'il soit donné des ordres pour qu'ils aient à m'envoÿer celles qu'ils acheteront, et dans le cas ou il y en auroit plusieurs de semblables d'en envoÿer une seulement de chaque sorte. On gardera celles qui meriteront d'estre conservées, et je leur feray rembourser le prix qu'ils en auront donné et mesme quelque chose au-dessus de l'achat suivant qu'elles seroient plus ou moins precieuses. Vous voudrez bien ecrire en consequence au corps des orfevres des diférentes villes de votre jurisdic-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tion et engager leurs jurés a veiller autant qu'il sera possible a ce que l'intention de Sa Majesté s'execute. Je vous prie d'y veiller vous-même autant que vous le pourés.

Je suis, messieurs, etc. FARGÈS.

M^rs^ les Juges gardes de la Monnoÿe a Roüen.

[Arch. Seine-Inf., E. 31, *Arts et métiers*].

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 1er avril 1913.

Présidence de M. Le Verdier, vice-président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Revue histor.*, mars-avril 1913 ; — *Bull. trimestriel de la Soc. des Antiq. de Picardie*, 1912, nos 3 et 4 ; — *Bull. de la Société histor. et archéol. de l'Orne*, t. XXXII, n° 2 ; — *Comptes rendus de l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres*, décembre 1912 ; — *Journal des Savants*, févr. 1913 ; — *Skrifter utgifna af Kungl. Humanistiska Vetenskaps-Samfundet*, Uppsala, band 14 ; — Un lot d'extraits du *Smithsonian report* pour 1911.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Sont enregistrées les démissions de Mme la comtesse de Reiset et de M. le vicomte de Beaucourt.

Sont élus membres de la Société :

Mme la vicomtesse Léon de Janzé [752], présentée par MM. Le Verdier et Gustave-A. Prevost.

M. Henri Labrosse, archiviste-paléographe, conservateur des bibliothèques de la ville de Rouen [753], présenté par MM. Le Verdier et Vernier.

L'abbaye de Ligugé [754], présentée par MM. Edouard Pelay et le chanoine Tougard.

M. le Président informe le Conseil que, sur sa demande, M. l'abbé Blanquart a bien voulu se charger de préparer une bibliographie des travaux historiques de Mgr Loth, qui sera insérée au *Bulletin*, à l'exemple de ce qui a été fait après la mort de nos confrères MM. le comte d'Estaintot, Bouquet, Héron, Paul Baudry.

M. Gustave-A. Prevost annonce au Conseil que la moitié environ de l'*Armorial de la généralité de Caen* est tirée et que l'imprimerie est en possession du reste de la copie. L'introduction est rédigée, mais il ne pourra la laisser tirer qu'après achèvement du tome II, en raison des renvois au texte des deux volumes. Le Conseil reconnaît que cette introduction ne peut être placée qu'en tête du premier volume. Dans ces conditions, l'*Armorial* ne pourra être remis aux sociétaires dans la prochaine Assemblée générale.

M. Vernier fait part de l'état de ses pourparlers avec

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

M. Ferdinand Lot, en vue d'une édition de Guillaume de Jumièges.

L'éminent professeur a bien voulu se mettre en rapport avec M. Jean Marx, archiviste-paléographe, élève diplômé de l'Ecole des Hautes-Etudes, déjà connu par de remarquables travaux. M. Marx offre de se charger de l'édition projetée, et, à l'appui de sa proposition, il adresse au Conseil une lettre dont lecture est donnée.

Le projet est renvoyé à une Commission composée de MM. Vernier, G.-A. Prevost et le chanoine Tougard. M. Vernier est nommé commissaire-rapporteur et est chargé de se mettre en rapports avec M. Marx.

M. le Président informe le Conseil que le *Recueil de peintures tirées des manuscrits* est très avancé. D'après les renseignements fournis par M. Ritter, cette publication pourrait être distribuée à la prochaine Assemblée générale.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 6 *mai* 1913.

Présidence de M. Le Verdier, vice-président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Le Théâtre à Alençon au XVIII*e *siècle*, par Louis Duval ; — *Un incident des Etats de Blois. L'affaire de Saluces et Henri, duc de Guise* (octobre-décembre 1588), par

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

J. Hazon de Saint-Firmin ; — *Un assassin du duc Henri de Guise. François II de Montpezat, baron de Laugnac, capitaine des quarante-cinq* (1566-1590), par J. Hazon de Saint-Firmin ; — *Journal des Savants*, numéros de mars et avril 1913 ; — *Bull. de l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres* de mars et avril 1913 ; — *La Pomme*, bulletins de février, mars et avril 1913.

Le Conseil a appris la douloureuse nouvelle de la mort de M. E. Caillemer, doyen honoraire de la Faculté de droit de l'Université de Lyon, correspondant de l'Institut, ancien président d'honneur de la Société de l'Histoire de Normandie.

Notre très distingué confrère, déjà souffrant l'an dernier, n'avait pu venir présider l'Assemblée générale de la Société tenue le 25 juin, mais il avait envoyé une très savante étude relative aux conflits entre *l'Eglise de Lyon et l'Eglise de Rouen relativement à la Primatie.*

Le Conseil enregistre la démission de M. Benon, contrôleur principal des Contributions directes à Bordeaux.

Sont élus membres de la Société :

La Bibliothèque de la ville de Rouen [755], présentée par MM. Le Verdier et Vernier.

M. Thureau-Dangin, conseiller général de la Seine-Inférieure, maire de Bouelles [756], présenté par MM. Le Verdier et Ch. de Beaurepaire.

M. Le Verdier donne lecture d'une assez longue correspondance qu'il a échangée depuis la dernière séance avec MM. Pierre et Edouard Champion, et rend compte d'une

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

visite qu'il a faite à M. Pierre Champion le 23 avril. Il en résulte que celui-ci, qui avait accepté de publier le procès de Jeanne d'Arc pour la collection de l'Histoire de Normandie, semble regretter cet accord en considérant le tirage habituel de celle-ci, plus restreint que ne le comporterait l'importance du sujet et du travail auquel il est obligé de se livrer.

Les propositions qui ont pu lui être offertes à l'effet de remédier à cette situation, et notamment une large extension du tirage qui eût pu être porté à mille exemplaires, à des conditions à étudier, n'ont point obtenu l'approbation de l'éditeur. Celui-ci a précisé en dernier lieu en ces termes :

« Je suis toujours disposé à faire pour la Société l'édition du Procès. Cette édition sera pour les seuls membres. Après, j'entends, ce qui est mon droit strict, reprendre ma liberté et publier comme il me plaira et répandre le procès que tout le monde recherche aujourd'hui. »

Après cet exposé, le Conseil délibérant constate qu'il résulterait de cette exigence non seulement deux tirages, mais réellement deux éditions différentes, alors que la publication dont la Société a eu l'initiative doit tout entière paraître par ses soins ; le Conseil reconnaît que les conditions nouvelles qui lui sont imposées par son éditeur l'obligent, quelque puissent être ses regrets, à renoncer à une entreprise qui avait été préparée sous ses auspices, et dont l'exécution allait commencer par la remise à l'imprimerie du texte et des commentaires.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

M. Vernier a bien voulu correspondre avec M. Jean Marx au sujet d'une édition de la Chronique de Guillaume de Jumièges. Cette publication formera un volume et le savant éditeur pourra remettre son manuscrit à l'imprimeur dans le courant de juin ou de juillet.

Le Conseil charge M. le Vice-Président de prendre jour avec M. le Président d'honneur pour la convocation de l'Assemblée générale.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 3 *juin* 1913.

Présidence de M. Le Verdier, vice-président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Esquisse de l'histoire de Caudebec-en-Caux et de sa région*, par Gustave Valmont ; — *Rouen. Etude d'une agglomération urbaine*, par Levainville ; — *Bull. trimest. de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1913, 1er trimestre ; — *Revue histor.*, mai-juin 1913.

Le Conseil enregistre la démission de M. l'abbé Tamigi, sous-intendant de la Métropole.

M. le Président fait connaître au Conseil que, d'accord avec M. Henri Omont, membre de l'Institut, président d'honneur, l'Assemblée générale aurait pu être fixée au

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

19 juin ; consulté à nouveau, M. le Président d'honneur accepterait un ajournement au jeudi 3 juillet.

Le Conseil, reconnaissant l'utilité d'accorder un plus long délai à notre imprimeur, adopte cette dernière date.

Le Conseil décide que cette Assemblée sera publique : à cet effet, elle sera annoncée par quelques affiches et des cartes d'entrée seront déposées au secrétariat des Sociétés savantes.

M. Le Verdier ayant remis à M. Henri Labrosse le dossier des études que le regretté M. Héron avait commencées en vue de la publication d'un texte critique de la *Chronique de Normandie,* notre confrère a fait connaître qu'en principe et sauf nouvel examen il accepte de réaliser l'entreprise.

M. le docteur Panel, grâce à la libéralité de qui les archives de la Société possédaient les papiers de M. Héron, ajoute qu'il remettra à M. Labrosse tout ce qu'il pourrait trouver encore dans les notes laissées par son beau-père. Il est vivement remercié.

M. Vernier fait savoir qu'il s'occupe activement du cartulaire de Jumièges, dont il pourra donner bientôt le premier tome. Il propose et le Conseil décide de clore ce cartulaire à l'année historique 1204, date de la fin du duché de Normandie.

M. Le Verdier propose qu'un cartulaire d'une grande abbaye normande de la Basse-Normandie soit entrepris en même temps et arrêté à la même année 1204. M. Le Cacheux a fait connaître qu'il pourrait étudier un projet en

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ce sens. On aurait ainsi un ensemble de documents précieux pour l'histoire de la période normande. Cette motion a été approuvée.

M. le Vice-Président fait connaître qu'il a reçu, le 12 mai, une lettre de M. Champion annonçant qu'il se propose d'offrir à tous les membres de la Société un exemplaire de son édition des procès de Jeanne d'Arc.

La réponse à cette lettre est alors arrêtée : M. Champion sera remercié et informé que le Conseil croirait sortir de ses attributions s'il donnait à cette proposition une adhésion au nom même de la Société.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

II

DOCUMENTS HISTORIQUES

DONATION D'UN CIMETIÈRE A LA PAROISSE SAINT-GERMAIN DE MONTIVILLIERS (1510).

L'acte qui suit a pour objet le don aux paroissiens de Saint-Germain de Montivilliers d'un terrain pour y établir un cimetière.

A la fin de l'année 1792 on inhumait encore dans ce même cimetière, un des trois de la ville, dit cimetière du Nord. Le 11 fructidor an IV, fut aliéné cet « ancien cimetière de la ci-devant paroisse de S. Germain hors l'enclos de la ville, contenant 14 ares 18 centiares », avec la stipulation que l'acquéreur n'y pourrait faire aucune fouille qu'après dix années révolues à partir des dernières inhumations. C'est aujourd'hui une propriété habitée et séparée des vestiges de l'ancienne église Saint-Germain et des fortifications par le Champ-de-Foire, dont la création a fait combler les *fossez d'icelle ville*.

H. V.

A tous ceulx qui ces présentes lectres verront, Jacques deschamps escuier garde du scel des obligacions de la viconté de Monstiervillier, salut. Savoir faisons que par devant Colin De beaucamp et Jacques Letellier, tabellions jurez pour le roy nostre sire, en lad. viconté en siège dud. lieu de Mons-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tiervillier, fu présent noble homme Jehan Hacquet, s^r de Chantesayne, lequel de sa bonne volonté, sans aucune contraincte, confessa avoir donné et osmoné en pur don, afin d'héritage perpétuel pour luy et ses hoirs, aux parroissiens, trésor et église saint Germain de Mons^tr ; C'est assavoir une pièce de terre en jardin et place vuide, contenant une vergie ou environ, assise en la parroisse dud. Saint Germain, hors l'enclos de la ville, ainsi qu'elle se pourporte et estend de long en lay ; Jouxte d'un costé au chemyn du roy nostre sire, du long de la douve des fossez d'icelle ville, d'autre costé et d'un bout Jehan Réaulté, et d'autre bout au chemyn qui mayne au Fontenay. Laquelle pièce de terre led. s^r Hacquet avoit eue et acquise de Guillē Viart, dit Gaillart, par lettres passées devant lesd. tabellions le vingt sixiesme jour d'avril derain passé, parmy lesquelles ces présentes sont annexées, et que led. donneur acorde estre et demourer ès mains desd. parroissiens en telle force et vertu qu'ilz estoient ès siennes. Ce don fait tant pour demourer par icelui donneur ès prières et bienffais de lad. église et parroisse que à la charge de paier et acquicter telle rente que deubz sont de lad. pièce de terre aux religieuses de Mon^tr, Et par ce aussi que lesd. parroissiens seront subgectz mectre lad. pièce de terre à l'usage d'un cymetière pour inhumer et ensépulturer les corps des trespassez et icelui clore de murs (1) bien et deuement de deus [*lacune de cinq ou six mots*]. Par ainsi que se faire ne le voulloient, led. donneur pourroit retirer led. don s'il luy plaisoit, et seroit ce contract nul. Promectant led. Jehan Hacquet donneur pour lui et ses hoirs gar[an]t[ir] led. don

(1) Le mur fut construit, car, en 1755, on en parle comme étant *en très mauvais état.*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ausd. parroissiens, trésor et église envers tous, en tant qu'il y auroit de son faict, charge et obligacion ; sur l'obligacion de tous ses biens et ceulx de ses hoirs, meubles et héritages présens et advenir qu'il en obliga a estre pour ce prins et vendus par justice sans procès. En tesmoing de ce nous avons mis à ces présentes le scel dessusd. Ce fut fait l'an de grâce mil cinq cens et dix, le lundi sixiesme jour de may, présens Estienne Le Roux escuier, Anthoyne de la Montaigne.

De beaucamp [*place du sceau*] Letellier.

Voici trois documents pris parmi ceux recueillis en très grand nombre par notre vénéré maître M. de Beaurepaire, et dont il a laissé des copies.

DÉLIBÉRATION DU CHAPITRE DE ROUEN RELATIVE AU TRAITÉ DE CAMBRAI (*).

Lundi 15 novembre 1529. Super eo quod procurator Ville convocavit dictos dominos (les chanoines) ad congregacionem fiendam hodie post meridiem in Domo-Ville eo quod Dominus noster Francorum rex petit concordatum seu tractatum initum inter ipsum dominum nostrum Francorum regem et regem Hispanie electum in Imperatorem per tres

(*) L'on se rappelle que le traité de Cambrai ou des Dames fut signé entre Louise de Savoie, mère de François Ier et par Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint. Entre autres conséquences des accords, le roi de France épousait Eléonore d'Autriche, sœur de l'empereur. On verra avec intérêt que le roi demandait aux trois états de ses sujets leur avis sur l'opportunité des conventions ; on a ici les deux délibérations du Chapitre de Rouen. — Ch.-A. de B.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

status patrie ratificari, et signanter super tribus articulis per ipsum procuratorem declaratis, concernentibus matrimonium, dotem et jocalia Domine Lienoris sororis dicti regis Hispanie, quam dictus Dominus noster Francorum rex ducere debet in uxorem, prefati Domini, habita super hoc deliberacione, pro bono pacis concluserunt ipsum tractatum debere ratificari per ecclesiam citra tamen censuras quoad particulares.

Mardi 16 novembre 1529. Audita relacione Dominorum Des Resques et de Bures (1), qui hesterna die, nomine Capituli convenerunt in Domo-Ville, in congregatione ibidem facta pro negocio ratificationis concordati seu tractatus pacis initi inter Dominum nostrum Francorum regem et regem Hispanie, in qua quidem congregatione deliberaverant ipsi Domini Des Resques et de Bures juxta commissionem eisdem a Capitulo datam... et super eo quod ipsi Domini Des Resques et de Bures declaraverunt in eadem congregatione quod non habebant mandatum a Capitulo de passando procuratorium cum aliis de ipsa congregatione ad consenciendum dicte ratificationi, fuit eisdem data dilacio usque ad hanc diem mane ut super hoc consulerent Capitulum, alioquin dominus locumtenens generalis Domini baillivi Rothomagensis, qui in ipsa congregatione presidebat in suo processu verbali recitaret quod Capitulum recusaverat dictum

(1) Adam Des Resques, reçu le 23 février 1519 au canonicat vacant par le décès de Gilles de Tilques ; admis à la jubilation à cause de son âge, le 16 février 1542 ; décédé le pénultième de mars 1550.

Thomas de Bures, reçu le 26 juin 1525 à la pénitencerie de la cathédrale, vacante par la résignation de Guillaume Duchesne, docteur en théologie ; décédé le 12 avril 1533, laissant pour héritier son frère, noble homme Jacques de Bures, bourgeois de Dieppe.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

procuratorium passare, prefati Domini capitulantes, habita super ipso negocio matura deliberacione, certis ex causis eos, ut dicebant, moventibus, consenserunt et accordaverunt concordatum, etc...

Arch. Seine-Inf., *Délibérations capitulaires*, G. 2153.

DISCOURS DE RÉCEPTION D'UN PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES COMPTES DE NORMANDIE (18 novembre 1610) (*).

Mrs. Lon dict en commun proverbe que l'homme propose et Dieu dispose, lequel adage je trouve avoir eu effect en moy qui à cause de mon indisposition me sentant incapable de pouvoir plus rendre service condigne au Roy et à la Compagnie m'estois proposé de quicter les charges et fonctions publiques pour faire comme le vieil et cassé gendarme retraicté en ma maison pour y vivre le reste de mes jours en personne privée. Mais le conseil de mes amys et le destin, ou bien pour mieulx parler Dieu en la disposition duquel est le cœur et la volunté des hommes m'ayant donné quelque meilleure santé, m'a par une insensible voye non premeditée faict changer de volonté et donné ouverture de faire la recherche de l'office auquel il a pleu au Roy me pourvoir et de votre bienveillance me faire lhonneur de me recevoir dont je rendz graces a Dieu en premier lieu et de ce qu'il luy a pleu

(*) Charles Le Cordier, sieur du Troncq et de la Pille, succédait à Jean-Jacques Romé, Jacques du Buisson nommé n'ayant pas été maintenu ; il garda son siège jusqu'au 26 juin 1614 et fut remplacé par son frère Nicolas Le Cordier, sieur du Troncq. — Ch.-A. de B.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

disposer voz suffrages et opinions et me gratiffier ne voullant neantmoings presumer de moy que mes merites ou capacité comme trop foibles ayens donné fondement à votre resolution recongnoissans bien qu'il n'y a rien en moy qui puisse quadrer avec la dignité de la compagnie ne me congnoissant sçavant sinon en une chose qui est que je congnoy bien que je scay fort peu et que j'ingnore beaucoup tellement que considérant l'importance et fonction de la charge que j'ay entreprise j'aprehende mon insufisance pour dignement men acquitter, laquelle me donneroit plus d'inquietude n'estoit l'esperance que j'ay de men rendre sinon en tout du moins en quelque chose capable pour vous y rendre service par l'apprentissage que je feray avec vous M^rs^ comme en une escolle et academie de Science et experience sur laquelle esperance je finiray ce present discours pour vous rendre [M^rs^] tres humble remerciment avec l'office de m'en servire tant en général quen particullier en attendant que par effort je vous aye faict preuve de mon affection.

Arch. Seine-Inf., *Chambre des Comptes, Plumitifs*, B. 561.

CONFLIT ENTRE L'ABBAYE DE FÉCAMP ET LE CHAPITRE DE ROUEN, RELATIF A L'ÉGLISE SAINT-GERVAIS (6 mai 1671) (*).

M. le chantre a représenté qu'en execution des ordonnances du chapitre en datte des premier avril et lundi der-

(*) La cure de Saint-Gervais étant vacante, le Chapitre délégua en cette paroisse l'un de ses membres pour donner la bénédiction d'usage au prédicateur de la procession des Rogations. Mais l'église de Saint-Gervais étant comprise dans l'exemption de Fécamp, l'abbé fit signifier que cette fonction lui appartenait à l'exclusion de l'ordinaire. — CH.-A. DE B.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

nier, la procession estans allée le jour dhyer à l'église de St Gervais suivant l'ordinaire et que s'estant trouvé le plus ancien chanoine et premier en dignité à lad. procession il avoit donné la benediction au predicateur destiné pour faire le sermon dans lad. eglise de S. Gervais sans aucun contredit ; que le mesme jour dhier sur les huict heures du soir le P. Paul Le Coq religieux procureur de l'abb. de Fécamp luy avoit fait signifier une protestation de nullité de lentreprise pretendue avoir esté faitte sur les droits de l'exemption de la jurisdiction de S. Gervais appartenante aux abbé et couvent de Fescamp et de tous despens dommages et intherests à lencontre de luy en son propre et privé nom pour avoir donné lad. benediction suivant l'exploit de lad. protestation quil represente demandant, que comme il ne fait rien que par ladvis de la Cie, le chapitre aye à prendre son faict et charge. Sur quoy deliberé acte a esté accordé audit sr le chantre de la representation dud. exploit, et ordonne que le chapitre prendra son fait et charge en cas de poursuitte, cependant led. exploit sera mis aux archives.

Arch. Seine-Inf., *Délibérations capitulaires*, G. 2197.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

tenue à Rouen, le 3 juillet 1913,

en l'Hôtel des Sociétés Savantes.

Présidence d'honneur de M. H. Omont, membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale.

Présents :

MM. Omont, *Président d'honneur*,
Le Verdier, *Vice-Président*,
Ch. de Beaurepaire, *Secrétaire*,
G.-A. Prevost, *Secrétaire adjoint*,
Portal, *Trésorier*,
le chanoine Tougard, *Archiviste*,
Emile Picot, *ancien Président d'honneur de la Société*,
le chanoine Porée, id.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

MM. Faucon, *Membre du Conseil d'administration*,
le chanoine Lesourd, id.
le Dr Panel, id.
Ed. Pelay, id.
Louis Régnier, id.

MM. Pierre Allard, le comte de Beaucourt, Bernard Baudry, Beaurain, Georges de Beaurepaire, Joseph de Beaurepaire, l'abbé Blanquart, Blanpain, Jules Bonpain, Georges Dubosc, le baron d'Esneval, Garreta, le chanoine Fleury, l'abbé Humblot, le chanoine Jouen, Labrosse, Gaston Le Breton, A. Le Filleul des Guerrots, Lestringant, Mlle Le Verdier, MM. l'abbé Masse, l'abbé Mesnel, Sédille, l'abbé Touflet, Ritter, Gaston Valmont.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance :

MM. le chanoine Alexandre, le vicomte d'Amphernet, l'abbé Bourrienne, le prince Auguste de Broglie, le comte Olivier Costa de Beauregard, le Dr Coutan, Louis Delavaud, le comte d'Estaintot, le chanoine Paul Eudeline, Auguste Fiquet, R. de Fréville, Tony Genty, Guillemare, des Hayes de Marcère, Alphonse Hébert, Hunger, Louis Quesnel, Jean Lafond, de Touchet, L. de La Vallée-Poussin.

Le Conseil d'administration ayant décidé que le public pourrait être admis à la séance, une assistance nombreuse s'était jointe aux membres de la Société et remplissait la salle de l'Académie. M. Arthur Loth et M. Georges Loth, frères du très regretté Mgr Loth, président de la Société, s'étaient excusés par dépêche de ne pouvoir se rendre à l'invitation qui leur avait été adressée.

M. le Président ouvre la séance à deux heures et demie et prononce le discours suivant :

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

L'une des plus agréables prérogatives de la charge honorifique que vous avez bien voulu me conférer, il y a quelques mois, est de pouvoir vous exprimer publiquement, dès le début de cette

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

séance, toute la gratitude que je vous ai, et que je vous conserverai toujours, de vos trop bienveillants suffrages. Mais il me faut en même temps faire appel à toute votre indulgence pour la tâche que vous m'avez si aimablement imposée aujourd'hui, en m'appelant à succéder à tant de personnages illustres et de savants éminents, qui, depuis plus de quarante ans, ont occupé ce fauteuil et pris la parole devant vous.

C'est à la fin de 1868 qu'a été fondée notre Société ; c'est ici, dans ce même Hôtel des Sociétés savantes, que s'est tenue sa première assemblée générale, sous la présidence de M. de Lépinois. Le but poursuivi par ceux qui s'étaient groupés autour de lui, notre regretté compatriote l'avait excellemment résumé en quelques mots, aussi justes alors qu'aujourd'hui, et que je vous demanderai la permission de rappeler. « Quelles que soient, disait-il, les tendances du jour vers les grandes nationalités, on ne fera jamais qu'il n'y ait une étape entre la famille et l'Etat, et cette étape c'est la province, c'est la terre où nous vivons, où sont nés nos enfants, où dorment nos pères. Son passé est à nous, il fut glorieux : nous voulons que tous le sachent. » Les premiers adhérents, unis en une même pensée pour la réalisation de ces nobles et fortes paroles, s'appelaient de Beaurepaire, de Blosseville, Bouquet, de Broglie, Charma, Chéruel, Cochet, Delisle, Guizot, Lair, Lormier, Loth, Luce, de la Sicotière, Travers, pour ne citer que ceux qui ne sont plus ; car nous comptons heureusement encore aujourd'hui dans nos rangs, et nous avons la joie de saluer ici plusieurs des bons ouvriers de la première heure.

On se mit aussitôt à l'œuvre, et quelques années après, en 1875, l'un des maîtres de la science historique, notre grand et regretté compatriote, Léopold Delisle, pouvait déjà rendre un hommage mérité à la féconde activité de la jeune Société, tout en précisant le cadre de ses travaux. « Le champ que vous avez à parcourir, ajoutait-il, n'a pour ainsi dire pas de limite ; tous

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

les textes dans lesquels se reflète la vie de nos pères, depuis l'époque romaine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, sont de votre domaine : inscriptions, chroniques, légendes, poèmes latins et français, chartes, coutumes, enquêtes, pouillés, comptes, journaux, mémoires, correspondances officielles et privées, voilà tout autant de documents qui fixeront successivement votre attention et d'où vous ferez jaillir une abondante lumière. » Devant un plan aussi vaste quelque hésitation eût été permise à toute autre Société que la nôtre, qui n'avait encore que six années à peine d'existence. Nos publications comptaient alors huit volumes seulement; près de cent volumes, aujourd'hui, témoignent hautement de l'utilité et de la variété de notre œuvre historique, de la vitalité de notre Société, et avant tout du labeur et de la persévérance inlassables de nos dévoués collaborateurs dans les différents domaines qui s'offraient à leur choix et sollicitaient ainsi leur activité.

Ce n'est pas à dire cependant que notre tâche soit près d'être achevée, ni que le zèle de nos confrères puisse être menacé de ne plus trouver matière dans un avenir prochain à de nouvelles publications historiques. Si le regretté Jules Lair a donné un texte à peu près définitif de Dudon de Saint-Quentin, sans pouvoir toutefois mettre la dernière main à la publication longuement préparée de Guillaume de Jumièges ; si Orderic Vital, dont nous commémorions l'an dernier si brillamment la mémoire, et Robert de Torigni ont trouvé en Auguste Le Prevost et Léopold Delisle d'impeccables éditeurs, plusieurs de nos vieux historiens, recueillis jadis par André Duchesne dans ses *Historiæ Normannorum scriptores*, attendent encore une utile révision du texte de leurs œuvres. Ne doit-on pas aussi souhaiter de voir un jour prochain paraître une collection des historiens de la domination normande, si brillante, mais si éphémère, en Italie et en Sicile, aux XIe et XIIe siècles, et de même des récits des prouesses des hardis navigateurs normands, qui, aux XVe et XVIe siècles, ont renouvelé les exploits de leurs ancêtres.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

En même temps que ces textes, d'autres documents non moins importants pour notre histoire, les obituaires et les pouillés de la plupart des églises de Normandie ont été publiés en ces dernières années par Léopold Delisle et Auguste Longnon ; nos anciens coutumiers, plusieurs des antiques cartulaires de notre vieille province ont déjà rencontré et trouvent tous les jours de savants éditeurs ; mais il en reste beaucoup encore à mettre au jour, et non des moindres, pour le plus grand profit de nos historiens locaux, des géographes, des philologues, des juristes et des économistes. Enfin un recueil général des inscriptions lapidaires de la Normandie, aussi bien celles qui existent encore aujourd'hui sur nos monuments, dans nos églises, dans nos musées, dans des collections particulières, que celles qui n'ont été conservées que par des copies, serait une entreprise aussi utile pour notre histoire provinciale qu'honorable pour notre Société et bien digne de tenter l'érudition d'un de nos confrères.

Les richesses manuscrites de nos bibliothèques et de nos archives françaises, des grands dépôts anglais du Musée Britannique et du Record Office à Londres, des bibliothèques d'Oxford et de Cambridge, les archives privées de la Grande-Bretagne sont loin d'être épuisées. La lecture attentive des nombreux catalogues, qui, en ces dernières années, ont été publiés pour ces différents dépôts, ménage plus d'une découverte heureuse aux érudits et aux chercheurs, qui y rencontreront encore quantité de textes et de documents historiques et littéraires, dignes d'être recueillis et mis en lumière.

La Normandie a tenu en effet aux XIIe et XIIIe siècles une place non moins éminente et non moins brillante dans les lettres que dans la politique. Sans parler des nombreux romans d'aventure ou chansons de geste anglo-normands du cycle d'Arthur et de la Table ronde, des grands poèmes de Wace et de Benoît de Sainte-More, n'est-ce pas dans les domaines des ducs de Normandie que des écrivains normands ont pensé, composé et écrit les pre-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

mières œuvres historiques en langue française, désireux déjà de conserver le souvenir et de répandre au loin les haut faits des conquérants. La plus ancienne chronique française est la *Chronique des ducs de Normandie*, empruntée principalement aux récits de Dudon de Saint-Quentin et de Guillaume de Jumièges, auprès de laquelle il faut placer la *Chronique de Normandie*, dont les remaniements ont joui d'une si grande réputation aux xve et xvie siècles.

A côté de ces deux œuvres considérables, l'histoire locale n'a pas été non plus négligée ; plusieurs des grandes abbayes normandes ont vu éclore de bonne heure dans leurs cloîtres des compositions historiques ou légendaires, destinées à évoquer leurs plus lointaines origines, à attirer près de leurs sanctuaires la foule des fidèles et des pélerins, que clercs et jongleurs s'appliquaient à édifier et à recréer. Rédigées, comme les chroniques, primitivement en latin, elles n'ont pas tardé elles aussi à donner matière à des amplifications poétiques en français, telles que le *Roman du Mont-Saint-Michel*, de Guillaume de Saint-Pair, composé dans la seconde moitié du xiie siècle, et les deux poèmes français qui nous ont été conservés sur la fondation de l'abbaye de Fécamp et la légende du Précieux sang, inspirée de celle du Saint-Graal.

Le plus ancien et le plus étendu de ces deux derniers poèmes (il compte plus de 3,600 vers) n'a été conservé que par un seul manuscrit, qui après avoir figuré dans le cabinet d'un bibliophile du Comtat-Venaissin, le marquis de Cambis-Velleron, a trouvé aujourd'hui asile sur les rayons de la Bibliothèque nationale de Madrid. Il est encore inédit ; les quelques vers qui en ont été publiés, il y a trente-cinq ans, par M. Paul Meyer, permettent de reconnaître que l'auteur anonyme de ce poème s'est directement inspiré pour sa composition de l'histoire latine bien connue de la fondation de l'abbaye de Fécamp, rédigée sans doute au temps de l'abbé Guillaume II (1080-1108), et dont

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

l'original semble aujourd'hui perdu, mais qu'Arthur Du Monstier a imprimée en partie dans sa *Neustria pia*.

L'autre poème sur l'abbaye de Fécamp, plus récent et de moindre étendue (il ne compte que 750 vers), a été conservé aussi en un unique exemplaire, copié au début du xve siècle et entré trois siècles plus tard, avec les autres manuscrits de notre célèbre et érudit compatriote Emeric Bigot, dans les collections de la Bibliothèque nationale. Leroux de Lincy en a donné le texte, en 1840, dans son *Essai sur l'abbaye de Fécamp*, mais sans avoir fait connaître la source latine, dont l'auteur, également anonyme, de ce petit poème, s'était inspiré pour la composition de son œuvre. On la pouvait croire aussi perdue, bien qu'au xviie siècle elle eût été utilisée dans l'abbaye de Fécamp et traduite presque mot à mot en français par un religieux, dont l'anonymat aussi n'a été que récemment découvert, Dom Guillaume Le Hule, l'auteur du *Thrésor ou abbregé de l'histoire de l'abbaye de Fescamp*, rédigé en 1685. Les bibliothèques anglaises nous ont heureusement conservé le récit latin original, composé sans doute à Fécamp dans la seconde moitié du xiie siècle et qui a servi de canevas au poème français.

L'histoire de la fondation de l'abbaye de Fécamp, la légende de l'invention miraculeuse du Précieux sang, sous le duc de Normandie Richard Ier, dans la seconde moitié du xe siècle, et sa seconde invention, sous l'abbé Henri de Sully, en 1171, sont trop connues pour que je les analyse à nouveau devant vous. Sans abuser plus longtemps de votre si bienveillante attention, permettez-moi de vous apporter cette très modeste contribution à l'histoire de l'une de nos plus antiques et plus célèbres abbayes normandes, si vous voulez bien l'accueillir et lui accorder une place dans le *Bulletin* de notre Société.

En terminant, M. le Président remet sur le bureau le texte du document signalé par son discours et qui sera imprimé avec celui-ci.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Le discours et la communication de M. le Président d'honneur sont accueillis par d'unanimes applaudissements.

La parole est donnée ensuite à M. Le Verdier, vice-président, qui prononce en ces termes l'éloge de Mgr Loth, président de la Société :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Cette assistance nombreuse vous témoigne mieux que ne le feraient mes paroles le prix que les amis de l'histoire normande attachent à la visite que vous leur daignez faire, et elle vous dit leur reconnaissance de l'honneur que vous leur accordez en venant présider aujourd'hui leur Assemblée.

L'éclat de votre carrière, la renommée de vos travaux avaient rendu votre nom célèbre et populaire parmi nous, mais il manquait quelque chose à ceux qui ne savaient pas encore que à tant de science vous savez allier l'affabilité de l'accueil et la simplicité du ton, comme si vous ne vous aperceviez pas du rang où l'on vous tient et de la supériorité qui est vôtre.

Votre caractère répugne aux louanges, pourtant vous ne pourrez vous fâcher si je rappelle que l'on ne compte plus la foule des articles et des notices que vous avez donnés sur toutes sortes de sujets, paléographie, bibliographie, histoire, archéologie ; que c'est vous l'initiateur des reproductions des manuscrits de nos bibliothèques par les procédés de la photographie (et la *Société de l'Histoire de Normandie* entre aujourd'hui dans la carrière) ; que c'est vous le continuateur de cet immense *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, dont vous avez donné l'exemple et le modèle avec vos deux volumes de l'inventaire des manuscrits des bibliothèques de Rouen et autres villes normandes ; que c'est vous enfin l'auteur

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

universellement connu du *Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.*

Vous continuez donc la race étonnamment féconde des érudits et des historiens normands ; vous êtes de cette lignée qui commençait aux Gerville, aux abbé de la Rue, aux Caumont, aux Le Prevost, qui, après tant d'autres noms célèbres, florissait hier avec les Jules Lair, les Charles de Beaurepaire, les Léopold Delisle. Vous m'en voudriez d'en dire davantage. Vous souffrirez au moins qu'au nom de la *Société de l'Histoire de Normandie* je vous remercie d'avoir accepté son invitation, malgré le poids de vos hautes et multiples et impérieuses fonctions.

Un autre que moi semblait devoir vous souhaiter cette bienvenue : c'eût été pour Mgr Julien Loth une joie profonde de vous présenter ses confrères de la *Société de l'Histoire de Normandie* et de louer vos œuvres devant eux. Laissez-moi, Monsieur le Président, saluer sa mémoire au milieu de ses amis réunis en ce moment : vous ne serez pas surpris que nous nous livrions un instant aux regrets que sa perte nous a inspirés.

MES CHERS CONFRÈRES,

Notre regretté président, Mgr Julien Loth, est mort à Rouen le 5 janvier 1913. Né à Lille, de famille flamande, en 1837, il était un Rouennais et un Normand d'adoption. Il avait moins de quinze ans, en effet, lorsqu'en 1851 son père, fonctionnaire de l'administration des finances, vint résider à Eu, puis à Notre-Dame-de-Bondeville, aux portes de Rouen, et c'est au Petit-Séminaire du Mont-aux-Malades, puis au Grand-Séminaire de la rue Poisson, qu'il poursuivit les études que devait couronner, en 1861, sa promotion à la prêtrise.

C'est à quelqu'un de ses confrères du clergé qu'il appartient de retracer sa vie sacerdotale. Pour nous, nous n'avons qu'à en

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

marquer les étapes, en rendant hommage à la conscience, à la dignité avec lesquelles il a rempli les devoirs des postes divers auxquels l'appelèrent ses supérieurs. Attaché pendant quelques mois à l'Institution Join-Lambert, puis vicaire aux paroisses de Pavilly et de Saint-Romain de Rouen, il fit bientôt entendre des sermons qui appelèrent l'attention sur lui. Une imagination vive, une parole colorée, une langue châtiée, une doctrine toujours sûre : ces brillantes qualités le désignèrent en 1869 pour la Faculté de théologie, où la chaire d'éloquence sacrée se trouvait vacante par suite de la maladie de M. l'abbé Pierre Labbé (1).

Enfin, en 1867, était né à Rouen un journal diocésain, la *Semaine religieuse*, et le fondateur lui en avait confié la rédaction. L'abbé Julien Loth en fit la fortune, et pendant trente-cinq ans il y sema chaque semaine les articles aux sujets les plus divers, actualités, instructions, éphémérides, histoire locale, etc.

L'État raya de son Université les Facultés de théologie, et le professeur fut rappelé en 1885 au ministère paroissial. L'église Saint-Maclou lui fut confiée, la première à Rouen dans l'ordre des anciennes préséances, mais aussi, et de nos jours encore, l'une des premières dans l'ordre de la population et des charges. Durant vingt-huit années il a porté ce fardeau, sans se laisser décourager par les difficultés, tant il savait leur opposer de patience, de résignation, de confiance toujours.

La confiance, l'espoir, la vision du beau, du bleu, ont toujours rempli son âme. Il était l'homme de l'enthousiasme et de l'admiration. Ne regardant qu'en haut, il aimait contempler l'éclat splendide du ciel. Ses yeux étaient ravis de tout ce qui est grand, de tout ce qui est riche, de tout ce qui est lumineux. Le beau l'attirait sous toutes ses formes. Il avait le culte de tous les

(1) M. l'abbé J. Loth fut nommé professeur suppléant le 26 août 1869; chargé de cours, le 15 septembre 1871, à la mort de M. l'abbé P. Labbé ; enfin titulaire, le 27 janvier 1876, après sa réception au doctorat en théologie.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

arts ; les murs de son vieux logis se couvraient de peintures, de dessins, de gravures choisies ; la musique l'exaltait. Comme il sentait vivement, il témoignait son affection de même. Il avait l'accueil chaud, l'apostrophe laudative, parfois jusqu'à l'excès, ouvrant volontiers les bras, et recevant l'ami avec effusion.

Or malgré cette ardeur, malgré cet attrait pour ce qui éclate et brille, il était doux, humble, bon et compatissant. Il avait pour les plus petits les mêmes exclamations que pour les grands, il se plaisait avec eux et ne les a pas moins fréquentés que les autres. D'une charité qui ne savait pas compter, il aurait voulu guérir toutes les infortunes. Nous l'avons vu prêt pour toutes les souscriptions, pour tous les dons, pour toutes les aumônes, sans mesurer ; heureuse imprévoyance d'ailleurs qui lui permettait de ne jamais laisser sa bourse s'emplir et qui le faisait heureux.

Du reste, il n'a jamais su dire non, car il avait une bonté naïve, une simplicité sans défiance ; comme il se refusait à croire au mal, à soupçonner le piège ou la mauvaise foi, il se laissait persuader tout de suite, du premier mouvement, convaincu que la voie était bonne, que la cause était juste. Son cœur allait plus vite que sa pensée ; l'on eût dit qu'il n'écoutait que l'un et craignait d'entendre l'autre, de peur que la pensée ne l'obligeât à réformer le cœur. Qu'importe ? puisqu'on peut dire de lui ce qu'il écrivait jadis de son ami, M. de Lépinois, « il était de la race des bienveillants, des doux, des pacifiques » ; puisqu'en cherchant tout ce qui est grand et noble, tout ce qui est pur, tout ce qui est vrai, tout ce qui est beau, il poursuivait tout ce qui fait l'homme digne d'habiter les hauteurs.

Or voilà les heureux dons qui ont inspiré l'homme de lettres. Orateur ou écrivain, dans la chaire ou dans ses écrits, Mgr Loth avait l'ampleur et l'abondance. Son imagination brillante donnait à sa pensée la vivacité et l'envergure, et sa phrase coulait large, souple, imagée, lyrique même à l'occasion, naturelle

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

pourtant et sans effort apparent. D'ailleurs, à une grande fertilité et puissance de travail, il unissait la production facile et rapide. Dès ses débuts, le jeune vicaire avait joint au ministère quotidien la prédication fréquente. Et puis, passionné d'histoire, tourmenté du désir de se dépenser, il s'était mis à collaborer aux revues locales, le *Magasin brayon*, tribune qui s'ouvrait aux jeunes érudits sous les auspices du docte abbé Decorde, la *Revue de Normandie*, où il multipliait ses essais avec les conseils de l'abbé Cochet, dont il écrira un jour la biographie, d'André Pottier, de l'abbé Colas, de Charles de Beaurepaire. Son cours à la Faculté de théologie, son *Fénélon orateur,* qu'il prit pour sujet de thèse de doctorat, ses *Discours* aux rentrées des Écoles supérieures, la rédaction si distinguée de la *Semaine religieuse* achevèrent de consacrer sa supériorité.

C'est le moment où le cardinal de Bonnechose s'éprit pour lui d'affection. Il le fit habiter en son palais, il l'établit son commensal, son lecteur. Admirable condition pour les travaux quotidiens, pour ceux que médite notre abbé ! Point ou peu de soucis matériels, point d'entraves ; le ministère absorbant fait place à la liberté d'apprendre, d'étudier, de dépouiller les auteurs normands, de courir aux archives, aux bibliothèques, de dresser des plans et d'amasser les matériaux. Alors l'abbé Loth se nourrissait d'histoire, de lettres anciennes, de littérature moderne, et il accumulait les biens dont il devait devenir si riche. A ce rêve, il y avait bien une ombre ; cette liberté n'excluait pas quelque chaîne, mais clémente tout de même. Lorsque, au retour du Sénat, de l'audience des Tuileries, de celle de Rome, ou de celle de Versailles, hélas ! le grand cardinal redevenait le cardinal intime, le cher abbé était réclamé pour la causerie, pour la lecture du soir, et il fallait obéir, malgré les travaux urgents, malgré la copie attendue ou le cours du lendemain ; il fallait prolonger la lecture, d'un mouvement continu, bercer sans arrêt la fatigue du bon et très affectueux

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

chef, qui, dit-on, fermait les yeux, pour mieux entendre. C'est dans une de ces soirées que notre abbé s'écriait un jour qu'un des bonheurs entrevus pour sa vieillesse serait quelque humble maison, à la campagne, afin de se reposer de ses veilles et de faire chaque été une cure d'air et de santé. Ce soir-là Son Éminence ne sommeillait pas, car quelques années plus tard on lisait dans son testament, « au cher abbé Loth quelques milliers de francs pour acheter une maison de campagne ». Et le rêve prit corps au Boisguillaume.

C'est surtout aux études historiques que l'abbé Loth s'est adonné. Pour ses débuts, il publia en 1863, dès sa vingt-sixième année, une excellente étude biographique et littéraire sur le savant Urbain Robinet, chanoine de Rouen et plus tard de Paris, le principal rédacteur du bréviaire de 1728, savant liturgiste, très bon poète latin, et auteur d'hymnes sacrés, parmi lesquels on ne peut oublier de citer le populaire *Virgineis titulis*.

L'année suivante, dans *Un confesseur de la foi à Rouen en 1794*, il laissa parler son cœur de prêtre et raconta la mort de l'abbé d'Anfernet de Bures, l'une des très rares victimes de la Révolution à Rouen. C'était l'histoire tragique d'un ecclésiastique, de l'un de ceux qui, dans le diocèse de Rouen, se donnèrent la mission d'exercer, au péril de leurs jours, pendant la cessation du culte, un ministère clandestin et de porter aux catholiques les consolations de leur religion, de célébrer en secret la messe, les baptêmes et les mariages. L'auteur eut à défendre son ouvrage contre une attaque très vive d'Eustache de la Quérière, qui pèse tristement sur la mémoire du savant archéologue (1). La réponse de M. Loth parut aussitôt : c'est un

(1) *Examen de l'apologie de l'abbé d'Anfernet, prêtre insermenté, publiée par M. l'abbé Loth*, etc., *par E. de la Quérière* (Rouen, Boissel, 1866). — Cf. *Revue de Rouen*, 1866, p. 751, notes signées E. S. et C. T.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

modèle de délicatesse, de sang-froid et de bon sens. Et le livre eut une seconde édition (1).

En ce temps-là aussi il commença son *Histoire de la Cathédrale de Rouen*, « fruit de douze années de recherches et de labeur », dit-il. Il ne la termina qu'en 1879. Ce gros livre parut par tranches, quelques pages à la fois, dans la *Semaine religieuse du diocèse de Rouen*, de 1867 à 1878. Il faut croire que M. Loth la rédigea comme les feuilletonnistes leurs feuilletons, au jour le jour, chapitre par chapitre. Mais cette façon de faire, si dangereuse pour l'unité d'une œuvre, n'y porta aucun mal. Un plan sévèrement construit dès le premier jour, servit de fil conducteur pendant douze ans et put être suivi sans la moindre déviation, à travers six cents pages. C'est le meilleur des écrits de Mgr Loth, le plus sûrement étudié, celui peut-être qu'il a écrit avec le plus d'amour, celui certainement qui sera le plus longtemps consulté. Sa cathédrale, comme il l'affectionnait, et comme il savait en entendre la voix !

« La cathédrale de Rouen, écrit-il, est un monde, un monde de poésie, de symbolisme, de souvenirs et de traditions, un monument grandiose de tendresse et de foi ; c'est une histoire vivante dont chaque pierre est une page. Les siècles l'ont formée lentement, patiemment et comme amoureusement. Chacune des générations qui se sont succédé sur cette terre de Normandie y a marqué son empreinte... » Et plus loin : « Quelles émotions puissantes assiégent le cœur de l'artiste et du chrétien, quand il se recueille, le soir, sous ces voûtes antiques, dans la majesté d'un silence que rien ne vient interrompre !... » Et encore : « La voilà cette cathédrale, l'œuvre des siècles qui nous ont précédés. Que de flots humains y ont passé ! Que de prières et de soupirs, que de chants et de larmes l'ont remplie !... Ces

(1) *Réponse à M. E. de la Quérière, au sujet de l'abbé d'Anfernet de Bures* etc. (Rouen, impr. de Cagniard, 1866).

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

pierres recouvrent des tombes et des ossements innombrables. La terre qu'elles dérobent à nos yeux est devenue comme une poussière sacrée, tant il s'y est mêlé de corps de pontifes, de prêtres et de fidèles... Ce sol a été foulé, en des jours solennels, qui font date dans l'histoire, par les plus puissants monarques, par de grands hommes d'Etat, des guerriers illustres, d'augustes pontifes et par des saints... », etc. C'est plaisir de lire ce premier chapitre, tout plein de poésie et d'éloquence émue.

Qu'elles sont belles en effet, mes chers Confrères, qu'elles sont belles nos cathédrales, en leur habit de pierre, avec la broderie de leurs portails, les grands arcs de leurs baies, leurs forêts d'arceaux, de clochetons et de pyramides, la foule de leurs statues, leurs tours et leurs flèches dressées vers le ciel. Qu'elles sont belles avec la majesté de leurs voûtes, la puissance de leurs hauts piliers, le mystérieux demi-jour de leurs sanctuaires et de leurs profondes absides. Qu'elles sont belles surtout lorsqu'on y écoute les clameurs des ancêtres, les échos des fêtes et des splendeurs dont elles furent remplies, le bruit des pas des puissants de la terre qui s'y sont inclinés, celui de la foule des humbles, clercs, artisans, mères, épouses qui s'y sont agenouillés en quête d'espérances et de consolations, ou bien encore lorsqu'on y surprend les murmures de la multitude qui y dort son dernier sommeil.

Nous saurons gré à Mgr Loth d'avoir glané, pour nous, à travers les historiens et les chroniques, comme à travers les liasses d'archives, cette masse de souvenirs concernant la métropolitaine basilique, et d'avoir noté, jusque dans les moindres détails, avec une patience sans pareille, ses successives édifications, son développement architectural, sa description intérieure, les institutions dont elles fut l'objet, l'histoire de ses évêques et de ses clercs, les innombrables événements enfin dont elle fut le témoin.

Cette vaste entreprise cependant n'empêchait pas l'abbé Loth

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

de porter de multiples études ou notices aux revues, aux mémoires des Sociétés savantes, à l'Académie, qui l'accueilit en 1872, à la Commission des Antiquités. Je ne m'y attarde point, et je ne nomme même pas, au passage, des livres comme *Une visite à l'église Saint-Maclou*, ou *L'Église de Notre-Dame de Bonsecours*, en collaboration avec l'abbé Sauvage, car la bibliographie des travaux de Mgr Loth est préparée avec un soin scrupuleux, pour le *Bulletin* de notre Société, par l'un de nos distingués et plus laborieux confrères, M. l'abbé Blanquart; elle mettra sous nos yeux le tableau fidèle et complet des œuvres de notre cher président, et il me suffit en ce moment d'en signaler l'importance et d'en remercier l'auteur.

Mgr Loth s'est particulièrement adonné à l'histoire de la période révolutionnaire, surtout à l'histoire religieuse de cette époque, et il en acquit une profonde connaissance. Il en avait collectionné les livres, les pièces manuscrites ou imprimées; sa bibliothèque comprenait des documents de toutes sortes, de nombreux mémoires, papiers privés, annales, souvenirs inédits qui font cortège à son précieux journal d'Horcholle, des placards de tous genres et de tous formats, documents officiels, arrêtés et proclamations, adresses patriotiques, avis divers, comptes rendus, pamphlets, pièces populaires. C'est dans cette somme abondante de matériaux plus encore qu'aux dépôts d'archives, et puis dans les journaux et gazettes du temps, dont il possédait de bonnes séries, c'est là qu'il allait chercher ses informations. C'est là qu'il a puisé, par exemple, les éléments de son livre *Les Conventionnels de la Seine-Inférieure* (1), publié il y a trente ans. Sa volumineuse *Histoire du cardinal de La Rochefoucauld* (2), parue dix ans plus tard, fut comme l'aboutissement de ses longues études sur Rouen et la société rouennaise pendant le dernier quart du XVIIIe siècle. Sous le nom du prélat, c'est une vaste histoire du

(1) Rouen, Cagniard, 1883.
(2) Evreux, impr. de l'Eure, 1893.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

diocèse, de son clergé, de ses religieux, du peuple lui-même, des événements ; et l'on ne peut lire sans émotion par exemple les chapitres consacrés aux persécutions, aux exilés, aux déportés, et sans un vif intérêt le tableau de la vie qu'on menait à Munster, ou l'exposé des relations que de là-bas le cardinal s'efforçait d'entretenir avec son ancien diocèse. Enfin, en 1897, l'abbé Loth mit au jour les trois volumes des mémoires si attachants du savant mais prolixe et bavard abbé Baston, qui, avant, pendant, après la Révolution, vit et sut tant de choses, fut mêlé à tant de négociations et connut des fortunes si diverses (1).

Les statuts de la *Société de l'Histoire de Normandie* limitent à l'année 1789 le champ de ses études ; Mgr Loth fréquentait ailleurs. Il se plaisait moins au milieu des chartes et des chroniques qu'en face des conventionnels en mission. Le Moyen Age, ses hommes et ses institutions lui étaient moins familiers ; il ne les a pas toujours abordés d'ailleurs sans danger. Pourquoi le cacher en effet ? Car l'éloge n'a pas de valeur, si la critique n'est pas permise. C'est par exemple à son inexpérience des sources anciennes qu'il faut attribuer son obstination à placer saint Nicaise au catalogue des évêques de Rouen. Mais qui n'a ses erreurs ? Toujours est-il que ses études conduisant M. Loth vers des temps qui ne sont pas les nôtres, nous ne reçûmes pas de lui toute la collaboration que son activité eût dû nous faire espérer. Mais du moins il fut pour la *Société de l'Histoire de Normandie* un ami, un ouvrier de la première heure, et il s'en montrait fier. Devenu notre doyen, il aimait s'en vanter, et il avait tenu à grand honneur que ce titre lui valût de recueillir à la tête de la Société la succession de son maître, comme

(1) *Mémoires de l'abbé Baston*, par l'abbé J. Loth et Ch. Verger, 1897-1899 (*Société d'Histoire contemporaine*).

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

il se plaisait à le nommer, de notre maître à tous, le vénéré M. de Beaurepaire.

Il était en effet le seul survivant d'un cénacle d'intimes qui fondèrent notre Société le 1er juillet 1869. Lui-même a raconté la scène (1). C'était dans le salon de M. de Lépinois, au boulevard Beauvoisine : là se réunissaient, convoqués par ce respectable vieillard, plusieurs érudits, ses amis, cinq d'abord, et, parmi eux, l'abbé Loth, puis, quelques jours après, les quinze fondateurs : Théodore Bachelet, Charles de Beaurepaire, le marquis de Blosseville, François Bouquet, l'abbé Cochet, Robert d'Estaintot, Edouard Frère, Gueroult, l'ancien notaire et adjoint au maire, Charles Legros, receveur des hospices, Charles Lormier, l'abbé Loth, le plus jeune et de beaucoup, Stephano de Merval, Nicétas Periaux, Ernest Sémichon, et leur hôte. Les séances furent, paraît-il, laborieuses ; on fut six mois à mûrir le projet, à dresser la constitution, à grouper les adhérents, et puis, un heureux jour, autour d'un guéridon, on proclama la Société fondée. Enfin, dans une première Assemblée générale de deux cents sociétaires, on se manifesta au public, on vota le premier volume, *La Chronique de P. Cochon*, et l'on élut les quinze fondateurs pour former le premier Conseil d'administration. Pendant ces quarante-quatre années, Mgr Loth a gardé son siége. Il restait, nous disait-il dans le premier discours qu'il prononça en prenant possession de la présidence, il restait, lui, le plus humble, pour rendre hommage à ses quatorze compagnons d'armes. A notre tour, mes chers Confrères, saluons ces quinze pères conscrits de la *Société de l'Histoire de Normandie*, et présentons-leur, comme tribut de notre reconnaissance, l'abondante moisson qu'ils ont fait germer, les quatre-vingt-quinze volumes de notre collection.

Pendant le demi-siècle qu'il nous appartint, Mgr Loth nous a

(1) *Bulletins*, t. I, p. 169, et t. X, p. 350.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

apporté une double collaboration, celle de ses avis dans nos délibérations, celle aussi, moins large que nous l'eussions souhaitée, de sa plume.

Son nom est inscrit avec honneur dans les tomes de nos *Bulletins*. Nous lui devons d'abord une notice biographique sur M. Ernest de Buchère de Lépinois, notre initiateur et le premier de nos présidents, écrite au lendemain de la mort de ce savant qui fut aussi le parfait homme de bien ; puis, en 1909, l'éloge si ému de M. de Beaurepaire; enfin les discours prononcés en nos dernières Assemblées générales.

Il nous a donné aussi, en trois volumes, une édition de l'*Histoire de l'abbaye royale de Jumièges*, travail anonyme d'un religieux inconnu. L'œuvre est médiocre, et notre confrère ne s'y est pas trompé : « Nous avons, dit-il, une idée trop juste de notre mission pour ne pas parler selon notre conscience. Elle nous commande de faire des réserves sur la valeur de l'ouvrage. » On peut, en effet, à cette histoire de l'abbaye, faire le même reproche qu'à plusieurs autres compilations bénédictines du XVIIIe siècle : ce sont des travaux sans critique, sans intelligence de l'histoire, mais ce sont de consciencieuses compilations de tout ce qui intéresse l'ordre et la vie intérieure de ces communautés religieuses. On y trouve une chronique exacte, des récits sincères, les actes des abbés, un exposé complet des droits et domaines, et ces annales ont été écrites pour les archives du monastère. Or, dit l'éditeur, après qu'eut été déclarée propriété nationale et qu'eut été vendue l'antique abbaye, « on mit au feu les amas de parchemins, titres féodaux, chartes seigneuriales de l'abbaye, et la population dansa autour du brasier immense où ces documents de onze siècles d'histoire étaient réduits en cendres ». En une forme un peu emphatique peut-être, l'abbé Loth justifie avec vérité l'édition : le texte est de peu de valeur sans doute, mais il a été puisé à des sources pour toujours taries.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Depuis le mois d'août 1908, Mgr Loth nous présidait : cette dignité lui fut particulièrement sensible, elle fut une des satisfactions données à sa vieillesse. L'homme, au déclin de la vie, aime retourner en arrière, revivre ses années passées, se rapprocher des premiers amis : le curé de Saint-Maclou n'éprouva-t-il pas ce sentiment ? et, après que, pendant une longue période d'années, le poids de son ministère paroissial l'eut à son gré trop éloigné de nous, n'a-t-il pas senti quelque bonheur à revenir, comme autrefois, s'asseoir au bureau de nos séances mensuelles ; ne lui semblait-il pas revoir auprès de lui les confrères des premiers jours ? En occupant le siège de ses anciens maîtres, les Lépinois, les Blosseville, les Beaurepaire, ne se sentait-il pas plus près d'eux ?

Pour nous, nous nous réjouissions de le voir à notre tête. Il nous faisait honneur. Par sa science, par son long labeur, par la réputation que ses travaux historiques lui avaient acquise, il était digne de présider notre Compagnie. Il l'était encore par la haute distinction de sa vie, par la place qu'il tenait dans ce diocèse, par la sympathie qu'il s'était acquise dans tous les rangs, par l'estime, par l'affectueux respect dont l'entourait la population tout entière.

Mais ce sont surtout ses paroissiens, ses pauvres, les enfants de ses écoles qu'il faut interroger. Ils diraient ce que furent son dévoûment, sa charité, son inaltérable bonté. A Saint-Maclou, on a le cœur chaud et vif, au bien comme au mal. Par une heureuse fortune, les curés n'y ont pas d'ennemis. Pour avoir été d'une autre sorte, la popularité de Mgr Loth y fut égale à celle de son prédécesseur, et le plus touchant témoignage en fut donné en cette étonnante prise de deuil qui marqua ses funérailles. Ce n'était pas la manifestation des drapeaux noirs, ce fut celle des maisons fermées. Vous vous rappelez, Messieurs, ce long parcours que suivit le cortège funèbre à travers les rues principales de la paroisse. Au faubourg Martainville, au clos

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Saint-Marc, dans les rues nouvelles bordées de hautes façades, partout, sur près d'un kilomètre de longueur, la foule se tenait compacte, serrée, curieuse peut-être un peu, mais plus encore émue, surprise de l'événement inattendu, et c'était son curé mort qu'elle voulait voir passer, devant qui elle faisait la haie, n'y pouvant croire. Et derrière elle, tout était morne : sans mot d'ordre, spontanément, toutes les fenêtres, toutes les portes s'étaient fermées, les rideaux des magasins, les volets des plus humbles échopes et boutiques, les étaux du marché, tout était clos ; pas un n'avait manqué. Ce n'est que vérité, pas un.

Cependant ce vaste silence qui donnait l'impression que tout est fini, cette suspension des occupations quotidiennes qui semblait vouloir imiter celle de la vie, ne pouvaient tromper ceux qui croient à un au-delà. Mgr Loth eût couvert la mort de fleurs et d'espérances. Deux fois, jadis en adressant ses adieux à M. de Lépinois, naguère en terminant cette oraison funèbre de Mme Jacques Feuillet, qu'il prononçait à la veille de mourir ; deux fois, aux deux extrémités de sa carrière, en une poétique image, il a affirmé le consolant espoir : comme le nuage, disait-il, qui couvre la vallée, met un voile entre la terre et le ciel, ainsi « la mort nous sépare de ceux qui nous sont chers. Nos regards les cherchent en vain, nous sommes en bas ; eux, ils sont en haut, dans le rayonnement divin, dans les splendeurs de l'Eternité » (1). Nous ne les voyons pas, parce que le nuage obscur nous enveloppe, « mais eux nous voient » (2).

N'est-il pas vrai, Messieurs, que nous aimons encore ceux qui ne sont plus ? L'amour survit à la mort, résigné dans sa douleur, mais aussi ardent, aussi fort : or pourrait-on aimer le néant ? Non, n'est-ce pas ? C'est donc qu'ils demeurent, nos morts,

(1) *Notice sur M. de Lépinois*, loc. cit.

(2) *Eloge funèbre de Mme Jacques Feuillet*, 22 *décembre* 1912 ; Rouen, imprimerie Lecerf, 1913.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

ils vivent, ils sont. Comment ne pas espérer alors qu'ils nous connaissent encore ?

Messieurs, en l'année qui finit, trois autres confrères nous ont été enlevés, dont je veux en ce moment rappeler le souvenir.

M. Eugène Le Mire fut, lui aussi, un ouvrier de la première heure. Descendant d'une ancienne famille rouennaise, qui a marqué dans l'armement et le haut négoce, il avait des premiers applaudi à la constitution d'une Société de l'histoire de notre province, et il nous était venu aussitôt. C'était un homme d'un esprit cultivé, ami des lettres et des arts. Il eut au moins deux passions, Port-Royal et Mme de Sévigné. Il connaissait son Port-Royal comme s'il avait été de la Société. Il est de fait qu'il a vécu dans l'intimité avec les solitaires, méditant leurs livres et s'imprégnant de leur esprit libéral et de leur austérité. Quant à Mme de Sévigné, on sait qu'il s'était épris pour elle d'un particulier amour ; il connaissait par le menu tous les détails de ses œuvres et de sa vie. Lui-même il écrivit une intéressante dissertation sur la question, restée jusque-là douteuse, de la dernière maladie et de la sépulture de l'aimable marquise (1).

M. Le Mire n'a publié que cette étude, et pourtant il a beaucoup écrit ; mais, modeste, ne cherchant pas le bruit autour de sa personne, il n'écrivait que pour lui. Les livres de sa bibliothèque ont leurs marges couvertes de ses annotations ; ses cartons sont remplis de ses notes et réflexions sur ses lectures. Car il ne lisait que la plume à la main, et il lisait beaucoup : les classiques, anciens et modernes, et, de nos jours, tout ce qui paraissait dans l'histoire, dans le roman, dans la poésie. La litté-

(1) *A propos du deuxième centenaire de Madame de Sévigné. Sa dernière maladie, sa mort, sa sépulture.* Rouen, Lestringant ; Paris, A. Picard et fils, 1896.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

rature italienne ne lui était pas moins familière que la nôtre, et, entre tant d'écrivains qu'il fréquenta, il eut une prédilection pour Giacomo Leopardi, un érudit, historien, helléniste, poète, un peu ignoré peut-être, à notre grande honte, par plusieurs d'entre nous. M. Le Mire a traduit ses *Canzoni* et ses *Versi*, deux volumes de vers, et on l'eût bien étonné sans doute si on lui eût reproché de garder son manuscrit pour lui seul.

M. Edmond Carré, notaire honoraire, a rempli sa charge dans notre ville avec une distinction et une honorabilité qui lui ont valu une estime générale. C'était un homme d'une parfaite droiture, de relations sûres et aimables. Au Conseil municipal de Rouen, on tenait en haute estime son expérience et ses avis, et l'on honorait la fermeté de ses opinions et de son caractère. Comme toutes les choses de l'esprit le séduisaient, il nous avait apporté son adhésion dès que l'honorariat lui laissa le loisir de s'intéresser à nos travaux.

Quelques mois seulement après que nous lui avions décerné la présidence d'honneur, est décédé M. Exupère Caillemer, commandeur de la Légion d'honneur, doyen honoraire de la Faculté de droit de Lyon, correspondant de l'Académie des Sciences morales, à laquelle il appartenait, dans la section de législation, depuis 1876. Ce savant est né à Saint-Lô, et, fidèle à sa province qu'il visitait chaque année, il avait tenu à s'inscrire, voilà plus de trente ans, sur la liste de nos sociétaires. Historien autant que juriste, il s'est consacré surtout au droit ancien. Il a écrit notamment une longue série d'*Etudes sur les antiquités juridiques d'Athènes*, parmi lesquelles je distingue : *Des institutions commerciales au siècle de Démosthène, Le Crédit foncier à Athènes, Contrat de louage, Contrat de société à Athènes, Les Papyrus grecs du Louvre et de la Bibliothèque impériale*, etc., etc. Il est rentré dans notre patrie avec des travaux d'une haute

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

érudition, tels que : *L'Établissement des Burgondes dans le Lyonnais au Ve siècle, Le Pape Honorius III et le droit civil.* Enfin il a porté ses recherches sur le droit normand, avec *Le Droit civil dans les provinces anglo-normandes au XIIe siècle,* et avec son édition de la *Practica legum* de Guillaume de Longchamp, le chancelier de Richard Cœur-de-Lion. Nous ne pouvons enfin oublier qu'il a composé pour nous, l'année dernière, une histoire de cette querelle de la primatie des Gaules qui mit aux prises l'Église de Lyon et l'Église de Rouen, celle-ci ne voulant pas reconnaître la prééminence de celle-là. Au dernier moment, l'état de sa santé priva M. Caillemer de se rendre parmi nous et de nous donner lui-même la lecture de son discours ; mais nous avons tous gardé la mémoire de cette attachante étude; nous fûmes charmés en effet de l'abondance de l'information, de la précision de l'exposé, de l'élégance de la forme, et par dessus tout de l'impartialité de la discussion, où se reconnaissait l'intégrité du jurisconsulte sévère.

Ce serait nous montrer très indignes des anciens maîtres dont j'ai plusieurs fois prononcé les noms, des hommes éminents qui veulent bien nous apporter leurs précieux encouragements et présider nos Assemblées annuelles, si nous ne nous appliquions sans relâche à la publication de nouveaux volumes.

Celui que vous recevez aujourd'hui, mes chers Confrères, satisfera les plus délicats. Nous le devons à l'érudition autant qu'au goût de M. Ritter et à la collaboration de notre jeune confrère, M. Jean Lafond. Avec eux nous allons pouvoir connaître et goûter des œuvres d'une école de peinture que l'on observe à Rouen aux premières années de la Renaissance. Je suis heureux d'exprimer aux auteurs vos félicitations et vos remercîments. Cette collection, et par son ampleur et par son prix de revient, compte double ; elle acquittera à elle seule un exercice. L'année qui se clôt aujourd'hui trouvera son contin-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

gent dans les deux volumes de l'*Armorial, généralité de Caen*, que prépare M. G.-A. Prevost avec le soin dont il est coutumier. Un tome est imprimé; le second sera terminé très prochainement, et nous serons au pair !

L'année prochaine vous recevrez la célèbre Chronique de Guillaume de Jumièges, qu'un chartiste aussi érudit que jeune (en Normandie la valeur n'attend pas le nombre des années), M. Jean Marx, veut bien éditer pour nous. Enfin notre confrère, M. Vernier, archiviste départemental, met la dernière main au premier tome de son cartulaire de Jumièges.

Vous voyez, Messieurs, que votre Conseil d'administration ne néglige pas vos intérêts : son mérite, s'il en a quelqu'un, c'est de gagner à votre Société le concours de tels et si distingués collaborateurs, et je ne saurais trop leur exprimer notre profonde reconnaissance.

Ce discours est très applaudi.

— M. le Dr Panel est prié ensuite de donner connaissance du rapport de la Commission des fonds et archives. Ce rapport est ainsi conçu :

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes de la Société pour l'exercice 1912-1913.

RECETTES

En caisse au 31 mai 1912.....	10.953 fr.	30
Subvention du Ministère de l'Instruction publique pour 1912.....	1.000	»
Indemnité de la Société des Bibliophiles normands (garde de livres).....	10	»
Reçu de M. Champion (remboursement de fonds envoyés).....	360	»
A reporter.....	12.323	30

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Report.....		12.323	30
Reçu de M. Lestringant, pour vente de volumes (1912-1913)		247	50
Balance d'intérêts des fonds déposés au Comptoir d'escompte de Rouen au 31 décembre 1912...		25	05
Montant des cotisations :			
En retard de 1909 à 1912.....	21		
1912-1913.....	213		
Soit.....	234 à 20 fr.	4.680	»
Total des recettes.....		17.275 fr.	85

DÉPENSES

Loyer du dépôt, rue de Fontenelle, un an à Pâques 1913.....		100 fr.	»
Frais d'administration (recouvrements, correspondance, convocations, assurance, expédition de volumes, entretien du dépôt)		165	»
Remboursement de débours et honoraires à :			
M. Lestringant.....		14	30
M. l'abbé Tougard.....		30	»
M. Nibelle (2e semestre 1912)....	183 fr. 30		
— (1er — 1913)....	192 10	375	40
Envoi à M. Champion, à Paris.....		360	»
Souscription au monument Orderic Vital		50	»
Inhumation de Mgr Loth (couronne).....		90	»
Indemnité à M. Longuet (un an)		50	»
Factures Petiton (Leniept, successeur).....		74	70
Factures Gy, imprimeur :			
Au 30 juin 1912	2.231 fr. »		
Au 31 décembre 1912.....	1.873 »	4.104	»
Facture Ritter		25	»
Total des dépenses.....		5.438 fr.	40

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BALANCE

Recettes	17.275 fr.	85
Dépenses	5.438	40
Avoir au 30 juin 1913	11.837 fr.	45

En dépôt au Comptoir d'escompte	11.674 fr.	50
Chez le Trésorier	162	95
Total	11.837 fr.	48

Il reste 6 quittances à recouvrer pour 1912-1913.

Au 30 juin 1912, 525 volumes se trouvaient en dépôt, tant chez M. Lestringant, libraire de la Société, que chez ses correspondants.

Pendant l'exercice 1912-1913, celui-ci a reçu 431 volumes qui portent à 956 le total général.

Pendant ce même exercice, M. Lestringant a distribué, en échange de bons, 396 volumes et en a vendu 30. Il reste donc à sa charge 530 volumes.

Le dépôt des volumes de la Société, au 15 juin 1912, était de 4,625. Il est entré, dans l'exercice, 206 volumes ; il en est sorti 95. Le dépôt renferme, par conséquent, 4,736 volumes au 15 juin 1913.

Le nombre des volumes de *Bulletins* en magasin était, au 30 juin 1912, de 167 ; il en est entré 9 et il en est sorti 1 ; il en reste donc 175 au 30 juin 1913.

La Société a reçu pour sa bibliothèque 66 volumes ou brochures qui figurent à l'inventaire général sous les numéros 1593 à 1658.

En vous proposant d'approuver les comptes qui viennent de vous être présentés, je crois être votre interprète en remerciant MM. Portal et le chanoine Tougard pour le concours dévoué qu'ils apportent à notre Société.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Les comptes de M. le Trésorier et ceux de M. l'Archiviste sont déposés sur le bureau avec les pièces justificatives. Leur approbation mise aux voix est adoptée.

L'Assemblée exprime sa reconnaissance à MM. Portal, trésorier, et le chanoine Tougard, archiviste.

— L'ordre du jour appelle le renouvellement partiel du Conseil d'administration.

Sont élus d'abord pour un an : MM. l'abbé Blanquart et le comte Olivier Costa de Beauregard, en remplacement de Mgr J. Loth, décédé, et de M. Charles Bréard, démissionnaire pour raison de santé.

Puis sont élus pour trois ans : MM. Ch.-A. de Beaurepaire, G. Faucon, le Dr Panel, Ed. Pelay, Vernier.

M. le Président prie les membres de la Société de bien vouloir prendre connaissance du volume mis en distribution : *Manuscrits à peintures de l'école de Rouen. Livres d'Heures normands*, recueil de fac-similés publié par M. Georges Ritter, avec la collaboration de M. Jean Lafond.

Quelques exemplaires seulement ont pu être brochés pour l'Assemblée générale et sont déposés sur le bureau : M. le Vice-Président du Conseil exprime les regrets de celui-ci de n'avoir pu parvenir à présenter aujourd'hui l'édition tout entière. Cette publication, à cause de son importance et de son prix de revient, représente deux volumes et acquittera envers les sociétaires l'exercice 1911-1912. L'exercice 1912-1913 recevra, à la fin de cet été, les deux

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

volumes de l'*Armorial général* (Caen), publié par M. G.-A. Prevost.

M. Le Verdier félicite les éditeurs, MM. Ritter et Lafond, de la science et du soin qu'ils ont apportés à la préparation de la publication dont ils ont bien voulu se charger et les remercie au nom de la Société. Il signale aussi l'activité qu'ont mise à l'impression du texte M. Lainé, imprimeur, et l'habile prote, M. Fauvel.

— La séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 3 *juillet* 1913.

Présidence de M. Henri Omont, président d'honneur.

L'ordre du jour appelle la constitution du Bureau pour l'année 1913-1914. Sont élus :

Président, M. Le Verdier.
Vice-Président, M. G.-A. Prevost.
Secrétaire, M. Ch. de Beaurepaire.
Secrétaire adjoint, M. l'abbé Blanquart.
Trésorier, M. G. Portal.
Archiviste, M. le chanoine Tougard.

M. Le Verdier exprime toute sa reconnaissance au Conseil pour l'honneur qui lui est fait et dont il sent tout le prix. Il continuera plus que jamais à apporter ses soins et son dévouement à la Société de l'Histoire de Normandie.

Sont élus membres de la Société :

M. Robert Caillemer [757], professeur à la Faculté de

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

droit de Grenoble, présenté par MM. Le Verdier et Ch. de Beaurepaire.

M. Jean Marx [758], archiviste-paléographe, présenté par MM. Le Verdier et Vernier.

Le Conseil examinant ensuite les conditions de vente du volume mis aujourd'hui en distribution, charge le Bureau de traiter avec un libraire, et tout d'abord, s'il est possible, avec M. Lestringant, de la cession de cent exemplaires ; il fixe un prix minimum auquel le Bureau pourrait conclure cette cession.

II

DOCUMENTS HISTORIQUES

INVENTION DU PRÉCIEUX SANG DANS L'ÉGLISE DE L'ABBAYE DE FÉCAMP AU XIIe SIÈCLE.

Le texte latin de l'histoire de l'invention du Précieux sang, en 1171, dans l'église de l'abbaye de Fécamp, dont s'est inspiré l'auteur du poème français publié par Leroux de Lincy (1) et dont a été faite, vers 1685, une traduction française par Dom Guillaume Le Hule (2), existait

(1) *Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp* (Rouen, 1840, in-8°), p. 139-173.

(2) *Le Thresor ou abbregé de l'histoire de l'abbaye de Fescamp*, publié par l'abbé A. Alexandre (Fécamp, 1893, in-8°), p. 6-31 et suivantes. — La traduction de D. G. Le Hule a été faite, dit-il, sur une copie qui se trouvait « sur la fin du cartulaire de Fescamp » (p. 4).

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

sans doute encore à Fécamp au XVIIIe siècle ; il est aujourd'hui perdu, de même que le texte du récit antérieur et plus étendu, dont une partie seulement a été publiée en 1663 par Arthur du Monstier dans sa *Neustria pia* (1). Mais la translation dans l'église de Norwich d'une partie du Précieux sang par le préchantre Clément, qui avait assisté à l'invention de 1171, avait donné un regain de popularité à cette légende en Angleterre, où l'on en conserve encore plusieurs manuscrits.

Un des volumes brûlés en 1731 de la collection de sir Robert Cotton, aujourd'hui au Musée Britannique, en offrait un exemplaire, qui n'est plus aujourd'hui connu que par la notice sommaire qui en a été imprimée dans l'ancien catalogue de Thomas Smith (2). Il y en a une autre copie, sans doute analogue, dans le manuscrit 1801 du fonds Harley, au Musée Britannique (3), et une troisième encore dans un volume de la bibliothèque de Magdalen College, à Oxford (4). Un quatrième exemplaire de ce récit, dont le texte est publié plus loin et qui ne fait pas mention de la translation d'une partie du Précieux sang dans l'église de Norwich, a été copié, vers la fin du

(1) Pages 193 et suivantes.

(2) *Catalogus librorum manuscriptorum bibliothecæ Cottonianæ* (Oxonii, 1696, in-fol.), p. 90, ms. Vitellius, D. III.

(3) *A Catalogue of the Harleian manuscripts in the Bristish Museum* [by R. Nares] (London, 1808, in-fol.), t. II, p. 229.

(4) *Catalogus codicum mss. qui in collegiis aulisque Oxoniensibus hodie adservantur*, confecit H. O. Coxe (Oxonii, 1852, in-4°), tome II, p. 31-32 du *Catalogus codicum mss. collegii B. Mariæ Magdalenæ*, ms. n° LIII, p. 212 et suiv.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

XIIIe siècle, aux pages 254-266 du manuscrit 61 (155) de la bibliothèque de Gonville and Caius College, à Cambridge (1).

H. Omont.

Qualiter gloriosus dux Ricardus primus invenit truncum cum precioso sanguine domini nostri Jesu Christi.

Defuncto Willermo, Rollonis filio, duce Normanorum, remansit Ricardus filius suus, qui post multas tribulationes per Franciam atque Normanniam in infancia sua sibi illatas, in patris sui successit hereditatem, scilicet in ducatum Normannie. Qui cum aliquandiu in regimine ducatus floruisset, Fiscannensem ecclesiam a patre suo fundatam diligenti affectu se visere proposuit. Quo cum venisset, capellanum suum Harggerium, volente Deo, sic alloquens ait : « Multa transierunt tempora postquam pater meus Willermus dux obiit. Timeo igitur ne sicut et ego, sic et ecclesia quam pater meus fundavit ex defectu consilii aliquibus subjacuerit incommodis. Quare precipio ut dicas magistro Roberto, qui fuit capellanus patris mei in eadem ecclesia, et Achardo, thesaurario, socio suo, ut omnia scripta de donis Willermi patris mei et baronum suorum et de omnibus reliquiis ecclesie mihi celeriter afferant. Volo enim scire si in aliquibus imminute sint reliquie ecclesie vel redditus post mortem patris mei. » Quid plura. Factum est ut imperavit dux. Cum igitur hinc inde quam plures scripta legerent, inter cetera inventus est a lectoribus rotulus quidam, cujus continentia hec erat.

(1) *A descriptive Catalogue of the manuscripts in the library of Gonville and Caius College*, by M. R. James (Cambridge, 1907, in-8o), t. I, p. 254-256.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Inicium rotuli.

Infra ambitum hujus ecclesie est precium mundi sub quodam altare, ipsumque precium, ut subsequens declarabit littera, procul dubio a Iherosolimitanis partibus ad nos usque pervenit. Joseph itaque ab Arimathia, utpote catholica testatur Ecclesia, venit ad Pilatum et petiit corpus Jesu; petiit et impetravit. Adjuncto siquidem sibi Nichodemo corpus de cruce deponit et sepelivit. In ipsa tamen depositione Nichodemus ille, qui, teste Evangelio, venerat ad Jesum nocte, non minima accensus dilectione sanguinem veri prophete Jesu circa vulnera pedum, et manuum et lateris refrigatum suo abrasit cutello et in sua reposuit chirotheca. Chirotecam vero in archa secretiori abscondit, magnaque cum veneratione omni vita sua custodivit, amavit et adoravit. Carnis itaque sue exitu imminente, cum proximo caruisset herede, cuidam nepoti suo Ysaac suum revelavit archanum eique chirothecam cum thesauro incomparabili tradidit, dicens : « Hic est sanguis illius veri prophete Jesu, quem nostri crucifixerunt injuste. Hunc dum habueris, pauper esse non poteris. » Ysaac autem sui munus avunculi diligenter accepit, sueque non immemor admonitionis in archa reposuit et more Nichodemi cum omni diligentia reverentiam ei exibuit singulisque diebus adoravit. Unde contigit quod qui antea pauper extiterat ex inproviso factus est dives, magnique nominis magneque auctoritatis. Admirans igitur mulier sua suarum copiam divitiarum, hiis verbis suum est allocuta maritum : « Indica mihi, Domine, unde tam subito sit nobis tanta divitiarum affluentia ? » Cui ille : « Magni Dei donum est, ut credo. » Mulier autem, ex brevitate responsionis iram colligens, de die in diem suo insidiabatur marito. Timebat enim ne aliquid

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ageret quod in lege judaica dampnabile esset. Quadam igitur die inventus est Ysaac a muliere sua flexis genibus et in oratione prostratus coram archa in qua preciosum incluserat thesaurum. Accusatus est itaque Ysaac a muliere coram ceteris Judeis quod ydolum adorasset. Factaque accusatione adductus est ad consistorium ut in Lege reatu convictus a ceteris dampnaretur Judeis. Accusatione siquidem in commune producta, negavit Ysaac, et cum magne vir esset auctoritatis nunquamque de Legis transgressione diffamatus, pro solius mulieris accusatione nolebant eum condempnare. Quid mirum? Illum habebat tutorem cujus venerabatur cruorem. Recessit tandem Ysaac a consistorio ab omni reatu immunis, a ceteris admonitus Judeis ne contra Legem ageret, ne prorsus ydolum adoraret.

Sciens igitur sibi multas parari insidias et se diutius apud Iherosolimam preciosum sanguinem venerari non posse, sub omni celeritate a Iherosolima recessit et mansionem apud Sidonem, non longe a littore maris, elegit ibique juxta quod ausus fuit cum omni diligentia precioso sanguini reverentiam exibuit. Quadam autem nocte, cum in stratu suo dormiret, visus est sibi hujusmodi vocem audire: « Titus et Vaspasianus, principes Romanorum, et multe gentilium legiones a Romanis partibus huc advenient, qui totam Iherosolimam destruent templumque subvertent. » Expergefactus Ysaac a sompno et a voce perterritus non parum doluit, verum etiam quid de precioso sanguine faceret, quo modo ipsum occultaret cum omni anxietate studuit. Inter cetera tum consilia placuit ei unum pre ceteris, quod scilicet in ficu non parve quantitatis, que in suo crescebat pomerio, foramen rotundum faceret, quo sanguinem preciosum includeret occulte; ut mente disposuit, sic opere complevit. Timens tamen Ysaac ne si chiro-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

theca ex viriditate ligni deficeret, preciosi sanguinis aliquam jacturam incurreret, ut qui arte fabrica optime fuerat instructus, quoddam fecit vasculum plumbeum, strictum et longum, ad modum foraminis, et precioso sanguine intus posito vasculum inclusit, et solidavit et in alio ejusdem modi vasculo portionem ferri minimam inclusit; de quo ferro dubitatur an sit de lancea Domini, vel portio alicujus instrumenti, quo forte mediante locatus sit sanguis in vasculo. Utrum tamen sit, non est dubium quin sanguinis attactu sit in magna parte sacratum. Ysaac ut ista peregit, volente Deo, vascula sua in foramine quod fecerat in ficu posuit et cuneo firmiter obstrusit, in summo hiis proposito quod ibi esset preciosus sanguis in occulto, et quod occulte ibi posset orare, nec timens uxoris accusationem, nec preciosi sanguinis amissionem. Quibus expletis, mirum dictu, cortex arboris ante foramen utrinque concurrit sicut nulla vestigia foraminis apparerent. Territus Ysaac novitate miraculi, nec minus exhilaratus, non solum hominis, sed Dei et hominis esse thesaurum.

Processu vero temporis cum vir predictus quiesceret in lecto suo, visus est sibi iterum vocem audire quam prius audierat, scilicet de Romanorum adventu et de civitatis et templi subversione, et quod in crastino sub omni velocitate arborem, in qua preciosum sanguinem posuerat, ad modum stature sue succideret et truncum cum precioso sanguine sicut erat dimitteret. Facto mane fecit Ysaac quod imperatum est ei. Truncus siquidem quasi omni carens viriditate per aliquod tempus remansit ibidem, donec terra que circa eum erat ex maris frequentatione in lutum conversa, radicibus suis stationis soliditatem abstulit et vim crescendi negavit. Videns igitur ille truncum ibi diutius non posse remanere, cum nec

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

pro timore Judeorum ausus esset eum in palam venerari, nec alibi haberet quo eum secrete et reverenter occultaret, equoreis undis, licet invitus, ipsum commisit magnumque Deum sub hoc tenore verborum flebiliter oravit, dicens : « Magne pater superum, creator omnium creaturarum, qui etiam illum verum prophetam Jesum Christum pro salute humana misisti, ejus sanguis preciosus in hoc trunco positus est, tu digneris hunc truncum custodire et ad aliquem locum honestum perducere, quo precioso sanguini et sibi aliqua exibeatur reverentia. Novit enim clementia tua quod, si salva lege judaica eum retinere quivissem, equoreis undis nequaquam commisissem. » Hiis ergo peractis contristatus est Ysaac valde causamque doloris quia nulli revelare voluit, a nullo solamen habere potuit. Misertus itaque illius Deus et homo quem diligebat misit soporem in eum, qui suam terminavit tristitiam hoc modo. Apparuit ei in sompnis persona venerabilis, dicens : « Ysaac, noli contristari de trunco tuo mari commisso, terram enim occupabit in ulteriori Gallorum provincia. » Hinc ipse letus effectus, visionem suam sue patefecit uxori suisque vicinis rem gestam ex ordine dixit. Hujus rei actio atque narratio apud Iherosolimam fama crebrescente, sic crevit quod ad nos usque sepe pervenit. Ipsique Judei, pro auctoritate Ysaac et Nichodemi, rem gestam atque narratam memorie commendantes litteris scripserunt hebraicis.

Truncus siquidem agitatus hinc inde per equora, sicut patres nostri narraverunt nobis, in hac valle, volente Deo, applicuit, cui postea, ut lectori declarabitur, dedit et nomen. Et hec patrum nostrorum narratio, si vera non esset, jam ex sola antiquitate nimirum oppressa fuisset ; falsus enim rumor cito opprimitur.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Eo quidem tempore mare diffusius in hac valle extendebatur, unde contigit quod in quadam valle silvosa et sinuosa, longius a littore remota, ejectus est hic truncus ab ipso mari in aridam, ipsoque in loco per multa jacuit tempora, nulli revelatus, nec ab aliquo veneratus. Colligente se igitur mari plus solito, infra proprii littoris metas facta est arida hec vallis et fere a salo immunis. Truncus autem terra et luto, herbaque virente opertus, per multa secula nulli comparuit.

Cum itaque maxima pars mundi in illis diebus in ydolorum sacrificatione vanitati subjaceret atque miserie diuque subjacuisset, beatus Clemens, eo tempore papa Romanus, in Galliarum partes gratia predicandi legemque Christianam sullimandi viros venerabiles misit, beatum scilicet Dyonisium cum suis et sanctum Taurinum, multosque alios nomen Christi profitentes et predicantes, quorum predicationibus enarrandis supersedendum esse censuimus. Est enim preparandum ad sacram sacri trunci inventionem.

Fuit igitur in eorum collegio vir quidam Boso nomine, qui cum aliis gracia predicandi missus est a beato Dyonisio in pago Calechi. Quorum audita predicatione, conversus est populus ad fidem factusque de infideli fidelis, ydola non solum reliquit, sed et relicta confregit. Hiis bene paractis Boso, quem prememoravi, pagum Calethensem peragravit, locum querens amenum, quem posset edificare. Qui cum partes venisset ad istas, videns maris viciniam fluvialiumque aquarum dulcedinem concurrentem silvasque nemorosas, in quolibet animalium genere venatibus aptas, locum elegit amenum, electum edificavit, edificatum a nomine suo cognominavit, videlicet a Bosone Buleram. Mulierem quandam nomine Mercam predicatione sua ad fidem revocavit, ipsamque sub lege matrimonii sibi copulavit suamque fecit uxorem,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Boso autem et uxor sua felices et in divitiarum affluentia per longa tempora unanimiter vixerunt natique sunt eis filii et filie.

Quadam igitur die, cum pueri Bosonis sua pascerent pecora in illa parte vallis qua truncus de quo egimus jacebat, erat enim ibi pabulum delectabile plusquam alibi, invenerunt tres virgulas teneras, speciosa habentes folia, quarum unam unius succedit secumque domi detulit. Boso siquidem, natione Romanus, hujusmodi virgule formam suorumque foliorum inspiciens, sic pueros alloquens, ait : « In qua parte nemoris invenistis hanc virgulam ? » Pueri autem timentes dixerunt : « Certe, pater, in valle pre aliis gramine fertili, et adhuc sunt ibi hujusmodi virgule due, quas quia teneras esse vidimus succidere noluimus. » Quibus ille : « Cras ibo vobiscum, ut vestra experiar mendatia. » Facto mane, perrexit Boso cum pueris. Qui cum venisset ad virgulas teneras easque vidisset esse ficulneas, ut qui officio ortholani instructus fuerat, non eas succidit, sed quadam quodam modo violentia rapuit et in suo plantavit pomerio. Truncum vero ligonibus ceterisque instrumentis magnaque cum diligentia defodere festinavit. Quem, cum hinc inde deposita terra et luto nudaret, nullatenus a loco movere potuit ; creverunt virge in arbore et fructum fecerunt multiplicem. Hec autem fuit origo hujusmodi fructus in partibus istis, qui et nomen campo dedisse testatur, videlicet hoc Campus ficulnee, qui postea nuncupatus est Grandis campus, quia a Deo grandis campo erat in illo copia graminis, quod nulla eam poterat bestiarum multitudo consumere.

Boso siquidem, cum esset vir mature etatis, universe carnis viam, volente Deo, ingrediens, presentem vitam finivit. Uxor autem sua, nomine Merca, Bosone defuncto, omni vita

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

sua cum pueris suis vidua remansit. Quadam itaque die in hyemali tempore, peregrinus quidam, vir pulcre caniciei, domum hujus Merce hospitandi gratia adiisse refertur. Merca vero, cum esset femina magne simplicitatis, peregrinum cum omni humilitate in suo recepit hospicio. Cum igitur ad ignem sedissent peregrinus et Merca puerique Bosonis, maritum suum Merca retractans et secum sepe reclamans, ait : « Amice, amice, si modo vixisses, huic igni nostro appositus esset aliquis grandis truncus, sicut mos exigit circa Natale Domini. Cumque vidissent pueri matrem suam contristari, dixerunt ad invicem : « Perquiramus auxilium et adducamus in crastino truncum, qui jacet in Campo ficulnee. » Quod cum audisset Merca, ait : « Pater vester temptavit adducere eum, sed nullo ingenio nullaque virtute moveri potuit ; sed nec in hoc conatus vester in aliquo proficeret. » Peregrinus siquidem, audiens altercacionem inter pueros et matrem, quesivit de trunco qua parte fuisset et qua ratione vocaretur campus ille Campus ficulnee. Cui Merca : « Mirum est quod queris, amice. » Et ille : « Placeat tibi, ancilla Dei, mihi alliquid dicere de trunco. » Illa, peregrini precibus annuens, narravit ei de tribus virgulis que invente fuerunt a pueris suis de trunco nascentes, dum adhuc terra et herba fuisset opertus, et de earum plantatione et fructu, et de fertilitate graminis in agro quo jacuit. Peregrinus, qui ad hoc forte missus fuerat a Deo, ait : « Vadam cras cum pueris et truncum plaustro impositum, si Deus permiserit, huc usque ducemus. Qui, si huc usque, plaustro deficiente, vel Deo nolente, non venerit, saltem propinquior erit, et si Dei donum est, quanto erit propinquior, tanto fiet locus uberior. » Mane facto plaustroque composito, perrexerunt ad truncum peregrinus et tota familia domus. Peregrinus vero truncum,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ac si nullius honeris esset, plaustro sub omni celeritate imposuit. Hortatis itaque bobus in reditu, ad locum in quo postea fundata est Fiscannensis ecclesia, cum alias ire nequisset, Deo duce, pervenit. Quo cum venisset, tanti ponderis effectus est truncus ut non solum moveri non posset, sed etiam sui gravitate plaustrum confringeret. Peregrinus autem cadens in faciem suam diutius oravit. Oratione perfecta complecta, signum crucis incidit in trunco et super signum acervum struxit lapidum. Illis autem qui circumstabant ait : « Felix hec patria, felicior hic locus, felicissimi illi, qui mundi precium in hoc loco contentum videre ac venerari merebuntur. » Hiis dictis nusquam comparuit. Venientes igitur pueri domum matri sue rem gestam, ut viderant, retulerunt et quod audierant. Quod ut Merca audivit, gratias egit Deo quod talem peregrinum in suo recepisset hospicio.

Vallis siquidem ista ab illa die adeo graminosa facta est, quod ex pecorum frequentatione diminutio non apparuit in pabulo. Unde hec vallis a trunco Vallis trunci vocata est vulgo. Fuit igitur hec Vallis trunci a compatriotis per tempora multa multum amata et frequentata, eo quod pecora sua in ea refecta reliquis essent pulcriora et pinguiora, et lacte uberiora. Saltus siquidem ille adeo aptus venatibus erat, quod qui pago Calethensi tunc preerant, hec in valle sepius quam alibi venari consueverant.

De statione cervi in loco quo truncus jacuit.

Quadam itaque die dux Ansegisus ad hanc vallem venandi gracia cum venatoribus suis iter disposuit. Qua cum venisset, canes decopulari precepit. Canibus siquidem, cum hinc inde querendo latrassent, ut antiquorum narratione satis est notum, cervus quidam candidus mireque magnitudinis occu-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

rit. Qui cum per valles et ardua agitatus diu fuisset, locum pervenit ad istum. Quo cum venisset, inclinato capite, stetit immobilis. Venatores et canes, Deo volente, adeo sunt impotentes effecti, quod nullus eorum ad cervum accedere poterat. Quo viso miraculo, dux Ansegisus obstupuit et cadens ad terram oravit ad Dominum ut ei, etsi indigno, notificaret quid statio cervi significaret. Qui cum oraret attente, cervus humiliter incedens, circa locum statione sua signatum, amplum fecit ambitum. Factoque circuitu cervus evanuit nusquamque comparuit ; venatore et canes omnes lesione remota pristinam virtutem receperunt et sanitatem. Ansegisus hec omnia videns, ramos et ligna afferre precepit fecitque cum ramis ibi capellam et in loco, quem statio cervi signaverat, altare construxit, votum vovens Deo quod, vita comite, eodem in loco fundaret ecclesiam in honore sancte et individue Trinitatis; sed, morte preventus, votum nequaquam persolvit.

De Wanningo viro sancto.

Cum igitur post obitum Ansegisi nulla veneratio huic loco exiberetur ab aliquo, factus est iterum pascua pecorum. Decursis itaque multorum dierum temporibus, regnante Lothario, rege Francorum, beatus Wanningus, ejusdem consiliarius, prepositus est Calciatensi provintie, Lothario rege jubente. Qui cum apud has partes ob amenitatem silvarum copiamque ferarum venari consuesceret, nullam huic loco, ut Ansegisus, venerationem exibuit, nec de loco quis esset, aut qua de causa Ansegisus sic eum amasset, ab aliquo quesivit.

Quomodo Deus elegit beatum Wanningum ad hunc locum edificandum.

Divina tandem providentia, sanctuarium quod in trunco

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

erat propalare disponens, beatum Wanningum, cum vir magne sanctitatis fuisset, ad hunc locum edificandum mirabiliter elegit. Fuit enim beatus Wanningus per tempora longa febre vexatus amara, itaque ad extremum fere perductus est exitum. Qui dum febre vexante, vel quod verius est Deo volente, in extasi positus esset, cumque defunctum quamplures judicassent, visum est ei se penas malorum requiemque videre bonorum. Que cum intente intueretur ac deinde coram judice quodam adduceretur, ex judicis ira facile cognovit quod male egisset in hoc quod illum locum inhonorasset, quem dux Ansegisus, si viveret, in honore sancte et individue Trinitatis edificasset. Cum ergo prostratus ibidem sententiam judicis expectaret, mediante oratione beate Eulalie mitigatus est judex, qui et febrem adnichilavit annisque viginti suam adauxit etatem et vitam, ipsumque beate commisit Eulalie, ut eum instrueret. Jussit igitur ei beata Eulalia ut hoc in loco in sancte Trinitatis honore fundaret ecclesiam quandamque edificaret abbatiam et Childemarcam faceret abbatissam. Wanningus autem, his visis, ad se reversus, his qui ei assidebant suam enarravit visionem. Inquisito itaque loco cervique miraculo, habitaque licentia Lotharii regis et jussu, juxta quod ei fuerat injunctum in visione sua a beata Eulalia fecit. Que, dum faceret, enarrata sunt ei ab incolis et a viris antiquis quamplura miracula, de quibus sufficienter jam egimus, de trunco, de tribus virgis ficulneis, de peregrino, de cervo. Quibus auditis Wanningus, ut erat vir magne sanctitatis, Deo gratias egit quod ipsum ad hoc agendum elegit. Novit enim quod per tres virgas summa et individua figurata sit Trinitas. Hiis ergo peractis annisque viginti finitis, beatus Wanningus ut qui terminum a Domino fixum transgredi nequivit, in Christo quievit. A tempore cujus hucusque locus iste Fiscampus est nuncu-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

patus, non, ut quidam putant, a fisco et campo sed quod verius est a ficu et campo.

Quomodo pagani destruxerunt hunc locum.

Fuit igitur christianitas in partibus istis per tempora multa sublimata ac venerata, donec paganorum persecutio seviens ancillas Christi, locum istum in honore Dei venerantes, decollavit patriamque depopulavit, et abbatiam in hoc loco fundatam ad nichilum redegit.

De paganorum conversione ad fidem.

Multo iterum dierum evoluto tempore pagani ad fidem conversi christianitatem, quam paulo ante persequebantur, sublimare ac venerari satagebant. Eorum igitur primus, qui ducatum Normannie tenuit, fuit Rollo. Ipsoque defuncto, successit in ducatum gloriosus dux Willermus, Rollonis filius, qui hunc locum reedificavit.

Qualiter angelus obtulit cutellum super altare.

Facta autem ecclesia, cum ad ipsam dedicandam venissent episcopi, clerici et laici quamplures, oblatus est a quodam peregrino veneranda canitie super altare cutellus, in cujus manubrio scriptum vidimus : « In honore sancte et individue Trinitatis. » Peregrinus siquidem, quem vere credimus angelum Dei fuisse, facta oblatione nulloque impediente reversus, lapidem molarem pro foribus ecclesie ascendit, impressoque in lapide ac si molli luto pedis vestigio, intuente populo levatus in aera nulli comparuit.

Et hic est finis eorum que continebantur in rotulo.

De secunda inventione trunci.

Hiis auditis a glorioso duce Ricardo, queri truncum jubet sub quolibet altari. Instrumentis ergo paratis ad fodiendum,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

quesitus est truncus, ipso duce presente. Qui cum Deo volente sub quodam altari inveniretur, venerabilis dux Ricardus, Deo gratias agens, magnam, ut videri potest, fundavit ecclesiam, in cujus fundamento medietatem ejusdem posuit trunci lapidisque molaris super quem angelus remanente vestigio visus est ascendisse in celum, et aliam medietatem ejusdem lapidis reservari precepit in testimonium posteris. Preciosum vero sanguinem Jesu Christi domini nostri cum alia trunci medietate in quadam parte muri, paucis secum adhibitis testibus, diligenter occultavit. His ergo peractis, hanc suam nobiliter perfecit ecclesiam et in ea canonicos posuit, quibus magnas possessiones magnasque de patrimonio suo largitus est dignitates.

Anno Domini M. C. LXXI. ab Incarnatione Domini, xiiij. kalendas augusti, regnante rege Henrico secundo, tempore Henrici, abbatis Fiscanni quinti, revelatus est apud Fiscannum thesaurus incomparabilis, preciosus scilicet sanguis domini nostri Jesu Christi, a glorioso duce Ricardo primo, sicut patrum nostrorum scriptura testatur antiqua et fama, diligenter absconditus. Diligenter, inquam, occultatus erat ille thesaurus preciosus in columpna quadam lapidea rotunda, non longe ab altari Salvatoris, infra murum, miro modo constructa, et ipsius muri facie ex utraque parte operta, vigilantes siquidem circa columpnam hinc inde debiles, infirmi, ceci et claudi sanctitatem loci in diversarum recuperatione sanitatum Deo gratias agentes agnoverunt et qui, quasi ad extremum perducti exitum, in grabatis advenerant, pristina sanitate recepta, incolumes remeabant ad propria.

Explicit.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 4 novembre 1913.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Journal des Savants*, mai, juin, juillet, août, septembre 1913 ; — Louis Duval : *L'Etat moral des populations agricoles au XVIIIe siècle dans la généralité d'Alençon* ; — L. Brognard : *Deuxième notice sur quelques objets gallo-romains de Lillebonne* ; — *Bull. trimest. de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1913, 2 trim.; — *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, avril, mai, juin, juillet 1913 ; — *Revue histor.*, juillet-août 1913 ; — *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1912 ; — *Bull. histor. et archéol. de l'Orne*, tome XXXII, juillet 1913 ; — *Codices urbinates latini* (Bibliothèque vati-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

cane), tome II, 1912;—*Codices Vaticani latini*, tome III, 1912;—*Bull. de la Société histor. et archéol. d'Avranches*, 1913, n° 3; — *La Pomme*, n^os de juin, juillet, août, septembre et octobre 1913.

Le Conseil enregistre avec regret la mort de M. Angerard, notaire honoraire, avocat, président de la Société d'Etudes diverses de Louviers, et celle de M. Louis Passy, député de l'Eure, membre de l'Institut.

M. le Président rappelle que M. Louis Passy fut un de nos présidents d'honneur et que la mort de cet homme éminent affecte particulièrement notre Société.

Sont proclamés membres de la Société :

M. Gruzelle, médecin adjoint à l'Asile de Quatre-Mares [759], présenté par MM. Le Verdier et Garreta.

M. Charles-V. Langlois, directeur des Archives nationales [760], présenté par MM. Le Verdier et Vernier.

Le Conseil approuve le traité de cession de cent exemplaires des *Manuscrits à peintures de l'école de Rouen* à M. Picard et autorise l'impression d'un nouveau titre et d'une nouvelle couverture au nom de celui-ci.

M. G.-A. Prevost fait connaître que le texte de l'*Armorial général, généralité de Caen*, est tiré, que la table est aux mains de l'imprimeur et qu'il ne lui reste plus qu'à remettre son introduction.

M. l'abbé Blanquart annonce qu'il a presque terminé la bibliographie des travaux historiques de Mgr J. Loth et qu'il remettra à l'imprimeur son manuscrit dans quelques jours.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Le Conseil constatant le succès de la dernière Assemblée générale décide que l'Assemblée de 1914 sera publique comme celle de 1913 et que la présidence en sera déférée à un président d'honneur.

M. le Président est prié d'inviter à cet effet le Révérendissime P. Dom Pothier, abbé de Saint-Wandrille.

Lecture est donnée d'une circulaire de la Société d'Archéologie d'Avranches et de Mortain, en date du 25 octobre dernier, demandant à la Société de l'Histoire de Normandie d'adhérer aux vœux qu'elle a émis concernant l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

Le Conseil prenant en considération les vœux communiqués, mais estimant que le musée projeté ne se justifie qu'à la condition de conserver un caractère local, émet le vœu suivant :

« 1° Qu'il soit constitué un musée public dans une salle de l'abbaye du Mont-Saint-Michel ;

« 2° Que ce musée soit composé d'objets provenant du Mont-Saint-Michel ou de moulages, reproductions, vues, etc., empruntés exclusivement à l'abbaye, au Mont ou à la baie. »

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 2 décembre 1913.

Présidence de M. G.-A. Prevost, vice-président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Bull. histor. et philol.*, 1912, nos 3 et 4 ; — *Bull. de la Soc. histor.*

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

de Lisieux, 1912, n° 21 ; — *Revue histor.*, novembre-décembre 1913 ; — *La Picardie histor. et monumentale. Arr. de Doullens*. Tome V, n° 2.

M. le Président annonce avec des regrets tout particuliers le décès de trois sociétaires :

M. le baron Bonde, député au Reisdag de Suède, grand-officier de la Légion d'honneur ;

M. Charles Bréard, qui avait récemment renoncé, pour raison de santé, à ses fonctions d'administrateur de notre Société, auteur d'études historiques estimées, notamment les *Documents relatifs à la marine normande et à ses armements aux XVIe et XVIIe siècles; — Journal du Corsaire normand Jean Doublet*, publié d'après le journal du célèbre capitaine, et l'*Histoire de Pierre Berthelot, pilote et cosmographe du roi de Portugal ;*

M. Emile Travers, archiviste paléographe, directeur honoraire de la Société française d'Archéologie et secrétaire général de la Société des Antiquaires de Normandie, auteur de nombreux et importants travaux historiques.

Est élu membre de la Société : M. Gaston Payenneville, directeur de l'*Ancienne-Mutuelle* de Rouen [761], présenté par MM. P. Le Verdier et Joseph de Beaurepaire.

Le Conseil apprend avec reconnaissance que le Révérendissime P. Dom Pothier, abbé de Saint-Wandrille, accepte, pour l'année 1914, la présidence d'honneur de la Société.

M. L. Régnier demande à la Société la collaboration

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

de quelques-uns de ses membres à un volume de Mélanges qui devait être offert à M. Louis Passy et qui sera dédié à sa mémoire. Le Président de la Société de l'Histoire de Normandie a été prié de faire partie du Comité constitué à cet effet et a accepté l'honneur fait à notre Société.

M. Jean Marx a renvoyé à l'imprimeur le premier tiers des épreuves corrigées de son volume.

M. l'abbé Blanquart vient de terminer et de livrer à la composition la bibliographie historique du si regretté Mgr J. Loth : il est vivement remercié par ses collègues de l'empressement avec lequel il a bien voulu achever ce travail.

M. G.-A. Prevost annonce que l'imprimeur a terminé la composition des tables de l'*Armorial général, généralité de Caen*, et que l'introduction lui a été remise aujourd'hui en épreuves.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BIBLIOGRAPHIE

DES

TRAVAUX HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

DE MONSEIGNEUR JULIEN LOTH

1862-1913

AVERTISSEMENT

Dans un hommage rendu à la mémoire de Mgr J. Loth, en Assemblée générale de la Société de l'Histoire de Normandie le 3 juillet 1913, ses principales œuvres ont été rappelées et justement appréciées (1). A cette marque de

(1) *Bulletins*, t. XII, p. 31-44. Il en existe un tirage à part : *Discours... par M. P. Le Verdier, vice-président. Eloge de monseigneur Julien Loth, président* (*Rouen, impr. Léon Gy ; Albert Lainé, successeur*, 1913 ; in-8°, 16 p.). Mgr Loth a été ailleurs l'objet d'une série de notices et articles nécrologiques : « Mort de Mgr Loth, curé de Saint-Maclou. » « Mgr Julien Loth et son œuvre littéraire. » Signé : G. D. [Georges Dubosc] (*Journal de Rouen* du 6 janvier 1913). — « Mort de M. Julien Loth. » (*La Dépêche de Rouen* du 7 janvier 1913). — « Les obsèques de Mgr Julien Loth » [avec analyse et extraits des allocutions de M. l'archiprêtre de Rouen, de MM. Gaston Le Breton, vice-président de] la Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure, G. Bordeaux, président de l'Académie de Rouen, Bonpain, membre du Conseil paroissial de Saint-Maclou, et C. Bellest, au nom des anciens combattants de 1870] (*Journal de Rouen* du 9 janvier 1913). — « Monseigneur Loth. » Signé : E. Prudent. « Les funérailles de Mgr Loth. » Signé : L. J. [Louis Jouen]. [Le discours de M. l'abbé Le Sergeant, archiprêtre de Rouen, curé de Notre-Dame, y est reproduit *in extenso*.] (*Bulletin*.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

souvenir pour un ancien président, le Conseil d'administration de la Société a souhaité de joindre la liste de celles de ses publications où le vénéré prélat s'était plu à jeter ses regards vers le passé. La bibliographie qui va suivre, limitée aux écrits portant le caractère de recherches rétrospectives, n'a donc pas donné place à de nombreux travaux de genres différents, études religieuses et dissertations philosophiques, œuvres purement oratoires ou littéraires, chroniques hebdomadaires, générales et diocésaines (1). En outre, les articles anonymes ont été écartés lorsque aucun indice, aucun témoignage ne permettait

religieux de l'archidiocèse de Rouen, n° du 11 janvier 1913). — « Allocution adressée par M. l'abbé Delalande aux paroissiens de Saint-Maclou... » (S. l. n. d.; in-8°, 4 p.). — « Discours prononcé dans la quatre-vingt-quinzième Assemblée de la Société des Bibliophiles normands, le 1er juillet 1913, par M. P. Le Verdier : [... Mgr Loth,...]. Compte rendu de l'Assemblée générale du 1er juillet 1913 » (s. l. n. d.; petit in-4°), p. 4-7. — On pourra voir de plus, à la suite du compte rendu de la séance solennelle annuelle de l'Académie de Rouen tenue le 18 décembre 1913, le discours de réception de M. le chanoine Jouen et la réponse du président, M. Gaston Bordeaux, qui ont, l'un et l'autre, fait l'éloge de Mgr Loth. Un extrait du discours de M. l'abbé Jouen a été inséré dans le *Bulletin religieux* du 27 décembre 1913, p. 1254-1255.

(1) Il n'y faudrait pas chercher, par exemple, la première brochure que fit imprimer notre auteur, une biographie édifiante, *Notice sur l'abbé Hilaire Delesques, diacre du diocèse de Rouen* (*Rouen, impr. de A. Péron*, 1860 ; petit in-8°, 38 p.), ni l'*Eloge funèbre de Mme Jacques Feuillet, décédée au Maroc au service de la Croix-Rouge, prononcé en l'église Saint-Vincent de Rouen le 22 décembre* 1912, quelques jours avant la mort de Mgr Loth, et imprimé depuis (*Rouen, impr. Lecerf fils*, 1913 ; in-8°, 45 p., avec un portrait hors texte de Mgr Loth).

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

une attribution certaine (1). Malgré ces omissions volontaires et d'inévitables oublis, la moisson s'est trouvée abondante. A raison de l'extrême variété de sujets qu'elle fournit, il a semblé préférable, au lieu d'un classement plus difficile à établir, de s'en tenir à l'ordre chronologique, encore que celui-ci ne soit pas très rigoureusement observé. Ainsi, pour une même année, tout ce qui appartient à des revues ou autres recueils précède à dessein les impressions isolées, dont beaucoup sont des « extraits », ces tirages à part étant en quelque sorte assimilés à des éditions ultérieures et distinctes. Quant aux publications qui se poursuivent durant plusieurs années, elles prennent rang selon la date de leur commencement.

L'énumération des travaux historiques de Mgr Loth n'est pas et ne pouvait être absolument complète. Si néanmoins de trop graves lacunes ne s'y rencontrent pas, je le devrai à l'obligeant empressement de ceux qui ont bien voulu, afin de rendre la tâche accessible, mettre à ma disposition des moyens d'information et me procurer d'utiles renseignements. Je leur en exprime toute ma gratitude.

Il reste à mentionner une petite pièce, sans doute peu connue, ayant pour titre : *Ouvrages de M. l'abbé Loth, docteur en théologie, professeur honoraire à la Faculté de théologie* [*de Rouen*], *vicaire général de Tarbes, curé de Saint-Maclou de Rouen* (S. d.; in-8°, 7 p.; à la fin : *Impr. L. Mégard, Rouen*). Ce catalogue abrégé, com-

(1) De 1884 à 1890 inclusivement, l'éditeur de la *Semaine religieuse de Rouen* eut soin, à la table de chaque volume, de désigner par la lettre L les articles qui étaient dus à la plume de M. l'abbé Loth.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

prenant 36 ouvrages ou opuscules, dont 30 seulement rentrent dans notre cadre et correspondent aux n°s 122, 158, 301, 144, 319, 49, 108, 2, 22, 23, 51, 55, 113, 123, 128, 126, 159, 191, 193, 192, 230, 226, 229, 228, 213, 225, 243, 277, 292, 321 de la *Bibliographie* (1), fut vraisemblablement édité en 1901 et envoyé à Rome au moment où M. l'abbé Loth, pour couronnement d'une belle carrière sacerdotale, allait être appelé aux honneurs du protonotariat apostolique.

F. BL.

1. — De la musique religieuse. Allocution prononcée le dimanche 9 février 1862, [à Paris,] dans l'église Saint-Roch, pour la fondation de la Société académique de musique sacrée, par l'abbé Julien Loth. — *Paris, E. Repos, libr.-édit.*, s. d. [1862] ; in-8°, 15 p. (*Dieppe, Em. Delevoye, impr.*)

Origines religieuses de l'art musical. M. Ch. Vervoitte (cf. n° 179) avait eu la principale initiative dans la fondation de cette Société musicale.

(1) Les six autres sont : *Fénelon, orateur* (2e édition ; *Evreux, Hérissey*, 1890). — *Fleurs de la première communion* (4e édition ; *Paris, Haton*, 1896). — *De l'amour de la Patrie. Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée des cours d'enseignement supérieur, à Rouen* (*Rouen, Cagniard*, 1872). — *De la supériorité des orateurs chrétiens sur ceux de l'antiquité dans les consolations. Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée des cours d'enseignement supérieur, à Rouen* (*Rouen, Lecerf*, 1880). — *Deuxième centenaire de Corneille à l'archevêché de Rouen. Introduction et compte rendu* (*Rouen, Cagniard*, 1887). — *Conférence faite à la séance publique de l'Union des Femmes de France, à l'Hôtel-de-Ville* (*Rouen, Deshayes*, 1891).

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

2. — Urbain Robinet. Etude biographique et littéraire. — *Dieppe, impr. Emile Delevoye*, 1863 ; in-8°, 54 p.

Anonyme (*).

Né en 1683, à Montrelais, † le 29 septembre 1758, Urbain Robinet, liturgiste, auteur d'hymnes dont plusieurs sont encore chantées dans nos églises normandes, fut successivement chanoine, vicaire général et official de Rouen, chanoine, vicaire général et official de Paris.

3. — M. l'abbé d'Anfernet de Bures, mort pour la foi à Rouen le 7 septembre 1794 (21 fructidor an II).

Anonyme.

Almanach liturgique des fidèles du diocèse de Rouen pour l'année 1865. — Rouen, Fleury, libr. [1864] ; petit in-18. *(Impr. Mégard et Cie.)* (**) — P. 92-105.

Michel-Georges d'Anfernet de Bures, né à Vire le 15 octobre 1747.

4. — M. l'abbé d'Anfernet de Bures, mort pour la foi à Rouen le 7 septembre 1794, par M. l'abbé Julien Loth,... — *Rouen, impr. Mégard et Cie*, 1864 ; in-18°, 36 p.

Cf. n° 3.

5. — *Notice biographique et nécrologique sur M. l'abbé Lefebvre, curé de Saint-Sever de Rouen, par M. l'abbé Cochet* (***).

Signé : J. L.

Revue de la Normandie. — Rouen, impr. de E. Cagniard, in-8°. — T. V, année 1865, p. 48.

(*) Quand un travail est anonyme ou signé seulement d'initiales, cette particularité est chaque fois mentionnée. En l'absence de l'une et de l'autre de ces annotations, si le nom de l'auteur n'est pas énoncé dans le libellé du titre, il faudra en inférer que la signature se voit au bas de la dernière page.

(**) Cités une première fois tout au long, les titres des recueils et revues ne le seront plus ensuite que par leur abréviation.

(***) Les intitulés des comptes rendus ont été imprimés en italiques quand ils reproduisent plus ou moins complétement le titre même de l'ouvrage analysé.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

6. — *Procès-verbaux de la Commission départementale des antiquités [de la Seine-Inférieure], tome Ier*, 1818-1848.

Signé : J. L.

Ibid., t. V, ann. 1865, p. 50-52.

Notice historique sommaire de l'organisation et des travaux de la Commission durant trente années.

7. — Inscriptions à Saint-Victor-l'Abbaye.

Signé : J. L.

Ibid., t. V, ann. 1865, p. 60-62.

Ces inscriptions, dont le texte est inséré dans la revue, venaient d'être placées pour rappeler la mémoire de deux abbés de Saint-Victor-en-Caux, François de Circassis († 1618) et Christophe Terrisse († 1785). Le projet, qu'annonçait alors M. l'abbé Loth, d'écrire la biographie du second de ces deux ecclésiastiques ne paraît pas avoir été réalisé.

8. — *Notre-Dame de France [par M. Hamon, curé de Saint-Sulpice de Paris]. T. V ; Province de Rouen.*

Ibid., t. V, ann. 1865, p. 175-179.

9. — Un chapitre inédit de la vie de M. de Harlay. Concile provincial de 1651.

Ibid., t. V, ann. 1865, p. 268-280, 351-365.

10. — Restauration et encastrement de la pierre tumulaire du vénérable Jean-Baptiste de la Salle, à Saint-Sever de Rouen.

Signé : J. L.

Ibid., t. V, ann. 1865, p. 319-320.

L'inscription est textuellement reproduite dans la notice.

11. — *Notices [lues à l'Académie de Rouen] sur les*

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

grammairiens Domergue, Boniface et Chapsal, par M. Ballin.

Signé : J. L.
Ibid., t. V, ann. 1865, p. 381.

12. — *Les Bernardines d'Arques, par M. A.-H. Taillandier.*

Signé : J. L.
Ibid., t. V, ann. 1865, p. 432-433.

13. — Pose de la pierre commémorative de l'abbé d'Anfernet de Bures, à Roumare, le 7 septembre 1865.

Signé : J. L.
Ibid., t. V, ann. 1865, p. 580-581.
Texte de l'inscription.

14. — Un chapitre inédit de la vie de M. de Harlay. Concile provincial de 1651, par M. l'abbé Julien Loth,... — *Rouen, impr. de E. Cagniard*, 1865 ; in-8°, 31 p.

Extrait de la *Revue de la Normandie*, mai et juin 1865.
Cf. n° 9.

15. — Le *Christus vincit.*

Signé : J. L.
Alm. liturg. p. l'ann. 1866 (2e année), p. 84-102.
Cf. n° 57.

16. — Les derniers jours de l'Académie des Palinods de Rouen, par M. l'abbé Julien Loth,...

Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraord. du Comité impér. des trav. hist. et des Sociétés savantes tenues les 4, 5 et 6 avril 1866. Hist., philologie et sciences morales. — *Paris, Impr. impériale*, 1867 (1866); in-8°. — P. 345-361.

17. — [*De l'éducation donnée aux enfants de France*,

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

petits-fils de Louis XIV, d'après un document inédit, par M. A. Charma. — Mém. lus à la Sorbonne en 1865].

Revue de la Normandie, t. VI, ann. 1866, p. 336-339.

18. — [*Jeanne Darc à Rouen, par M. O'Reilly.*]

Ibid., t. VI, ann. 1866, p. 339.

19. — Jeanne Darc à Rouen et du monument expiatoire que lui doit notre ville.

Ibid., t. VI, ann. 1866, p. 465-478.

A propos de la brochure de M. O'Reilly déjà signalée p. 339 de la revue par une simple note bibliographique. Voyez le n° précédent.

20. — Notice historique sur Henri Court-Mantel, fils de Henri II Plantagenet, sacré roi d'Angleterre, duc de Normandie.

Ibid., t. VI, ann. 1866, p. 668-673.

La statue du jeune prince avait été retrouvée peu de temps auparavant, par l'abbé Cochet, dans le sol du chœur de la cathédrale de Rouen (*Ibid.*, p. 717 et s.).

21. — Les derniers jours de l'Académie des Palinods de Rouen, par M. l'abbé Julien Loth,... (A la fin : [*Paris,*] *Imprimerie impériale*, 1866.) In-8°, 17 p.

Il n'y a qu'un titre de départ. — Extrait des *Mémoires lus à la Sorbonne...* — Cf. n° 16.

22. — Un confesseur de la foi à Rouen, en 1794. M. l'abbé d'Anfernet de Bures, exécuté sur la place publique, le 7 septembre. Par M. l'abbé Julien Loth. — *Rouen, impr. de E. Cagniard*, 1866 ; in-8°, 120 p.

Deuxième édition corrigée et augmentée.

23. — Réponse à M. E. de la Quérière, au sujet de M. l'abbé d'Anfernet de Bures, mort pour la foi à Rouen

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

le 7 septembre 1794. — *Rouen, impr. de E. Cagniard*, 1866 ; in-8o, 32 p.

Réplique à une brochure éditée cette même année : *Examen de l'apologie de l'abbé d'Anfernet, prêtre insermenté, publiée par M. l'abbé Loth, sous ce titre :* Un confesseur de la foi à Rouen en 1794, *par E. de la Quérière,... — Rouen, imp. de H. Boissel*, 1866 ; in-8o, 29 p. — Cf. nº 22.

24. — Liste des prêtres déportés de Rouen, morts sur les pontons, en rade de Rochefort, pour la foi, en 1794.

Signé : L'abbé Julien Loth à la fin de la « note historique » préliminaire. Un *Nota* porte ensuite la signature : J. L.

Alm. liturg. p. l'année 1867 (3e année), p. 94-131.

25. — C.-A. de Quiefdeville de Belmesnil.

Le Magasin normand. — Neufchâtel, Duval, impr., 1867. — 4e année, p. 27-29.

Complément, sous forme de lettre adressée au directeur du *Magasin norm.*, d'une notice publiée l'année précédente dans la revue (3e année, p. 121-122) par l'abbé Malais, dans ses recherches sur le *Chapitre de Rouen depuis la grande Révolution.*

26. — *Histoire de la ville des Andelis, par M. Brossard de Ruville.*

Revue de la Normandie, t. VII, ann. 1867, p. 294-299.

27. — *Les Frères des Ecoles chrétiennes, par M. de Folleville.*

Signé : J. L.

Ibid., t. VII, ann. 1867, p. 427-428.

La brochure analysée réunissait divers articles publiés en 1867, dans le *Journal de Valognes*, par Charles Le Vaillant de Folleville.

28. — Ephémérides religieuses diocésaines.

Anonyme.

La *Semaine religieuse du diocèse de Rouen. — Rouen,*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Fleury; in-8° *(Impr. Mégard et Cie)*. — T. Ier, 1867-1868, p. 8-9, 28-29, 43-45, 59-60, 73-75, 91-93, 114-115, 129-131, 146-147, 158-160, 175-176, 191-192, 209-210, 225-226, 242, 254-255, 274-275, 286-287, 302-303, 317-318, 334-336, 350-351, 369-370, 389-390, 410-411, 421-422, 438-439, 454-455, 470-473, 486-487, 506-507, 520-521, 535-537, 551-553, 574-575, 593-595, 607-609, 623-624, 639-641, 657-659, 671-673, 688-689, 704-705, 720-721, 734-735, 749-751, 767-768, 783-785, 801-803, 815-816, 833-834, 847-849.

29. — Les cloches de Rouen.

Anonyme.

Ibid., t. Ier, 1867-1868, p. 127-129, 143-146, 171-175, 219-225, 330-334, 547-551.

30. — Le cardinal de la Rochefoucauld dans l'exil.

Anonyme.

Ibid., t. Ier, 1867-1868, p. 419-421, 435-437, 451-453, 467-470, 482-486, 499-506, 514-520, 531-535.

Dominique de la Rochefoucauld, archevêque d'Alby (1747), fut fait archevêque de Rouen en 1759 et cardinal en 1777. Sorti de France en 1791, il mourut à Münster en 1800.

31. — La cathédrale de Rouen.

Anonyme.

Ibid., t. Ier, 1867-1868, p. 779-783; t. II, 1868-1869, p. 19-22, 37-40, 67-72, 115-116, 228-234, 348-354, 371-376, 401-405, 443-447, 467-472, 783-786, 803-808, 828-833, 856-858, 948-951; t. III, 1869, p. 29-35, 197-203, 363-367, 508-513, 531-536, 747-753, 825-829; t. IV, 1870, p. 80-87; t. V, 1871, p. 748-753; t. VII, 1873, p. 268-273, 293-300, 916-919, 941-945, 1060-1065; t. VIII, 1874, p. 76-81; t. IX, 1875, p. 316-320, 340-344, 749-756; t. X, 1876, p. 1115-1162, 1181-1184, 1203-1211; t. XI, 1877, p. 340-344, 366-371, 391-395, 438-442, 534-537, 558-563, 607-611, 846-851,

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

893-898, 989-994, 1015-1020, 1040-1043, 1062-1066, 1086-1092, 1108-1114, 1136-1140, 1158-1164, 1181-1187 ; t. XII, 1878, p. 3-9, 29-33, 52-64, 77-84, 100-106, 123-132, 244-248, 292-297, 316-323, 412-419, 436-443, 460-466, 557-562, 581-588, 605-612, 652-656.

32. — Liste des prêtres déportés de Rouen morts sur les pontons, en rade de Rochefort, pour la foi, en 1794. — S. d. [1867] ; in-8°, 38 p. (A la fin : *Rouen, impr. Mégard et Cie*.)

Il n'y a d'autre titre que le titre de départ. La « notice historique » est signée (p. 4) : L'abbé Julien Loth ; un *Notu* (p. 5) est suivi des initiales J. L. et daté de Rouen, 20 mars 1866. — Cette liste a été dressée pour la première fois par l'abbé Langlois qui l'a insérée dans son *Essai sur le Chapitre de Rouen pendant la Révolution* (Rouen, Fleury, édit., 1856), Pièces justificat., n° 1, d'après les *Martyrs de la Révolution* de l'abbé Guillon, le *Martyrologe du clergé français* et les Etats des maisons de réclusion, aux Archives municipales. Elle est, cette fois, revue et augmentée à l'aide des dossiers judiciaires conservés aux mêmes archives. — Cf. n° 24.

33. — Notice historique sur les Clarisses de Rouen.

Alm. liturg. p. l'année 1868 (4e année), p. 116-141.

34. — Procès-verbaux de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure... Séance du 29 février 1868.

Ce procès-verbal, ainsi que ceux qui ci-après seront mentionnés, porte la signature : Le secrétaire-adjoint, l'abbé Julien Loth.

Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. — Rouen, impr. de H. Boissel ; in-8° — T. Ier, 1868, p. 101-194.

Autel romain de Liffremont ; clocher de Villedieu-la-Montagne, à Haucourt ; casques en bronze trouvés à Falaise ; portraits des seigneurs de Manneville, au château d'Orcher, etc.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

35. — Procès-verbaux de la Commiss. des ant. de la S.-Inf. Séance du 2 avril 1868.

Ibid., t. Ier, p. 194-211.

Portraits des Manneville ; cimetière franc de Sommery ; inscription commémorative de la dédicace de Sainte-Croix-des-Pelletiers de Rouen (1586) ; pierre sépulcrale de Robert Le Roux de Tilly († 1638) ; château de Gravenchon ; peintures du tombeau de sainte Honorine, etc.

36. — Procès-verbaux de la Commiss. des ant. de la S.-Inf. Séance du 3 octobre 1868.

Ibid., t. Ier, p. 235-244.

Suppression du porche des églises ; actes de vandalisme dans l'église d'Etretat ; dalles tumulaires et inscriptions diverses ; ruines de Saint-Victor-l'Abbaye ; tumulus de Trouville-en-Caux ; théâtre romain de Lillebonne.

37. — Procès-verbaux de la Commiss. des ant. de la S.-Inf. Séance du 12 décembre 1868.

Ibid., t. Ier, p. 253-264.

Ancienne prison du bailliage d'Aumale ; antiquités découvertes à Caudebec-lès-Elbeuf ; inscription commémorative en l'église Saint-Jacques de Dieppe ; cercueil franc de Rogerville, etc.

38. — *La mission de la Pucelle d'Orléans. Chronique mise en vers par M. Toutain-Mazeville.*

Rev. de la Normandie, t. VIII, ann. 1868, p. 54-59.

39. — *Catalogue et armorial des présidents, conseillers [gens du roi] et greffiers du Parlement de Rouen, publiés par les soins de la Cour impériale...*

Ibid., t. VIII, ann. 1868, p. 113-115.

La publication de ce volume était due à la collaboration de MM. Stéph. et L. de Merval.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

40. — **Principales cloches du diocèse [de Rouen]. Caudebec-en-Caux.**

Anonyme.

Sem. relig. de Rouen, t. II, 1868-1869, p. 587-590.

41. — Souvenirs recueillis à Münster sur le cardinal de la Rochefoucauld et sur les prêtres du diocèse [de Rouen] exilés avec lui.

Anonyme.

Ibid., t. II, 1868-1869, p. 611-619, 635-645, 663-666, 686-695.

Les pages 643-645, 691-695 présentent une « liste des ecclésiastiques du diocèse de Rouen qui ont reçu l'hospitalité dans la ville et pays de Münster pendant les années 1794, 1795 et jusqu'au rétablissement du culte. »

42. — Les Palinods de Rouen.

Anonyme.

Ibid., t. II, 1868-1869, p. 900-904, 923-930.

Une bulle du pape Léon X pour l'approbation et confirmation des statuts et privilèges de la confrérie de l'Immaculée Conception, dite *Académie des Palinods*, réimprimée en 1864 par la Société des Bibliophiles normands, est ici traduite en français (p. 927-928). Cette traduction est de M. l'abbé A. Tougard.

43. — Mgr Blanquart de Bailleul, archevêque de Rouen [de 1844 à 1858].

Anonyme.

Ibid., t. II, 1868-1869, p. 1043-1048, 1068-1072, 1092-1098, 1117-1123, 1163-1170, 1190-1194.

Cf. nº 49.

44. — Notice historique sur les Clarisses de Rouen, par M. l'abbé Julien Loth. — *Rouen, Fleury, libr.*, 1868; in-8º, 31 p. (A la fin : *Rouen, impr. Mégard et Cie.*)

Cf. nº 33.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

45. — Notice sur M. l'abbé Picard, chanoine, archiprêtre de la métropole [de Rouen].

Alm. liturg. p. l'ann. 1869 (5e année), p. 113-161.

46. — La fête de Noël et la messe de minuit à la cathédrale de Rouen il y a cent ans.

Signé : J. L.

Ibid., ann. 1869 (5e année), p. 162-177.

47. — Le mot de l'énigme de l'inscription de la *Petite Marie*.

Anonyme.

Sem. relig. de Rouen, t. III, 1869, p. 9-11.

Lettre de F.-J. Devroye, chanoine et grand chantre de Liège, au sujet d'une cloche fondue dans cette ville, en 1774, pour la collégiale Saint-Barthélemy et acquise en 1810 pour la cathédrale de Rouen. Les quatre lignes de l'inscription que porte le bronze forment autant de chronogrammes.

48. — Les reliques de sainte Austreberte, d'après des documents inédits.

Anonyme.

Ibid., t. III, 1869, p. 1204-1210, 1233-1237 ; t. IV, 1870, p. 29-33.

49. — Monseigneur Blanquart de Bailleul, 97e archevêque de Rouen. Sa vie, sa mort, son oraison funèbre et ses funérailles. Par M. l'abbé Julien Loth,... — *Rouen, Fleury, libr.*, 1869 ; in-12, XII-228 p. (A la fin : *Rouen, impr. Mégard.*)

Louis-Marie-Edmond Blanquart de Bailleul était né à Calais le 8 septembre 1795 ; † 30 décembre 1868. L'oraison funèbre du prélat avait été prononcée par Mgr Fourcade, évêque de Nevers.

50. — Discours d'ouverture du cours d'éloquence

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

sacrée, prononcé le mardi 16 novembre 1869 par M. l'abbé Julien Loth, professeur suppléant de la Faculté de théologie [de Rouen]. — *Rouen, Fleury, édit.*, 1869 ; in-8°, 30 p. (A la fin : *Rouen, impr. Mégard et Cie*.)

La chaire française au XVIIe siècle.

51. — Notice sur M. l'abbé Picard, chanoine, archiprêtre de la métropole [de Rouen], par M. l'abbé Julien Loth. — *Rouen, Fleury, libr.*, 1869 ; in-12, 81 p. (A la fin : *Rouen, impr. Mégard.*)

Extrait de l'*Almanach liturgique*, augmenté de notes biographiques sur MM. Jobard et Motte, chanoines et archiprêtres, Chefdeville et Langlois, curés de Saint-Godard, Surgis, vicaire général. La notice sur M. l'abbé Picard remplit les 64 premières pages. — Cf. nº 45.

52. — Les prêtres normands en Angleterre, d'après les Mémoires manuscrits de M. Baston.

Alm. liturg. p. l'ann. 1870 (6e année), p. 116-160.

La notice est suivie de la signature ; puis viennent des appendices signés : J L.

53. — Les processions du Saint-Sacrement [à Rouen et dans le diocèse de Rouen].

Anonyme.

Sem. relig. de Rouen, t. IV, 1870, p. 370-375.

54. — Le mois de juillet à Rouen au XVIIe siècle, d'après les *Fasti Rothomagenses* d'Hercule Grisel.

Anonyme.

Ibid., t. IV, 1870, p. 411-416, 436-441, 488-492.

55. — Les cloches de Rouen, par M. l'abbé Julien Loth,... — *Rouen, Fleury, édit.*, 1870 ; in-8°, 47 p. (A la fin : *Imp. Mégard et Cie*.)

Cf. nos 29 et 334.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

56. — Liste chronologique des archevêques de Rouen, d'après l'ancien Rituel.

Signé : J. L.

Alm. liturg. p. l'ann. 1871 (7e année), p. 24-36.

A la différence de celle que contenait l'*Almanach liturgique* de 1865 à 1870, cette liste est dite « revue et augmentée ». Il en sera de même dans les années qui suivront.

57. — Le *Christus vincit* à Rouen au XIe siècle.

Ibid., ann. 1871 (7e année), p. 105-114.

Cf. n° 15.

58. — La station de l'*Inviolata* [à la cathédrale de Rouen].

Ibid., ann. 1871 (7e année), p. 114-121.

P. 121-124, en appendice à cette notice, est un acte de fondation de l'*Inviolata* dans l'église Notre-Dame de la Ronde, à Rouen (1439).

59. — Rouen en 1771 et 1871.

Signé : J. L.

Ibid., ann. 1871 (7e année), p. 138-148.

60. — Procès-verbaux de la Commiss. des ant. de la S.-Inf. Séance du 10 novembre 1870.

Bulletin de la Commiss. des antiquités. — Dieppe, impr. d'Emile Delevoye; in-8o. — T. II, 1871 (1872), p. 45-66.

Théâtre romain de Saint-André-sur-Cailly; sépultures gallo-romaines découvertes au Havre ; villas romaines dans la forêt de Bord; découvertes aux environs de Caudebec-en-Caux; inscriptions dans l'église de Bois-l'Evêque et dans l'église Notre-Dame de Vernon.

61. — Procès-verbaux de la Commiss. des ant. de la S.-Inf. Séance du 23 février 1871.

Ibid., t. II, p 125-134.

Fouilles dans la forêt de Bord et à Sotteville-lès-Rouen ; inscription commémorative dans l'ancienne église abbatiale de Fécamp ; cercueil et cœur en plomb dans l'église de Biville-la-Martel (Ypreville-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Biville) ; croix en grès avec inscription (1678), à Saint-Valery-en-Caux, au hameau de Saint-Léger.

62. — Procès-verbaux de la Commiss. des ant. de la S.-Inf. Séance du 4 avril 1871.

Ibid., t. II, p. 134-139.

Fouilles de Saint-Ouen de Rouen ; pierre-limite des possessions de cette abbaye ; ancien cimetière de la paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, à Rouen ; vases romains à Caudebec-lès-Elbeuf.

63. — Procès-verbaux de la Commiss. des ant. de la S.-Inf. Séance du 18 juillet 1871.

Ibid., t. II, p. 148-160.

Tubes en terre cuite d'hypocaustes romains à Saint-André-sur-Cailly ; vases en bronze du moyen âge trouvés au Mesnil-Mauger ; objets donnés au Musée d'antiquités ; borne milliaire trouvée en Normandie au XVIIe siècle.

64. — Le carême à Rouen au XVIIe siècle, d'après les *Fasti Rothomagenses* d'Hercule Grisel.

Anonyme.

Sem. relig. de Rouen, t. V, 1871, p. 68-72, 83-87.

65. — Abrégé des conciles de l'église de Rouen, d'après dom Bessin, résumé par Lecocq de Villeray, revu et continué jusqu'en 1850.

Signé : J. L.

Alm. liturg. p. l'ann. 1872 (8e année), p. 120-145.

66. — Procès-verbaux de la Commiss. des ant. de la S.-Inf. Séance du 12 février 1872.

Bulletin de la Comm. des antiquités, t. II, p. 277-288.

A Rouen, tombeau de Robert Touzé († 1522), pierre tombale de Jean de Saane († 1645), actuellement au Musée d'antiquités ; église de Duclair, pierre tombale de Jean Capelle († 1650) ; montoir de la rue Cauchoise, à Rouen.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

67. — Procès-verbaux de la Commiss. des ant. de la S.-Inf. Séance du 16 avril 1872.

Ibid., t. II, p. 288-306.

Montivilliers, autel du cimetière ; Léry, sépultures gallo-romaines; fouilles à Incheville, à Saint-Aubin-sur-Scie, etc.

68. — Procès-verbaux de la Commiss. des ant. de la S.-Inf. Séance du 26 octobre 1872.

Ibid., t. II, p. 340-350.

Fragment d'une statue de pierre, tête d'un chevalier du xve siècle, trouvée à Longueville ; fouilles du Bois-l'Abbé, à Eu ; plaques commémoratives provenant de l'église des Dominicains de Rouen ; portrait de la marquise d'Harcourt, figurée en sainte Marguerite, dans l'église de Freneuse.

69. — Procès-verbaux de la Commiss. des ant. de la S.-Inf. Séance du 27 novembre 1872.

Ibid., t. II, p. 350-366.

Vase hispano-mauresque provenant de l'abbaye de Fécamp ; dolium et vases antiques trouvés en 1852 à Etelan ; stations de l'âge de pierre en Périgord ; silex taillés recueillis à Darnétal ; bas-relief de la chapelle Saint-Étienne, à la cathédrale de Rouen.

70. — La bénédiction de la Croix-de-Pierre.

Anonyme.

Sem. rel. de Rouen, t. VI, 1872, p. 508-520.

Historique de l'ancienne croix de ce nom et de la fontaine adjacente.

71. — Histoire des communautés religieuses de femmes de la ville de Rouen pendant la Révolution.

Anonyme.

Ibid., t. VI, 1872, p. 580-588, 604-609, 627-632, 652-657, 676-683, 723-728, 748-753, 797-802, 819-826, 843-847, 868-875, 892-897, 917-921, 964-967.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

72. — Discours de réception prononcé par M. l'abbé Loth, professeur à la Faculté de théologie, dans la séance du 12 avril 1872.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année 1871-1872. — *Rouen, impr. E. Cagniard*, 1872; in-8°. — P. 164-200.

L'ambassade en Portugal de Robert Le Roux, baron d'Esneval et d'Acquigny (1688).

78. — Bénédiction de la Croix-de-Pierre (25 mai 1872)... — *Rouen, Mégard et Cie, impr.-libr.*, s. d. [1872]; in-8°, 16 p., phot.

Tirage à part, non spécifié, de la *Semaine religieuse*. — Cf. n° 70.

74. — Les communautés religieuses de femmes de la ville de Rouen pendant la Révolution, par M. l'abbé Julien Loth,... — *Rouen, Fleury, libr.*, 1872; in-12, 80 p. (A la fin : *Rouen, impr. Mégard et Cie.*)

Cf. n° 71.

75. — Robert Le Roux d'Esneval et les deux Grémonville, ambassadeurs du roi Louis XIV. Discours prononcés dans la séance publique de l'Académie de Rouen le 12 avril 1872 par M. l'abbé Loth, récipiendaire, et le vicomte d'Estaintot, président. — *Rouen, impr. de H. Boissel*, 1873; in-8°, 54 p.

Extr. du *Précis* de l'Académie de Rouen, année 1871-1872. — Cf. n° 72.

76. — Rouen en 1773.

Anonyme.

Sem. relig. de Rouen, t. VII, 1873, p. 101-105, 124-129, 149-154, 175-179.

Le premier article de cette notice, p. 101, avait pour titre : « L'année 1773 ».

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

77. — Les Chapitres de France avant la Révolution. Quelques particularités historiques.

Signé : J. L.

Alm. liturg. p. l'ann. 1873 (9e année), p. 121-146 ; *Ibid.*, ann. 1874 (10e année), p. 130-150.

78. — Liste des prêtres du diocèse de Rouen morts en exil à Londres depuis le mois de mars 1793 jusqu'au 1er septembre 1800.

Signé : J. L.

Ibid., ann. 1873 (9e année), p. 146-151.

79. — Etude sur Farin, par M. l'abbé Loth.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1872-1873. — *Rouen*, 1873. — P. 525-561.

François Farin, l'auteur de l'*Histoire de Rouen*, naquit en cette ville le 17 mai 1604 ; † 8 septembre 1675.

80. — Paul Dubois (1845-1871). Lettres et souvenirs [avec préface de M. l'abbé Julien Loth]. — *Rouen, impr. E. Cagniard*, 1873 ; in-8°, XII-138 p. (A la fin : *Achevé d'imprimer pour M. Anatole Dubois par Espérance Cagniard, à Rouen, le premier avril mil huit cent soixante-treize.*)

Ces souvenirs ont été publiés par les soins de M. l'abbé Boutard, professeur au Boisguillaume, mais sur les inspirations et conseils de M. l'abbé Loth qui a écrit la préface (p. V-XII).

81. — Rapport sur les travaux de la classe des belles-lettres et des arts pendant l'année 1873-1874, par M. l'abbé Julien Loth, secrétaire de cette classe.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1873-1874. — *Rouen*, 1874. — P. 173-191.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

82. — Notice sur M. de Lépinois, par M. l'abbé J. Loth.

Ibid., ann. 1873-1874. — *Rouen*, 1874. — P. 192-203.

Eugène-Louis-Ernest de Lépinois, né le 14 février 1814 à Chenoise (Seine-et-Marne). Il fut président de la Société de l'Histoire de Normandie depuis la fondation, en 1869 ; † 18 novembre 1873.

83. — Notice sur M. Ed. Frère, par M. l'abbé J. Loth.

Ibid., ann. 1873-1874. — *Rouen*, 1874. — P. 204-208.

Edouard-Benjamin Frère, né à Rouen le 27 septembre 1797 ; † 7 avril 1874.

84. — Notice sur M. Amédée Méreaux, par M. l'abbé J. Loth.

Ibid., ann. 1873-1874. — *Rouen*, 1874. — P. 209-212.

Amédée Le Froid de Méreaux, né à Paris en 1802 ; † 25 avril 1874.

85. — Notes sur Mgr Martin de Boisville, né à Rouen [le 12 janvier 1755], mort évêque de Dijon.

Anonyme.

Sem. rel. de Rouen, t. VIII, 1874, p. 4-9, 27-32, 124-129.

Ces notes résument une partie du journal manuscrit de Jean-François Martin de Boisville du Vernier, chanoine de Rouen depuis 1782 jusqu'à la dispersion du Chapitre. N'ayant pas émigré, il demeura secrètement à Rouen après une alerte où il dut, pour se dérober aux recherches, quitter précipitamment son château de Saint-Martin-du-Manoir. Vicaire général de l'archevêque Cambacérès à l'époque du Concordat, il devint par la suite évêque de Blois (1817) et de Dijon (1825) ; † 27 mai 1829.

86. — La semaine sainte à Rouen au XVIIIe siècle, d'après les *Fasti Rothomagenses* d'Hercule Grisel.

Anonyme.

Ibid., t. VIII, 1874, p. 306-311.

87. — Etude sur François Farin, par M. l'abbé Loth. — *Rouen, impr. de Henry Boissel*, 1874 ; in-8°, 37 p.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

(La couverture porte un titre quelque peu différent : Farin, historien de Rouen, étude biographique et littéraire, par M. l'abbé Julien Loth. — *Rouen, Métérie, libr.*, 1874.)

« Extrait du *Précis* des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, année 1872-73. » — Cf. nº 79.

88. — Nécrologe du clergé diocésain de 1805 à 1819.

Signé : J. L.

Alm. liturg. p. l'ann. 1875 (11e année), p. 123-150.

89. — Les prêtres du diocèse de Rouen en Angleterre.

Signé : J. L.

Ibid., ann. 1875 (11e année), p. 150-156.

90. — Notice sur M. de Lépinois.

Bulletins de la Société de l'Histoire de Normandie. — Rouen, Ch. Métérie, succr de A. Le Brument; in-8o. — T. Ier, ann. 1870-75 (1875), p. 159-179.

M. l'abbé Loth a repris, en lui donnant plus d'étendue, la notice publiée en 1874 dans le *Précis analyt. des trav. de l'Acad. de Rouen.* — Cf. nº 82.

91. — Rapport sur les travaux de la classe des belles-lettres et des arts pendant l'année 1874-1875, par M. l'abbé J. Loth, secrétaire de cette classe.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1873-1874. — Rouen, 1875. — P. 153-173.

92. — Notice sur M. l'abbé Colas, par M. l'abbé J. Loth.

Ibid., ann. 1874-1875. — *Rouen*, 1875. — P. 357-358.

Jean-Baptiste-Etienne Colas, né à Rouen le 7 mai 1809 ; † 1874.

93. — Notice sur M. l'abbé Cochet, par M. l'abbé J. Loth.

Ibid., ann. 1874-1875. — *Rouen*, 1875 ; p. 359-365.

Le célèbre archéologue Jean-Benoît-Désiré Cochet était né à Sanvic le 7 mars 1812 ; † le 8 juin 1875.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

94. — **Les cloches de l'abbaye de Montivilliers.**

Anonyme.

Sem. relig. de Rouen, t. IX, 1875, p. 93-96.

95. — Le carême de l'abbé Fossard à la chapelle royale de Versailles.

Anonyme.

Ibid., t. IX, 1875, p. 172-178.

Pierre-Nicolas-Joseph Fossard, né à Lillebonne le 4 septembre 1710, chanoine de Rouen, archidiacre, abbé de Marcheroux ; † 26 décembre 1783. Après avoir, en 1761, prêché le carême devant la Cour, il avait été honoré du titre de prédicateur du Roi.

96. — Le jubilé de 1775-1776 à Rouen.

Anonyme.

Ibid., t. IX, 1875, p. 245-250.

97. — M. l'abbé Forbras.

Anonyme.

Ibid., t. IX, 1875, p. 416-421, 436-441, 460-465, 604-610.

Pierre-François Forbras, né à Beauval (Somme), le 31 octobre 1799, curé de Saint-Vivien, fonda, à Rouen, l'hôpital qui porte son nom ; † 10 avril 1875.

98. — *Quelques jours d'un jeune Anglais en Normandie.*

Anonyme.

Ibid., t. IX, 1875, p. 700-705.

Analyse du journal de voyage d'Edmond Bishop, dont l'abbé Malais venait de donner une traduction (*Dieppe*, 1875). A cette relation ont été joints deux appendices concernant les Gravelines de Rouen et une liste des ecclésiastiques normands morts en Angleterre (1793-1838) qui continue et complète celles de l'*Almanach liturgique* de 1870 et 1873. — Cf. nº 52 et nº 78.

99. — **Souvenirs du règne de Charles V.**

Anonyme.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Ibid., t. IX, 1875, p. 891-895.

Notes puisées dans les *Mandements et actes divers de Charles V*, publiés par Léopold Delisle (Documents inédits, Paris 1874).

100. — Le cardinal de la Rochefoucauld.

Anonyme.

Ibid., t. IX, 1875, p. 1004-1007, 1028-1033, 1100-1113, 1124-1129, 1173-1176, 1197-1202 ; t. X, 1876, p. 171-176, 198-202, 245-250, 317-325, 342-349.

101. — [Notes de voyage datées de « Münster, le 15 octobre », et « Aix-la-Chapelle, le 17 octobre 1875. »]

Anonyme.

Ibid., t. IX, 1875, p. 1051-1055.

De compagnie avec M. Robert, intendant de la cathédrale de Rouen, M. l'abbé Loth s'était rendu à Münster en vue de l'exhumation des restes de Mgr Dominique de la Rochefoucauld († 1800). Les cérémonies de translation de la dépouille mortelle du cardinal et de celle d'un de ses successeurs, Mgr François de Pierre de Bernis († 1823) eurent lieu l'année suivante, les 19 et 20 avril 1876, à Notre-Dame de Rouen.

102. — Fouilles de Sainte-Marguerite-sur-Mer (Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. Séance du 16 novembre 1876).

Bulletin de la Comm. des antiquités. — Rouen, impr. Esp. Cagniard, 1879 ; in-8°. — T. IV, 1876 à 1878, p. 68-74.

103. — Rapport sur les travaux de la classe des lettres pour 1875-1876, par M. l'abbé Julien Loth, secrétaire de cette classe.

Précis des travaux de l'Acad. de Rouen, ann. 1875-1876. — Rouen, 1876. — P. 185-207.

104. — Lettres inédites adressées à M. Brifaut ou

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

écrites par lui, par M. l'abbé Julien Loth. Première partie : Brifaut et Lamartine.

Ibid., année 1875-76. — Rouen, 1876. — P. 328-353.

Lettres inédites de Lamartine. — Né à Dijon le 14 février 1781, Charles Brifaut fut reçu à l'Académie française en 1826 ; † 5 juin 1857.

105. — Mémoires inédits de M. Lebay, curé de Veules (1761-1834).

Anonyme.

Sem. rel. de Rouen, t. X, 1876, p. 460-466, 484-487, 509-513, 532-536, 581-586, 605-610.

Analyse et extraits d'une autobiographie intéressante pour l'histoire diocésaine et pour celle du clergé pendant l'émigration, comme aussi durant les années qui suivirent le Concordat.

106. — M. l'abbé Cochet.

Anonyme.

Ibid., t. X, 1876, p. 653-658, 676-680, 700-706, 724-729, 748-753, 772-776, 796-801.

Cf. n° 93.

107. — *Les réformes sous Louis XVI, par M. Semichon.*

Anonyme.

Ibid., t. X, 1876, p. 1133-1137.

108. — Farin, historien de Rouen. Etude biographique et littéraire, par M. l'abbé Julien Loth,... — *Rouen, impr. de E. Cagniard*, 1876, petit in-4°, 48 p.

Extr. du *Précis de l'Académie de Rouen*, ann. 1872-1873.

Réimpression plus luxueuse du n° 87.

109. — La flèche de la cathédrale [de Rouen].

Alm. liturg. p. l'ann. 1877 (13e année), p. 106-112.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

110. — Rapport sur les travaux de la classe des lettres et des arts, par M. l'abbé Julien Loth, secrétaire de cette classe.

Précis des travaux de l'Acad. de Rouen, ann. 1876-1877. — *Rouen*, 1877. — P. 127-140.

111. — Notice nécrologique sur M. Gosselin, par M. Julien Loth.

Ibid., ann. 1876-1877. — *Rouen*, 1877. — P. 438-442.

Allocution de M. l'abbé Loth, au nom de l'Académie de Rouen, sur la tombe de M. Edouard-Hippolyte Gosselin, né à Paris le 30 novembre 1811 ; † à Rouen, le 8 novembre 1876.

112. — Rouen en 1777.

Anonyme.

Sem. relig. de Rouen, t. XI, 1877, p. 172-176, 197-200.

113. — Notice sur M. l'abbé Cochet, par l'abbé Julien Loth,... — *Rouen, Fleury, édit.*, 1877 ; in-8°, 46 p. (A la fin : *Rouen, impr. Mégard et Cie*.)

Cf. nos 93 et 106.

114. — Rapport sur les travaux de la classe des lettres et des arts pendant l'année 1877-1878, par M. l'abbé Julien Loth, secrétaire de cette classe.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1877-1878. — *Rouen*, 1878. — P. 211-234.

115. — Lettres inédites adressées à M. Brifaut ou écrites par lui, par M. l'abbé Julien Loth. Deuxième partie.

Ibid., ann. 1877-1878. — *Rouen*, 1878. — P. 468-488.

Cf. n° 104.

116. — Le ban et l'arrière-ban de la noblesse de Rouen

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

en 1703, publié pour la première fois, d'après le manuscrit original conservé aux Archives départementales.

Signé : J. L. à la fin du second article.

Alm. liturg. p. l'ann. 1879 (15e année), p. 117-129. *Ibid.*, *p. l'année 1880* (16e année), p. 100-104.

117. — Rapport sur les travaux de la classe des lettres et des arts pour l'année 1878-1879, par M. l'abbé Julien Loth, secrétaire de cette classe.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1878-1879. — *Rouen*, 1879. — P. 211-232.

118. — L'abbé de Boismont, chanoine de Rouen, membre de l'Académie française, par M. l'abbé Julien Loth.

Ibid., ann. 1878-1879. — *Rouen*, 1879. — P. 366-410.

On a parfois indiqué l'année 1715 pour date de naissance de Nicolas Thirel de Boismont et pour lieu d'origine un village des environs de Rouen (Bosbénard-Commin ?), mais, d'après A. Canel, il naquit le 10 mai 1708 à Pont-Audemer, paroisse Saint-Ouen (*Hist. de la ville de Pont-Audemer*, t. II, p. 415). Boismont était une terre toute voisine, située à Tourville, et qui appartenait à la famille Thirel. L'abbé de Boismont mourut le 20 décembre 1786.

119. — Dom Blandin.

Anonyme.

Sem. relig. de Rouen, t. XIII, 1879, p. 469-473.

Louis-Ambroise Blandin, né le 28 mars 1760, avait fait profession, en 1782, à l'abbaye de Fécamp. Il fut « le dernier survivant des quarante religieux bénédictins qui occupaient la célèbre abbaye à l'époque de la Révolution » et mourut le 29 janvier 1848. — Cf. nº 154.

120. — Les Assemblées provinciales à Rouen [novembre-décembre 1787].

Anonyme.

Ibid., t. XIII, 1879, p. 829-834, 852-857.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

121. — Les députés de la Seine-Inférieure à la Convention.

Anonyme.

Ibid., t. XIII, 1879, p. 1115-1121, 1141-1146, 1167-1173, 1188-1193; t. XIV, 1880, p. 3-9, 28-33, 52-58, 76-81, 148-154; 172-177, 221-227, 364-370, 388-392, 415-421, 540-547, 588-594, 692-697, 764-768, 1148-1152, 1173-1179, 1221-1225; t. XV, 1881, p. 27-32, 52-55, 76-79, 101-107, 124-131, 245-253, 292-296, 468-474, 493-497, 517-521, 590-595, 663-666, 832-836, 856-862, 881-885, 904-909.

Aux pages 416-420 et 541-546 est une liste des habitants de Rouen et du département de la Seine-Inférieure victimes de la Révolution.

122. — La cathédrale de Rouen, son histoire, sa description, depuis ses origines jusqu'à nos jours, par M. l'abbé Julien Loth,... — *Rouen*, *Fleury*, *édit.*, 1879; gr. in-8°, VIII-622 p., fig. (A la fin : *Rouen*, *impr. Mégard et Cie*.)

La première rédaction de cet important ouvrage « fruit de douze années de recherches et de labeur », avait paru dans la *Semaine religieuse du diocèse de Rouen* de 1867 à 1878. — Cf. n° 31.

123. — Mémoire sur la musique à l'abbaye de Fécamp. Reproduction d'un manuscrit inédit de dom Guillaume Fillastre, avec une introduction par l'abbé Julien Loth. — *Rouen*, *impr. H. Boissel*, 1879; in-8° carré, XXVI-26 p.

Publication de la Société des Bibliophiles normands.

124. — Rapport sur les travaux de la classe des lettres et des arts (1879-1880), par M. l'abbé Julien Loth, secrétaire de cette classe.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1879-1880. — *Rouen*, 1880. — P. 263-278.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

125. — Un laboureur du pays de Caux aux Etats généraux de 1593.

Anonyme.

Sem. rel. de Rouen, t. XIV, 1880, p. 1027-1032, 1124-1130.

Ce député du Tiers-Etat était un fermier de Ricarville nommé Odet Soret.

126. — L'abbé de Boismont, chanoine de Rouen, membre de l'Académie française (1715-1786), par M. l'abbé Julien Loth,... — *Rouen, Boissel*, 1880 ; in-8°, 45 p.

Extrait du *Précis* de l'Académie de Rouen. — Cf. n° 118.

127. — La cathédrale [de Rouen].

Signé : A. (*sic*) Loth.

Rouen illustré. [Tome Ier] par P. Allard, l'abbé A. (*sic*) Loth, vicomte R. d'Estaintot, Paul Baudry, N. Beaurain, J. Adeline, J. Félix, L. Palustre, [Ch.] de Beaurepaire, F. Bouquet. Introduction par Charles Deslys. Vingt-quatre eaux-fortes par Jules Adeline, Brunet-Debaine, E. Nicole et H. Toussaint. — *Rouen, E. Augé, édit.*, 1880 ; in-fol. (A la fin : *Achevé d'imprimer en 1880 par E. Augé, libr.-édit. à Rouen. Les eaux-fortes tirées par A. Salmon, Paris ; le texte de l'impr. L. Deshays, Rouen.*) — P. 9-28, avec 3 pl.

128. — Notice historique sur l'Ecole normale primaire de la Seine-Inférieure par M. l'abbé Julien Loth,... — *Rouen, libr. Edmond Fleury*, 1880 ; in-8°, 2 f.-VIII-103 p., 1 f. de table. (A la fin : *Rouen, impr. Mégard et Cie*.)

129. — L'abbé Maromme.

Alm. liturg. p. l'ann. 1881 (17e année), p. 138-146.

Pages inédites concernant un prêtre émigré, textuellement publiées

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

par M. l'abbé Loth qui a signé des initiales J. L. les quelques lignes dont il a fait précéder et suivre ce simple récit.

130. — Les maires de Rouen [1040-1382, 1693-1881].

Anonyme.

Sem. rel. de Rouen, t. XV, 1881, p. 148-154, 172-176.

131. — Une congrégation d'autrefois à Rouen.

Anonyme.

Ibid., t. XV, 1881, p. 660-663, 760-763, 808-812.

Congrégation de la Sainte Vierge établie au collège des Jésuites et qui disparut en 1762, lors de la suppression de leur Compagnie.

132. — Les sermons d'autrefois à Rouen ; glanes historiques.

Anonyme.

Ibid., t. XV, 1881, p. 1001-1007, 1072-1076.

133. — Notice sur M, l'abbé Lecomte (1819-1880), professeur à la Faculté de théologie de Rouen.

Cotalogue de la bibliothèque de M. l'abbé Lecomte. — Le Havre, imp. Mignot, 1881. — Préface, p. 1-5.

Cette notice est vraisemblablement la même que celle qui se lit dans le *Précis des travaux de l'Académie de Rouen.* — Cf. n° 136.

134. — De quelques usages anciens de l'église métropolitaine de Rouen.

Alm. liturg. p. l'ann. 1882 (18e année), p. 103-120.

Entrée du roi dans la cathédrale ; procès-verbal de l'entrée de Henri IV, d'après les registres capitulaires ; funérailles ; sermons ; oratoires ou « paradis » ; tapisseries et bannières ; orgues et autres instruments de musique ; ornementations de l'édifice ; clef de voûte où est sculptée une image de la Vierge que la dévotion populaire nomme : Notre-Dame de la Recherche.

135. — Rapport sur les travaux de la classe des lettres

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

et des arts pendant l'année 1880-1881, par M. l'abbé Julien Loth, secrétaire.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1880-1881. — *Rouen*, 1882. — P. 163-173.

136. — Notice sur M. l'abbé Lecomte, par M. l'abbé Julien Loth.

Ibid., ann. 1880-1881. — *Rouen*, 1882. — P. 355-357.

Jean-Baptiste Lecomte, né à Derchigny le 12 janvier 1819 ; † 29 décembre 1880.

137. — M. l'abbé Delahaye, vicaire général de Rouen.

Anonyme.

Sem. rel. de Rouen, t. XVI, 1882, p. 9-13.

Edouard-Pierre Delahaye, né à Rouen le 21 août 1808, décéda dans les derniers jours de décembre 1881. De 1849 à 1858, il avait été supérieur du petit séminaire du Mont-aux-Malades.

138. — Les défenseurs de la religion au XIXe siècle.

Anonyme.

Ibid., t. XVI, 1882, p. 28-34, 52-55, 78-83, 100-104, 124-129, 173-178, 196-200, 390-394, 412-416, 485-491, 510-515, 639-640, 1142-1145, 1164-1196.

139. — Le séminaire de Joyeuse de Rouen.

Anonyme.

Ibid., t. XVI, 1882, p. 222-227, 247-250, 268-274.

140. — Claude Pellot.

Anonyme.

Ibid., t. XVI, 1882, p. 436-441, 459-466.

M. E.-M. O'Reilly venait d'éditer, pour la Société de l'Histoire de Normandie, les *Mémoires sur la vie publique et privée de Claude Pellot, conseiller, maître des requêtes, intendant et premier président du Parlement de Normandie* (1629-1683).

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

141. — Le mois de juillet.

Anonyme.

Ibid., t. XVI, 1882, p. 635-638.

Graves événements accomplis en ce mois durant la dernière période séculaire.

142. — Une page de l'histoire de Dieppe.

Anonyme.

Ibid., t. XVI, 1882, p. 684-688.

Bombardement et incendie de cette ville en juillet 1694.

143. — L'abbé de Vertot.

Anonyme.

Ibid., t. XVI, 1882, p. 1203-1207.

René Auber d'Aubeuf de Vertot, l'historien connu sous le nom d' « abbé de Vertot », naquit au château de Bennetot le 25 novembre 1655; † le 15 juin 1735. De 1695 à 1706, il fut curé de Saint-Paër-sur-Duclair.

144. — Histoire de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Jumièges, par un religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, publiée pour la première fois par M. l'abbé Julien Loth. — *Rouen, Ch. Métérie, successeur de A. Le Brument*; 3 vol. in-8°; t. Ier, 1882, XXII-384 p.; t. II, 1884, 318 p., 1 f. d'*errata*; t. III, 1885, 313 p., 1 f. d'*errata*. (A la fin des vol. : *Imp. E. Cagniard*.)

Publication de la Société de l'Histoire de Normandie. Dans le troisième volume, p. 219-269, est une « Notice sur l'abbaye de Jumièges » signée : L'abbé Julien Loth, Rouen, le 2 avril 1886. Les notes, pour une grande partie, sont dues à M. l'abbé Sauvage.

145. — Les députés du clergé aux Etats de Normandie sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV.

Signé : J. L.

Alm. liturg. p. l'ann. 1883 (19e année), p. 102-113.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

146. — Rapport sur les travaux de la classe des lettres et des arts pour l'année 1881-1882, par M. l'abbé Julien Loth, secrétaire.

Précis des trav. de l'Acad., ann. 1881-1882. — *Rouen*, 1883. — P. 239-258.

147. — Notice sur M. de Duranville, par l'abbé Julien Loth.

Ibid., ann. 1881-1882. — *Rouen*, 1883. — P. 581-584.

Léon-Joseph Le Vaillant de Duranville, né à Rouen le 1er juillet 1803 ; † 1882.

148. — Notice sur M. Semichon, par M. l'abbé J. Loth.

Ibid., ann. 1881-1882. — *Rouen*, 1883. — P. 585-587.

Louis-Ernest Semichon, né à Neufchâtel-en-Bray le 19 août 1813 ; † à Rouen le 2 novembre 1882.

149. — Les croyants célèbres au XIXe siècle.

Anonyme.

Sem. relig. de Rouen, t. XVII, 1883, p. 151-156, 198-202, 221-227, 293-298, 316-320, 340-344, 364-368, 390-394.

150. — Le 25 juin 1683 à Rouen.

Anonyme.

Ibid., t. XVII, 1883, p. 632-636.

Résumé d'une narration contemporaine de l'événement, réimprimée en 1871 pour la Société des Bibliophiles normands : *Relation des désordres arrivés en la ville et faubourgs de Rouen et lieux adjacents, par le tonnerre, les vents et la grêle, le 25 juin* 1683.

151. — Les droits de la religion catholique sous le Concordat.

Anonyme.

Ibid., t. XVII, 1883, p. 657-661.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

152. — La visite de Barras au Temple.

Anonyme,

Ibid., t. XVII, 1883, p. 705-709.

Cet article et deux de ceux qui vont suivre (nos 153 et 223) se réfèrent à une publication de M. de Chantelauze (*Revue des questions historiques*, 1er juillet 1883) formant supplément à son ouvrage : *Louis XVII, son enfance, sa prison et sa mort au Temple. — Les derniers chapitres de mon Louis XVII.*

153. — Gomin au Temple.

Anonyme.

Ibid., t. XVII, 1883, p. 729-733.

154. — Un nouveau document sur dom Blandin.

Anonyme.

Ibid., t. XVII, 1883, p. 836-838.

Dans la *Revue des questions historiques* (avril 1883), M. Victor Pierre avait publié diverses pièces concernant un curé de Follainville (canton de Limay (Seine-et-Oise), déporté à l'île de Ré, mais ce prêtre, nommé Blandin, ne doit pas être confondu avec l'ancien religieux bénédictin, son homonyme. Voir une lettre adressée au directeur de la *Semaine religieuse* (t. XVII, p. 1053-1054).

155. — L'histoire du Concordat, d'après les travaux les plus récents.

Anonyme.

Ibid., t. XVII, 1883, p. 849-854, 896-901, 920-926, 944-949.

156. — Le tombeau de saint Romain.

Anonyme.

Ibid., t. XVII, 1883, p. 1066-1071, 1160-1164.

157. — Mgr le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen [de 1858 à 1883].

Ibid., t. XVII, 1883, p. 1089-1095.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

158. — L'abbé Julien Loth. Les Conventionnels de la Seine-Inférieure. — *Rouen, Espérance Cagniard, impr.-libr.-édit.*, 1883; gr. in-8°, XIII-409 p., 1 f. de table. (A la fin : *Achevé d'imprimer, à Rouen, par Espérance Cagniard, le quinze septembre mil huit cent quatre-vingt-trois.*)

Ce travail avait d'abord paru dans la *Semaine religieuse de Rouen.*
Cf. n° 121 : « Les députés de la Seine-Inférieure à la Convention. »

159. — Sainte Thérèse. Son siècle, sa vie, son œuvre. Sermons prêchés au Carmel de Rouen, pendant le triduum du troisième centenaire de la sainte (24, 25, 26 octobre 1882), par l'abbé Julien Loth,... — *Rouen, Fleury, édit.*, 1883; in-8°, 77 p., 1 f. de table non chiffré.

160. — Mgr le cardinal de Bonnechose, quatre-vingt-dix-huitième archevêque de Rouen.

Alm. liturg. p. l'ann. bissextile 1884 (20e année), p. 102-107.

Cf. n° 157.

161. — Causerie bibliographique

Ibid., année bissextile 1884 (20e année), p. 115-126.

Conseils succincts aux amateurs et collectionneurs de livres : classement d'une bibliothèque; soins à donner aux livres; reliures; ouvrages rares et recherchés; nomenclature de quelques anciens ouvrages normands, etc. — Un article anonyme, intitulé « Les livres normands », inséré en 1880 dans l'*Almanach liturgique*, devrait probablement être attribué au même auteur.

162. — L'Assemblée du clergé de Rouen pour les Etats généraux de 1789, par M. l'abbé Julien Loth.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1882-1883. — *Rouen*, 1884. — P. 353-386.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

163. — [*Histoire de*] *la principauté d'Yvetot* [*par M. Beaucousin*].

Anonyme.

Sem. relig. de Rouen, t. XVIII, 1884, p. 28-33.

164. — Mgr le cardinal de Bonnechose et l'abbé Bautain.

Anonyme.

Ibid., t. XVIII, 1884, p. 102-107, 1037-1042, 1061-1066.

Le titre mis en tête du premier article, p. 102, avait été : « L'école de M. Bautain ».

165. — M. l'abbé Isaac, vicaire capitulaire, doyen du Chapitre [de la cathédrale de Rouen].

Ibid., t. XVIII, 1884, p. 327-332.

Jean-Baptiste-Ambroise Isaac, né le 4 avril 1814 à Grainville la-Teinturière; † 1er avril 1884.

166. — [La dévotion au Sacré-Cœur, à Rouen. Deux circulaires du premier monastère de la Visitation (1726 et 1730).]

Anonyme.

Ibid., t. XVIII, 1884, p. 380-382.

167. — L'entrée des archevêques à Rouen.

Anonyme.

Ibid., t. XVIII, 1884, p. 477-481.

168. — Les mandements des archevêques de Rouen depuis le Concordat.

Anonyme.

Ibid., t. XVIII, 1884, p. 500-505.

169. — Le château fortifié [de Rouen].

Anonyme.

Ibid., t. XVIII, 1884, p. 526-530.

Eclaircissements de Farin sur un chapitre de sa *Normandie chré-*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tienne, publiés pour la première fois par M. J. Félix pour la Société rouennaise de Bibliophiles.

170. — Jeanne d'Arc. Sa cause de béatification.

Anonyme.

Ibid., t. XVIII, 1884, p. 598-603, 620-625, 668-673, 692-697, 716-720, 741-745.

Analyse détaillée d'un panégyrique de la bienheureuse par Mgr Dupanloup.

171. — [Le portrait de Jean de la Roque-Hue, haut doyen du Chapitre de la cathédrale de Rouen et vicaire général († 1729), à la bibliothèque du Chapitre.]

Anonyme.

Ibid., t. XVIII, 1884, p. 625-627.

172. — La mission surnaturelle de Jeanne d'Arc.

Anonyme.

Ibid., t. XVIII, 1884, p. 1087-1093, 1108-1113, 1156-1163.

173. — Le journal d'Adrien Miton.

Anonyme.

Ibid., t. XVIII, 1884, p. 1181-1186.

Ce « Mémoire d'Adrien Miton, président en l'Election de Neufchâtel-en-Bray (XVIe et XVIIe siècles), sur l'histoire de cette ville et des environs depuis 1520 jusqu'en 1640 » fait partie d'une publication de la Société de l'Histoire de Normandie : *Documents concernant l'histoire de Neufchâtel-en-Bray et des environs.*

174. — Les sépultures de la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul à la cathédrale de Rouen.

Anonyme.

Ibid., t. XVIII, 1884, p. 1207-1213.

175. — Gautier le Magnifique, cinquante et unième archevêque de Rouen.

Anonyme.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Ibid., t. XVIII, 1884, p. 1228-1232, 1287-1292 ; t. XIX, 1885, p. 4-8.

D'après une étude sur ce prélat présentée en 1867 à l'Ecole des Chartes par M. Victor Duchemin et demeurée manuscrite. Gautier de Coutances, surnommé le Magnifique, né en 1140 d'une famille anglaise d'origine, fut successivement chanoine de Rouen, archidiacre d'Oxford, évêque de Lincoln (1183), archevêque de Rouen (1184) ; † 1207.

176. — [Les fouilles de Saint-Ouen de Rouen].

Anonyme.

Ibid., t. XVIII, 1884, p. 1232-1235, 1263-1266.

177. — L'Assemblée du clergé de Rouen pour les Etats généraux de 1789, par M. l'abbé Julien Loth. — *Rouen, impr. de Espérance Cagniard*, 1884 ; in-8°, 38 p.

Extrait non mentionné du *Précis* de l'Acad. de Rouen, ann. 1882-1883. Cf. n° 162.

178. — L'Assemblée du clergé de Rouen pour les Etats généraux de 1789.

Anonyme.

Alm. liturg. p. l'ann. 1885 (21e année), p. 123-156.

Cf. nos 162 et 177.

179. — Les fontaines de Rouen.

Rouen illustré. T. II, par P. Allard, l'abbé J. Loth, vicomte R. d'Estaintot, P. Baudry, J. Adeline, J. Félix, [Ch.] de Beaurepaire, F. Bouquet, l'abbé Vacandard. Introduction par Charles Deslys. Vingt-quatre eaux-fortes par J. Adeline, Brunet-Debaines, Max Lalanne et H. Toussaint. — *Rouen, E. Augé, édit.*, 1884 ; in-fol. (*). (A la fin : *Achevé*

(*) Il a été publié, des deux volumes de *Rouen illustré*, une autre édition in-4°.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

de publier en MDCCCLXXXIV par E. Augé, libr.-édit. à Rouen. Les eaux-fortes tirées par A. Salmon, Paris ; le texte de l'impr. Hérissey, Evreux). — P. 117-128, avec 1 pl.

180. — Le « Chevalier » des *Soirées de Saint-Pétersbourg* [F.-G. de Bray], par M. l'abbé Julien Loth.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1883-1884. — *Rouen*, 1885. — P. 247-265.

Dans les trois interlocuteurs admis à ces entretiens il ne faut pas voir des types de fantaisie créés par le célèbre auteur des *Soirées*, mais des personnages réels. L'un d'eux serait François-Gabriel de Bray, né à Rouen le 21 décembre 1765, qui entra très jeune dans l'ordre de Malte et mourut en 1832.

181. — Notice sur M. Charles Vervoitte, membre de l'Académie de Rouen, par l'abbé J. Loth.

Ibid., ann. 1883-1884. — *Rouen*, 1885. — P. 405-428.

Ch. Vervoitte (1820-1881) était né à Aire (Pas-de-Calais). Avant de diriger la maîtrise de Saint-Roch de Paris et d'être ensuite nommé inspecteur général des maîtrises de France, il avait été, de 1847 à 1859, maître de chapelle de la cathédrale de Rouen.

182. — Un nouveau document sur Marie-Antoinette.

Anonyme.

Sem. rel. de Rouen, t. XIX, 1885, p. 28-33, 52-59.

Il s'agit du livre-journal de Mme Eloffe, couturière-lingère de la reine, duquel le comte de Reiset s'est beaucoup servi pour son ouvrage : *Modes et usages au temps de Marie-Antoinette.*

183. — L'ancien clergé [de Rouen].

Anonyme.

Ibid., t. XIX, 1885, p. 103-108.

A l'occasion de la mort de l'abbé Danois (1795-1885), « un des derniers témoins des traditions de l'ancien clergé » d'avant la Révolution.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

184. — Les *Actes* de saint Mellon [publiés par M. l'abbé Sauvage sous le titre d'*Actes de saint Mellon, premier évêque de Rouen*].

Ibid., t. XIX, 1885, p. 124-131.

Saint Nicaise doit-il avoir place au catalogue des évêques de Rouen ? Dans le même volume de la *Semaine* (p. 195-198 et 198-199) se rencontrent une lettre de M. l'abbé Sauvage et, en réponse, quelques lignes de M. l'abbé Loth ayant trait à cette question. Voir aussi sur ce sujet « Le livre d'ivoire » (*infra*, nº 203).

185. — Rouen il y a cent ans.

Anonyme.

Ibid., t. XIX, 1885, p. 228-233, 253-258.

186. — Horcholle [et son journal].

Anonyme.

Ibid., t. XIX, 1885, p. 431-437.

Jean-Baptiste-Augustin Horcholle, né à Rouen le 4 juillet 1728, qui fut procureur à la Chambre des Comptes de Normandie et mourut le 12 messidor an X (1er juillet 1802), a laissé un journal manuscrit : *Anecdotes de ce qui s'est passé dans la ville de Rouen depuis l'établissement des Etats généraux* (1789-1801). L'appréciation dont le document avait été l'objet dans le *Journal de Rouen* des 25 et 29 décembre 1884 amena M. l'abbé Loth à publier cet article.

187. — Jean de Brébeuf.

Anonyme.

Ibid., t. XIX, 1885, p. 637-642.

Né à Condé-sur-Vire le 24 mai 1593, Jean de Brébeuf entra dans la Compagnie de Jésus, y fit profession en 1617, à Rouen, et fut pendant quelques années l'un des régents du collège de cette ville. Envoyé enfin aux missions d'Amérique, il fut mis à mort, au Canada, le 16 mars 1649.

188. — La loi des Francs.

Anonyme.

Ibid., t. XIX, 1885, p. 885-889.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

189. — Les reliques de saint Maclou.

Ibid., t. XIX, 1885, p. 1075-1079.

190. — Le véritable auteur du chant de la *Marseillaise*.

Anonyme.

Ibid., t. XIX, 1885, p. 1133-1137, 1156-1158, 1281-1283.

Analyse d'une série d'articles de M. Arthur Loth publiés dans le journal *l'Univers* (nos du 23 oct. 1885 et jours suivants) et qui, en 1886, furent réunis en volume sous le titre : *Le chant de la* Marseillaise. *Son véritable auteur*...

191. — Le « Chevalier » des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, par M. l'abbé Julien Loth,... — *Rouen, impr. de Esp. Cagniard*, 1885 ; in-8o, 23 p.

Cf. no 180.

192. — Notice sur M. l'abbé Isaac, vicaire général, doyen du Chapitre métropolitain de Rouen, par M. l'abbé Julien Loth,... — *Rouen, impr. de Esp. Cagniard*, 1885 ; in-8o, 230 p., portr.

Cf. no 165.

193. — Notice sur M. Charles Vervoitte, membre de l'Académie de Rouen, par M. l'abbé Julien Loth,... — *Rouen, impr. de Espérance Cagniard*, 1885 ; in-8o, 26 p.

Extrait du *Précis* de l'Académie de Rouen. — Cf. no 181.

194. — Rouen en 1786.

Anonyme.

Sem. relig. de Rouen, t. XX, 1886, p. 29-34, 54-58, 79-83.

195. — *Le clergé français réfugié en Angleterre* [*par M. l'abbé Plasse, chanoine de Clermont*].

Anonyme.

Ibid., t. XX, 1886, p. 148-152, 197-201, 246-250.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

P. 250, une liste des « prêtres de Rouen inhumés dans le caveau de Sainte-Marie de Mortfields » ou dans un « lieu de sépulture non désigné » est ajoutée à celle qu'avait déjà publiée M. l'abbé Loth dans l'*Almanach liturgique...*, *pour l'année* 1873. Cf. n° 78.

196. — L'ouvrier au XIIIe siècle.

Anonyme.

Ibid., t. XX, 1886, p. 301-305.

197. — Mgr de Mérode. [*Frédéric-François-Xavier de Mérode, par Mgr Besson.*]

Anonyme.

Ibid., t. XX, 1886, p. 430-435, 452-457.

198. — Jeanne d'Arc et le clergé de Rouen.

Ibid., t. XX, 1886, p. 477-482, 500-505, 527-532.

199. — Les lois d'exil en 1792 et en 1886.

Anonyme.

Ibid., t. XX, 1886, p. 605-609.

200. — Un prince en exil.

Anonyme.

Ibid., t. XX, 1886, p. 631-635.

Odyssée du comte de Provence, le futur Louis XVIII, de 1791 à 1814, à travers les Etats de l'Europe, d'après une série d'articles publiés par Ernest Daudet dans le *Correspondant* et un volume du même auteur : *Les Bourbons et la Russie pendant la Révolution française.*

201. — Les étapes d'un révolutionnaire.

Anonyme.

Ibid., t. XX, 1886, p. 677-680, 724-728, 750.

Notes sur le conventionnel Couthon.

202. — Un mystère représenté à Rouen en 1474.

Anonyme.

Ibid., t. XX, 1886, p. 772-776.

Mystère de l'Incarnation et Nativité de notre sauveur et rédemp-

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

teur Jésus-Christ, représenté à Rouen en 1474, d'après un imprimé du XVIe siècle, publié en 1884-1886, par M. P. Le Verdier, pour la Société des Bibliophiles normands.

203. — Le livre d'ivoire [de la cathédrale de Rouen].

Signé : J. L.

Ibid., t. XX, 1886, p. 798-801.

Voyez, sur ce précieux manuscrit, une étude de M. Ch. de Linas dans la *Gazette archéologique* de 1886.

204. — Sur la poésie populaire.

Ibid., t. XX, 1886, p. 916-924.

205. — M. le marquis de Blosseville.

Ibid., t. XX, 1886, p. 979-981.

Bénigne-Ernest Poret, marquis de Blosseville, né à Rouen le 19 janvier 1799, † au château d'Amfreville-la-Campagne le 25 septembre 1886. Succédant à M. de Lépinois, il fut président de la Société de l'Histoire de Normandie de 1873 à 1886.

206. — Une théorie de M. Burnouf [sur le chant liturgique].

Anonyme.

Ibid., t. XX, 1886, p. 988-992.

207. — Mgr Rouxel de Médavy, quatre-vingt-septième archevêque de Rouen [1671-1691].

Anonyme.

Ibid., t. XX, 1886, p. 1013-1017, 1037-1041, 1063-1068.

208. — Le tombeau de Mgr le cardinal de Bonnechose.

Ibid., t. XX, 1886, p. 1109-1111.

A cet article s'en joint un autre (p. 1111-1115), qui est de M. l'abbé Sauvage : « Rapport sur les fouilles de la chapelle Saint-Pierre-et-Saint-Paul », sous laquelle avait été préparé un caveau pour la sépulture du cardinal.

209. — Réponse au discours de réception de M. l'abbé

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Bourdon, par M. l'abbé Julien Loth, président de l'Académie.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1885-1886. — *Rouen*, 1887. — P. 31-45.

Considérations sur l'oratorio et la musique religieuse.

210. — Réponse au discours de réception de M. Poan de Sapincourt, par M. l'abbé Julien Loth, président de l'Académie.

Ibid., ann. 1885-1886. — *Rouen*, 1887. — P. 125-150.

La science et la religion.

211. — Réponse au discours de réception de M. A. Bligny, par M. l'abbé Loth, président de l'Académie.

Ibid., ann. 1885-1886. — *Rouen*, 1887. — P. 213-235.

Le sel en Normandie au XVIIIe siècle.

212. — Réponse au discours de réception de M. l'abbé Fouard, par M. l'abbé Julien Loth, président de l'Académie.

Ibid., ann. 1885-1886. — *Rouen*, 1887. — P. 237-260.

Saint Paul à Athènes, devant l'Aréopage.

213. — Un projet de mariage en Portugal pour le dauphin, fils de Louis XIV.

Revue du monde catholique (27e année), t. 92e. — *Paris, Société générale de librairie catholique, V. Palmé, directeur général*, 1887 ; in-8o (*Paris, E. de Soye et fils, imp.*). — P. 56-61.

La correspondance diplomatique de Robert Le Roux d'Esneval, ambassadeur de Louis XIV à la cour de Portugal (1688-1691), conservée au château d'Esneval, à Pavilly, avait déjà fait le sujet du discours de réception de M. l'abbé Loth à l'Académie de Rouen en 1872 (*supra*, nos 71 et 75). L'auteur, avant de le publier de nouveau, a revu attentivement son premier travail.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

214. — *Les prêtres et les religieux déportés sur les côtes et dans les îles de la Charente-Inférieure* [*par M. l'abbé Manseau*].

Anonyme.

Sem. rel. de Rouen, t. XXI, 1887, p. 28-32, 52-56, 148-153.

Le dernier des trois articles est intitulé : « La seconde déportation ». A ce compte rendu analytique il serait bon de rattacher les « Notes particulières sur les prêtres et religieux déportés de Rouen », documents envoyés par l'abbé Manseau et insérés dans la *Semaine religieuse*, t. XXVI, 1892, p. 317-319, 342-343, 510-512, 558-559, 578-581, 725-728, 1250-1255, 1279-1280.

215. — *Vie du cardinal de Bonnechose, par Mgr Besson, évêque de Nîmes.*

Ibid., t. XXI, 1887, p. 76-80.

Cf., dans le même volume, p. 853-858, un autre compte rendu anonyme, également dû à M. l'abbé Loth, de la quatrième édition de cet ouvrage.

216. — L'érudition normande.

Anonyme.

Ibid., t. XXI, 1887, p. 269-274.

Revue de récentes publications d'histoire locale : études de M. de Girancourt sur la verrerie de Rouen, de M. Ch. de Linas sur le trésor et la bibliothèque du Chapitre de la cathédrale de Rouen, et de M. F. Bouquet sur la chapelle du manoir de Moulineaux ; mention de notices insérées au *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* ; l'épitaphe, à Utrecht, de Thomas Basin († 1491) et, dans l'ancienne église abbatiale de Saint-Paër de Chartres, celle de Robert, archevêque de Rouen († 1037). Texte des deux inscriptions.

217. — Note sur la maîtrise de la cathédrale [de Rouen] depuis la Révolution.

Signé : J. L.

Ibid., t. XXI, 1887, p. 373-377.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

218. — Rouen en 1787.

Anonyme.

Ibid., t. XXI, 1887, p. 397-402.

219. — *Garcia Moreno [par le R. P. Berthe]*.

Ibid., t. XXI, p. 469-483, 566-569, 589-594.

220. — Le projet de Gaillon.

Anonyme.

Ibid., t. XXI, 1887, p. 829-834.

A la fin de juillet 1792, on avait formé — sans parvenir à le réaliser — le dessein secret de conduire le roi et la famille royale au château des archevêques de Rouen, à Gaillon, afin de les mettre à l'abri des violences révolutionnaires.

221. — Pie VII à Savone.

Anonyme.

Ibid., t. XXI, 1887, p. 877-881.

222. — L'œuvre scolaire de la Révolution, de l'an Ier à l'an X.

Anonyme.

Ibid., t. XXI, 1887, p. 1020-1024.

223. — Les restes de Louis XVII.

Anonyme.

Ibid., t. XXI, 1887, p. 1047-1051.

224. — La béatification du vénérable Jean-Baptiste de la Salle.

Anonyme.

Ibid., t. XXI, 1887, p. 1093-1098.

Voir aussi, sous le même titre, t. XXII, 1888, p. 181-186. Le fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes mourut à Rouen le 7 avril 1719.

225. — Dédicace solennelle de la chapelle de Saint-

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Laurent d'Eu, le 19 juillet 1876. — *Rouen, impr. de Espérance Cagniard*, 1887 ; petit in-4°, 43 p.

Une courte préface (p. 5-6) est ainsi signée et datée : « L'abbé Julien Loth. — Rouen, le 19 juillet 1887. »

226. — L'oratorio. Haendel et S. Bach. Discours de réception prononcé dans la séance publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, le 25 novembre 1885, par M. l'abbé Bourdon, directeur de la maîtrise, maître de chapelle de la métropole. Réponse à ce discours par M. l'abbé J. Loth, président. — *Rouen, impr. de Esp. Cagniard*, 1887 ; in-8°, 43 p.

Le discours de M. l'abbé Loth occupe les pages 29-43. — Extrait du *Précis*... Cf. n° 209.

227. — Un projet de mariage en Portugal pour le dauphin, fils de Louis XIV, par l'abbé Julien Loth. — *Paris, Société générale de librairie catholique : Victor Palmé, directeur général*, 1887 ; in-8°, 30 p. (A la fin : *Paris, C. de Soye et fils, impr.*)

« Extrait de la *Revue du monde catholique* ». — Cf. n° 213.

228. — Réponse au discours de réception de M. l'abbé Fouard, par M. l'abbé Julien Loth, président [de l'Académie de Rouen]. — *Rouen, impr. de E. Cagniard*, 1887 ; in-8°, 28 p.

Extrait du *Précis* de l'Académie de Rouen, année 1885-1886. Cf. n° 212.

229. — Réponse au discours de réception de M. Poan de Sapincourt, par M. l'abbé Julien Loth, président [de

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

l'Académie de Rouen]. — *Rouen, impr. de E. Cagniard*, 1887 ; in-8°, 30 p.

Extrait du *Précis* de l'Académie de Rouen, année 1885-1886. Cf. n° 210.

230. — Le sel en Normandie au XVIIIe siècle. Discours prononcés en séance de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, le 15 janvier 1886, par M. Alfred Bligny, récipiendaire, et M. l'abbé Julien Loth, président. — *Rouen, impr. de Espérance Cagniard*, 1887 ; in-8°, 63 p.

Extrait du *Précis* de l'Académie de Rouen, année 1885-1886. La réponse de M. l'abbé Loth, président de l'Académie, occupe les pages 39-63. Cf. n° 211.

231. — Rouen il y a cent ans.

Anonyme.

Sem. relig. de Rouen, t. XXII, 1888, p. 29-33, 52-56.

232. — Bibliographie des travaux relatifs à Jeanne d'Arc.

Anonyme.

Ibid., t. XXII, 1888, p. 101-105, 126-131.

233. — Les chapelles de la cathédrale [de Rouen].

Anonyme.

Ibid., t. XXII, 1888, p. 205-209.

234. — Sieyès et le duc de Brunswick.

Anonyme.

Ibid., t. XXII, 1888, p. 229-235.

235. — Une gloire française.

Anonyme.

Ibid., t. XXII, 1888, p. 348-354, 372-375, 398-402.

Etude sur Bossuet et son patriotisme.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

236. — [*La guerre de Cent ans.*] *Jeanne d'Arc et les Dominicains* [*par le R. P. Chapotin*].

Anonyme.

Ibid., t. XXII, 1888, p. 422-427.

237. — *Points* [*obscurs et*] *nouveaux de la vie de Corneille...* [*par F. Bouquet*].

Anonyme.

Ibid., t. XXII, 1888, p. 545-549.

238. — Le rétablissement des Frères [des Ecoles chrétiennes] après la Révolution.

Anonyme.

Ibid., t. XXII, 1888, p. 622-627.

239. — Les premières relations diplomatiques de la Russie avec la France.

Anonyme.

Ibid., t. XXII, 1888, p. 692-695.

240. — Le centenaire de Vizille.

Anonyme.

Ibid., t. XXII, 1888, p. 717-721.

L'assemblée des trois ordres du Dauphiné fut tenue à Vizille le 21 juillet 1788.

241. — M. Roland et le B. Jean-Baptiste de la Salle.

Anonyme.

Ibid., t. XXII, 1888, p. 813-817.

D'après la *Vie de Nicolas Roland*, publiée cette même année, à Reims, par M. l'abbé Hanesse.

242. — Le Concordat de 1817.

Anonyme.

Ibid., t. XXII, 1888, p. 1084-1089, 1109-1114 ; t. XXIII, 1889, p. 4-8, 28-32.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

243. — Panégyrique du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, prononcé par M. l'abbé Julien Loth,... le lundi 11 juin 1888, dans la chapelle du pensionnat J.-B.-de-la-Salle, à Rouen, où sont conservées ses reliques. — *Rouen, impr. Mégard et Cie*, 1888 ; in-8°, 31 p., port.

244. — Procès-verbaux de la Commiss. des ant. de la S.-Inf. Séance du 16 mars 1885.

La rédaction du procès-verbal, confiée d'abord à M. l'abbé Loth, fut ensuite achevée par M. l'abbé Tougard.

Bulletin de la Comm. des antiquités, t. VII, 1885 à 1887 (Rouen, 1889), p. 4-26.

Inscriptions à Saint-Lô de Rouen ; chapiteau antique à astragale trouvé à Lillebonne ; reliure du « Livre d'ivoire » de la cathédrale de Rouen, formée peut-être d'anciens diptyques ; démolition du vieux Bicêtre ; notice de M. Ch. de Beaurepaire sur l'église Sainte-Croix-Saint-Ouen.

245. — Louis XVI.

Anonyme.

Sem. relig. de Rouen, t. XXIII, 1889, p. 52-56.

246. — Le culte sous le Directoire.

Anonyme.

Ibid., t. XXIII, 1889, p. 102-107, 124-127.

D'après : *La France et Paris sous le Directoire. Lettres d'une Anglaise, écrites en* 1796 *et* 1797, *pendant un voyage en France, et traduites par M. Alb. Babeau* (Paris, Didot, 1888). Ces lettres, dans leur texte original, avaient été publiées une première fois à Londres, en 1798, par C.-L. Moody.

247. — *Histoire critique de la prédication de Bossuet [par l'abbé J. Lebarq].*

Ibid., t. XXIII, 1889, p. 200-204.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

248. — Mgr Besson [évêque de Nîmes].

Ibid., t. XXIII, 1889, p. 254-260.

Compte rendu analytique de l'oraison funèbre de François-Nicolas-Xavier-Louis Besson, né à Baume-les-Dames, le 5 octobre 1821, qui avait été prononcée, peu auparavant, le 24 novembre 1888, par Mgr de Cabrières dans la cathédrale de Nîmes.

249. — Le bilan de la Révolution [d'après Taine].

Anonyme.

Ibid., t. XXIII, 1889, p. 302-307, 374-377.

250. — Le 5 mai 1789.

Anonyme.

Ibid., t. XXIII, 1889, p. 397-404.

A l'occasion de la célébration, à Versailles, du centième anniversaire de l'ouverture des Etats généraux.

251. — Etat de la population de la généralité de Rouen en 1762.

Anonyme.

Ibid., t. XXIII, 1889, p. 421-426.

D'après un ouvrage publié en 1766 : *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen et de quelques provinces et villes du royaume, par M. Messance, receveur des tailles de l'élection de Saint-Etienne* (Paris, Durand). — Le nom de Messance n'est qu'un pseudonyme de M. de la Michodière qui fut intendant de Rouen de 1762 à 1768.

252. — M. de Girancourt.

Ibid., t. XXIII, 1889, p. 469-473.

Alexandre-Alfred Gorgeu de Girancourt (1811-1889) était né au château de Varimpré (aux Essarts-Varimpré (Seine-Inférieure) et appartenait à une famille de gentilshommes verriers. On a de lui deux notices sur la verrerie de Rouen et la fabrication du cristal à la façon de Venise aux XVIe et XVIIe siècles.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

253. — Les premières assemblées départementales de la Seine-Inférieure.

Anonyme,

Ibid., t. XXIII, 1889, p. 700-705, 726-731, 749-753.

254. — Saint Vincent de Paul.

Anonyme.

Ibid., t. XXIII, 1889, p. 773-776, 795-799.

Analyse du panégyrique prononcé en 1785 par l'abbé Maury.

255. — Un document historique.

Anonyme.

Ibid., t. XXIII, 1889, p. 820-824.

Réflexions sur un passage du testament de Ferdinand-Ph.-L.-C.-Henri d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe († 1842), testament dont le texte avait été publié dans le premier volume des *Lettres du duc d'Orléans*.

256. — [*Histoire de*] *saint François d'Assise* [*par l'abbé Le Monnier*].

Ibid., t. XXIII, 1889, p. 845-849, 871-875.

257. — Le général Lebrun.

Ibid., t. XXIII, 1889, p. 991-992.

Né le 22 octobre 1809, à Landrecies (Nord); † 1889. Le général avait, à Rouen, de 1873 à 1879, commandé le 3e corps d'armée.

258. — *La marine normande aux XVIe et XVIIe siècles.*

Anonyme.

Ibid., t. XXIV, 1890, p. 52-55.

Compte rendu d'une publication faite par MM. Charles et Paul Bréard pour la Société de l'Histoire de Normandie : *Documents relatifs à la marine normande et à ses armements aux XVIe et XVIIe siècles.*

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

259. — Une lettre de l'abbé Miette.

Ibid., t. XXIV, 1890, p. 107-111.

Dans un post-scriptum de cette lettre, datée de « la Mailleraye, le 26 janvier 1822 », et adressée à M. le chevalier de Bonnechose, il est parlé de son fils « M. Henri », le futur archevêque de Rouen : « ... Je lui souhaite tout le bonheur dont il est digne et, par la suite, toutes les places que les talents qu'il annonce le rendront capable d'occuper... »

260. — Mgr Robin, évêque de Bayeux.

Ibid., t. XXIV, 1890, p. 162-166, 262-267.

Comme Mgr Duval, qui venait d'être nommé à l'évêché de Soissons, Mgr Robin, évêque de Bayeux de 1836 à 1855, avait été précédemment curé de Notre-Dame du Havre.

261. — Mgr Grolleau [évêque d'Evreux de 1870 à 1890].

Ibid., t. XXIV, 1890, p. 356-359.

262. — *Comptes rendus des Echevins de Rouen* (1409-1711), *publiés par M. J. Félix.* (Publication de la Société de l'Histoire de Normandie.)

Anonyme.

Ibid., t. XXIV, 1890, p. 407-411.

263. — Les derniers moments de Louis XVIII, d'après un livre récent.

Anonyme.

Ibid., t. XXIV, 1890, p. 477-482.

Voir le tome V des *Mémoires* du comte de Villèle.

264. — Mgr de Salamon. *Mémoires inédits* publiés par M. l'abbé Bridier.

Ibid., t. XXIV, 1890, p. 551-555, 573-577, 629-633.

L'ouvrage, qui venait de paraître, a pour titre : *Mémoires inédits de l'Internonce à Paris pendant la Révolution.* M. l'abbé Loth

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

insiste sur quelques détails relatifs au diocèse de Rouen, dont M. de Salamon, en 1800, fut nommé administrateur apostolique. Cf. nos 365 et 367.

265. — *Les hommes du 14 juillet, par M. Victor Fournel.*

Anonyme.

Ibid., t. XXIV, 1890, p. 676-681, 700-704.

266. — La doctrine révolutionnaire, d'après Joseph de Maistre.

Ibid., t. XXIV, 1890, p. 749-753, 796-799.

267. — Le centenaire de Lamartine.

Signé : J. L.

Ibid., t. XXIV, 1890, p. 1039-1041.

268. — Monsieur Fleury.

Ibid., t. XXIV, 1890, p. 1063-1069.

Pierre-Louis-Désiré Fleury, le libraire-éditeur bien connu à Rouen, était né dans cette ville le 12 mai 1814. Avec M. l'abbé Loth, il avait créé l'*Almanach liturgique* (1865) et fondé la *Semaine religieuse de Rouen* (1867).

269. — Les premiers sénateurs de la Seine-Inférieure.

Ibid., t. XXIV, 1890, p. 1140-1145, 1213-1216 ; t. XXV, 1891, p. 4-8, 126-131, 318-325, 341-347.

Nicolas Vimar († 1829), Pierre-Jacques-Amable Levavasseur († 1802), Jean-Barthélemy Le Couteulx de Canteleu († 1818).

270. — [*Vie de*] *Dom Bosco, fondateur de la Société salésienne, par M. Villefranche.*

Anonyme.

Ibid., t. XXIV, 1890, p. 1162-1166.

271. — Jumièges.

Les environs de Rouen. Cent vingt dessins par Fraipont. Texte par MM. H. Allais, Beaucousin, Ch. de Beaurepaire,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

E. Brieux, G. Dubosc, J. Félix, J. Hédou, Ch.-F. Lapierre, l'abbé Loth, l'abbé Sauvage, Antony Valabrègue. — *Rouen, E. Augé, libr.-édit.*, 1890 ; gr. in-4°. (A la fin : *Achevé d'imprimer le 30 nov. 1889 par Charles Hérissey, d'Evreux, pour le compte de M. Augé, libr.-édit. à Rouen.*) — P. 33-52, fig.

272. — Les idées de Mgr de Noë.

Sem. relig. de Rouen, t. XXV, 1891, p. 440-445, 463-469.

Né à la Grimeaudière, près de la Rochelle, en 1724, Marc-Antoine de Noë, évêque de Lescar en 1763, mort évêque de Troyes en 1802, avait été vicaire général de Rouen avant d'être promu à l'épiscopat.

273. — [*Histoire du*] *prieuré de Saint-Lô* [*par M. Léonce de Glanville*].

Ibid., t. XXV, 1891, p. 733-752.

274. — M. l'abbé Lemaître, chanoine honoraire, ancien curé de Sainte-Marie du Havre [† 19 juin 1891].

Ibid., t. XXV, 1891, p. 1061-1067, 1086-1090.

275. — Pensées d'un sage.

Ibid., t. XXV, 1891, p. 1110-1115.

« Pensées » puisées dans les œuvres de l'académicien Brifaut dont M. l'abbé Loth avait quinze ans plus tôt publié la correspondance inédite. Cf. n°s 104 et 115.

276. — Le roi Louis-Philippe.

Ibid., t. XXV, 1891, p. 1158-1164.

Examen, au point de vue religieux, du livre qui venait d'être récemment mis au jour par un normand, le marquis de Flers, sous le titre : *Le roi Louis-Philippe* (1773-1850). *Vie anecdotique*.

277. — Notre-Dame de Bonsecours. Vingt-cinq dessins par Fraipont. Introduction par le R. P. Monsabré. Notice historique par l'abbé Julien Loth. Description de l'église, par l'abbé Sauvage. — *Rouen, E. Augé, libr.*-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

édit., 1891 ; gr. in-8°, IV-110-134 p., fig. (A la fin : *Tours, impr. Mame.*)

La notice historique, à la fin de laquelle se voit la signature de l'abbé Julien Loth, va de la page 1 à la page 110. La pagination reprend ensuite de 1 à 134.

278. — Notre-Dame de Bonsecours. Trois dessins par Fraipont. Introduction par le R. P. Monsabré. Texte par MM. l'abbé Loth et l'abbé Sauvage. — *Rouen, E. Augé et Ch. Borel, édit.*, 1891 ; in-8°, 132 p. (A la fin : *Tours, impr. Mame.*)

Edition populaire de l'ouvrage précédent (n° 277). P. 1-64 est la notice historique de M. l'abbé Loth.

279. — L'église Saint-Maclou.

La Normandie monumentale et pittoresque. Seine-Inférieure. — Le Havre, Lemale et Cie, impr.-édit., 1893 (1892) ; gr. in-fol., — P. 129-140, 3 pl. h. t., dont l'une de l' « Aître Saint-Maclou ».

280. — Le château d'Esneval, à Pavilly.

Ibid., p. 215-218, 1 pl. h. t.

281. — Le château d'Auffay, à Oherville.

Ibid., p. 363-366, avec 1 pl. h. t.

282. — M. l'abbé Delalande, doyen de la Faculté de théologie de Rouen [† 7 janvier 1892].

Sem. relig. de Rouen, t. XXVI, 1892, p. 52-60.

François-Stanislas-André Delalande, né à Caudebec-en-Caux le 26 mars 1825.

283. — *Le T. R. P. Coudrin.*

Ibid., t. XXVI, 1892, p. 172-177.

Compte rendu de la *Vie du T. R. P. Marie-Joseph Coudrin*. Le P. Coudrin, † le 27 mars 1837 et qui fut le fondateur de la Congré-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

gation des SS. Cœurs de Jésus et de Marie, avait rempli, à Rouen, de 1826 à 1833, les fonctions de vicaire général de Mgr de Croy.

284. — Les vingt-cinq ans d'épiscopat de monseigneur l'archevêque [de Rouen].

Ibid., t. XXVI, 1892, p. 301-304.

Léon-Benoît-Charles Thomas, sacré évêque de la Rochelle le 15 mai 1867, archevêque de Rouen depuis 1884.

285. — Les négociations du Concordat.

Ibid., t. XXVI, 1892, p. 446-453, 519-527, 732-738.

D'après une publication de la Société d'histoire diplomatique : *Documents originaux relatifs à la négociation du Concordat*, t. Ier (1891) et t. II (1892), édités par le comte Boulay de la Meurthe.

286. — M. l'abbé Régneaux, archiprêtre de la primatiale [de Rouen].

Ibid., t. XXVI, 1892, p. 475-485.

Frumence-Sénateur Régneaux, † le 30 avril 1892, était né à Saint-Léger-aux-Bois le 3 septembre 1819.

285. — M. le président de Tourville.

Ibid., t. XXVI, 1892, p. 828-833.

Alexandre-Charles Le Tendre de Tourville, né à Rouen le 17 octobre 1801 ; † le 19 mai 1892.

288. — Le cardinal Lavigerie [1825-1892].

Ibid., t. XXVI, 1892, p. 1190-1196.

289. — *L'Eglise et les campagnes au moyen âge* [*par M. G.-A. Prévost*].

Ibid., t. XXVI, 1892, p. 1213-1219, 1262-1269.

290. — L'église Saint-Maclou, par l'abbé Julien Loth. — *Havre, Lemale et Cie, impr.-édit.*, 1892 ; gr. in-fol., 1 f. de titre et 12 p., 3 pl. h. t. en héliogr.

« Extrait [à pagination continue] de la *Normandie monumentale et pittoresque*, pp. 129-140 ». Cf. nº 279.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

291. — Le château d'Esneval, à Pavilly, par l'abbé Julien Loth. — *Havre, Lemale et Cie, impr.-édit.*, 1892; gr. in-fol., 1 f. de titre, 4 p., 1 pl. h. t. en héliogr.

« Extrait [à pagination continue] de la *Normandie monumentale et pittoresque*, pp. 215-218 ». Cf. nº 280.

292. — Une visite à l'église Saint-Maclou, par M. l'abbé Julien Loth,...; avec six dessins de M. Jules Adeline. — *Rouen, impr. Mégard et Cie*, 1892, in-8º, 122 p., fig.

293. — Le 21 janvier 1793.

Sem. rel. de Rouen, t. XXVII, 1893, p. 29-36.

Une note rectificative, de quatre ou cinq lignes, signée J. L., se lit à la page 81.

294. — Le docteur Paul Levasseur.

Ibid., t. XXVII, 1893, p. 349-354.

Né à Bolbec le 26 février 1831, le docteur Levasseur mourut le 4 avril 1893.

295. — Des catéchismes de Rouen.

Ibid., t. XXVII, 1893, p. 446-455.

De ces anciens catéchismes du diocèse de Rouen, le premier avait été publié en 1720, par ordre de Mgr Bazin de Bezons; celui que donna, en 1730, Mgr de Lavergne de Tressan et qui eut de très nombreuses éditions resta en usage, sauf une brève interruption de 1806 à 1815, jusqu'à l'année 1886.

296. — M. l'abbé Sauvage [† 11 mai 1893].

Ibid., t. XXVII, 1893, p. 470-475.

Eugène-Paul Sauvage était né à Caudebec-en-Caux le 27 décembre 1841.

297. — *Paul Lamache [par M. Paul Allard]*.

Ibid., t. XXVII, 1893, p. 661-666.

Paul Lamache, né à Saint-Pierre-Eglise, dans la Manche, le 18 juillet 1810, † le 8 juillet 1892, fut, on se le rappelle, un des sept

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

fondateurs des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, l'ami d'Ozanam, de Lacordaire, de Montalembert et leur compagnon d'armes dans les luttes pour la liberté de l'enseignement.

298. — Les familles historiques.

Ibid., t. XXVII, 1893, p. 877-885.

Publiée à l'occasion de la mort du jeune duc d'Uzès, cette notice reparut quatorze ans plus tard. Cf. n° 343.

299. — L'abbé Barruel.

Ibid., t. XXVII, 1893, p. 952-958.

Augustin Barruel, l'auteur de l'*Histoire du clergé de France pendant la Révolution* et des *Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution*, naquit à Villeneuve-de-Berg, le 2 octobre 1741 ; † le 5 octobre 1820.

300. — Le château d'Auffay, à Oherville, par l'abbé Julien Loth. — *Havre, Lemale et Cie*, 1893 ; gr. in-fol., 1 f. de titre, 4 p., 1 pl. h. t. en héliogr.

« Extrait [à pagination continue] de la *Normandie monumentale et pittoresque*, pp. 363-366 ». Cf. n° 281.

301. — Histoire du cardinal de la Rochefoucauld et du diocèse de Rouen pendant la Révolution, par l'abbé Julien Loth,... — *Evreux, impr. de l'Eure*, 1893 ; gr. in-8°, [20]-VI-756 p., portr.

Cf. n°s 30 et 100.

302. — Les Chapitres nobles de femmes avant la Révolution.

Alm. liturg. p. l'ann. 1894 (30e année), p. 97-131.

Cf. n° 343.

303. — [*Description de*] *l'église du Bourg-Dun, par le Dr Coutan.*

Sem. relig. de Rouen, t. XXVIII, 1894, p. 5-10.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

304. — Les documents sur la vénérable Jeanne d'Arc.
Ibid., t. XXVIII, 1894, p. 135-142.

305. — Les vacances du siège de Rouen depuis le Concordat.
Ibid., t. XXVIII, 1894, p. 337-344.

306. — Notre ancien chant.
Ibid., t. XXVIII, 1894, p. 385-390.

307. — A propos des souterrains [de la cathédrale] de Rouen.
Ibid., t. XXVIII, 1894, p. 479-481.

308. — De quelques anciennes cérémonies de l'église de Rouen.
Ibid., t. XXVIII, 1894, p. 585-591.
Le « Noël » du temps de l'Avent; les Préfaces; l'Absolution du Jeudi-Saint; les sept officiants de la Pentecôte; le « joug », etc.

309. — Le testament du chanoine Adam Hurel [† 1748].
Ibid., t. XXVIII, 1894, p. 682-693.
Le testament lui-même, du 15 juin 1745, et son codicille, du 29 juillet 1747, se lisent p. 688-693. Quelques lignes ont été ajoutées p. 711, pour une correction.

310. — Le cidre.
Signé : J. L.
Ibid., t. XXVIII, 1894, p. 801-805.
Le *Traité du Vin et du Sidre*, de Julien Le Paulmier, venait d'être réimprimé pour la Société des Bibliophiles normands (*Rouen*, 1894). Deux ans après, la même Société réédita, avec une longue introduction d'Emile Travers, la traduction française, par Jacques de Cahaignes, du traité *De Vino et Pomaceo*.

311. — Lettres de l'exil.
Alm. liturg. p. l'ann. 1895 (31e année), p. 95-123.
Lettres écrites de Warendorff (Westphalie), en 1797, 1800 et 1810,

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

par P.-P. Hardy, précédemment vicaire à Mésangueville, au diocèse de Rouen, à Pierre Delonguemare, maître d'école dans la même paroisse. La note préliminaire, signée : Julien Loth, occupe les trois premières pages.

312. — *Vie de saint Bernard, par M. l'abbé Vacandard.*

Sem. relig. de Rouen, t. XXIX, 1895, p. 373-377.

313. — *Vie du chanoine Robert, par M. l'abbé Julien.*

Ibid., t. XXIX, 1895, p. 615-617.

Charles-Louis-Napoléon Robert, né au Havre le 29 décembre 1804. D'abord ingénieur des constructions navales, il entra plus tard dans les ordres, devint directeur du Séminaire d'Yvetot, puis chanoine et intendant de la cathédrale de Rouen ; † 2 mars 1885.

314. — *Une année de l'administration municipale de Rouen* (1515).

Ibid., t. XXIX, 1895, p. 710-714.

Compte rendu d'une publication de M. Le Parquier : *Contribution à l'histoire de Rouen. Une année de l'administration municipale au XVIe siècle* (*l'année* 1515). — *Rouen, impr. Cagniard*, 1895, in-8°.

315. — Saint Romain.

Sem. rel. de Rouen, t. XXX, 1896, p. 999-1003.

316. — Cathelineau.

Signé : J. L.

Ibid., t. XXX, 1896, p. 1020-1023.

A l'occasion de l'inauguration, le 13 octobre 1896, dans l'église de Pin-en-Mauges, d'un monument élevé au héros vendéen.

317. — Les gloires de la France chrétienne au XIXe siècle. Essais anecdotiques sur le temps présent, par M. Georges Loth, avec introduction par M. l'abbé Julien Loth, doc-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

teur en théologie. 2e série. — *Paris, René Haton, libr.-édit.*, 1896 ; in-8°, XVI-472 p. (A la fin : *Impr. Emile Colin, à Lagny.*)

L'introduction, signée : L'abbé Julien Loth, va de la page V à la page XVI.

318. Mgr Germain.

Sem. relig. de Rouen, t. XXXI, 1897, p. 1131-1135.

Liens qui unissaient au diocèse de Rouen Mgr Germain, évêque de Coutances de 1876 à 1897.

319. — Mémoires de l'abbé Baston, chanoine de Rouen, d'après le manuscrit original, publiés pour la Société d'histoire contemporaine par M. l'abbé Julien Loth et M. Charles Verger, [avec introduction par l'abbé Julien Loth]. — *Paris, Alph. Picard et fils* ; 3 vol. in-8° : t. Ier, 1897 (années 1741-1792), XXIX-438 p. ; t. II, 1899 (années d'exil 1792-1803), [VI-423 p. ; t. III, 1899 (années 1803-1818), VIII-372 p., portr. (A la fin : *Besançon, impr. et lithogr. de Paul Jacquin.*)

Ces volumes forment les tomes XV, XIX et XXI des publications de la Société d'histoire contemporaine.

320. — M. le chanoine Othon.

Sem. relig. de Rouen, t. XXXII, 1898, p. 586-591.

Pierre-Jacques Othon, né à Rouen le 12 juin 1823 ; † 30 mai 1898.

321. — Gustave Gouellain. 1836-1897. (La notice, à la dernière page, est signée : Julien Loth.) Petit in-4°, 95 p., portr. (A la fin : *Achevé d'imprimer le cinq février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par Charles Hérissey, d'Evreux.*)

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

322. — Le substitut de Pont-Audemer. (Communication de M. l'abbé J. Loth ; note de M. P. Le Verdier).

Bull. de la Soc. de l'Hist. de Norm. — Rouen, A. Lestringant ; Paris, A. Picard et fils, 1899. (*Impr. Cagniard ; L. Gy, succ*r). — T. VIII, ann. 1896-1899, p. 378-387.

Fragment des Mémoires de l'abbé Baston non inséré dans la publication qu'en firent, en 1897-1899, M. l'abbé J. Loth et M. Ch. Verger. *Supra* n° 319.

323. — M. l'abbé Baston, académicien [de 1803 à 1811], par M. l'abbé Julien Loth.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1898-1899. — *Rouen,* 1900. — P. 250-266.

324. — M. l'abbé de Beauvoir.

Sem. rel. de Rouen, t. XXXIV, 1900, p. 5-11.

Charles-Alfred Hébert de Beauvoir, né à Bayeux le 20 avril 1838, curé de Saint-Godard de Rouen (1875-1899) ; † 12 décembre 1899.

325. — Un chanoine du Mans à Rouen pendant la Révolution.

Ibid., t. XXXIV, 1900, p. 163-166.

Cet ecclésiastique, qui se nommait Joseph-Jean Savare, s'était réfugié à Rouen, où il mourut le 9 ventôse an X (28 février 1801), rue de l'Ecureuil, en la paroisse Saint-Laurent. On a conservé les cahiers manuscrits où il avait enregistré les baptêmes et mariages célébrés par lui, à Rouen et aux environs de cette ville, de 1795 à 1800, et qui viennent d'entrer à la bibliothèque de la ville de Rouen.

326. — [Notice nécrologique sur M. Charles Lormier.]

Signé : J. L.

Ibid., t. XXXIV, 1900, p. 607-608.

Charles-Laurent Lormier, un des bibliophiles normands les plus connus, était né à Rouen le 20 octobre 1825 ; † le 5 juin 1900.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

327. — Notice sur M. le comte Robert d'Estaintot, par M. l'abbé Julien Loth.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1900-1901. — *Rouen*, 1902. P. — 119-138.

Robert-Charles-Hippolyte Langlois, comte d'Estaintot, né à Rouen le 3 février 1832 ; † 17 mars 1901.

328. — [*Préface à*] *l'Imitation de Jésus-Christ* [*par Jean de Bonnefon*].

Bulletin religieux de l'archidiocèse de Rouen. — Rouen, L. Mégard, impr. de l'Archevêché; in-8°. — T. II, 1903, p. 332-335.

Au cours de cet article il est incidemment parlé de l'abbé Martin de Boisville (*supra*, n° 85), qui, caché à Rouen durant la Terreur dans un obscur réduit de la rue des Carmes, traduisit en vers le livre de l'*Imitation*. Cette œuvre a été imprimée à Paris, en 1819, sans nom d'auteur, chez A.-A. Renouard.

329. — Notes sur l'ancien clergé de France.

Signé : J. L. et J. Loth.

Ibid., t. II, 1903, p. 778-780, 1129-1131, 1232-1234, 1289-1291 ; t. III, 1904, p. 65-70 ; t. V, 1906, p. 443-446, 996-1000, 1254-1257, 1387-1389 ; t. VI, 1907, p. 252-255, 381-382, 1104-1106, 1302-1306 ; t. VII, 1908, p. 92-95, 409-411.

330. — M. Roberty.

Signé : J. L.

Ibid., t. II, 1903, p. 1121-1122.

M. le pasteur Roberty, président du consistoire de l'Eglise réformée, est décédé à Rouen le 18 octobre 1903.

331. — M. Héron [1829-1903].

Ibid., t. II, 1903, p. 1206-1207.

Cette notice a été réimprimée dans : *Allocutions et notices sur P.-A. Héron, professeur de lettres...* Cf. n° 335.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

332. — Le marquis Le Ver et dom Bétencourt, par M. l'abbé Julien Loth.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1901-1902. — *Rouen*, 1903. — P. 231-250.

L'érudit bénédictin Pierre-Louis-Joseph Bétencourt, né à Arras le 7 juillet 1743, décéda le 16 mai 1829. Quant au marquis, né en 1760, à Amiens, il survécut environ onze ans à son correspondant, étant mort le 8 octobre 1840 dans son château de Roquefort. Le recueil des lettres du marquis Le Ver figurait au catalogue de la vente de la bibliothèque de Mgr Loth et a été acquis pour la bibliothèque de Rouen.

333. — Une lettre du président de Saint-Victor à Servan [1784], par M. l'abbé Julien Loth.

Ibid., ann. 1902-1903. — *Rouen*, 1903. — P. 295-315.

Le président Robert de Saint-Victor, avant la Révolution et depuis 1767, avait appartenu à l'Académie de Rouen.

334. — Mgr Julien Loth. Les cloches des églises de Rouen. Deuxième édition. — *Rouen, impr. L. Mégard*, 1903. In-8°, 78 p., 1 f. de table non chiffré.

Cf. nos 29 et 55.

335. — Notice sur M. Alexandre Héron, par Mgr J. Loth. — Extrait du *Bulletin religieux* (14 nov. 1903).

Signé : J. L.

Dans *Allocutions et notices sur Pierre-Alexandre Héron, professeur de lettres* (1829-1903). S. l. n. d.

Cette brève notice (1 p. et 1 f. de titre), insérée dans la 5e partie du recueil (extraits de la presse) a déjà été mentionnée (*supra*, n° 331).

336. — L'inscription de la rue Saint-Romain.

Signé : J. L.

Bull. rel. de Rouen, t. III, 1904, p. 473-475.

La Commission des inscriptions rouennaises, dans une réunion du

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

17 octobre 1913, a reconnu l'utilité de modifier le texte de cette inscription rappelant la dernière séance du procès de Jeanne d'Arc. De divers côtés, on y avait signalé quelques inexactitudes. Cf., au tome IV du *Bulletin religieux*, une étude de M. l'abbé L. Jouen : « Jeanne d'Arc et l'archevêché ».

337. — Questions mises au point.

Signé : J. L.

Ibid., t. III, 1904, p. 643-646.

Qui, de l'Eglise et de son chef ou de l'Angleterre et de son gouvernement, a jugé, condamné, fait brûler la Pucelle ? Analyse d'articles de l'abbé Ph. Dunand, publiés dans le *Correspondant*, à l'occasion d'un anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc.

338. — Une belle figure sacerdotale.

Ibid., t. III, 1904, p. 1135-1138.

Réimpression à peu près intégrale de la notice nécrologique sur l'abbé E.-P. Delahaye qu'avait donnée, en 1882, la *Semaine religieuse*. Cf. n° 137.

339. — A propos d'un livre d'Anacharsis Cloots, par Mgr Loth.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1904-1905. — *Rouen*, 1905. — P. 223-250.

Notes biographiques sur Cloots, « l'orateur du genre humain », et examen critique de son ouvrage : *La République universelle*.

340. — Mgr d'Estrades et le Mont-aux-Malades.

Bull. relig. de Rouen, t. V, 1906, p. 102-106.

Jean d'Estrades (1610-1685), pourvu en 1659 de l'évêché de Condom, posséda en commende le prieuré du Mont-aux-Malades où il résida durant plusieurs années. C'est par lui que les Génovéfains y furent introduits. Vers 1671, il céda ce bénéfice à son neveu.

341. — A propos d'un livre d'Anacharsis Cloots, par Mgr Loth. — *Rouen, impr. Cagniard* (*Léon Gy, successeur.*), 1906 ; in-8°, 30 p.

Cf. n° 339.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

342. — *Le Graduel de la cathédrale de Rouen au XIIIe siècle.*

Bull. relig. de Rouen, t. V, 1907, p. 860-863.

Dans l'ouvrage signalé et sommairement analysé, la reproduction en phototypie du *Liber gradualis ecclesiae Rothomagensis* est accompagnée d'un second volume, *Le Graduel de l'église cathédrale de Rouen au XIIIe siècle*, comprenant 1° une « Etude historique et liturgique sur le Ms. 904 du fonds lat. de la Biblioth. nat. », par H. Loriquet; 2° des « Remarques sur la liturgie, le chant et le drame », par Dom J. Pothier; 3° le *Breve officiorum*, par A. Collette.

343. — Notices sur l'ancienne noblesse française. — *Paris, libr. Alph. Picard et fils (A. Picard fils et Cie)*, s. d. [1907], in-8°, 113 p. et 1 feuillet de table. (A la fin : *Impr. M.-H. Leroy, rue de Vanves.*)

Les familles historiques. Les descendants actuels des croisés. Les Chapitres nobles de femmes. Les députés de la noblesse, etc.

344. — La Généralité de Rouen en 1698, d'après le Mémoire de l'Intendant.

Bull. rel. de Rouen, t. VII, 1908, p. 227-232, 277-284.

Le Mémoire analysé d'après un ms. qui est une copie du XVIIIe siècle serait l'œuvre de M. de Vaubourg ou de M. de la Bourdonnaye.

345. — M. l'abbé Ansselin.

Ibid., t. VII, 1908, p. 470-473.

Justin-Amédée Ansselin, né le 27 juillet 1828, à Auvilliers, doyen du Chapitre de la cathédrale de Rouen en 1896, † 28 avril 1908.

346. — Quelques années du journal de Madame de Julienne [1773-1777], par Mgr Julien Loth.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1906-1907. — *Rouen*, 1908. — P. 261-239, portr. en héliogr.

Mme de Julienne, née Marie-Elisabeth de Seré de Rieux, avait épousé le fils d'un surintendant de la manufacture des Gobelins. Elle mourut en 1795.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

347. — Quelques années du journal de Madame de Julienne, par Mgr Julien Loth... — *Rouen, impr. Cagniard (Léon Gy, successeur)*, 1908; in-8°, 41 p. (portrait).

Extrait du *Précis* de l'Académie de Rouen, année 1906-1907. Cf. le n° précédent.

348. — Jeanne d'Arc sur nos autels.

Bull. rel. de Rouen, t. VIII, 1909, p. 610-617.

349. — [Assemblée générale de la Société de l'Histoire de Normandie tenue à Rouen le 24 juin 1909. Discours de Mgr Loth, vice-président de la Société.]

Bull. de la Soc. de l'Hist. de Norm. — Rouen, A. Lestringant, libr.; A. Picard fils et Cie, libr., 1909. *(Rouen, impr. Léon Gy.)* — T. X, ann. 1905-1909, p. 350-368.

Les origines de la Société de l'Histoire de Normandie : un souvenir aux ouvriers de la première heure. Notice biographique sur M. Charles de Beaurepaire, l'un des quinze membres fondateurs de cette Société qu'il présida de 1886 à 1908 (portrait). Eloge de M. A. Pellerin, Mgr J. Lenormand, MM. l'abbé Anatole Loth et Paul Baudry.

350. — Réponse au discours de réception de M. J. Haelling, par Mgr Julien Loth, président.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1907-1908. — *Rouen*, 1909. — P. XXVII-XLVI, fig.

La musique et les musiciens français.

351. — Réponse au discours de réception de M. Layer, par Mgr J. Loth, président.

Ibid., ann. 1907-1908. — *Rouen*, 1909. — P. 49-69.

Les Pères Blancs et la civilisation dans l'Ouganda.

352. — Réponse au discours de réception de M. Henri de la Bunodière, par Mgr Julien Loth, président.

Ibid., ann, 1907-1908. — *Rouen*, 1909, — P. 359-384.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Un bénédictin de l'abbaye de Saint-Ouen : Dom Jean-François Pommeraye, né à Rouen en 1617, † le 8 novembre 1687.

353. — Les otages normands de Louis XVI, par Mgr Julien Loth.

Ibid., ann. 1907-1908. — *Rouen*, 1909. — P. 395-414.

354. — M. Beugnot, par Mgr Loth.

Ibid., ann. 1907-1908. — *Rouen*, 1909. — P. 415-426.

Jacques-Claude Beugnot, né à Bar-sur-Aube en 1761, préfet de la Seine-Inférieure de 1800 à 1806, avait, en cette qualité, pris une part active au rétablissement de l'Académie de Rouen (1803).

355. — Notice sur M. Charles de Beaurepaire, par Mgr J. Loth.

Ibid., ann. 1907-1908. — *Rouen*, 1909. — P. 449-465.

356. — Charles de Beaurepaire, président de la Société de l'Histoire de Normandie. Discours prononcé à l'Assemblée générale du 24 juin 1909 par Mgr Loth, vice-président de la Société. — *Rouen*, *impr. Cagniard* (*L. Gy, successeur*), 1909 ; in-8°, 21 p.

Extrait des *Bulletins* de la Société de l'Histoire de Normandie. Cf. n° 349.

357. — Notice sur M. Charles de Beaurepaire, par Mgr J. Loth. — *Rouen*, *impr. Cagniard*, (*Léon Gy, successeur*), 1909 ; in-8°, 19 p.

Extrait du *Précis* de l'Académie de Rouen, année 1907-1908. Cf. n° 355.

358. — Les derniers jours de l'abbaye de Saint-Ouen. Discours de réception de M. de la Bunodière et réponse à ce discours par Mgr Loth, président [de l'Académie de

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Rouen]. — *Rouen, impr. Cagniard* (*Léon Gy, successeur*), 1909; in-8°, 70 p., 2 portr. et 1 pl.

Pages 45-70 : « Réponse au discours de M. Henri de la Bunodière par Mgr Loth, président ». Extrait du *Précis* de l'Académie de Rouen, année 1907-1908. Cf. n° 352.

359. — Les orgues et la maîtrise de la cathédrale de Rouen. Discours de réception de M. J. Haelling et réponse de Mgr J. Loth. — *Rouen, impr. Léon Gy*, 1909; in-8°, 40 p.

Extrait du *Précis* de l'Académie de Rouen, année 1907-1908. Cf. n° 350.

360. — Les Pères Blancs et la civilisation dans l'Ouganda. Discours de réception de M. Layer et réponse de Mgr Loth, président [de l'Académie de Rouen]. — *Rouen, impr. Cagniard* (*Léon Gy, successeur*), 1909; in-8°, 65 p., 5 pl. et 1 carte.

La réponse de Mgr Loth est aux pages 45-65. Extrait du *Précis* de l'Académie de Rouen, année 1907-1908. Cf. n° 351.

361. — [*Bossuet et les Protestants*, par M. le chanoine Julien, supérieur de l'Institution Saint-Joseph du Havre.] Lettre de Mgr Loth, protonotaire apostolique, président de la Commission diocésaine d'examen des livres, à S. G. Mgr Fuzet, archevêque de Rouen.

Bull. rel. de Rouen, t. IX, 1910, p. 885-886.

362. — L'aître de Saint-Maclou, par Mgr J. Loth.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1908-1909. — *Rouen*, 1910. — P. 209-232, 2 pl. à l'eau-forte de Ph. Zacharie.

363. — L'aître de Saint-Maclou, par Mgr J. Loth. —

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Rouen, impr. Cagniard (Léon Gy, successeur), 1910; in-8°, 28 p., 2 pl.

Extrait du *Précis* de l'Académie de Rouen, année 1908-1909. Cf. n° 362.

364. — *Les lettres de Jeanne d'Arc et la prétendue abjuration de Saint-Ouen [par le comte de Maleissye]*.

Bull. rel. de Rouen. t. X, 1911, p. 157-161.

365. — La mission de M. de Salamon dans le diocèse de Rouen en 1801-1802, par Mgr Julien Loth.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1909-1910. — *Rouen*, 1911. — P. 443-470. Portr. et fac-similé d'écriture.

366. — Assemblée générale de la Société de l'Histoire de Normandie, tenue à Rouen le 20 décembre 1910, en l'hôtel des Sociétés savantes. Présidence de Mgr Loth. [Discours du président]. — *Rouen, impr. Cagniard (Léon Gy, successeur)*, 1911; in-8°, 15 p.

Extrait des *Bulletins* de la Société de l'Histoire de Normandie. Cf. n° 372.

367. — La mission de M. de Salamon dans le diocèse de Rouen en 1801-1802, par Mgr Julien Loth. — *Rouen, impr. Cagniard (L. Gy, successeur)*, 1911; in-8°, 30 p., portr. et 1 pl. fac-similé d'écriture.

Extrait du *Précis* de l'Académie de Rouen, année 1909-1910. Cf. n° 365.

368. — Mgr Loth, protonotaire apostolique. M. l'abbé Ouf, chanoine honoraire, curé de Saint-Romain de Rouen (1837-1911). — *Rouen, impr. de la Vicomté*, 1911; in-8°, 37 p.

Léopold-Adrien-Alexis Ouf, né à Fécamp le 12 avril 1837, avait été secrétaire particulier du cardinal de Bonnechose.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

369. — Rapport sur les travaux de la Société de l'Histoire de Normandie de 1869 à 1911, par Mgr Loth, président de la Société de l'Histoire de Normandie. — *Rouen, impr. Léon Gy*, 1911 ; in-8° jés., 12 p.

Extrait de : *Ville de Rouen. Congrès du Millénaire normand* (911-1911). *Compte rendu des travaux.*

370. — L'abbé Louis Le Gendre, par Mgr Julien Loth.

Précis des trav. de l'Acad. de Rouen, ann. 1910-1911. — *Rouen,* 1912. — P. 187-212.

Né à Rouen en 1659, Louis Le Gendre, chanoine de Paris, abbé de Clairfontaine et historiographe de France, mourut à Paris le 1er février 1733.

371. — Hommage à M. Léopold Delisle.

Signé : J. L.

Bull. de la Soc. de l'Hist. de Norm., t. XI, ann. 1910-1912 (1913), p. 25.

372. — [Assemblée générale de la Société de l'Histoire de Normandie, tenue à Rouen le 20 décembre 1910. Discours de Mgr J. Loth, président.]

Ibid., t. XI, ann. 1910-1912 (1913), p. 66-78.

Eloge de membres de la Société récemment décédés, MM. Léopold Delisle et Georges Picot, anciens présidents d'honneur, M. Conrad de Witt. Travaux de la Société.

373. — [Assemblée générale de la Société de l'Histoire de Normandie, tenue à Rouen le 20 juin 1911. Discours de Mgr J. Loth, président.]

Ibid,, t. XI, ann. 1910-1912 (1913), p. 151-158.

Réponse à M. Emile Picot, président d'honneur. Eloge de MM. le comte de Grouchy, Gaston Le Hardy, le baron Charles de Stabenrath et Biochet. Travaux de la Société.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

374. — [Assemblée générale de la Société de l'Histoire de Normandie, tenue à Rouen le 28 juin 1912. Allocution de Mgr J. Loth, président de la Société.]

Ibid., t. XI, ann. 1910-1912 (1913), p. 293-302.

Réponse au discours de M. Caillemer, président d'honneur. Travaux de la Société. Eloge de MM. Georges Hain, le prince Witold-Casimir Czartorisky, Lannelongue et Christophe Allard.

375. — Mgr Julien Loth. Saint-Maclou de Rouen. L'église. La paroisse. Avec sept dessins de Jules Adeline, un frontispice de M. G. Ruel et un plan de M. L. de Vesly. (Petite vignette sur la couverture et sur le titre : *Ex libris* de Mgr J. Loth, dessiné et gravé par Jules Adeline.) — *Rouen, impr. Lecerf fils*, 1913 ; in-4° jésus, 153 p., plus 1 f. de table.

Publication posthume. « En un premier opuscule, *Une visite à l'église Saint-Maclou*, paru en 1892 chez Mégard (voyez n° 292), Mgr Julien Loth avait esquissé seulement le sujet. Depuis, grâce à de nouveaux documents recueillis dans les archives départementales, dans les comptes paroissiaux dont l'inventaire était paru récemment, il avait pu donner à son étude primitive, forcément sommaire, un développement beaucoup plus étendu et partant plus intéressant » (G. D. dans le *Journal de Rouen* du 25 novembre 1913).

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

INDEX ALPHABÉTIQUE

[Les chiffres renvoient aux numéros des articles de la *Bibliographie*, et non aux pages.]

Abjuration (Prétendue) de Jeanne d'Arc, 364.
Absolution du Jeudi saint, 308.
Académie de Rouen. — Rapports sur les travaux de la classe des lettres, 81, 91, 103, 110, 114, 117, 124, 135, 146. — *Réponses à des discours de réception*, 210, 211, 212, 226, 228, 229, 230, 350, 351, 352, 358, 359, 360.
Académie des Palinods, 16, 21, 42.
« *Actes* » *de saint Mellon*, 184.
Administration municipale de Rouen en 1515, 314.
Aître de Saint-Maclou, 279, 362, 363.
Aix-la-Chapelle, 101.
Allard (Christophe), 374.
Ambassade en Portugal, 72.
Ancienne noblesse française, 342.
Andelis (Les), 26.
Anfernet de Bures (M.-G. d'), 3, 13, 22, 23.
Anglais (Un jeune) en Normandie, 98.
Angleterre, 52, 89, 98, 195, 337.
Ansselin (J.-A.), 345.
Arc (D'). — Voir Jeanne d'Arc.
Archevêques de Rouen. — Voir Bazin de Bezons, Blanquart de Bailleul, Bonnechose (De), Gautier, Harlay (De), La Rochefoucauld (De), La Vergne de Tressan (De), Mellon (S.), Pierre de Bernis (De), Robert, Rouxel de Médavy, Thomas. — Voir aussi : Entrée, Liste chronologique, Mandements, etc.
Arques. — *Voir Bernardines.*
Assemblée du clergé de Rouen pour les Etats généraux de 1789, 162, 177, 178.
Assemblées (Premières) départementales de la Seine-Inférieure, 253.
Assemblées générales de la Société de l'histoire de Normandie, (*1909*) 349, (*1910*) 366, 372, (*1911*) 373, (*1912*) 374.
Assemblées provinciales à Rouen (*1787*), 120.
Auber d'Aubeuf de Vertot (R.), 143.
Auffay (*Château d'*), à Oherville, 281, 300.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Aumale, 37.
Austreberte (Sainte), 48.
Auteur de la « Marseillaise », 190.

Babeau (Albert), 246.
Bach (S.), 226.
Ballin, 11.
Ban et arrière-ban de la noblesse de Rouen, 116.
Bannières, 134.
Barras, 152.
Barruel (Augustin), 299.
Basin (Thomas), 216.
Baston (G.-A.-R.), 52, 319, 322, 323.
Baudry (Paul), 349.
Bautain (Abbé), 164.
Bazin de Bezons (Mgr A.), 295.
Beaucousin (L.-A.), 163.
Beaurepaire (Ch. de), 349, 356, 357.
Beauvoir. — Voir Hébert de Beauvoir.
Belle figure sacerdotale, 338.
Bernardines d'Arques, 12.
Bernis. — Voir Pierre de Bernis.
Berthe (R. P.), 219.
Besson (Mgr), 215, 248.
Bétencourt (P.-L.-J.), 332.
Beugnot (J.-C.), 354.
Bezons. — Voir Bazin de Bezons.
Bibliographie des travaux relatifs à Jeanne d'Arc, 232.
Bibliothèque du Chapitre de Rouen, 171, 216.
Bicêtre, 244.
Bilan de la Révolution, 249.
Biochet, 373.
Bishop (E.), 98.
Biville-la-Martel, 61.
Blandin (L.-A.), 119, 154.
Blanquart de Bailleul (L.-M.-E.), 43, 49.
Bligny (A.), 210.
Blosseville. — Voir Poret de Blosseville.
Bois-l'Abbé, 68.
Bois-l'Evêque, 60.
Boismont. — Voir Thirel de Boismont.
Boniface, 11.
Bonnechose (H.-M.-G. de), 157, 160, 164, 208, 215, 259.
Bonsecours (*N.-D. de*), 277, 278.
Bord (Forêt de), 60, 61.
Bosbénard-Commin, 118.
Bosco (Dom), 270.
Bossuet, 235, 247, 361.
Boulay de la Meurthe (Comte), 285.
Bouquet (F.), 216, 237.
Bourdon (Abbé), 209, 226.
Bourg-Dun (*Eglise du*), 303.
Boutard (Abbé), 80.
Bray (F.-G. de), 180.
Bréard (Ch. et Paul), 258.
Brébeuf (Jean de), 187.
Bridier (Abbé), 264.
Brifaut (Charles), 104, 115, 275.
Brossard de Ruville, 27.
Brunswick (Duc de), 234.
Bunodière. — Voir La Bunodière.
Burnouf, 206.

Cabrières (Mgr de), 248.
Caillemer (Exupère), 374.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Campagnes (Les) au moyen-âge, 289.
Canel (A.), 118.
Canteleu. — Voir Le Couteulx de Canteleu.
Capelle (Jean), 66.
Carême (Le) à Rouen, 64.
Carême (Le) de l'abbé Fossard, 95.
Catéchismes de Rouen, 295.
Cathédrale de Rouen, 31, 122, 127. — *Voir Absolution, Bannières, Cérémonies, Chapelles, « Christus vincit », Clef de voûte, Entrée, Fête de Noël, Flèche, Funérailles, Graduel, « Inviolata », « Joug », Maîtrise, « Noël », N.-D. de la Recherche, Oratoires, Orgues, Ornementations, « Paradis », « Petite Marie », Préfaces, Sept officiants, Sépultures, Sermons, Souterrains, Tapisseries, Usages anciens.*
Cathelineau, 316.
Caudebec-en-Caux, 40, 60.
Caudebec-lès-Elbeuf, 37, 62.
Causerie bibliographique, 161.
Centenaire de Lamartine, 267.
Centenaire de Vizille, 240.
Cérémonies anciennes de l'église de Rouen, 308.
Chaire française au XVIIe siècle, 50.
Chanoine du Mans réfugié à Rouen, 325.
Chant (Notre ancien), 306.
Chant liturgique, 206.
Chantelauze (De), 151.
Chapelles de la cathédrale de Rouen, 283.
Chapelle du manoir de Moulineaux, 316.
Chapitres de France, 77.
Chapitres nobles de femmes, 302, 343.
Chapotin (R. P.), 236.
Chapsal, 11.
Charente-Inférieure, 214.
Charles V, 99.
Charma (A.), 17.
Chartres, 216.
Château fortifié de Rouen, 169.
Chefdeville, 51.
« Chevalier » (Le) des « Soirées de Saint-Pétersbourg », 180, 191.
« Christus vincit » (Le), 15.
« Christus vincit » (Le), à Rouen, au XIe siècle, 57.
Cidre (Le), 310.
Cinq mai (Le) 1789, 250.
Circassis (François de), 7.
Clarisses de Rouen, 33, 44.
Cloches, 29, 40, 47, 55, 94, 334.
Clef de voûte sculptée, 134.
Clergé (Ancien) de France, 329.
Clergé (Ancien) de Rouen, 183.
Clergé de Rouen (Assemblée du) pour les Etats généraux de 1789, 177, 178.
Clergé de Rouen (Jeanne d'Arc et le), 198.
Clergé diocésain (Nécrologe du) de 1805 à 1819, 88.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Clergé français réfugié en Angleterre, 195.
Cloots (Anarcharsis), 339, 341.
Cochet (J.-B.-D.), 93, 106, 113.
Colas (J.-B.-E.), 92.
Collette (A.), 242.
Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, 6, 34, 35, 36, 37, 60, 61, 62, 63, 66, 67, 68, 69.
Commission d'examen des livres, 361.
Communautés religieuses de femmes, à Rouen, 71, 74.
Comptes rendus des Echevins de Rouen, 262.
Conciles de Rouen, 65.
Concile provincial de 1651, 9, 14.
Concordat, 151, 155, 285.
Concordat de 1817, 242.
Confesseur de la foi, 22.
Congrégation (Une) d'autrefois, à Rouen, 131.
Convention, 121, 158.
Conventionnels de la Seine-Inférieure, 158.
Corneille, 237.
Coudrin (M.-J.), 283.
Coutan (Dr), 303.
Couthon, 201.
Croisés (Descendants actuels des), 343.
Croix-de-Pierre, à Rouen, 70, 73.
Croyants célèbres au XIXe siècle, 149.
Culte sous le Directoire, 246.
Czartoryski (Prince Witold-Casimir) 374.
Danois, 183.
Darc (Jeanne), 18, 19. — Voir Jeanne d'Arc.
Daudet (E.), 200.
Dédicace de la chapelle Saint-Laurent d'Eu, 225.
Dédicace de Sainte-Croix-des-Pelletiers, 35.
Défenseurs de la religion au XIXe siècle, 138.
Delahaye (E.-P.), 137, 338.
Delalande (E.-S.-A.), 282.
Delisle (Léopold), 99, 371, 372.
Delonguemare (P.), 311.
Députés de la noblesse, 343.
Députés de la Seine-Inférieure à la Convention, 120.
Députés du clergé aux Etats de Normandie, 145.
Derniers jours de l'Académie des Palinods, 16, 21.
Derniers moments de Louis XVIII, 263.
Descendants actuels des croisés, 343.
Dévotion au Sacré-Cœur à Rouen, 166.
Devroye (E.-J.), 47.
Dieppe, 37, 142.
Directoire (Culte sous le), 246.
Discours, 50, 72, 349, 356, 372, 373.
Doctrine révolutionnaire, 266.
Document (Un) historique, 255.
Documents sur la vénérable Jeanne d'Arc, 304.
Document (Nouveau) sur Marie-Antoinette, 182.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Domergue, 11.
Dominicains (Jeanne d'Arc et les), 236.
Dominicains (Eglise des) de Rouen, 68.
Droits de la religion sous le Concordat, 151.
Dubois (Paul), 80.
Duchemin (V.), 175.
Duclair, 66.
Dupanloup (Mgr), 170.
Duranville. — Voir Le Vaillant de Duranville.
Duval (Mgr), 260.

Echevins de Rouen, 262.
Ecole normale de la Seine-Inférieure, 128.
Education des enfants de France, petits-fils de Louis XIV, 17.
Eglise et les campagnes au moyen-âge, 289.
Eloffe (Mme), 182.
Emigration, 105.
Entrée de Henri IV à la cathédrale de Rouen, 134.
Entrée des archevêques à Rouen, 167.
Entrée du roi à la cathédrale de Rouen, 134.
Ephémérides diocésaines, 28.
Erudition normande, 216.
Esneval (*Château d'*), à Pavilly, 280, 291.
Estaintot (d'). — Voir Langlois d'Estaintot.
Estaintot (Vicomte d'), 75.
Estrades (Jean d'), 340.
Etapes d'un révolutionnaire, 201.
Etat de la population de la généralité de Rouen, 251.
Etats de Normandie, 145.
Etats généraux de 1789, 162, 177, 178, 250.
Etats généraux de 1593, 125.
Etelan, 69.
Etretat, 36.
Eu (*Chapelle Saint-Laurent d'*), 225.
Exil (Lettres de l'), 311.

Familles historiques, 298, 342.
Farin (François), 79, 87, 108, 169.
Fécamp (*Abbaye de*), 69, 123.
Félix (J.), 169, 262.
Fillastre (Dom Guill.), 123.
Flèche de la cathédrale de Rouen, 109.
Flers (Marquis de), 276.
Fleury (P.-L.-D.), 268.
Folleville. — Voir Le Vaillant de Folleville.
Fontaines de Rouen, 179.
Forbras (P.-F.), 97.
Fossard (P.-N.-J.), 95.
Fouard (Abbé), 212, 228.
Fouilles de Sainte-Marguerite-sur-Mer, 102.
Fouilles de Saint-Ouen de Rouen, 176.
Fourcade (Mgr), 49.
Fournel (Victor), 265.
Freneuse, 68.
Frère (Ed.), 83.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Frères des Ecoles chrétiennes, 27, 138.
Funérailles à la cathédrale de Rouen, 134.
Fuzet (Mgr), 361.

Gaillon, 220.
Gautier de Coutances. — Voir Gautier le Magnifique.
Généralité de Rouen en 1762, 251.
Germain (Mgr), 318.
Girancourt. — Voir Gorgeu de Girancourt.
Glanville (Léonce Boistard de), 273.
Gloire (Une) française, 235.
Gloires de la France chrétienne, 317.
Gomin, 153.
Gorgeu de Girancourt (A.-A.), 216, 252.
Gosselin (E.-H.), 111.
Gouellain (G.), 321.
Graduel de la cathédrale de Rouen au XIIIe siècle, 342.
Gravelines de Rouen, 98.
Gravenchon (*Château de*), 35.
Grémonville (Les deux), 75.
Grolleau (Mgr), 261.
Grouchy (Comte de), 373.
Guerre de Cent ans, 236.

Habitants de Rouen et de la Seine-Inférieure victimes de la Révolution, 121.
Haelling (J.), 350, 359.
Haendel, 226.
Hain (Georges), 374.
Hamon, 8.
Hanesse (Abbé), 241.
Harcourt (Marquise d'), 68.
Hardy (P.-P.), 311.
Harlay (François Ier de), 9, 14.
Haucourt, 34.
Havre (Le), 60.
Hébert de Beauvoir (C.-A.), 324.
Henri Court-Mantel, 20.
Henri IV, 134.
Héron (P.-A.), 331, 335.
Hommage à Léopold Delisle, 371.
Hommes du 14 juillet, 265.
Honorine (Sainte), 35.
Horcholle (J.-B.-A.), 186.
Hurel (Adam), 309.

Idées de Mgr de Noë, 272.
« *Imitation de J.-C.* », 328.
Immaculée-Conception (Confrérie de l'), 42.
Incheville, 67.
Inscription de la rue Saint-Romain, 336.
Instruments de musique à la cathédrale de Rouen, 134.
Isaac (J.-B.-A.), 165, 192.

Jeanne d'Arc, 18, 19, 170, 172, 198, 232, 304, 336, 337, 348, 364. — Voir Pucelle d'Orléans.
Jeanne d'Arc et le clergé de Rouen, 198.
Jeanne d'Arc et les Dominicains, 236.
Jeanne d'Arc sur nos autels, 348.
Jobard, 51.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Jouen (L.), 336.
« *Joug* » (*Le*), 308.
Journal d'Adrien Miton, 173.
Journal d'Horcholle, 186.
Joyeuse (*Séminaire de*), 139.
Jubilé de 1775-1776, à Rouen, 96.
Juillet (*Mois de*), 141.
Juillet (*Mois de*) *à Rouen, au XVIIe siècle*, 54.
Julien (Abbé), 313, 361.
Julienne (Mme de), 346, 347.
Jumièges (*Abbaye de*), 144, 271.

La Bourdonnaye (de), 343.
Laboureur (*Un*) *du pays de Caux*, 125.
La Bunodière (Henri de), 352, 358.
Lamache (Paul), 297.
Lamartine, 104, 267.
Langlois, 51.
Langlois d'Estaintot (R.-C.-H.), 327.
Lannelongue, 374.
La Quérière (E. de), 23.
La Rochefoucauld (Dominique de), 30, 41, 100, 101, 301.
La Roque-Hue (J. de), 171.
La Salle (J.-B. de), 10, 224, 241, 243.
La Vergne de Tressan, 295.
Lavigerie (Cardinal), 288.
Layer, 351.
Lebarq, 247.
Lebay, 103.
Lebrun (Général), 257.
Lecomte (J.-B.), 133, 136.
Le Couteulx de Canteleu (J.-B.), 269.
Lefebvre (Abbé), 5.
Le Froid de Méreaux (Amédée), 84.
Le Gendre (L.), 370.
Le Hardy (G.), 373.
Le Havre. — Voir Havre (Le).
Lemaître (Abbé), 274.
Lemonnier (L.), 256.
Lenormand (J.), 349.
Léon X, 42.
Le Parquier, 314.
Le Paulmier (Julien), 310.
Lépinois (E.-L.-E. de), 82, 90.
Le Roux d'Esneval (Robert), 72, 75, 213.
Le Roux de Tilly (Robert), 35.
Léry, 67.
Le Tendre de Tourville (A.-C.), 285.
Lettres de Jeanne d'Arc, 364.
Lettres de l'exil, 311.
Le Vaillant de Duranville (Léon-Joseph), 147.
Le Vaillant de Folleville (Charles), 147.
Levasseur (Le Dr Paul), 294.
Levavasseur (P.-J.-A.), 269.
Le Ver (Marquis), 332.
Le Verdier (P.), 202, 322.
Liège, 47.
Liffremont, 34.
Lillebonne, 36, 244.
Linas (Ch. de), 203, 216.
Liste chronologique des archevêques de Rouen, 56.
Livre d'ivoire de la cathédrale de Rouen, 203, 244.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Livre-journal de Mme Eloffe, 182.
Loi (La) des Francs, 188.
Lois d'exil, 199.
Londres, 78.
Longueville, 68.
Loriquet (H.), 342.
Lormier (C.-L.), 326.
Loth (Anatole), 349.
Loth (Arthur), 190.
Loth (Georges), 317.
Louis XVI, 107, 245, 353.
Louis XVII, 223.
Louis XVIII, 200, 263.
Louis-Philippe, 276.

Maclou (Saint), 189.
Maires de Rouen, 130.
Maistre (Joseph de), 266. — *Voir « Soirées de Saint-Pétersbourg »*.
Maîtrise de la cathédrale de Rouen 217.
Malais (Abbé), 25, 98.
Maleissye (Comte de), 364.
Mandements des archevêques de Rouen, 168.
Manneville, 34, 35.
Manseau (Abbé), 214.
Marie-Antoinette, 182.
Marine normande aux XVIe et XVIIe siècles, 258.
Maromme (Abbé), 129.
« *Marseillaise* » (*La*), 190.
Martin de Boisville (J.-F.), 85, 328.
Maury, 254.
Médavy. — Voir Rouxel de Médavy.
Mellon (Saint), 184.
Mérode (F.-F.-X. de), 197.
Méreaux. — Voir Le Froid de Méreaux.
Merval (Stéphen et L. de), 39.
Mesnil-Mauger, 63.
Messance, 251.
Messe de minuit, 46.
Michodière. — Voir La Michodière.
Miette (Abbé), 259.
Mission de Jeanne d'Arc, 172.
Mission de la Pucelle d'Orléans, 38.
Mission de M. de Salamon, 365, 367.
Miton (Adrien), 173.
Mois de juillet (*Le*), 141.
Mois de juillet à Rouen au XVIIe siècle, 54.
Monsabré (R. P.), 277, 278.
Mont-aux-Malades, 340.
Montivilliers, 67, 94.
Moody (C.-L.), 246.
Moreno (Garcia), 219.
Morfieds, 195.
Motte, 51.
Moulineaux, 216.
Münster, 41, 101.
Musique à l'abbaye de Fécamp, 123.
Musique et musiciens français, 350.
Musique religieuse, 1.
Mystère de l'Incarnation et Nativité, 202.
Mystère représenté à Rouen en 1474, 202.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Nécrologe du clergé diocésain de 1805 à 1819, 88.
Négociation du Concordat, 285.
Neufchâtel-en-Bray, 173.
Nicaise (Saint), 184.
Noblesse (Ancienne) française, 343.
Noë (M.-A. de), 272.
Noël (Fête de) il y a cent ans, 46.
« *Noël* » *du temps de l'Avent*, 308.
Normandie (Duc de), 20.
Notes de voyage, 101.
Notes sur l'ancien clergé de France, 329.
Notre-Dame de Bonsecours, 277, 278.
Notre-Dame de France, 8.
Notre-Dame de la Recherche, 134.
Notre-Dame de la Ronde, 58.
Notre-Dame de Vernon, 60.

Œuvre scolaire (L') de la Révolution, 222.
Oratoires à la cathédrale de Rouen, 134.
Oratorio (L'), 226.
Orcher (*Château d'*), 34.
O'Reilly (E.-M.), 140.
Orgues de la cathédrale de Rouen, 134.
Origines de la Société de l'Histoire de Normandie, 349.
Orléans (F.-Ph.-L.-C.-H., duc d'), 255.
Ornementations à la cathédrale de Rouen, 134.
Otages normands de Louis XVI, 353.
Othon (P.-J.), 320.
Ouf (L.-A.-A.), 368.
Ouvrier (L') au XIIIe siècle, 196.

Page de l'histoire de Dieppe, 142.
Palinods de Rouen, 16, 21, 42.
Panégyrique du vénérable J.-B. de la Salle, 243.
« *Paradis* » *à la cathédrale de Rouen*, 134.
Parlement de Rouen, 39.
Pellerin (A.), 349.
Pellot (Claude), 140.
Pensées d'un sage, 275.
Pères Blancs, 351, 360.
« *Petite Marie* », 47.
Picard (Abbé), 45, 51.
Picot (Emile), 373.
Picot (Georges), 372.
Pie VII, 221.
Pierre de Bernis (F. de), 101.
Plasse (Abbé), 195.
Poan de Sapincourt, 210.
Poésie (La) populaire, 204.
Points nouveaux de la vie de Corneille, 237.
Pommeraye (Dom J.-F.), 352.
Pont-Audemer, 118. — *Voir Substitut*.
Population de la généralité de Rouen en 1762, 251.
Porches des églises, 36.
Poret de Blosseville (B.-E.), 205.
Portrait de Jean de la Roque-Hue, 171.
Portugal, 72, 213, 227.
Pothier (Dom J.), 342.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Prédication de Bossuet, 247.
Préface à l' « Imitation de J.-C. », 328.
Préfaces (Les), 308.
Premières Assemblées départementales de la Seine-Inférieure, 253.
Prêtres déportés de Rouen, 24, 32.
Prêtres de Rouen inhumés en Angleterre, 195.
Prêtres du diocèse de Rouen en Angleterre, 89.
Prêtres du diocèse de Rouen morts en exil à Londres, 78.
Prêtres et religieux déportés, 214.
Prêtres normands en Angleterre, 52.
Prêtres normands morts en Angleterre, 98.
Prévost (G.-A.), 289.
Prieuré de Saint-Lô, 273.
Prince (Un) en exil, 200.
Principauté d'Yvetot, 163.
Processions du Saint-Sacrement, 53.
Procès-verbaux de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, 6, 34, 35, 36, 37, 60, 61, 62, 63, 66, 67, 68, 69, 244.
Projet de Gaillon, 220.
Projet de mariage en Portugal, 213, 227.
Protestants (Bossuet et les), 361.
Provence (Comte de), 200.
Pucelle d'Orléans, 38, 337.

Quatorze juillet (Hommes du), 265.
Quérière (E. de la). — Voir La Quérière.
Quiefdeville de Belmesnil (C.-A. de) 25.

Rapports. — *Voir Académie de Rouen*.
Ré (*Ile de*), 154.
Réformes sous Louis XVI, 107.
Régneaux (F.-S.), 286.
Reiset (Comte de), 182.
Relations diplomatiques, 239.
Reliques de sainte Austreberte, 48.
Reliques de saint Maclou, 189.
Réponses. — *Voir Académie de Rouen*.
Restes de Louis XVII, 223.
Rétablissement des Frères des Ecoles chrétiennes, 238.
Révolution (Bilan de la), 249.
Robert (C.-L.-N.), 101, 313.
Robert [de Normandie], 216.
Roberty (Pasteur), 330.
Robin (Mgr), 260.
Robinet (Urbain), 2.
Rochefort, 24, 32.
Rochefoucauld. — Voir La Rochefoucauld.
Rogerville, 37.
Roland (Nicolas), 241.
Romain (Saint), 156, 315.
Roque-Hue. — Voir La Roque-Hue.
Rouen *en 1771*, 59 ; *en 1773*, 76 ; *en 1777*, 112 ; *en 1786*, 194 ; *en 1787*, 218 ; *il y a cent ans (1785)*, 185 ; *(1788)*, 231. —

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Voir Administration municipale, Archevêques, Assemblées du clergé, Assemblées provinciales, Ban et arrière-ban, Carême, Cathédrale, Château fortifié, « Christus vincit », Clarisses, Cloches, Communautés, Conciles, Congrégation, Croix-de-Pierre, Dédicace, Dévotion au S.-C., Dominicains (Egl. des), Echevins, Entrée, Fontaines, Fouilles, Gravelines, Habitants victimes de la Révolution, Joyeuse, Jubilé, Juillet (Mois de) au XVIIe siècle, Maires, Montoir, Notre-Dame de la Ronde, Palinods, Parlement, Prêtres, Prieuré, Processions, Sainte-Croix-des-Pelletiers, Sainte-Croix-Saint-Ouen, Saint-Lô, Saint-Maclou, Saint-Ouen, Saint-Sever, Semaine sainte, Sermons d'autrefois, Souterrains, Tombeau de Saint-Romain, Vingt-cinq juin 1683, Visite.

Rouen (*Diocèse de*). — *Voir Archevêques, Catéchismes, Chant, Clergé, Cloches, Conciles, Ephémérides, Nécrologe, Prêtres, etc.*

Roumare, 13.

Rouxel de Médavy (François), 207.

Russie, 239.

Saane (Jean de), 66.

Sacré-Cœur (Dévotion au), à Rouen, 166.

Saint-André-sur-Cailly, 60, 63.

Saint-Aubin-sur-Scie, 67.

Saint-Jacques de Dieppe, 37.

Saint-Laurent d'Eu (Chapelle), 225.

Saint-Lô (Prieuré de), 273.

Saint-Ouen (Abbaye), 62.

Saint-Ouen de Rouen. — Voir Fouilles.

Saint-Maclou, 279, 290, 292, 375.

Saint-Paër de Chartres (Abbaye), 216.

Saint-Pierre de Jumièges (Abbaye), 144.

Saint-Sever de Rouen, 10.

Saint-Valery-en-Caux, 61.

Saint-Victor (Robert de), 233.

Saint-Victor-l'Abbaye, 7, 36.

Sainte-Croix-Saint-Ouen, 244.

Sainte-Marguerite-sur-Mer, 102.

Sainte-Marie de Morfieds, 195.

Salamon (L.-S.-J. de), 264, 365, 367.

Sapincourt. — Voir Poan de Sapincourt.

Sauvage (E.-P.), 144, 184, 208, 277, 278, 296.

Savare (J.-J.), 325.

Savone, 221.

Seine-Inférieure. — *Voir Conventionnels, Députés, Ecole normale, Habitants victimes de la Révolution, Premières assemblées, Sénateurs.*

Sel en Normandie, 230.

Semaine sainte à Rouen au XVIIe siècle, 86.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Semichon (L.-E.), 107, 148.
Séminaire de Joyeuse, 139.
Sénateurs (Premiers) de la Seine-Inférieure, 269.
Sept officiants de la Pentecôte, 308.
Sépultures de la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul, 174.
Séré de Rieux. — Voir Julienne (Mme de).
Sermons à la cathédrale de Rouen, 134.
Sermons d'autrefois à Rouen, 132.
Servan, 333.
Sieyès, 234.
Société académique de musique, 1.
Société de l'histoire de Normandie. Ses origines, 349. — *Rapport sur ses travaux de 1869 à 1911*, 369.
« *Soirées de Saint-Pétersbourg* », 180, 191.
Sommery, 35.
Soret (Odet), 125.
Sotteville-lès-Rouen, 64.
Souterrains de la cathédrale de Rouen, 307.
Stabenrath (Ch. de). 373.
Substitut de Pont-Audemer, 322.
Surgis, 51.

Taillandier (A.-H.), 12.
Taine, 249.
Tapisseries de la cathédrale de Rouen, 134.
Terrisse (C.), 7.
Testament du chanoine Adam Hurel, 309.
Théorie (Une) de M. Burnouf, 206.
Thérèse (Sainte), 159.
Thirel de Boismont (Nicolas), 118, 126.
Thomas (Mgr L.-B.-C.), 284.
Tombeau de saint Romain, 156.
Tombeau du cardinal de Bonnechose, 208.
Tougard (A.), 42.
Tourville (De). — Voir Le Tendre de Tourville.
Toutain-Mazeville, 37.
Touzé (Robert), 66.
Trésor du Chapitre de Rouen, 216.
Tressan (De). — Voir La Vergne de Tressan.
Trouville-en-Caux, 36.

Usages anciens de l'église métropolitaine de Rouen, 134.

Vacances du siège de Rouen depuis le Concordat, 305.
Vacandard (Abbé), 312.
Vaubourg (De), 344.
Verger (Charles), 319.
Vernon. — *Voir Notre-Dame de Vernon*.
Verrerie de Rouen, 216, 252.
Vertot (Abbé de). — Voir Auber d'Aubeuf de Vertot.
Vervoitte (Charles), 1, 181, 193.
Villedieu-la-Montagne, 34.
Villefranche, 270.
Villèle (Comte de), 263.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Vimar (Nicolas), 269.
Vincent de Paul (Saint), 254.
Vingt-cinq années d'épiscopat de Mgr Thomas, 284.
Vingt-cinq juin 1683 à Rouen, 150.
Vingt et un janvier 1793, 293.
Visite à l'église Saint-Maclou, 292.
Visite de Barras au Temple, 152.
Vizille (*Centenaire de*), 240.

Warendorff, 311.
Witt (Conrad de), 372.

Ypreville-Biville, 61.
Yvetot, 163.

M. Edouard Pelay serait très reconnaissant aux membres de la Société de l'Histoire de Normandie et à leurs amis, de bien vouloir lui envoyer, 74, rue de Crosne, des indications sur l'usage des anciens feux :

La date des feux ? Ces feux avaient-ils lieu, par exemple, la veille de la fête de saint Jean, de saint Pierre, de saint Onuphre, de l'Assomption?

Le feu portait-il un nom particulier ?

Le clergé venait-il processionnellement bénir le bûcher ?

Si le feu a disparu, indiquer autant que possible la date de cette disparition ?

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 6 *janvier* 1914.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : Louis Duval, *Les grands louvetiers normands; — Sur quelques poètes alençonnais*, par Louis Duval ; — *Journal des Savants*, novembre et décembre 1913 ; — *Société histor. et archéol. de l'Orne*, tome XXXII, 4 bull. ; — *Comptes rendus de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*, août-septembre 1913 ; — Un lot de brochures extraites du *Smithsoniam Report*, 1912 ; — *Sur l'origine de Rollon*, par Emmanuel Walberg.

Sont élus membres de la Société :

M. Paul Lacombe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale [762], présenté par MM. Le Verdier et Emile Picot.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

M. Jules Le Sénécal, licencié ès lettres [763], présenté par MM. Le Verdier et Georges de Beaurepaire.

M. Charles Leroy, notaire à Tourville-la-Campagne [764], présenté par MM. Le Verdier et Ch. de Beaurepaire.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Ed. Delabarre, président de la Société des Amis des monuments rouennais, relative à la souscription ouverte pour la décoration de la flèche de la Cathédrale de Rouen.

Le Conseil s'occupe ensuite des publications en cours.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 3 février 1914.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : Voysin de la Noiraye, *Mémoire sur la Généralité de Rouen* [1665]. *Analyse et extraits, avec notes et appendices*, publiés par Edmond Esmonin ; — *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, octobre 1913 ; — *Revue histor.*, janvier-février 1914.

Est élue membre de la Société :

Mme la comtesse Henry d'Auray de Saint-Pois [765], présentée par M. le comte Olivier Costa de Beauregard et M. le comte Robert de Germiny.

Distribution est faite aux membres du Conseil d'administration de l'*Armorial général de France, Généralité de Caen*, deux volumes, publiés par M. G.-A. Prevost, qui acquittent l'exercice 1912-1913.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

M. le Président adresse à M. G.-A. Prevost, en son nom et au nom de la Société, ses plus vives félicitations pour son importante et utile publication.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 3 mars 1914.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Journal des Savants*, janvier et février 1914 ; — *Comptes rendus de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*, novembre 1913 ; — *Anuual Report of the american historical association*, 1911, tome I ; — *La Pomme*, janvier et février 1914.

M. le Président adresse les remerciements et les félicitations du Conseil à M. l'abbé Blanquart pour la bibliographie des travaux historiques et archéologiques de Mgr J. Loth, qu'il a composée avec un soin et une perfection auxquels chacun rendra hommage.

M. Henri Omont a consacré, dans la *Revue de l'Ecole des chartes*, un article élogieux aux *Manuscrits à peintures de l'Ecole de Rouen*.

L'hommage rendu par M. Henri Omont à MM. Georges Ritter et Jean Lafond montre en quelle estime le monde savant a apprécié la publication de nos confrères.

M. le Président entretient le Conseil de la correspondance échangée avec Dom Lohier concernant un projet de publication du *Chronicon Fontanellense* et des *Gesta*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

abbatum Fontanellensium. La Société doit malheureusement renoncer à entreprendre cette édition, le savant religieux devant donner prochainement ces textes à une revue monastique.

Le Conseil émet ensuite l'opinion qu'il n'y a pas lieu de publier l'histoire de Saint-Wandrille aux XVIIe et XVIIIe siècles, par Dom Toustain et Dom Tassin.

M. Pelay communique à ses confrères un volume intitulé *Demi-Psautier* qui paraît avoir été composé à l'usage des enfants des écoles. Ce volume, qui est daté de 1792 et dont le tableau des fêtes mobiles commence à cette date, est imprimé avec la permission du cardinal de La Rochefoucauld, et contient une approbation du vicaire général Bordier de 1777, un privilège de 1778 et une cession de ce privilège par le cardinal à l'imprimeur Seyer de 1779. M. Pelay demande si quelqu'un de ses confrères a connaissance d'une autre édition de ce livre ou d'un exemplaire avec un titre d'une date antérieure.

II

DOCUMENTS HISTORIQUES

UNE LETTRE DE CHRISTINE DE SUÈDE A SAMUEL BOCHART

Cette pièce s'ajoute à ce que déjà l'on sait des rapports du célèbre érudit normand avec la reine de Suède. En 1652, Bochart, accompagné de Huet, s'était rendu près

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

d'elle et il y demeura jusqu'en juin 1653 (1). Il n'eut pas trop à se louer de ce séjour à Stockholm. Cependant, la reine garda souvenir de son docte visiteur et cette lettre (2) témoigne des relations épistolaires qu'ils continuèrent d'entretenir. R.-N. SAUVAGE.

De Bruxelles, le 9 janvier 1655.

Je crois que j'estois privé de la satisfaction de vostre souvenir jusques à ce que vos lettres soint venu me tirer agréablement hor de cette erreur : j'ay eu beaucoup de plaisir de voir que parmi une infinité de belle idées dont vous avez la mémoire et l'esprit rempli, vous trouvez encore quelque lieu pour m'y placer ; pour moy, je ne puis oublier ny vostre mérite ny vostre savoir et je fais encore mon profit des vos doctes conversations. Je souhaiteray de povir avoir à présent le mesme avantage dans le loisir où je suis. Faitte moy savoir si je puis espérer que vous ne desdainés pas un disiple comme moy et je feray mon possible pour me procurer le bien et la satisfaction d'estre instruitte de vous.

CHRISTINE.

Monsieur, monsieur Bochart.

TESTAMENT
DE ROBERT LESCAUDÉ EMBARQUÉ SUR LE « SAINT-LOUIS »
POUR SE RENDRE A LA MARTINIQUE [1678].

Robert Lescaudé semble avoir eu des intérêts importants à la Martinique.

(1) Cf. en dernier lieu : A. Galland, *De Caen à Stockholm. Deux Bas-Normands à la cour de Christine en 1652* (*Revue de Cherbourg et de la Basse-Normandie*, 15 avril 1907, p. 221-227).

(2) Conservée à Saint-Pétersbourg, Bibliothèque impériale. Autographes, vol. 13, fol. 30, pièce n° 15.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le testament de ce négociant, fait en cours de route, contient des legs pieux en faveur d'églises et de communautés de la Martinique où il avait dû s'enrichir, et de l'église Saint-Jacques de Dieppe, dont il était sans doute le paroissien.

Nous publions ce document, d'après une copie retrouvée dans les papiers de M. de Beaurepaire.

CH. A. DE B.

Robert Lescaudé estant embarqué sur le navire nommé le saint Louys (1) commandé par le capitaine Jean Druaux (2), depuis lequel embarquement il luy seroict arrivé accidant de maladie, et comme il n'y a rien de plus certain que la mort et de plus incertain que l'heure il a voulu délibérer et mettre quelques affaires en estat, mays avant quoy comme un bon fidel chrestien catholique appostolique romain, il commence par le signe de la croix en disant *In nomine patris et fily et spiritus santy Amen.* Pour plus grande seureté de faire prier Dieu pour son ame veu la grande distance dont sa femme est esloignée a voulu donner le gain par le testament, de dernier volonté, Il veut et entend exactement d'exécuter par le sieur Michel Poulet scavoir le nombre de quinze mille livres de sucre, dont cinq mille livres de sucre seront employés pour la construction de lesglise de fort Saint-Pierre, et les dix autres mille de sucre seront employés pour faire prier Dieu pour son ame selon que le dict sieur Poulet et ses amis en conviendront avecq les revérens pères Jésuites et marguilliers scavoir en messes basses services et autres prières ;

(1) Cf. *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Dieppe de Michel Claude Guibert*, publiés par Michel Hardy, t. I, p. 338 et 344.

(2) Druaux ou Drouault, voy. *Mémoires de Claude Guibert*, t. I, p. 344.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Item, donne à la chapelle des pères Jacobins troys milles de sucre pour lequel sucres les peres seront tenus de faire prier Dieu pour son ame;

Item, donne à l'église du Carbet troys mille de sucre pour faire prier Dieu pour son ame;

Item, donne a la construction de l'esglise des reverends pères Capucins troys mille livres de sucre pour faire prier Dieu pour son ame;

Item, donne a la construction de l'esglise de la Caze du Pilotte troys mille de sucre pour prier pour son ame;

Item, donne a lesglise Saint Joseph troys mille livres de sucre pour prier Dieu pour son ame;

Lesquels parties seront payes par le sieur Poulet à prendre sur le plus beau et le plus net sur les biens du sieur Robert Lescaudé Et néanmoins d'année en année, de terme en terme, a la mesure qu'il vendra de ses marchandises et recevra de ses biens le provenu de quoy il sera tenu de tenir bon et fidel registre et en tirer des etiquettes des payemens qu'il pourra faire et pour estre iceux representez à mes enfans lors du compte qu'il sera rendu à mes dits enfans et qu'il luy sera alloué sur le dict negoce qu'il a ci devant faict avecq luy et jusque a présent, voulant et desirant que les marchandises chargées dans le navire le saint Louys ensemble celle que j'ay faict charger dans les navires des capitaines Sueur, Beliard et dans les Jus, par deux diverses anées je veux et entens qu'ils demeurent entre les mains dudict sieur Poulet pour estre par luy negotiés suivant et conformement qu'il jugera a propos sans qu'aucune personne ne puisse forcer ny inquietter au payements des legations cy dessus données par ce qu'il en uzera comme un fidèle executeur de ma derniere volonté et aussy donne la somme de trois cens livres tournoys aplicable à l'esglise et parroisse de Saint Jacques de

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Dieppe pour estre consommés comme les sieurs marguilliers le jugeront à propos afin de luy faire dire un salut ou un service annuellement selon que sa femme le jugera plus à propos avec tous ses parans et amys, le tout cy dessus, Je veux et entens qu'il soit executé de point en point comme de mon testament olographe de dernière volonté priant un chacun de vouloir prier Dieu pour son ame. Je veux et entens que les marchandises que j'ay envoyé dans le Capitaine les Jus, soict et demeurent ès mains du sieur Abraham Andrague pour en faire tenir le provenu de la vente, a ma femme. Donne aussy pouvoir de retirer des mains du sieur Dubray quelques restant de marchandises appartenant au sieur Henry de Dieppe pour les remettre entre les mains du sieur Henry et en retirer le conte que je luy avois fourny pour icelluy envoyer a ma femme pour s'en faire descharger. Fait a bord du Saint Louys de Dieppe le vingt septiesme jour de mars mil six cens septante huict, Signés sur la minutte Robert Lescaudé, Jean Drouault, Bodin, J. Bodin, Jean le Rond et Jean Desenne.

Enregistré a esté le presant testament sur le registre du greffe civil de l'Isle Martinique pour y avoir recours et en estre deslivré des coppies quand et à qui appartiendra. Fait au bourg St Pierre de la Martinique le neufviesme jour du mois de mai l'audiance tenant par moy greffier en icelle soubz signé

GAUTHIER.

Expédition audit sieur Poulet le 27 dud. moys de May 1678. 50. l. sucre.

(Archives de la Seine-Inférieure, série G 8111).

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 7 avril 1914.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Revue histor.*, mars-avril 1914 ; — *Journal des Savants*, mars 1914 ; — *Stockholms stads privilegiebref* 1423-1700 ; — *Société histor. et archéolog. de l'Orne*, tome XXXIII, 1 bull.; — *La Pomme*, mars 1914.

Le Conseil enregistre la démission de M. E. de Chandoisel de Caumont.

Est nommé sociétaire : The John Rylands Library de Manchester, présenté par MM. Le Verdier et G.-A. Prevost.

M. G.-A. Prevost entretient le Conseil d'un recueil de notes manuscrites formé par Claude Pellot, conservé à la

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Bibliothèque Mazarine. Ces notes durent être réunies par le P. Président à son entrée en charge. Elles portent en effet sur les divers représentants du clergé, de la magistrature et de la noblesse de la Normandie vers l'année 1675. La grande majorité des portraits peignent les personnages avec des traits finement observés et décrivent leur caractère, leur capacité, leur fortune, leur genre de vie. Il y a également des renseignements sur le commerce, les droits fiscaux, le nombre des ouvriers et l'état général de la province.

Ce manuscrit fournirait vraisemblablement la matière d'un volume, et M. G.-A. Prevost veut bien accepter de l'éditer.

Le Conseil remercie M. G.-A. Prevost de sa communication et adopte sa proposition. M. Le Verdier est nommé commissaire.

Le Conseil décide également de publier dans le prochain volume de *Mélanges* des extraits tirés par M. E. Le Corbeiller d'un registre municipal de Dieppe, le seul qui subsiste pour la période antérieure au bombardement, et divers documents et lettres royaux pour la reconstruction de la cathédrale d'Evreux, dont M. l'abbé Blanquart serait l'éditeur.

On signale que M. l'abbé Guéry, aumônier du Lycée d'Evreux et directeur de la *Revue catholique de Normandie*, vient de faire connaître, dans le numéro du *Journal de Rouen* du 23 mars, que l'*Histoire de l'abbaye de Jumièges*, publiée pour notre Société par

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Mgr Loth, a été composée par dom Simon Dubust, né à Louviers, religieux de la même abbaye en 1710 et mort en 1775.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 5 mai 1914.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, décembre 1913 ; — *Bull. de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1913, 4e trimestre ; — *Journal des Savants*, avril 1914 ; — *Discours prononcé au sixième centenaire de la consécration de l'église collégiale d'Ecouis* (1913), par l'abbé Maupas ; — *Contribution à l'histoire de la Marche. Le lieu de naissance de Th. Quinault et ses biographes.*

A propos de la lecture du procès-verbal, M. l'abbé Blanquart remarque que l'on savait déjà que l'*Histoire de l'abbaye de Jumièges* a pour auteur dom Simon Dubust. M. l'abbé Tougard l'avait déjà fait connaître du reste. Si notre érudit confrère, dans sa *Géographie de la Seine-Inférieure* (arrondissement de Rouen, p. 292), en parlant d'un des manuscrits de l'*Histoire de l'abbaye de Jumièges*, se borne à dire que cet ouvrage est peut-être de Dubust, il n'eût tenu qu'à lui de se montrer plus affirmatif. On sait en effet que dom Dubust avait communiqué

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

un abrégé de son travail aux auteurs du *Gallia christiana*, et ceux-ci, dont le tome XI était déjà presque complètement composé, ont inséré cet abrégé de l'histoire de l'abbaye dans les *Addenda* du même volume, col. 949-981.

M. G.-A. Prévost s'occupe activement de la transcription des notes du premier président Claude Pellot. Ces notes et leur commentaire fourniraient amplement, lui semble-t-il, la matière d'un volume, alors surtout que le document, comme le Conseil en a décidé, doit être publié intégralement.

Pour faire suite, ainsi que l'explique M. le Président, à l'album paru en 1913, *Manuscrits à peintures de l'Ecole de Rouen et Livres d'Heures normands*, M. Georges Ritter s'offre à préparer un nouveau recueil de fac-similés de miniatures empruntées cette fois aux manuscrits provenant de l'ancienne bibliothèque des Echevins de Rouen. D'après un état sommaire dont il est donné lecture, les sujets à reproduire seraient au nombre d'une soixantaine.

Le Conseil adopte en principe ce projet de publication et en renvoie l'examen à une Commission formée de MM. Le Verdier, Pelay et Vernier, et M. Vernier est nommé commissaire.

L'Assemblée générale de la Société est fixée au 18 juin.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 4 juin 1914.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, janvier 1914 ; — *Bull. philolog. et histor. du Comité des travaux histor.*, année 1913, nos 1 et 2 ; — *La Pomme*, mai 1914 ; — *Revue histor.*, mai-juin 1914 ; — *Acquisitions de* 1914 *à la Bibliothèque de Rouen ;* — *Annual report of the American Association*, 1913.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. R. Desbuissons, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Rouen, donne sa démission de membre du Conseil d'administration de la Société, se voyant obligé, à cause de son état de santé, à renoncer à ses fonctions.

Le Conseil regrette vivement la détermination de M. Desbuissons, lui exprime ses sympathies et le remercie de sa longue collaboration.

Le texte des notes de Claude Pellot, que M. G.-A. Prevost s'est chargé d'éditer, est prêt et sera remis incessamment à l'imprimeur ; la composition en sera commencée aussitôt, sans attendre les annotations que l'éditeur ajoutera ultérieurement.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

II

DOCUMENTS HISTORIQUES

LETTRES DE ISAAC DE LARREY A MADELEINE DE LARREY SA FILLE. (1713-1715.)

De Berlin à Montivilliers, une correspondance assez active s'échangea, au moins pendant trois ans, entre l'historien Isaac de Larrey et sa fille Madeleine. Celle-ci, revenue au catholicisme, était restée à Montivilliers, tandis que sa famille avait émigré pour cause de religion. Une bonne fortune, à laquelle je ne pouvais m'attendre, m'a mis en possession de huit lettres de cet écrivain normand, presque montivillon (1). Et je me permets d'en offrir

(1) Ce ne sont que les épaves d'un dossier qui contenait une cinquantaine de lettres.

Deux lettres de même origine ont été publiées dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français*, t. XLVIII, 1899, pp. 233-238, sous les initiales N. W. Elles sont envoyées également de Berlin, par Isaac de Larrey à sa fille Madeleine, les 23 janvier 1716 et 19 février 1718. On remarquera, en considérant les dates de la correspondance, que M. Weiss a eu tort d'écrire qu'*une seule lettre annuelle était tout ce que la règle conventuelle permettait à l'affection qu'une enfant doit à ses parents* D'ailleurs Madeleine, qui n'avait fait aucuns vœux, ne résidait plus à l'abbaye, mais chez elle, route de Rouen, où elle gardait une chambre à son père (*infra*, p. 186). Le reproche que l'éditeur adresse encore à Madeleine de jouir injustement des biens de la famille n'est pas mieux fondé. On verra dans les lettres qui suivent qu'elle faisait des envois d'argent à son frère et à sa sœur, et que la meilleure harmonie régnait entre Madeleine et les exilés de Berlin. Quant à Isaac de Larrey, richement traité par l'Electeur, il n'avait pas besoin des secours de sa fille.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

la transcription à la *Société de l'Histoire de Normandie*, après avoir soumis à l'examen de son Bureau les pièces originales, encore munies de leurs cachets et parfois de l'estampille postale : *Allemagne*, *Hollande* ou *Bruxelles*.

Il faut dire que les De Larrey se trouvent assez souvent cités dans les annales de Montivilliers. Jean de Larrey y était avocat en 1608, quand il adressait à l'abbesse une supplique au nom de ses coreligionnairess protestants. Un autre de Larrey — est-ce son fils? — aussi avocat, dit l'*Histoire de la ville de Montivilliers*, était le père de notre historien Isaac. Une Madeleine de Larrey fit, en 1679, solennellement son abjuration en l'abbaye du même lieu, où elle était reçue. Enfin, en 1692, on retrouve encore un Paul de Larrey, sieur de Monteville, présent à l'inhumation d'un curé de l'ancienne paroisse Sainte-Croix de Montivilliers.

Aussi, depuis Moreri, dont le grand Dictionnaire s'imprimait peu d'années après la mort d'Isaac de Larrey, jusqu'à la bio-bibliographie des *Ecrivains de l'arrondissement du Havre*, publiée sous les auspices de la *Société havraise d'Etudes diverses*, par A. Lechevalier, en 1902, bon nombre de publications font naître de Larrey au berceau de sa famille. C'est le bibliophile rouennais Emile Lesens qui, d'après une note insérée par notre érudit confrère, M. l'abbé Tougard, dans le travail préparé par M. Le Filleul des Guerrots sur les « Familles protestantes » de la région, a fixé enfin la naissance de ce prétendu enfant de Montivilliers à Lintot, près Bolbec, le

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

25 janvier 1639, et non au mois de septembre de l'année précédente, comme on le trouve ailleurs (1).

Toutefois l'historien De Larrey, réfugié à Berlin, avait laissé au pays de ses ancêtres sa fille Madeleine. C'est à elle qu'il adressait les lettres suivantes, lettres d'un ordre plutôt intime. Il y a un certain plaisir à y découvrir que Isaac de Larrey avait son patrimoine à Lintot, que sa famille se composa au moins de deux fils et de deux filles qu'il affectionna beaucoup, que l'auteur y fait mention de son *Histoire d'Angleterre*, que son désir de revenir près de sa famille était toujours très vif et parut près de se réaliser. Il vivait à Berlin où il avait été nommé conseiller aulique par l'Electeur de Brandebourg, et il y mourut.

H. Voiment.

I

A Berlin, ce 9 de May 1713 (2).

J'aprens avec plaisir, ma chère fille, par la lettre que m'escrit Monsieur d'Heneville (3), vos bonnes dispositions au sujet de la succession de vos nièces, et de la transaction que vous en devez passer avec leur mère. Laissez-la, je vous prie, jouir tranquillement du bien de Lintot, sa vie durant, et ne

(1) Larrey a sa notice dans les ouvrages ordinairement consultés : la *Biographie générale* Didot; le *Manuel du Bibliographe normand;* la *Biographie normande* de Th. Lebreton; la *Biographie normande* de Mme Oursel, dernier supplément; d'Hozier, l'*Armorial général*, qui donne une généalogie de la famille au t. III, 1re partie, p. 611-612 ; etc.

(2) Suscription: *A Mademoiselle, Mademoiselle de Larrey, à Montiviller.*

(3) Jean de Larrey, oncle d'Isaac, forma la branche dite d'Hainneville. Il s'agit ici de son fils.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

lui donnez là dessus aucune peine, moyennant qu'après sa mort sa dot soit éteinte comme elle le promettra par la transaction.

Je laisse à Monsieur de Beuzevillette et à Monsieur d'Heneville le soin de la dicter et je croy que vous et vostre belle sœur voudrez bien aussi les en prier.

Je consens de bon cœur que la portion dont vous jouissez sur le bien que j'ai laissé, augmente de 80 livres par an, par la mort de vos nièces et je vous laisse et à votre mère le soin d'en acquitter les dettes. La piété et la nature vous y obligent aussi bien qu'à vos autres devoirs envers moy et envers vostre frère. Des noms si doux ne vous toucheroient-ils point, ma chère fille, et seriez-vous assez dénaturée pour oublier le meilleur père du monde? Je ne le croy pas. Dieu qui tient les cœurs en sa main veuille agir avec efficace sur le vostre en toute maniere. Je ne me lasserai jamais de l'en prier et de vous recommander à sa grâce. Je ne doute point que vous n'ayez reçu ma lettre du 3 de ce mois, avec les certificats mortuaires de mes chères petites filles, de la mort desquelles je ne puis me consoler. Aidez à ma consolation par les témoignages de vostre tendresse, ma chère fille, et de la reconnoissance que vous devez à la mienne qu'elles ont puissamment réveillée par le bien qu'elles m'ont souvent dit de vous. Vostre mère et vostre sœur vous assurent de leur amitié : Soyez bien persuadée de la mienne. Adieu.

II

A Berlin, ce 22 de Juillet 1713 (1).

Je suis bien aise, ma chère fille, d'aprendre par vostre

(1) Suscription : *France. Normandie. Mademoiselle, Mademoiselle de Larrey, route de Roüen au Hâvre, Montivilleirs.* Cachet armorié, timbré

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

lettre du 29 de Juin, que tout est réglé, à l'amiable entre vous et vostre belle-sœur. J'eusse pourtant souhaité que vous eussiez signé la transaction, mais puisque vous promettez de la laisser jouir tranquillement de ce qu'on lui cède, cela suffit. Ce que j'aurois voulu, c'est qu'il y eust moins d'aigreur entre vous, et je continue à vous exhorter, ma chère fille, d'oublier en véritable chrestienne tous les sujets de chagrin qu'elle a pû vous donner.

Je suis content de ce que vous me mandez sur mon sujet, moins par intérest, que par la joye que j'ai de votre affection. Vous me la devez tout entière, ma chère fille, selon Dieu et selon la nature. Mais vous me la devez encore par reconnoissance de celle que j'ai tousjours eue pour vous, quelque douleur que vous m'ayez causée, et que je vous conserverai toujours. Quelle satisfaction, pour moi, s'il plaisoit à Dieu de nous réunir ! Le souhaitez-vous d'aussi bon cœur que moy, ma chère fille ? Il m'est bien doux de le penser, et que vous m'en assuriez. J'ai un souhait encore plus important à faire. Mais c'est l'ouvrage de Dieu qui peut faire en nous plus que nous ne pouvons souhaiter et penser. Je le prie, tous les jours avec ardeur, qu'il lui plaise vous donner les yeux de vostre entendement illuminez pour le connoistre parfaitement et pour l'adorer en esprit et en vérité, lui seul vrai Dieu, et celui qu'il a envoyé, Jesu-Christ. Je ne sai encore ce que la paix produira, mais je me fais un grand plaisir de ce que vous répondez à mes souhaits qu'elle puisse nous faciliter les moyens de nous revoir, et de passer ensemble le reste de nos jours. Il faut la-dessus et en toutes

d'une couronne et chargé de 9 losanges, armes de la famille de Larrey. — Timbre postal : *D'Hollande*.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

choses nous soumettre à la volonté de Dieu. Adieu ma chère Madeleine, je vous recommande à sa grâce, et je suis avec toute la tendresse d'un bon père, votre meilleur ami. DE LARREY.

Vostre mère et vostre sœur vous font toutes les amitiés que vous en pouvez attendre, et n'ont guère eu moins de joye que moi de vostre lettre. Vostre mère remercie madame Jeffroy de son billet. Je vous prie, ma chère fille, si j'ai encore quelques amis de vostre connoissance, de leur faire mes compliments.

III

A Berlin, ce 7 d'Octobre 1713 (1).

Vostre lettre du 23 de Septembre m'a effectivement surpris, ma chère fille, et je ne comprens rien au procès que veut vous faire vostre belle-sœur. Je lui en écris et je vous envoye la lettre sans cachet, voulant que vous fermiez aprez l'avoir leüe. J'espère que vous et elle défererez à mes exhortations et que vous ne vous consumerez point l'une l'autre par d'odieuses chicanes, mais que vous vous en tiendrez toutes deux à ce qui a esté réglé, quoyque vous refusiez de signer l'acord, à quoy je ne veux pas vous contraindre. Il suffit que vous l'exécutiez de bonne foy, et que vous ne la troubliez point dans la joüissance des biens de Lintot, comme elle ne doit pas vous troubler dans le vôtre, sous prétexte qu'elle a une procuration de son mari mort il y a plusieurs années, et dont elle a pris la qualité de veuve dans tout ce qu'elle a negocié. Il ne faut pas d'autre preuve. Mais encore une fois, ma chère fille, n'ayez point de procez, et faites tout de bonne ami-

(1) Même suscription et cachet. — Timbre postal : *D'Allemagne.*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tié. Je suis fasché de voir tant d'aigreur entre vous. Elle a tort de dire que j'ai plus d'affection pour elle que pour vous. Sa qualité de mère de mes très chères petites filles m'oblige à prendre soin de ses intérests : je le leur ay promis, et je leur tiendrai inviolablement ma parole : rien ne m'étant plus cher que leur mémoire. Mais ce sera sans préjudice de l'amour paternel. Vous êtes ma fille et je vous aimerai toujours plus qu'une belle fille. Je suis bien aise que, de vostre costé, vous estimiez plus mon amitié que mon bien. Soyez aussi persuadée que j'aime mieux vostre tendresse que tous les biens du monde, et la part que vous me pouvez faire du transport me touchera moins que de voir par là que vous vous acquittez des devoirs de la piété et de ceux de la nature. Songez surtout, je vous prie, à payer, peu à peu, les dettes de mes très chères petites filles, en jouissant de leur bien. Je croyois trouver une lettre de change dans vostre dernière, mais je voy bien que vous ne l'avez pas pu faire encore. Ce sera quand vous le pourez. Ce n'est pas ce que j'ay le plus à cœur. Dieu veuille m'exaucer là dessus, et vous, ma chère fille, ne resistez point aux invitations de la grace. Lisez sa parole avec docilité et plust à Dieu que nous la puissions lire ensemble ! Vous ne me dites pas un mot d'une entrevue que vous aviez paru souhaiter autant que moy et vous ne répondez rien à ma dernière [lettre]. Est-ce que votre tendresse a déja disparu, et que, moins sensible que moy au plaisir de nous revoir, vous n'y pensiez plus. Rallumez ces étincelles d'amitié que j'avais eu la satisfaction de voir dans vos lettres precedentes, et que vostre cœur soit aussi sensible à mon affection que le mien l'est à tous vos interests temporels et spirituels. Vous me ferez aussi plaisir quand vous m'écrirez de me donner quelques nouvelles du pays. N'y ai-je plus ni

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

parents ni amis ? Est-il possible qu'on s'oublie ainsi les uns les autres ? Vostre mere et vostre sœur vous remercient de vostre souvenir et la derniere vous rend au double vos embrassements. Adieu, ma chere Madelon, que j'aime plus que ma vie. Je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grace, et je suis vostre pere et vostre meilleur ami. De Larrey. Je laisse à ta volonté d'envoyer la lettre ou de ne la pas envoyer.

IV

A Berlin, ce 27 de Janvier 1714 (1).

Non, ma chère fille, je ne vous la refuserai point ma bénédiction au commencement de cette nouvelle année, je vous la donne de tout mon cœur et je prie Dieu qu'il la ratifie en vous bénissant lui-même de ses plus précieuses benedictions temporelles et spirituelles : faisant toujours mention de vous dans mes prières afin que le Dieu de nostre seigneur Jesu-Christ le père de gloire vous donne l'esprit de sagesse et de révélation en sa connaissance. Ce sont les souhaits que fait St Paul pour les Ephèsiens, et ce sont aussi ceux que je fais pour vous, ma chère fille, n'ayant rien plus à cœur que vôtre salut.

J'ai reçu vos deux dernières lettres du 13 de Décembre et du 23 de ce mois. J'y ai vû avec douleur, particulièrement dans la dernière, la mesintelligence qui continue entre vous et vostre belle-sœur et qui va jusqu'à la haine. Je vous prie, ma chère fille, pour l'amour de moy, pour l'amour de ses deux enfans, mes deux très chères petites filles dont la memoire me sera toujours precieuse, et pour dire encore plus, pour l'amour de Dieu qui nous pardonne tous les jours nos

(1) Même suscription et cachet. — Timbre postal : *D'Allemagne.*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

fautes, et qui veut que nous pardonnions à nos prochains les leurs, oubliez tous les sujets de plainte que vous pouvez avoir, et arrachez de vostre cœur toute la rancune et toute l'amertume que vous y sentez contre elle. Je ne vous demande point de lui sacrifier vos droits naturels et légitimes, et je consents que vous en jouissiez ; mais que tout se fasse sans aigreur, sans procez. J'en ai écrit en ces termes à ceux qui ont du credit sur elle, et j'espère qu'elle fera de son costé ce que je souhaite. Vivez en paix, joüissez l'une et l'autre de ce qui vous apartient, sans querelle, et je serai content. C'est au moins ce qui me touche le plus. A l'égard de mes interests ou plustost de ceux de vostre frère et de vostre sœur, je me repose sur vostre bon naturel, persuadé que la piété et la nature ne vous permettront pas d'oublier des personnes qui vous sont si proches et qui ne doivent faire avec vous qu'un cœur et qu'une âme. Mais ce que je désire le plus et ce que je demande à Dieu avec le plus d'ardeur, c'est nostre parfaite réunion en lui, c'est de nous revoir ensemble pour le bénir ensuitte d'un même cœur et d'une même bouche. Ce temps bienheureux ne viendra-t-il point, ma chère fille ? Et pourquoy ne me serait-il pas permis de l'espérer ?

Quoyque M. de Nipiville soit mort, il a laissé un fils vivant qui remplit sa place et à qui vous pouvez adresser vos lettres. Si pourtant M. d'Heneville a une autre voye aussi sure et aussi prompte, vous pouvez vous en servir, je laisse cela à vostre volonté.

A propos de M. d'Heneville, je suis surpris de ne recevoir point de réponse à la dernière lettre que je lui ai écritte, à son adresse à Paris. Si vous le voyez, faites-lui mes compliments de condoléance sur la mort de monsieur son père. Je lui en aurois écrit, si je savois où il est,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Quand vous m'écrirez, mandez-moi quelques nouvelles du pays. Tout est-il mort pour moy ? Faut-il ainsi s'oublier les uns les autres ? Adieu ma chère fille, ou plustost bon jour et bon an, je vous le souhaite encore une fois de tout mon cœur. Vostre mère vous assure de toute son affection, et vostre sœur vous assurera dans cette lettre, de la sienne.

[La troisième page est remplie par une lettre de la sœur de Madeleine de Larrey :]

Je serais une ingratte, ma chère sœur, si je ne répondais aux témoignages que vous voulez bien me donner de votre amour dans toutes les lettres que vous écrivez a mon cher pere. Je puis vous assurer que j'en suis pénétrée d'une parfaite reconnoissance, et que je desire autant que vous le souhaittez, ma chère sœur, de vous voir et de vous embrasser. Quel dommage qu'a Montiviller il n'y ait point ce qu'on appelle ici poelle ou fourneaux, toute poltronne que je suis, je m'exposerois volontiers aux fatigues d'un si long voyage pour estre avec vous. Mais, ma chère sœur, ne pourroi-je point vous tenter en vous disant qu'ici nous jouissons d'un primptans continuel a la faveur de ces fourneaux dans la plus rigoureuse saison sans comter que les pomes, ce que les Normands aiment beaucoup, s'y conservent d'une année a l'autre. Nous y avons des fleurs de toutes sortes, de petits oiseaux . . .

. . . . . .

Ussiez-vous cru, ma chere sœur, qu'il y eut tant d'agrément dans un pay que peut etre vous regardés comme barbare, et si je vous disois que nous avons un parc a 3 pas de nous tout rempli de gazons et dont les arbres en hiver ou en été sont toujours verts, ou les biches, les dains, les cerfs, les chevreuils paissent autour de vous, ou vous voyez la riviere

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

des deux cotez de ce parc, aux bords de laquelle vous pouvez vous rafraichir ou vous delasser, ou vous pouvez être seul ou en compagnie sans que l'on s'en formalise, ne prendriez vous point envie de venir voir si ce portraict est d'aprez nature...

V

A Berlin, ce 8 May 1714 (1).

J'ai reçu vostre lettre, ma chère fille, qui m'est venue sous le couvert de M. Burel. J'ai lu avec plaisir, les témoignages de vostre tendresse et les souhaits que vous faites conformes aux miens pour nostre réunion. Je voudrais que le chemin ne fust pas si long, et que vous ou moy pussions l'entreprendre. Il y a peut estre un autre obstacle encore plus fâcheux. Quand il plaira à Dieu à qui rien n'est impossible, il les lèvera tous. Prions-l'en avec ardeur, et veuille ce Dieu des miséricordes exaucer nos prières.

Je ne comprens rien à Monsieur d'Heneville. Il vous mande, le 29 de mars, qu'il a envoyé l'argent à vostre frère, et cependant vostre frère m'écrit, le 25 d'avril, qu'il ne l'a point reçu. Eclaircissez un peu cela.

Que veut dire encore monsieur d'Heneville que je ne lui [ai] point écrit? C'est lui qui ne fait point de réponse à mes lettres, et je n'ai reçu de Paris aucune des siennes. J'en attens quand il lui plaira, mais je ne lui écrirai point qu'il ne m'ait fait réponse. Je ne sais que dire de ce procédé qui ne me plaist pas. Peut estre y a-t-il eu des lettres perdues.

Je reviens à vous, ma chère fille, pour vous dire que je serai bien aise que vous ne vous brouillez point avec vostre

(1) Suscription : *A Mademoiselle. Mademoiselle de Larrey. A Montivilier.* — Même cachet.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

belle-sœur, et que chacune jouisse de ce qu'il croit lui apartenir sans procez. Je n'ay point eu de ses nouvelles, ni de M. de Beusevillette, et je ne reçois rien de ce costé la. On m'avait promis le contraire, et on devroit bien me rembourser une partie au moins des frais, etc. Si on ne le fait pas, je m'en consolerai. Je fais mon principal d'entretenir la paix dans la famille, et surtout de voir ton affection pour moy et pour ton frère et ta sœur. Cette dernière te fait mille amitiés et t'embrasse de tout son cœur. Ta mère te remercie des marques de ta tendresse, et t'assure de la sienne. Adieu ma chère Madelon. Quand plaira-t-il à Dieu de nous réunir, et de nous faire trouver tous ensemble dans un même lieu ? Ce sera, s'il lui plaist, dans le ciel. Mais ne pouvons[-nous] pas encore espérer ce bonheur sur la terre? Sa volonté soit faite. Je te recommande toujours à sa grace. Mes baisemains à mes amis et amies, si j'en ai encore dans le pays. Ecris moy de temps en temps. Tes lettres me font plaisir.

VI

A Berlin ce 20 d'Octobre 1714 (1).

J'ai reçu tes deux dernières lettres, ma chère fille, l'une du 12 et l'autre du 26 de septembre, et toutes deux m'ont donné bien de la joye. La dernière surtout m'a sensiblement touché parce qu'elle m'a fait connoistre par ton empressement à faire réponse à ma lettre, l'ardeur et la sincérité de ta tendresse. Aime moy toujours, ma chère Madelon, tu connois l'affection de mon cœur et de mes entrailles paternelles,

(1) Suscription : *France. Normandie. A Mademoiselle, Mademoiselle de Larrey, route du Havre. A Montiviller.* — Même cachet. Timbre postal : *D'Hollande.* — Quelques mots manquent vers la fin de cette lettre par suite d'une déchirure du papier.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

et pourrois-tu manquer d'amour et de reconnoissance pour un père si tendre. Je suis extrêmement sensible aux souhaits que tu fais pour notre réunion. Quelle joie, bon Dieu, s'il plaisoit à Dieu à qui rien n'est impossible, lever les obstacles qui s'y opposent. C'est la plus fréquente et la plus ardente prière que je lui fais tous les jours.

Je suis bien aise que tu ayes lû quelque chose de mon histoire d'Angleterre (1) et qu'elle t'aye plû. Je satisferai, s'il plaist à Dieu, dans quelque temps, au désir que tu as de l'avoir dans ton cabinet.

Tu m'as fait plaisir d'avoir envoyé à ton frère l'argent qu'il a reçu, et je continue à te dire que je ne veux point que tu te prives du nécessaire ni pour lui ni pour moy. Ta belle-sœur ne t'imite pas, et ses belles promesses se sont évanouies. Jé lui écris, et je t'envoye la lettre que tu cacheteras après l'avoir lue et que tu lui feras surement tenir. Tu me feras plaisir d'en solliciter la réponse et de me mander ses véritables sentiments, si tu peux les pénétrer. Je te recommande toujours la paix. Adieu ma très chère fille, je t'embrasse de tout mon cœur. Ta mère et ta sœur surtout font la même chose. Mes compliments [...] sincères avec bien des amitiés à monsieur de Gavart : si j'ai d'autres amis et d'autres amies, ne les oublie pas. [. . . tou]jours mon cher enfant, je ne puis me lasser [. . . . .] ton père et ton meilleur ami. De Larrey.

VII

A Berlin ce 26 d'Octobre (2).

J'ai esté bien aise, ma chère fille, de recevoir vostre lettre

(1) Il avait publié le dernier volume l'année précédente.

(2) Même suscription et même cachet; avec le timbre postal : *De Bruxelles*.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

du 2 du courant. Vostre long silence m'inquiettait, et je ne savois à quoy l'imputer. Vous m'en dites la raison en me mandant vostre absence de trois mois, et vous me renouvellez les assurances de vostre affection. Je les reçois comme un bon et tendre père qui vous aime véritablement, et à qui vous avez toujours esté chère, nonobstant nostre cruelle séparation. J'ai lu avec plaisir les souhaits que vous faites pour nostre réunion : mais sont ils aussi vifs qu'ils devroient l'estre, ma chère fille, quand vous ne pensez pas à me dire que vous me préparez une chambre qui m'attend ? Si vous esperez avec joye, mon retour, dans la révolution qui vient d'arriver en France (1), vous ne devriez pas oublier une circonstance si naturelle, et une marque si juste de vostre tendresse pour moy. Je ne vous dis pas que je sois prest à partir, mais si vous avez serieusement de l'impatience de me revoir, vous devriez vous tenir preste à me recevoir, comme si vous m'attendiez tous les jours. Ce sera quand il plaira à la Providence, et s'il lui plaist d'en disposer autrement, sa volonté soit faite. Souhaitons principalement nostre réunion dans l'éternité, comme vous le faites et comme je le fais aussi.

Je vous envoye une lettre de vostre sœur. Elle ne porte point d'envie à ce que vous avez envoyé à son frère : mais elle n'a pas moins besoin de vostre secours, ou elle ne souhaite pas moins de recevoir de semblables marques de vostre amitié. L'argent est-il si rare que vous ne puissiez lui en envoyer ? Souvenez-vous, ma chère fille, que vous m'avez promis toute autre chose. Car je vous tiens compte de ce que vous avez envoyé à vostre frère, et de ce que vous enverrez à vostre sœur, que vous pouvez m'adresser à moy même par

(1) Allusion à la mort de Louis XIV et au changement de règne.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

la voye de M. de la Chesnaye Heusde, négociant a Rouen, qui le remettroit à M. Le Jeune Banquier à Berlin. N'acheptez point l'histoire d'Angleterre, Je vous la promets. Adieu ma chere Madelon. Quelle seroit ma joye et celle de ta sœur de t'embrasser. Ta mere fait bien des amitiés. Dieu te conserve, ma chère fille, Dieu te bénisse, Dieu nous fasse la grace de nous revoir.

[Au dos :] Ma femme vous prie de faire ses recommandations à Babet Geffroi et à sa mère.

VIII

A Berlin ce 28 X^bre 1715 (1).

Nous finissons l'année ma chère fille et nous allons entrer dans une nouvelle qui sera commencée avant que tu reçoives ma lettre. C'est pour te la souhaiter heureuse que je t'écris, en priant Dieu qu'il te donne les yeux de ton entendement illuminez, pour l'adorer en esprit et en vérité, qu'il te garde de toute idolatrie et de toute superstition, et qu'il te bénisse de toutes ses bénédictions spirituelles en Jesu Christ.

Aprez t'avoir souhaité les biens du ciel, je te souhaite aussi ceux de la terre qu'il est permis à des chrestiens de souhaiter, des jours heureux et tranquilles, de la santé, de la satisfaction, et de la prosperité en toutes tes affaires. J'ai differé jusqu'ici à répondre à ta dernière lettre du 23 de novembre, qui m'a donné une véritable joye en m'aprenant celle que tu te fais de me revoir et de me recevoir dans la maison que tu m'as, dis-tu, préparée toute entière, et non pas une chambre seulement. Il est certain que j'aurois une

(1) Même suscription et même cachet. — Timbre postal : *D'Hollande*.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

grande satisfaction, si Dieu me faisoit la grâce de t'y donner des marques de mon affection et d'y en recevoir de la tienne. Laissons à la Providence à me frayer ce chemin et à me le rendre pratiquable. Tout dépend de sa volonté et c'est à nous à nous y soumettre. Ta mere et ta sœur font les mêmes vœux que moy pour l'heureuse année nouvelle, pour ta santé et pour ta prosperité. Ta sœur attend sans impatience l'effet de ta promesse. C'est ton cœur que nous demandons, ma chère fille, comme nous te donnons le nostre. Donnons le tous à Dieu pour nous entrainer en sa crainte, et prions le e nous reunir tous en lui, qui peut faire en nous plus que nous ne pouvons ni souhaiter ni penser, Adieu ma chère fille, ou plutost bon jour et bon an. Que j'aurois de joye de te le dire de bouche, comme je fais par ma lettre. Je ne sais qu'écrire à M. d'Heneville qui garde le silence sur les billets de tes nieces. Je ne connois point ce Mr de Cotteval dont tu me parles et ne sai quel peut estre ce prétendu billet de 33 l. Je ne puis que te dire au sujet de me d'Antiville, uses en prudemment et de bonne foy. En cela et en toute autre chose évite les procez et que ta conduite soit toujours sage, douce et modeste. Fais mes compliments à nos amis et ne tarde point à me repondre. Tes lettres me rejouissent. Que n'est[-ce] pas ta presence.

PROCÈS INTENTÉ PAR DES IMPRIMEURS DE ROUEN A DES LIBRAIRES D'AMIENS (1509).

Les premiers imprimeurs établis à Rouen déployèrent une remarquable activité ; non contents d'imprimer pour

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

leur propre compte, ils travaillaient aussi pour celui de libraires étrangers, à Caen, à Rennes, à Angers, à Paris, à Londres, etc.; les livres enfin dont ils avaient fait eux-mêmes les frais, ils savaient en tirer profit par une abondante exportation. C'est qu'en effet la perfection de leurs produits les faisait rechercher au dehors; seulement il y avait parfois des risques à courir auprès des correspondants.

Martin Morin, le plus célèbre des anciens typographes de Rouen, le plus fécond d'ailleurs, qui succéda à Guillaume Le Talleur, et dont l'atelier se place le troisième dans l'ordre chronologique; Jacques Le Forestier, qui occupe le quatrième rang et dont on cite des impressions de 1494 à 1510 (1), eurent tous les deux à soutenir en 1509 un procès contre des libraires d'Amiens, leurs dépositaires.

On en doit la révélation à M. G. Durand, archiviste du département de la Somme. Il a donné en effet, dans son *Inventaire sommaire des archives communales d'Amiens antérieures à* 1790, le texte d'un jugement rendu, à la date du 28 septembre 1509, par les Echevins d'Amiens, à la requête de Martin Morin contre Jehan Laurens, libraire de cette ville.

Cet acte, qui fournit une longue liste d'imprimés, avec leurs prix, le nombre des exemplaires en consignation, les noms de deux libraires correspondants, présente un haut

(1) L'ordre s'établit ainsi : Guillaume Le Talleur (vers 1485); Jean Le Bourgeois (1488); Martin Morin (vers 1491); Jacques Le Forestier (1494).

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

intérêt. Le document n'est plus inédit : on le lira avec intérêt, en note, au bas de cette page (1).

(1) 28 septembre 1509. — Sur ce que Me Martin Morin, imprimeur, demourant à Rouen, avoit fait mander sommièrement par devant nous à huy Jehan Laurens, libraire, demourant à Amiens, affin qu'il fust tenu congnoistre ou nyer son seing manuel ou marque que l'en dit estre mis en ung petit papier par lequel il appert que ledit Jehan Leurens luy a promis rendre et restituer les livres cy après declariés, toutteffois qu'il plairait audit Morin, ou le prix et somme de xxviij l. ij s., à quoy il sont convenu ensemble. C'est assavoir *Heures* longues, cent ; XLIX *Heures* à vignettes ; trois cens *Heures* gros trect pour enffant ; vingt six *Heures* gros trect, grant volume ; dix petits sautiers ; XXVIII *Postilles de Lira ;* XIX *Manipulus*, petit volume ; huit *Manipulus* grant volume ; trois *Sepseaulmes* d'une fœulles ; trois cens *Heures* a vignettes...; cincq *Vespres* pour enffant ; ung cent *Petit chant* pour enfant, nœuf ; dix *Teste* (?) *de Noël ;* treize *De repparatione lapsz ;* douze *Othea ;* six *Monachis ;* cincq *Catho, pro pueris ;* vingt *Dominus que pars ;* huit *Ringlettes* ; unze *Fac et ;* six *Doctrinale cum commento ;* nœuf *Theodolus cum commento ;* deux *Fabule Esopi cum commento ;* deux *Tractatus de contemptione* ; XXXIX *Robert le diable* ; XXI *Guido Juuenalis ;* II *Compotus ;* XII *Somnule Georgii ;* cincq *Expositiones medoron* (?) *significandi ;* six *Le Chappelet des vertus ;* XVIII *Le Chapelet de Jherusalem ;* XIII *La Vie Saint Nicolas ;* XXV *Lucidare ;* XXXIX *Saint Alexis ;* huit *Saint-Jehan ;* XXXI *Parabole Alany ;* cincq *Saint Eustache ;* douze *De remedio amoris ;* XVIII *Floretus ;* XVIII *Buccolica ;* huit *Exemplare de confessione ;* et ce congnu ou nyé, que le saing demeure pour congnu et la cédulle déclarée exécutoire sur luy selon sa forme et teneur. Avec ce, que ledit Jehan Laurens soit tenu et par nous condempné luy faire la somme de xlix l. ij s. iiij d. t. qu'il luy devoit pour vente et delivrance de plusieurs livres, avec ès despens, etc. Audit jour d'huy, après ce que Gilles Dufour, libraire, demourant en ceste ville d'Amiens a caucionné icelluy Morin des despens qui porroient estre encouru pour raison de ceste poursuite, Anthoine Picquet, procureur dudit Jehan Laurens, nous a requis avoir délay d'absence, quy accordé lui a esté à demain et a accordé que le vendeur estant en personne passera par procureur, ce quy a esté fait ; lequel jour, etc.

Archives de la ville d'Amiens : Série FF, registre 33. Contrats passés devant l'échevinage, 1509. — *Inventaire sommaire*, t. VI, p. 150.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Au même inventaire M. G. Durand a noté des procurations données à la même date par Martin Morin et Jacques Le Forestier. On en trouvera ci-dessous la mention complète, telle qu'elle est inscrite au registre amiénois lui-même. On remarquera que, dans la circonstance, Jacques Le Forestier n'est qualifié que libraire ; cependant il est incontestable qu'il a imprimé. L'on constatera enfin que les deux Rouennais faisaient cause commune, constituant le même procureur, à la même date, ayant par suite des intérêts semblables à faire valoir contre les libraires d'Amiens.

P. L. V.

Maistre Martin Morin, imprimeur, demeurant à Rouen, fait ses procureurs de Pierre de Monchy et autres pour plaider en forme contre et generalement, etc. — 28 septembre 1509.

Jacques le Forestier, libraire, demeurant à Rouen, fait ses procureurs de Pierre de Monchy et autres pour plaider en forme contre et generalement, etc. — 28 septembre 1509.

Archives de la ville d'Amiens, série FF (Justice. Procédure. Police), registre 33, f° 53, v°. (*Inventaire sommaire*, par G. Durand, t. VI, p. 151.)

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

tenue à Rouen, le 18 juin 1914,

en l'Hôtel des Sociétés Savantes.

Présidence d'honneur du Révérendissime Père Dom POTHIER, Abbé de Saint-Wandrille.

Etaient présents :

Le Révérendissime Père Dom Pothier, *Président d'honneur*,
MM. Le Verdier, *Président*,
G.-A. Prevost, *Vice-Président*,
Ch. de Beaurepaire, *Secrétaire*,
l'abbé Blanquart, *Secrétaire adjoint*,
Portal, *Trésorier*,
le chanoine Tougard, *Archiviste*,
Emile Picot, *ancien Président d'honneur*.
le chanoine Porée, id.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

MM. le comte Olivier Costa de Beauregard, *Membre du Conseil d'administration*,
le Dr Coutan, id.
Faucon, id.
le chanoine Lesourd, id.
le Dr Panel, id.
Vernier, id.

Mme la comtesse Henry d'Auray de Saint-Pois, M. Georges de Beaurepaire, Mlle Couvet, MM. Raymond Charlier, le baron d'Esneval, Fiquet, le chanoine Fleury, Garreta, Gruzelle, Guillemare, l'abbé Humblot, Léon Lachèvre, Paul Lacombe, Mlle Le Verdier, MM. le comte de Mathan, le duc de Polignac, Sédille, l'abbé Touflet.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance :

MM. le vicomte d'Amphernet, Joseph de Beaurepaire, Besnier, Bidault, le prince Augustin de Broglie, Robert Caillemer, de Fréville de Lorme, Hunger, Henri Labrosse, Jean Lafond, Lamer, Aymar Le Filleul des Guerrots, Charles Leroy, Mme Gaston Le Hardy, MM. le chanoine Lesergeant, de Marcère, Henri Omont, Louis Quesnel, Louis Régnier, l'abbé Voiement, de La Vallée-Poussin.

Cette Assemblée générale étant publique, un grand nombre de personnes avaient bien voulu honorer la réunion de leur présence.

M. le Président d'honneur ouvre la séance à deux heures et demie et prononce le discours suivant :

Messieurs,

J'apprécie grandement la faveur qui m'est faite aujourd'hui de pouvoir prendre part à cette solennelle réunion de la Société de l'Histoire de Normandie, avec cette circonstance, qui aggrave ma confusion, que j'y suis appelé pour m'asseoir au fauteuil présidentiel, honneur insigne que je voudrais avoir mérité. Je l'ai accepté pour répondre à votre désir et à l'invita-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tion de votre digne et distingué président, désir trop rempli de bienveillance, invitation trop pleine d'amabilité, pour que j'aie pu songer à m'y soustraire.

Il m'était d'autant plus difficile de me dérober, que d'autres raisons, non moins impérieuses, étaient également là pour couper court à toute hésitation. Du reste, je le comprends, et cela me rassure entièrement : une telle faveur, un tel honneur, s'adressent moins à ma personne qu'à mon ordre et à mon monastère. En vérité, venir parler de Normandie et d'histoire à un abbé de Fontenelle, c'était comme le prendre au piège, tout de suite le gagner.

Grande est la place que prennent dans l'histoire de la Normandie les monastères normands. J'ose le dire, celui de Fontenelle n'est pas le moins riche en souvenirs. Si la Providence divine, après l'avoir relevé naguère, a permis l'éclipse actuelle, il ne nous est pas interdit de n'y voir qu'une éclipse. Les moines de Saint-Wandrille, dans leur exil, dût-il se prolonger, ne veulent rien oublier de la patrie. Il sont reconnaissants des témoignages de bon souvenir qui leur en arrivent, sensibles aux encouragements qui viennent, comme aujourd'hui même, les réconforter. Transportés des rives de la Fontenelle sur celles de la Semois, ils restent attachés à leurs devoirs monastiques, continuant à louer le Seigneur, cherchant à travailler pour sa gloire, pour celle de son Eglise, et pour le bien du prochain. Ils ont en main toujours l'instrument du travail et celui de la prière, sans songer à les suspendre ni l'un ni l'autre aux saules du fleuve.

Il n'y a pas lieu de désespérer de l'état présent — qui peut sembler précaire — de la vieille abbaye. L'intérêt qui s'est attaché à son nom dans l'histoire doit plutôt s'en accroître, et les documents qui nous en ont été conservés devenir plus précieux, dignes d'une plus particulière attention.

Ces documents sont de différentes sortes ; l'importance égale-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ment en est variée ; diverses aussi sont les époques auxquelles ils peuvent se rapporter. Autre est la date à laquelle les faits se sont passés, autre est la date de la rédaction du document, autre celle de sa transcription, qui parfois est fort tardive.

Il est un de ces témoins du passé qui l'emporte sur les autres par son âge et par sa valeur historique. Vous avez tous, Messieurs, compris que je veux parler des célèbres *Gesta Abbatum Fontanellensium*, les faits et gestes des premiers abbés de Fontenelle, dont le récit commence avec la fondation du monastère par saint Wandrille lui-même, au milieu du VIIe siècle, et se clôt au milieu du IXe, au début des invasions normandes.

Le *codex 332* de la Bibliothèque de la ville du Havre nous en donne une très belle copie, malheureusement abrégée en quelques endroits. Le manuscrit vient de Fontenelle, mais comme il ne date que du XIe siècle, la copie se trouve de deux siècles postérieure à l'original.

Les *Gesta*, dont on possède aussi d'autres copies, et parmi elles celle d'un manuscrit de Tournai, qui fournit le texte le plus complet et le meilleur — un moine de Saint-Wandrille l'a montré récemment — ont fait l'objet de diverses publications. Après Dom Luc d'Achery, au XVIIe siècle, dans son *Spicilège*, et Pertz, au début du XIXe siècle, dans ses *Monumenta Germaniae historica*, l'érudit allemand Lœwenfeld a réédité cet opuscule, prenant comme base de son édition le manuscrit du Havre.

Le même manuscrit renferme d'autres richesses, sources précieuses, pour l'histoire d'abord directement, mais en même temps pour la littérature et pour l'art, qui sont aussi, à plus d'un titre, du domaine de l'histoire.

Ce serait sans doute correspondre plus pleinement aux préoccupations ordinaires d'une *Société de l'Histoire de Normandie*, de venir lui présenter, parmi les documents adjoints aux *Gesta*, ceux qui sont plus spécialement historiques, tels les *Miracula S. Wandregisili*, et l'*Historia inventionis et translationis S. Vul-*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

franni, et d'autres textes qui iraient à compléter la publication des *Gesta* eux-mêmes ; c'est un travail qui se prépare et doit bientôt paraître.

Vous ne serez pas, Messieurs, trop étonnés si, laissant à l'un des miens le soin d'entreprendre la besogne purement historique, je me suis porté d'un autre côté, du côté où a penché ma vie ; si plus volontiers j'ai cherché dans les anciens documents de Saint-Wandrille, en particulier dans ceux qui accompagnent les *Gesta*, les sources qui nous permettent de reconstituer la liturgie d'autrefois, soit de Fontenelle, soit en général des églises normandes, et dans la liturgie ce qui donne plus efficacement à la prière vigueur et beauté, c'est-à-dire le chant sous sa forme traditionnelle.

Déjà, aux Assises de Caumont, il y a bientôt vingt ans, j'ai eu l'occasion de présenter une *Note sur la musique sacrée en Normandie au onzième siècle*. C'était à propos d'un ancien office de saint Romain, office tiré du célèbre manuscrit de la Cathédrale, appelé *Livre d'ivoire*, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque publique de la ville de Rouen (Y. 27).

En Normandie, au XIe siècle et même auparavant, n'ont manqué ni les écoles de chant, ni les maîtres habiles à chanter, et même à composer.

Pour ce qui est d'abord des écoles de chant, il est bon de mentionner avant toute autre celle de la Cathédrale. Rappelons ici brièvement un fait qui demanderait d'être plus amplement narré, et constitue l'un des titres de noblesse de la Primatiale normande, noblesse qui oblige. C'est, nous le savons, au temps de Charlemagne, et par son influence, que le chant romain fut établi et se répandit de ce côté-ci des Alpes.

Mais à Rouen, ce chant est connu, pratiqué et enseigné déjà sous Pépin le Bref. L'archevêque, saint Remi, est le propre frère du monarque. Grâce à l'heureux accord qui existait alors pleinement entre le sacerdoce et l'empire, l'œuvre va s'opérer et

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

l'école se fonder. Les maîtres qui doivent enseigner à Rouen sont envoyés à Rome, auprès du pape Paul Ier. La *schola cantorum* du Latran leur est ouverte, et ils sont instruits et formés par le premier chantre, Siméon. Le pape, en les renvoyant, s'applaudit de l'efficacité des soins *efficaci cura* qui leur ont été donnés. Il reviennent donc, munis d'un antiphonaire et d'un responsorial, et de toute la science nécessaire *perfecte eruditi* pour les interpréter selon les traditions romaines. Désormais, ces traditions seront aussi celles de l'église de Rouen. Ce sont précisément ces traditions, plus que millénaires, qu'il s'agit de faire revivre dans toute leur pureté avec la nouvelle édition des livres de chant rouennais, qui s'impriment en ce moment sur le type de la Vaticane.

L'école métropolitaine n'est pas la seule ; d'autres ont surgi, fidèles, elles aussi, aux traditions liturgiques de Rome. Chaque centre ecclésiastique ou monastique un peu important en possède une. Il en sort des maîtres célèbres et des productions excellentes.

On prit alors goût pour des offices nouveaux, qui se rattachaient encore et souvent d'assez près à l'art grégorien de la meilleure époque.

Contentons-nous de mentionner sommairement les hommes et les œuvres qui illustrèrent alors églises et monastères, où fleurirent si brillamment l'art et la littérature religieuse, surtout la liturgie et le chant. C'est à la Cathédrale, nous le disions à l'instant, le bel office de saint Romain ; c'est, presque à côté, au Mont-Sainte-Catherine, le célèbre office de saint Nicolas et celui de saint Ouen, par Isembert, qui, — on me permettra de le dire en passant — reçut la bénédiction abbatiale à Fontenelle ; puis l'office de la patronne du lieu, sainte Catherine, par le futur abbé de Saint-Pierre-sur-Dives, Aynard le Teutonique. A l'éloge de ce dernier, « habile dans l'art d'enseigner les anciennes cantilènes, et d'en composer de nouvelles d'une merveilleuse sua-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

vité », Orderie Vital associe celui de deux autres abbés, Durand de Troarn et Gerbert de Saint-Wandrille ; mais il ne nous dit pas ce qu'ils ont composé.

Nous voyons bien, à Fontenelle, trois offices propres ; mais rien ne nous en fait connaître les auteurs. Dans le manuscrit du Havre, dont il était question tout à l'heure, on les trouve notés tous les trois en beaux neumes, chacun après la vie du saint qu'ils ont pour but de célébrer, saint Wandrille d'abord, le fondateur de Fontenelle ; saint Ansbert, son successeur, et archevêque de Rouen ; saint Vulfran, archevêque de Sens, moine à Fontenelle, apôtre des Frisons, et thaumaturge célèbre. Cet office de saint Vulfran est-il le même que celui qu'on rapporte avoir été composé par Angebran, moine de Saint-Riquier ? Nous ne sommes pas en mesure de trancher la question, faute de données suffisantes.

Les trois offices appartiennent, comme ceux que nous avons d'abord mentionnés, à une époque de vraie renaissance, à une reprise de la renaissance carolingienne, arrivant au xie siècle à son plein épanouissement.

Pour se rendre compte de ces compositions liturgiques, de ce qu'elles sont et de ce qu'elles valent, il faut en étudier le texte et le chant.

Au point de vue d'abord du texte, l'auteur de l'office emprunte les paroles à des sources diverses et les traite de différentes manières.

Ces sources sont : premièrement l'Ecriture Sainte, et, s'il s'agit d'une antienne, elle est ordinairement tirée du psaume correspondant, et au besoin adaptée à la circonstance. Parfois l'auteur, s'inspirant simplement du texte sacré, en reproduit plutôt la pensée que les paroles.

Une seconde source, très fréquemment utilisée dans les offices des saints, ce sont leurs actes eux-mêmes. Alors, comme pour l'Ecriture Sainte, le texte est employé tel quel sous forme de

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

centons, ou sert simplement de thème à une rédaction personnelle.

Quand l'auteur est maître de sa phrase, il l'arrange le plus souvent selon les règles du nombre oratoire et même de ce que l'on appelle le *cursus*, ou fin de phrase avec cadence régulière, d'abord métrique, plus tard simplement rythmique. On va parfois jusqu'à donner à la phrase tout entière une allure métrique, quand on ne fait pas de véritables vers classiques.

Dans le cours du moyen âge, on n'a pas toujours, quand on a voulu versifier, procédé de la même manière. Sous Charlemagne, par exemple, on emploie ordinairement les hexamètres ou le distique, et l'usage s'en maintient jusqu'à la fin du XIIe siècle. Plus tard, on a recours à la forme trochaïque ou iambique, dont on imite seulement les coupures, en remplaçant les longues et les brèves de la prosodie par les fortes et les faibles de la simple accentuation. C'est alors de la poésie seulement rythmique, non plus métrique.

Nos trois offices ne nous offrent pas l'usage pur et simple de l'Ecriture. Celui de saint Wandrille s'en inspire même très peu, mais on y a recours à la vie du saint.

S'y rencontrent ici et là des réminiscences d'antiennes ou de répons appartenant à des offices connus.

Il y a du nombre dans la phrase, et le *cursus* y est fréquemment observé, mais sans que l'auteur paraisse s'en être fait proprement une règle.

L'office de saint Ansbert a les mêmes caractéristiques ; texte librement composé d'après la vie du saint ; phrases harmonieusement combinées, cadences rythmiques conformes au *cursus*. Le souci du nombre et du rythme s'y atteste d'une façon très marquée.

Dans l'un et l'autre office, nous ne sortons pas du genre purement oratoire.

Il n'en est pas de même de l'office de saint Vulfran. L'invitatoire

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

est en vers trochaïques, où les licences présagent déjà la prépondérance future de l'accent.

Les treize antiennes de matines sont autant de distiques. Celles de Laudes n'ont que le rythme oratoire, avec présence accidentelle et probablement inconsciente du *cursus*.

Sur les douze répons, six sont en vers. Le corps du répons est constitué de deux ou trois hexamètres, le verset d'un hexamètre et de la seconde partie d'un pentamètre. Quatre autres répons, en prose, ont le *cursus*. Dans deux seulement, on ne relève aucune particularité.

L'office de saint Wandrille est précédé, dans le manuscrit du Havre, de deux hymnes en l'honneur du fondateur du monastère; la première, *Qui solus orbis auctor es,* en vers iambiques dimètres ; la seconde, *Christe sanctorum decus et corona*, en strophes saphiques.

A la fin de la vie de saint Ansbert, immédiatement avant son office, on trouve une longue pièce alphabétique en strophes trochaïques : *Ansebertus Christi heres*.

Ces trois offices sont notés en neumes français du XIe siècle.

On sait que la notation neumatique donne la ligne mélodique du chant, indique le mouvement ascendant ou descendant de la voix, mais ne précise pas les intervalles qu'elle doit successivement parcourir sur l'échelle musicale. Le chantre est supposé connaître l'air d'avance ou du moins les formules qui le composent, l'écriture le guide en lui rappelant la direction des diverses évolutions de la voix, les syllabes sur lesquelles elle doit poser, et la manière de combiner entre eux les sons qui peuvent se suivre sur une même syllabe.

Cette façon primitive et incomplète de noter le chant n'est par elle-même qu'un aide-mémoire. Le chantre sait d'avance la mélodie par cœur, assez du moins pour que les indications partielles qui lui sont fournies le mettent sur la voie et puissent lui rappeler le tout. C'est ainsi qu'un texte écrit, malgré les

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

abréviations même notables et nombreuses qu'il contient, peut se lire couramment ; mais on suppose pour cela que le lecteur connaît, soit le contenu du texte, soit même seulement l'objet en question, soit du moins la langue.

Avec la connaissance de la langue grégorienne d'abord, avec en plus celle des formules mélodiques appartenant au style grégorien, ou habituelles dans tel ou tel genre de morceaux, on peut arriver à déchiffrer ou partiellement, ou même en entier, des chants nouveaux en neumes purs, pourvu que tout n'y soit pas nouveau, sans rapport aucun avec les formules mélodiques employées dans les chants connus.

Nos trois offices neumés du manuscrit du Havre nous fournissent de nombreux exemples de chants, en particulier d'antiennes, dont la musique est composée de centons mélodiques déjà usités pour d'autres antiennes du répertoire grégorien. Mais les pièces qui n'offrent pas d'occasions de réminiscences ne peuvent se traduire avec certitude que lorsque les neumes n'ont qu'une seule traduction possible ; dès lors qu'il y en a plusieurs de vraisemblables, c'est alors pour le traducteur un choix à faire, sa traduction peut être intéressante, même très belle, elle demeure toujours simplement probable ou bien purement conjecturale.

Nous n'aurions aucune difficulté de lecture si nos offices de saint Wandrille, de saint Ansbert et de saint Vulfran étaient, comme celui de saint Romain au *Livre d'ivoire*, en notation alphabétique : celle où chacun des degrés dans l'échelle des sons est représenté par une lettre de l'alphabet, depuis A, qui correspond au *la* inférieur de la série des sons, en continuant par B, qui indique *si*, C, *ut*, etc.

Toute hésitation sur le ton à donner à chaque note cesserait aussi avec la notation guidonienne. Celle-ci consiste à échelonner les neumes sur la portée inventée par Gui d'Arezzo au XIe siècle, c'est-à-dire vers l'époque du manuscrit du Havre.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Pourquoi donc celui-ci est-il encore en écriture purement neumatique ? C'est qu'alors l'invention du moine d'Arezzo était loin d'être acceptée ou même connue partout. L'usage ne s'en est en effet répandu que peu à peu et lentement. Il ne devient général qu'au XIIe siècle. Même à cette époque, en bien des endroits, on ignore encore, ou, si l'on sait, on ne veut pas savoir. Il en est où, en plein XIVe siècle, on est resté réfractaire à toute innovation : la notation purement neumatique y prévaut toujours, avec une ténacité, une routine, que l'on décore du nom de fidélité à la tradition, que l'on transforme aussi parfois en amour de son pays ou de son église. C'était hier, c'est aujourd'hui peut-être encore, l'obstacle à plus d'une réforme.

Au point de vue musical, nos trois offices de Fontenelle sont de même facture et ressemblent aux offices propres d'autres églises et du même temps. Nous y remarquons en particulier une disposition conventionnelle des tons dans leur ordre numérique : premier ton pour la première antienne, deuxième ton pour la deuxième, et ainsi de suite. De même pour les répons. Cette ordonnance arithmétique n'a rien de commun avec l'art ; elle répond plutôt à une habitude qui sent l'école, à un besoin de systématisation hors de propos.

Dans la partie relativement récente du répertoire grégorien, nous avons des offices composés de cette façon, et dont la première origine remonte précisément à cette époque. Ainsi l'office de la Trinité, attribué à Etienne de Liège, à la fin du Xe siècle ; ainsi encore l'office du Saint-Sacrement, calqué en partie sur l'office de la Trinité, en partie sur ceux de saint Nicolas et de sainte Catherine, ceux-ci, nous l'avons dit, œuvres des abbés Isembert et Aynard.

Ce coup d'œil jeté sur la liturgie de nos pères m'a semblé pouvoir intéresser tous ceux qui aiment à faire revivre dans le souvenir les institutions du passé ; non que vous ayez entendu, Messieurs, des choses bien neuves; j'ai désiré seulement mettre

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

en lumière certain côté, parfois oublié, de ces institutions toujours vivantes, considérées trop souvent et à tort comme surannées. Puissé-je, dans ma faible mesure, avoir contribué à les remettre en honneur.

Et vous, Messieurs, qui publiez les monuments de votre belle province, si riche en institutions de toutes sortes, pardonnez-moi si, malgré ma bonne volonté, encouragée par votre extrême bienveillance, je n'ai pu apporter qu'une toute petite pierre à l'édifice (1).

Ce discours est salué d'unanimes applaudissements.

Puis M. Le Verdier, président, prononce l'allocution suivante :

Révérendissime Père,

Mes chers Confrères,

Mesdames, Messieurs,

Aux temps les plus anciens, le diocèse de Rouen a tenu en grand honneur la musique religieuse. C'est vous qui me l'avez appris, mon Révérendissime Père. « La Normandie, avez-vous écrit, compte parmi toutes ses gloires celle d'avoir, avant la plupart des autres provinces, connu et cultivé les mélodies de saint Grégoire. Elle les a connues et cultivées même avant Charlemagne, le grand propagateur du chant romain de ce côté-ci des Alpes » (2). Vous nous le rappelliez tout à l'heure, c'était au temps de Pépin le Bref et de son frère, Remi, Remi-

(1) Voy. *infra*, p. 223, un spécimen de notations neumatique et guidonienne tiré de l'office de saint Wandrille.

(2) *Note sur la musique sacrée en Normandie au XIe siècle, à propos d'un office de saint Romain, tiré du Livre d'ivoire*, par le R. P. Dom Joseph Pothier. (*Assises de Caumont, juin 1896. Mémoires sur la musique sacrée en Normandie.* Ligugé, impr. Saint-Martin, 1897, p. 10.)

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

gius ou Remedius, archevêque de Rouen, et l'événement, auquel je fais allusion après vous, nous est révélé par une lettre du pape Paul Ier au roi Pépin.

Remi, ou saint Remi, comme il est inscrit au catalogue de nos archevêques, ayant reçu en son diocèse Siméon, le second des maîtres de l'école de chant de l'église de Rome, *Secundicerius scholæ cantorum*, il l'avait aussitôt sollicité de former les moines normands à l'art musical.

Puis Siméon fut rappelé à Rome; il partit, mais suivi de quelques-uns de ses élèves, que l'archevêque lui confia. Alors le maître devint Prieur de la Schola, *Prior* ou *Primicerius*, et fut séparé de ses disciples sans pouvoir continuer leur éducation. Remi s'en affligeait. Pépin transmit sa plainte au pape. Nous avons appris, mandait celui-ci, *comperimus quod præsentes Deo amabilis Remedii germani vestri monachos Simeoni, scholæ cantorum Priori, contradere deberemus, ad instruendum eos in psalmodiæ modulatione, quam ab eo adprehendere, tempore quo illic in vestris regionibus exstitit, nequiverant; pro quo valde ipsum vestrum asseritis germanum tristem effectum, in eo quod non ejus perfecte instruxisset monachos.* Et pourquoi donc? C'est que le chef de l'école du chant, le *Prior*, un certain Georges, venait de mourir, et Siméon qui était le premier après lui, avait été appelé à prendre sa place, sans quoi le Pontife ne l'eût pas enlevé au service de l'archevêque Remi : *nisi Georgius, qui eidem scholæ præfuit, de hac migrasset luce, nequaquam eumdem Simeonem a vestri germani servitio abstrahere niteremur. Sed defuncto præfato Georgio, et in ejus idem Simeon, utpote sequens illius, accedens locum, ideo pro doctrina scholæ eum ad nos accersivimus.* Pourtant, tout désireux de complaire au roi carolingien, Paul arrangea les choses au mieux : il rendit Siméon aux moines normands et rouennais, il les mit en bonne place, leur fit donner d'habiles et fréquentes leçons et veilla à ce qu'ils devinssent des musiciens consommés : *propter quod et*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

præfatos vestri germani monachos supradicto contradidimus Simeoni, eosque optime collocantes, solerti industria eamdem psalmodiæ modulationem instrui præcepimus; et crebro in eadem, donec perfecti eruditi efficiantur, pro amplissima vestræ Excellentiæ atque nobilissimi germani vestri dilectione, ecclesiasticæ doctrinæ cantilena disposuimus efficaci cura permanere (1).

Des disciples ainsi formés devinrent bien vite des maîtres, et le chant grégorien se répandit promptement à Rouen et dans les abbayes normandes.

Orderic Vital en fournit plus d'un témoignage (2). Je n'en rappellerai qu'un, parce qu'il nous conduit à saint Wandrille : c'est le texte fameux, que vous avez cité vous-même, mon Révérendissime Père, celui dans lequel le vieil historien groupe les abbés Gerbert, de Fontenelle (3), Ainard, de Dives, Durand, de Troarn, et les compare à trois étoiles brillantes, *quasi tres stellæ radiantes in firmamento cœli*, et les montre faisant éclater leur zèle dans la maison du Seigneur : *isti multis modis rutilabant in arce adonai*. Religion, charité, sciences multiples, leurs talents et leurs vertus aspiraient à la louange de Dieu. Ils étaient parmi les plus habiles dans l'art de la musique, à la fois chanteurs et compositeurs : *inter præcipuos cantores, scientia*

(1) Lettre de Paul Ier à Pépin le Bref : *Regesta pontificum romanorum* (Philippus Jaffé, édition Wattenbach, Lipsiæ, 1885, t. I, p. 282, n° 2371. — Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores* (1636-1649), t. III, p. 759. — Migne, *Patrol.*, t. 89, p. 1187, et t. 98, p. 200. — *Acta Sanctorum*, 19 janv., *De S. Remigio*, p. 235. — Pommeraye, *Histoire des Archevêques de Rouen*, p. 187 (traduction). — Dom Pottier, *op. cit.*, p. 10. — On trouvera quelques détails intéressants sur la composition de la *Schola* ou *Collegium cantorum*, empruntés à Baronius, dans Migne, t. 98, p. 200. Georgius en était le *Primicerius* ou *Prior*, et Siméon le *Secundicerius*.

(2) Edition de la *Société de l'Histoire de France*, t. II, p. 20, 69, 86, 95 (Liv. III); p 292 (Liv. IV); p. 314 (Liv. V), etc.

(3) Abbé de Saint-Wandrille, 1063-1089.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

musicæ artis ad modulandum suaviter potiti sunt, et dulcisonos cantus antiphonarum atque responsoriorum ediderunt (1). Du reste, dans le même temps, l'archevêque de Rouen, Guillaume Bonne-Ame, ne s'appliquait pas moins aux chants liturgiques : *psalmis et hymnis et canticis spiritualibus, sacrisque mysteriis indesinenter sese mancipavit... Cantor peritissimus erat* (2).

Voilà comme en ces temps, que l'on a appelés barbares, on cultivait les arts. Cependant de cet essor musical nos siècles de progrès avaient perdu la trace. Presque partout le chant grégorien s'était déformé, les innovations liturgiques du XVIIIe siècle achevèrent sa déroute. Vous, mon Révérendissime Père, vous êtes remonté aux sources, je veux dire aux manuscrits de nos abbayes et de nos cathédrales; analysant, comparant, réunissant les monuments écrits, vous vous êtes appliqué à découvrir les conditions de la mélodie grégorienne, à reconstruire, pourrait-on dire, sa théorie, et, par votre longue, patiente et perspicace étude, vous avez remis au jour la primitive et saine musique religieuse, si bien que vos travaux vous ont consacré le restaurateur de la tradition de saint Grégoire, comme D. Guéranger avait été celui de la liturgie.

Votre si substantiel livre, *Les Mélodies grégoriennes*, l'*Antiphonale*, le *Graduale* (3), d'autres encore ont établi votre réputation

(1) Ord. Vital, t. II, p. 247 (Liv. IV).

(2) Ord. Vital, t. II, p. 315 (Liv. V).

(3) *Les Mélodies grégoriennes d'après la tradition*, Tournay, impr. de Saint-Jean, 1880, in-8. — *Processionale monasticum ad usum congregationis gallicæ ordinis S. Benedicti.* Solesmis et Parisiis, 1893, in-8. — *Cantus mariales quos e fontibus antiquis eruit... D. Josephus Pothier, abbas...* Parisiis, Poussielgue, 1903, in-8. — *Graduale Sacrosanctæ rom. ecclesiæ, De tempore et de Sanctis. SS. D. N. Pii X, P. M., jussu restitutum et editum.* Romæ, typis vaticanis, 1908, in-8. — *Antiphonale sacrosanctæ rom. ecclesiæ...* Romæ, typis polyglottis vaticanis, 1912, in-8. — *Variæ preces ex liturgia tum hodierna tum antiqua collectæ aut usu receptæ.* Solesmis, 1892.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

dans le monde entier, j'ai bien le droit de le dire, dût en souffrir votre humilité; et le Saint-Père l'a proclamé le jour où il vous a donné, comme couronnement de vos œuvres, la mission de fixer le chant pour tout l'univers catholique. C'est à cet immense labeur, à cette science éminente que la *Société de l'Histoire de Normandie* a voulu, en plaçant aujourd'hui ses travaux sous votre présidence, rendre un respectueux hommage.

Elle avait encore une autre ambition : il lui semblait qu'elle se devait, elle, la société d'histoire normande, de faire une nouvelle alliance avec l'illustre abbaye de Saint-Wandrille, et d'appeler à sa tête le successeur éminent de la longue série des abbés de Fontenelle.

Par une heureuse fortune les deux grands noms, Jumièges, Saint-Wandrille, se lisent à l'ordre du jour de cette séance : c'est des mains de l'abbé de Saint-Wandrille que les sociétaires reçoivent aujourd'hui la célèbre chronique du moine de Jumièges. Jumièges n'est plus, mais Saint-Wandrille revit. Elle revit, hélas ! pour un temps loin des rives de la Seine; elle revit l'antique abbaye normande grâce à vous, mon Révérendissime Père, et à vos religieux, qui ont avec vous renoué la tradition du culte des lettres, des sciences et des arts. L'un d'eux, appliqué à la recherche de ses annales, va bientôt remettre au jour la *Chronique* et les *Gesta*, de Fontenelle; un autre a écrit une histoire de Saint-Wandrille; d'autres encore multiplient leurs communications à des recueils parmi lesquels il suffit de citer la savante *Revue Mabillon*.

Ceux-là sont bien les fils des abbés de Saint-Wandrille : Hugues, qui, *sacrarum litterarum studio imbutus*, s'était placé à la tête des plus savants de son temps; saint Gervold, *qui scholam in eodem cœnobio instituit*, et qui dota Fontenelle d'une abondante bibliothèque; Wando, Ansigise, qui formèrent de nombreux copistes et calligraphes, et enrichirent la librairie abbatiale d'un très grand nombre de manuscrits; le B. Gerbert,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

sous qui florissaient nombre de moines studieux, *sub tanto doctore multi sapientia virtutumque studiis insignes monachi floruerunt* (1); d'autres enfin qui à Saint-Wandrille, à Jumièges, et partout en Normandie portèrent si haut le renom de l'érudition bénédictine.

Mon Révérendissime Père, les noms les plus célèbres dans la science historique sont inscrits depuis près d'un demi-siècle au livre d'or des présidents de la Société de l'Histoire de Normandie : le vôtre nous manquait, nous sommes fiers de l'y joindre aujourd'hui ; et je vous remercie, au nom de mes confrères, de l'honneur insigne que vous nous daignez faire en venant présider cette assemblée. Malgré la fatigue et la longueur du voyage, malgré le souci de multiples devoirs, malgré le poids de travaux absorbants, malgré une santé qui a le droit de réclamer des ménagements, vous avez consenti à réaliser un vœu qui nous était cher, nous vous en sommes profondément reconnaissants.

MES CHERS CONFRÈRES,

Pendant l'année qui vient de s'écouler, notre Société a été durement frappée par la mort.

Le 1er août 1913 est décédé à Gisors M. Louis Passy, en qui la Normandie a perdu l'un de ses fils qui lui faisaient le plus d'honneur.

Il faudrait un livre pour raconter la vie de cet homme, qui a été éminent partout, dans la politique, l'administration, l'économie sociale, l'érudition.

Sous-Secrétaire d'Etat, député pendant plus de quarante ans,

(1) *Gesta abbatum fontanellensium* (édition Lœwenfeld, 1886), *Gallia christiana, Neustria pia*, passim. — Hugues, 7e abbé, 724-730 ; Wando, 12e abbé, 742-756 ; Gervold, 15e abbé, 787-806 ; Ansigise, 19e abbé, 822-832 ; Gerbert ou Gilbert, 32e abbé, 1063-1089.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

doyen d'âge de la Chambre, qui écoutait avec respect, et une très ferme intention de ne pas les suivre, les leçons de sagesse qu'il lui donnait une fois par an, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, où il entra comme dans une maison familiale (1), secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, partout il a noblement tenu son rang.

Pour nous, c'est à l'historien, au confrère, au compatriote que vont nos souvenirs.

A sa sortie de l'Ecole des chartes et de l'Ecole de droit, il se livra tout de suite avec ardeur à la recherche des traditions du passé, qui l'attiraient. Un de ses premiers écrits, *De l'organisation du travail public dans les Gaules* (1852), l'orientait vers la double étude qui eut toute sa vie ses prédilections : l'histoire et l'économie. Puis il donna *Frochot, préfet de la Seine*, un livre très estimé, une *Etude sur la vie et les œuvres de Thomas Corneille*, son compatriote des Andelys, couronné par l'Académie de Rouen. Alors il écrivait, pour le *Journal des Débats*, ou la *Revue des Deux-Mondes*, des *Variétés*, sur *Bossuet, précepteur*, sur *les Ennemis de Racine*, sur *le Grand Corneille historien*, etc.

Puis il revint à l'érudition avec son grand ouvrage, en collaboration avec l'illustre Léopold Delisle, les *Mémoires et notes d'Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure* (1862). Au même temps, il donna une *Notice sur le cartulaire du prieuré de Bourg-Achard* (1861). Après que la politique l'eut pris, il mettait son bonheur à lui faire des infidélités, et il s'échappait vers l'Institut ou la Société d'agriculture, pour y rédiger des *Eloges* ou des *Comptes rendus*, ou bien il retournait à son cher Gisors pour y écrire des livres. Sous le titre : *Le Marquis de Blosseville* (1898), il a composé les plus attachants mémoires ébroïciens. *Le livre des métiers de Gisors au XVIe siècle*

(1) Il y trouvait le souvenir de son père, Antoine Passy, de son oncle, Hippolyte Passy ; il y rencontrait son cousin, Frédéric Passy.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

(1907), œuvre savante du chartiste, fut un délicat hommage à ses amis du Vexin.

En 1877, M. Louis Passy fit à notre Société l'honneur de présider sa séance annuelle. Son cœur, ce jour-là, déborda d'amour pour l'histoire normande. Il nous disait tous les travaux qu'il aurait voulu nous voir accomplir, dont il aurait voulu être un des ouvriers : une étude critique de la littérature hagiologique aux époques mérovingienne et carolingienne ; et puis des recueils des chartes de nos ducs, et puis des éditions épurées de nos poètes épiques et de nos trouvères, Wace, le clerc de Normandie Guillaume, Geoffroi Gaimar, Henri d'Andeli (1). Heureuses visions, si la politique absorbante ne les faisait pas évanouir ; mais les rêves se dissipèrent devant la cruelle, et ce ne fut pas sans regrets.

Notre confrère eût voulu travailler pour nous, et le temps ne lui en fut pas donné. Il écrivit à votre secrétaire, il y a vingt ans : « Je ne puis pas me consoler de n'avoir rien publié dans votre collection de la Société de l'Histoire de Normandie. J'espère que nous en recauserons cet été, car j'ai bien des choses à vous dire qu'il serait trop long de vous écrire, au sujet de nos communes études, ou tout au moins de nos communes passions (2) ».

A défaut de collaboration active, M. Louis Passy apportait aux Sociétés normandes qui se l'étaient agrégé une fidélité sans égale, et il en suivait attentivement les travaux. C'est que sa patrie normande lui était chère par-dessus tout. Avec quel bonheur il se réfugiait dans sa verdoyante vallée de Gisors, comme il en aimait les hôtes et comme ceux-ci le payaient de respectueuse affection. Du reste, le meilleur éloge de notre

(1) *Bulletin de la Société de l'Histoire de Normandie* (1875-1880), p. 126.

(2) Lettre du 22 janvier 1894.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

confrère n'est-il pas dans le constant attachement de ses concitoyens pendant quarante années ininterrompues ?

M. Emile Travers était aussi un élève de l'Ecole des chartes. Après un court passage aux Archives de la ville de Béthune et à celles du département du Doubs, l'Administration le saisit, lui aussi, et le fit siéger aux Conseils de préfecture du Jura et du Calvados, mais elle le rendit bientôt à la liberté et aux études historiques.

Son père, Julien Travers, le distingué et délicat professeur de la Faculté des Lettres de Caen, avait été notre confrère dès la fondation de notre Société : Emile Travers vint à nous, et par inclination et par droit héréditaire. Nous lui devons un des volumes de notre collection, le *Rôle du ban et de l'arrière-ban du bailliage de Caen*, publié en 1901.

Emile Travers était depuis longtemps Directeur-Adjoint de la Société française d'archéologie, et Secrétaire-Directeur de la Société des Antiquaires de Normandie. Ces fonctions très lourdes, qui remettaient en ses mains une bonne part de la direction de deux puissantes Sociétés, ont absorbé une partie considérable de son temps. Cependant le catalogue de ses écrits est considérable et réclamerait un bibliographe attentif. Puisse celui-ci se rencontrer parmi les amis qui ont vécu dans son intimité, au sein des Sociétés savantes de Caen, et mieux encore dans sa famille même.

Epris de littérature, d'histoire et d'archéologie, et leur ayant consacré tout son temps, Emile Travers était une encyclopédie vivante; et, comme il était issu d'une vieille famille bas-normande, et que, malgré sa courte fugue administrative, il avait toujours vécu à Caen, rien ne lui était inconnu des hommes et des gestes de sa ville natale. Toutes les beautés monumentales, toutes les gloires, toute l'histoire de Caen lui étaient familières, et il en était jaloux comme d'un patrimoine. Avec quelle abon-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

dance il en causait ! Car notre confrère fut, toute sa vie, un flâneur et un causeur, disons plus, un aimable bavard. Accueillant, plein de bonhomie et de rondeur, il aimait recevoir dans sa maison de la rue des Chanoines, bondée d'antiquités, de livres, de papiers, de gravures, qui des pièces débordaient dans les corridors, car elle était toute pleine de la moisson de deux générations de curieux. Et dans cette bibliothèque, d'où la vue dominait le panorama de la gracieuse ville, la conversation partait, avec des parenthèses qui chevauchaient les unes sur les autres, passant des choses aux gens, sur tout ce qu'il avait vu, lu, entendu. Et quels rires aux anecdotes sur les anciens, aux bévues des savants ! mais aussi quelles indignations, quelles fureurs contre les profanateurs du passé ! Quels précieux mémoires sur Caen, le Calvados, la Manche, aurait pu écrire un homme aussi renseigné !

Une perte qui ne nous a pas été moins sensible est celle de M. Charles Bréard, ancien attaché au Ministère des Finances. Entré dans notre Société en 1883, il faisait partie de son Conseil d'administration depuis l'année 1905. Cette fonction lui était chère, et, malgré son éloignement de Rouen, il la remplissait avec une parfaite assiduité, et la maladie seule put l'obliger à s'en démettre l'an dernier.

Nos publications aussi ont reçu de lui une active collaboration. La collection de nos *Bulletins* contient un bon nombre de ses articles ; nos séries de *Mélanges* lui doivent plusieurs communications, parmi lesquelles je veux rappeler seulement le *Compte du Clos des galées de Rouen au XIVe siècle*. Enfin il nous a donné deux volumes : en 1889, ses *Documents relatifs à la marine normande et à ses armements aux XVe et XVIe siècles*, en collaboration avec son frère, M. Paul Bréard ; en 1908, les *Cartulaires de Saint-Ymer-en-Auge et de Briquebec*. Le premier était formé de pièces tirées des archives notariales d'Honfleur, con-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

trats d'armement pour le Canada, le Brésil, l'Afrique, les Indes, contrats de construction de navires, d'association et de prêts, de loyers de gens de mer, lettres de marque, etc. Tel est l'intérêt du livre qu'il a été rapidement épuisé.

Les cartulaires déconcertent quelquefois le lecteur, parce qu'ils sont écrits en latin ou presque ; mais les savants les consultent avec empressement, et les recueils de chartes qui concernent une antique famille, comme celui des Bertren de Briquebec, sont, en raison de leur rareté même, parmi les plus précieux.

Indépendamment de ceux qu'il a composés pour nous, M. Charles Bréard a laissé un grand nombre d'autres écrits. La plupart traitent des deux sujets qui l'ont spécialement attiré et inspiré : l'histoire de sa ville d'Honfleur, et l'histoire de la marine. Je cite au hasard :

Le journal du corsaire normand Jean Doublet ;

L'*Histoire de Pierre Berthelot, pilote et cosmographe du roi de Portugal aux Indes orientales ;*

La navigation des galères du Ponant, de Rochefort à Rouen ;

Rapport du chevalier de Clerville touchant le rétablissement du commerce dans les ports de Normandie.

Et puis :

Sur la côte du Calvados : de Honfleur à Isigny au XVIIIe siècle ;

Vieilles rues et vieilles maisons d'Honfleur du XVe siècle à nos jours ;

Les Archives de la ville de Honfleur, notes, analyses, documents ;

Le Vieux Honfleur et ses marins,

Etc.

Depuis qu'il avait laissé ses fonctions et pris sa retraite, il était revenu à Honfleur, sa patrie, avec la joie du capitaine qui ramène son navire au port d'attache. La Société du Vieux-Honfleur, celle du Vieux-Lisieux, le Musée du Vieux-Honfleur eurent ses derniers loisirs, et il est mort, sa laborieuse besogne

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

accomplie, à Honfleur, en face de l'estuaire dont la comtemplation ravissait son âme comme elle avait enchanté ses yeux d'enfant.

La liste de nos deuils n'est pas encore épuisée. Nous avons perdu M. Angérard, ancien notaire à Louviers, président de la Société d'études diverses de cette ville. Pendant une carrière professionnelle, où s'il s'était acquis l'estime de ses concitoyens, il avait fait une part à l'histoire et, en particulier, à la numismatique.

Enfin nous avons eu le regret d'apprendre la mort de M. le baron Carl Carlson Bonde, président de la Chambre des Seigneurs de Suède, grand officier de la Légion d'honneur, président de l'Alliance française à Stockholm, un ami de la France et de la Normandie. Il nous était venu après les fêtes du Millénaire de 1911, avec le plus aimable des empressements.

Ce très grand seigneur, issu d'une des plus anciennes et plus illustres familles de son pays, régnait, m'a-t-on dit, sur un domaine de plus de vingt-cinq mille hectares, comprenant de nombreux villages et métairies, et, ce qui vous touchera davantage, il possédait dans son château d'Eriksberg un chartrier inestimable, et une bibliothèque de plus de 80,000 volumes, dont la moitié en éditions françaises.

Il est mort quelques heures après la baronne, frappé d'une congestion cérébrale, sous le coup de l'émotion, assure-t-on, qu'il éprouva en voyant sa femme succomber subitement à une attaque d'apoplexie.

Il me reste, mes chers Confrères, à vous dire quelques mots de nos travaux. Ils ne se ralentissent pas. Nous vous présentons aujourd'hui la *Chronique de Guillaume de Jumièges*, en une édition critique que vient d'achever M. Jean Marx, archiviste-paléo-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

graphe, membre de l'Ecole française de Rome. Malheureusement l'impression du volume n'a pu être terminée pour ce jour; la table reste à imprimer. Excusez-nous de manquer au rendez-vous et veuillez nous accorder encore crédit pour quelques jours.

Le livre de M. Jean Marx est remarquable. Notre confrère a comparé vingt-six manuscrits sur lesquels il a fait porter sa critique, aussi le texte du moine de Jumièges semble-t-il cette fois définitivement fixé. Je lui adresse en votre nom nos remerciements et nos félicitations.

Cet automne vous recevrez de votre infatigable vice-président, M. G.-A. Prévost, un nouveau livre : les notes recueillies vers 1670 pour son usage, par le P. Président Claude Pellot, sur la province, les notables et le personnel judiciaire.

Ces deux volumes acquitteront l'exercice qui se clôt aujourd'hui.

En vue des exercices futurs, nous préparons un cartulaire de l'abbaye de Jumièges, arrêté à l'année 1204, fin du duché de Normandie, qu'éditera M. l'Archiviste Vernier ; une série de *Mélanges*, qui offriront l'avantage d'être formés de la collaboration d'un plus grand nombre de sociétaires. Enfin M. Georges Ritter s'est mis à notre disposition pour entreprendre un nouvel album, semblable à celui qui a mérité l'année dernière votre approbation. Cette fois, ce sont les manuscrits de l'antique bibliothèque des Echevins de Rouen qui fourniront la matière d'une nouvelle collection de peintures de l'école rouennaise au xve siècle.

Ce discours est très applaudi.

— M. le Dr Panel est invité ensuite à donner connaissance du rapport de la Commission des fonds et archives.

Ce rapport est ainsi conçu :

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes de la Société pour l'exercice 1913-1914.

RECETTES

En caisse au 31 mai 1913			11.837 fr.	45
Indemnité de la Société des Bibliophiles normands (garde de livres)			10	»
Reçu de M. Lestringant, pour vente de volumes (1913-1914)			174	»
Balance d'intérêts des fonds déposés au Comptoir d'escompte de Rouen au 31 décembre 1913			64	30
Montant des cotisations :				
Années précédentes	(4)	80 fr. »		
1912-1913	(6)	120 »		
1913-1914	(218)	4.360 »	4.560	»
Total des recettes			16.645 fr.	75

DÉPENSES

Loyer du dépôt, rue de Fontenelle, un an à Pâques 1914	100 fr.	»
Frais d'administration (recouvrements, correspondance, convocations, assurance, expédition de volumes, entretien du dépôt)	109	40
Remboursement de débours à divers	42	95
A M. Nibelle pour travaux divers	64	90
Indemnité à M. Nibelle (un an)	379	50
M. Longuet (un an)	50	»
Payé aux Etablissements Sadag, à Bellegarde (*Manuscrits à peintures de l'école de Rouen*)	3.816	20
A reporter	4.562 fr.	95

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Report.....		4.562 fr. 95
Frais de chèques		2 65
Factures de l'imprimeur :		
Au 30 juin 1913 (*Bulletins ; Introduction* de *Manuscrits à peintures*).	1.034 fr. »	
Au 31 décembre 1913 (*Bulletins*).	475 »	1.509 »
Total des dépenses.....		6.074 fr. 60

BALANCE

Recettes	16.645 fr. 75
Dépenses	6.074 60
Avoir au 18 juin 1914.....	10.571 fr. 15

En dépôt au Comptoir d'escompte.....	10.362 fr. 50
Chez le Trésorier.....	208 65
Total.....	10.571 fr. 15

Il reste 14 quittances à recouvrer.

Au 30 juin 1913, 530 volumes se trouvaient en dépôt, tant chez M. Lestringant, libraire de la Société, que chez ses correspondants.

Pendant l'exercice 1913-1914, celui-ci a reçu 614 volumes qui portent à 1,144 le total général.

Pendant ce même exercice, M. Lestringant a distribué, en échange de bons, 566 volumes et en a vendu 20. Il reste donc à sa charge 558 volumes.

Le nombre des volumes en réserve dans la bibliothèque de la Société, rue de Fontenelle, a été indiqué l'an dernier comme étant de 4,736. L'avoir de la Société était en réalité plus considérable et s'élevait à 4,862 volumes. Cette différence s'explique du fait qu'un certain nombre de *Bulletins* sont arrivés à constituer un onzième volume ; par suite des entrées et des sorties

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

dans le courant de l'année, le nombre de volumes est, au 18 juin 1914, de 5,068.

Un récolement très exact des volumes en réserve a été fait dans le courant de cette année.

La Société a reçu pour sa bibliothèque 56 volumes ou brochures qui figurent à l'inventaire général sous les numéros 1659 à 1715.

En vous proposant d'approuver les comptes qui viennent de vous être présentés, je crois être votre interprète en remerciant nos confrères, MM. Portal et le chanoine Tougard, du zèle avec lequel ils remplissent leurs fonctions, ainsi que MM. Lestringant et Nibelle, pour le concours dévoué qu'ils apportent à notre Société.

Les comptes de M. le Trésorier et ceux de M. l'Archiviste sont déposés sur le bureau avec les pièces justificatives. Leur approbation mise aux voix est adoptée.

— L'ordre du jour appelle le renouvellement partiel du Conseil d'administration.

Sont élus pour trois ans : MM. l'abbé Blanquart, Besnier, le comte Olivier Costa de Beauregard, Portal, le chanoine Tougard.

— M. le Président prie les membres de la Société de bien vouloir prendre connaissance de la *Chronique de Jumièges*, éditée par M. J. Marx, dont un exemplaire, broché spécialement pour la séance, est déposé sur le bureau. Il reste à joindre la table, dont l'impression n'a pu être terminée.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Les sociétaires recevront prochainement un bon pour le retrait de ce volume.

— La séance est levée à quatre heures et demie.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 7 juillet 1914.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Bull. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, février-mars 1914 ; — *Société histor. et archéol. de l'Orne*, 2 bull., 1914; — *Journal des Savants*, mai et juin 1914 ; — *Discours prononcés à l'occasion des Croisures des sœurs hospitalières* par M. le président E. Caillemer ; — *Discours prononcés aux funérailles de M. E. Caillemer*, Lyon, le 11 avril, et Caen, le 15 avril 1913 ; — *La Pomme*, juin 1914.

Est élu membre de la Société :

M. Fernand Soudet, avocat à la Cour d'appel de Rouen [766], présenté par MM. Ch. de Beaurepaire et Lucien Valin.

Le Conseil adresse ses très vives félicitations à MM. Jean Marx, Louis Régnier et l'abbé Touflet pour les distinctions si méritées dont ils ont été l'objet au concours des Antiquités de la France.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

M. Le Verdier communique à ses confrères une lettre de M. Leo S. Olschki, de Florence, de laquelle il résulte que ce libraire possède et offre pour un très gros prix « un admirable livre d'heures enluminé de l'église de Rouen, orné de seize superbes miniatures ; l'une d'elles donne le portrait du personnage pour lequel le manuscrit a été exécuté et celui de sa femme, avec les armoiries, d'azur à une étoile d'or et trois croissants, deux en chef et un en pointe. »

Or ces armoiries sont celles de la famille Du Four, dont on voyait des épitaphes dans l'église Saint-Maclou de Rouen, la plus ancienne étant datée de 1464, selon le témoignage de Farin.

On peut remarquer que les mêmes armes étaient portées par la famille Camus, à laquelle s'est allié Charles Dufour, mort en 1638 (Farin, II, p. 96 et 101).

Le Conseil procède ensuite à la constitution du Bureau pour l'année 1914-1915.

Sont réélus :

Président, M. Le Verdier.
Vice-Président, M. G.-A. Prevost.
Secrétaire, M. Ch. de Beaurepaire.
Secrétaire adjoint, M. l'abbé Blanquart.
Trésorier, M. G. Portal.
Archiviste, M. le chanoine Tougard.

Le Conseil s'occupe ensuite des publications en cours et décide de publier un volume de *Mélanges*.

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

Des communications ont été précédemment mises à la disposition du Bureau par MM. l'abbé Blanquart, E. Le Corbeiller, R.-N. Sauvage et Le Verdier. Ces confrères seront priés de mettre leur travail au point, et M. le Président veut bien se charger de provoquer la production de nouveaux mémoires, afin de compléter ces *Mélanges*.

AVIS

En raison des hostilités qui nous privent de la présence d'un grand nombre de nos confrères, les cotisations de 1915 *ne seront pas réclamées. En conséquence, il ne sera pas distribué de volumes pour l'exercice* 1914-1915, *mais l'exercice* 1913-1914, *pour lequel est distribué en ce moment un premier volume,* Gesta Normannorum ducum, *édition critique, par M. Jean Marx, recevra, l'été prochain, son second volume,* Notes du Premier Président Claude Pellot, *publiées par M. G.-A. Prévost.*

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

II

DOCUMENTS HISTORIQUES

Spécimen de notations neumatique et guidonienne, tiré de l'office de saint Vulfran. (Antiennes des Nocturnes.) (1)

On donne ici : 1° un fac-simile des neumes du manuscrit 332 de la Bibliothèque du Havre, comprenant treize antiennes des matines de l'office de saint Vulfran, savoir : les six premières du premier nocturne ; six autres du se-

(1) Nous sommes sans nouvelles certaines du Révérendissime abbé de Saint-Wandrille, le vénéré Dom J. Pothier.

Lorsque fut envahie l'héroïque Belgique, il était au milieu de ses moines, à Conques, près Herbeumont, siége actuel de l'abbaye, où une ambulance avait été établie. L'ennemi passa et l'on a cessé de pouvoir communiquer. Nous attendions anxieusement de savoir le sort des religieux, celui de leurs demeures. Au moment de mettre en pages (1er décembre 1914), nous avons enfin le bonheur d'apprendre, par un article de journal, que les Bénédictins de Conques « ne sont pas séparés et se trouvent aussi bien qu'on peut l'être en pareille circonstance ». Sans oser encore nous réjouir pleinement, nous espérons une prochaine confirmation de cette nouvelle, et nous offrons à notre éminent Président d'honneur nos plus respectueux et plus émus souvenirs, et nous lui adressons, pour lui et pour ses frères, nos vœux les plus ardents.

La communication qui suit, préparée par ses soins pour servir d'annexe au discours qu'il a prononcé dans l'Assemblée générale du 18 juin dernier, a été imprimée sous la surveillance de son disciple et ami M. le chanoine Bourdon, ancien directeur de la Maîtrise Saint-Evode, à Rouen. — P. L. V.

Nous apprenons enfin que l'abbaye et ses religieux ont été respectés : Dieu soit loué (14 décembre 1914).

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

cond ; la treizième, pour les trois cantiques du troisième nocturne ;

2° La traduction des mêmes neumes en notes sur portée.

La traduction est certaine pour le mode de chaque antienne, et la direction du mouvement mélodique, comme aussi pour les divisions ou le phrasé du chant ; également certaine, du moins le plus souvent, pour les intervalles musicaux ; seulement probable, sous ce rapport, en quelques rares passages.

f. Joseph Pothier, abbé de Saint-Wandrille.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

I. — Notation neumatique

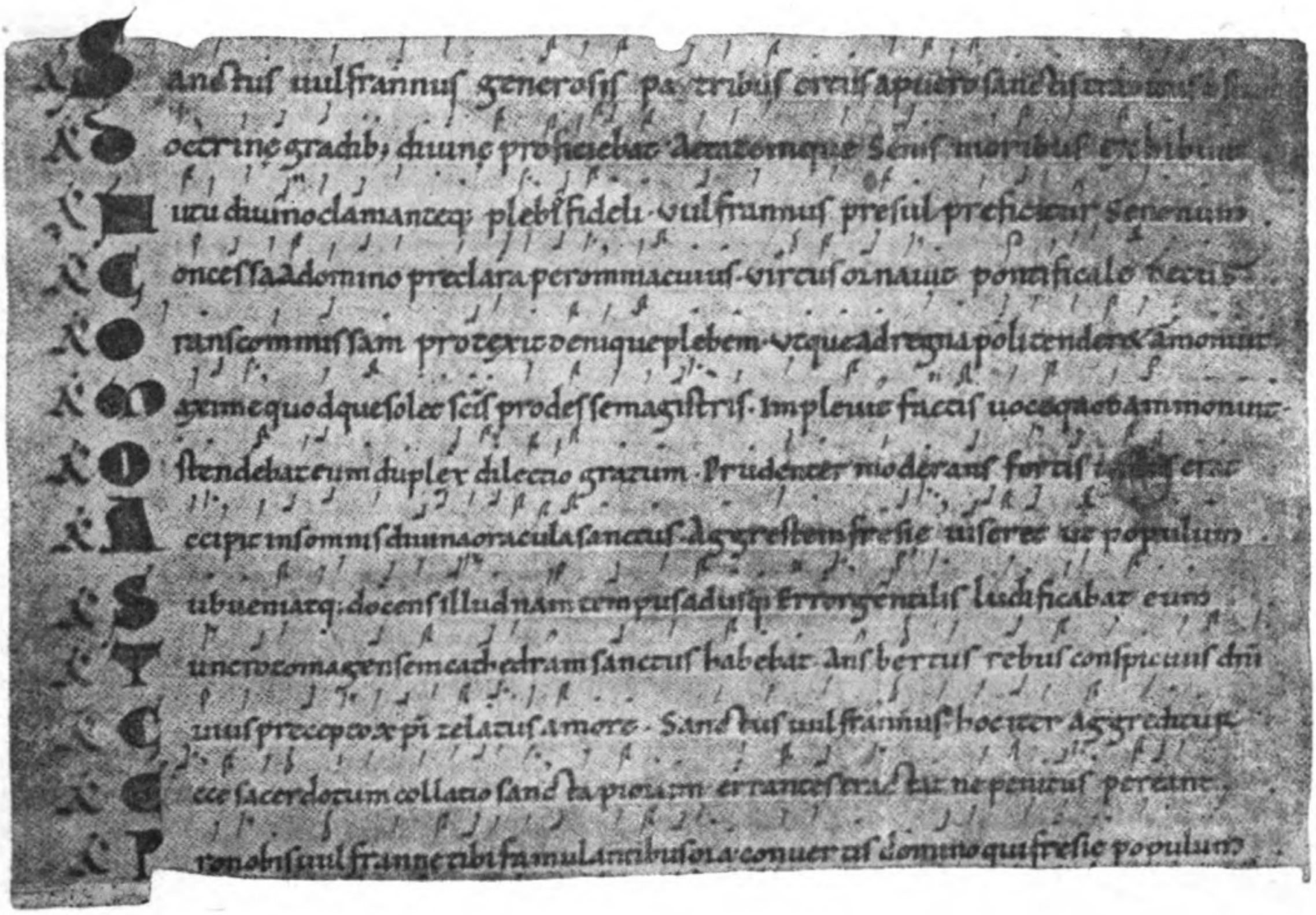

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

II. — Même chant sur portée

Ana 1.

S ANCTUS Vulfrannus ge-ne- ró-sis pá-tri-bus ortus, A pú-

e- ro sanctis trá- di- tus est stú- di- is.

Aña 2.

D OC- TRÍNAE grádi- bus di- ví- nae pro- fi- ci- é- bat,

Ae-ta-témque se- nis mó-ri-bus exhi-bu-it.

Aña 3.

N U-TU di-ví- no clamantéque ple- be fi-dé-li, Vulfrán-

nus pre-sul pro-fi-ci tur Sénonum.

Aña 4.

C ONCÉSSA a Dómi-no preclá-ra per ó-mni-a, cujus vir-

tus orná- vit pon- ti- fi-cá- le de-cus.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Aña 5.

O -RANS commissam pro-té-xit dé-nique ple-bem, Ut-que

ad regna po- li ténde-ret a[m]mó-nu- it.

Aña 6.

M Á-XIME quodque so-let sanctis prodésse ma-gí- stris,

Implé-vit fac- tis vo-ce quod ammónu- it.

Aña 7.

O - STENDÉ-BAT e- um, duplex di- lé-cti- o grá-tum, Pru-

dénter móderans for-tis, justus e- rat.

Aña 8.

A -CCI- PIT in somnis di-vína o-rá-cu- la sanctus, Aggré-

stam Fré-si-ae ví- se- ret ut pópu-lum.

Aña 1.

S UBVENI- ÁT-QUE docens il- lud nam tempus ab-úsque,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

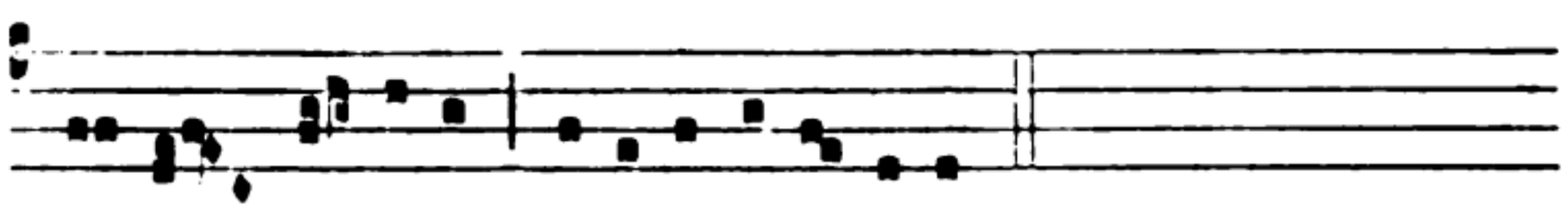

Error gen·ti-lis ludi- fi-cábat e-um.

Aña 2

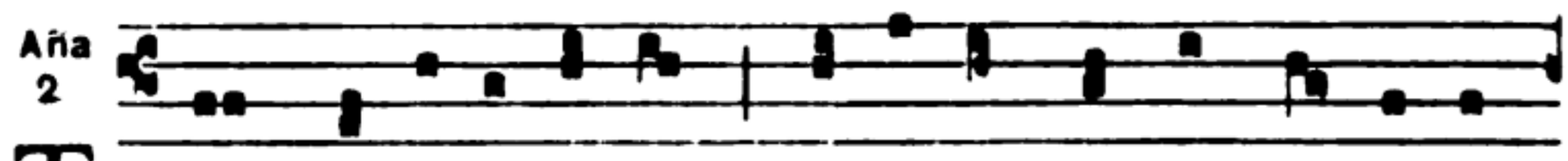

T UNC Ro- toma-génsem cáthedram sanctus ha· bé-bat

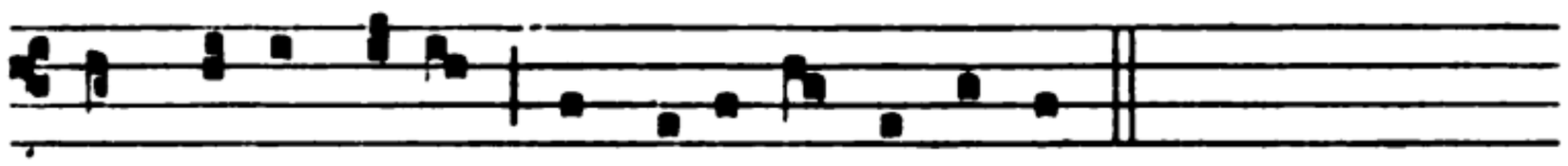

Ansbértus rebus conspicu- is Dó-mi- ni.

Aña 3.

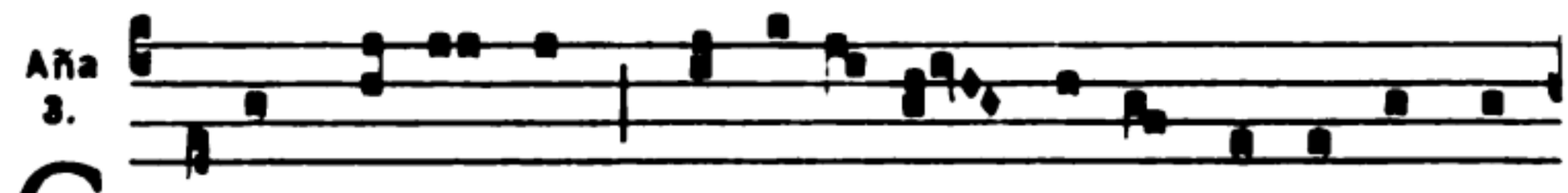

C U-JUS pre-cé- pto Chri-sti ze- lá- tus a- mó- re Sanctus

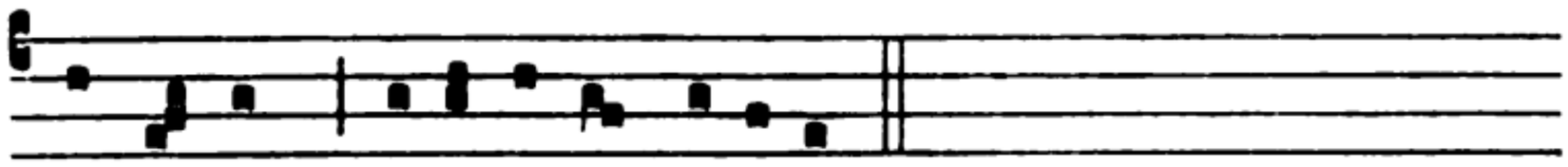

Vulfránnus. hoc i-ter aggré-di tur.

Aña 4.

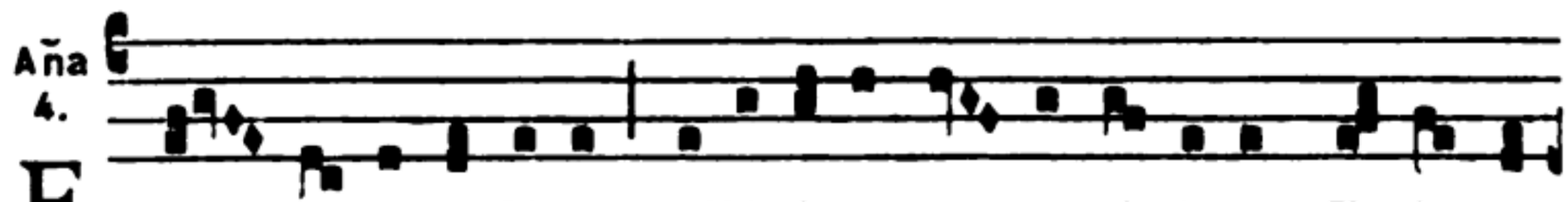

E C- CE sa-cerdótum collá-ti- o san- cta pi- ó-rum Errán-tes

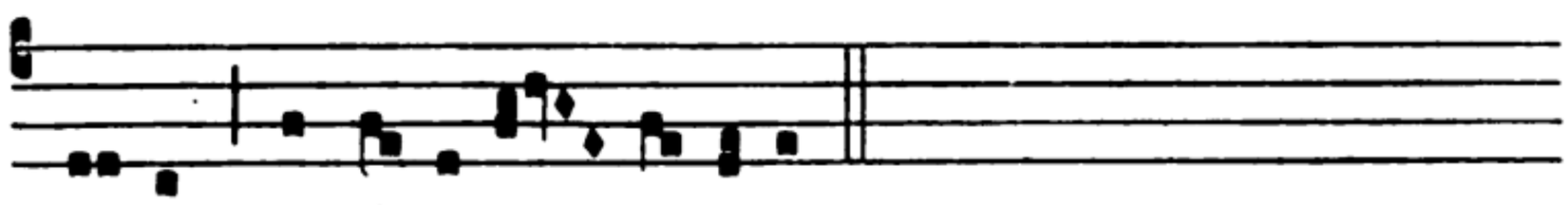

tra-ctat ne pé-ni- tus pér- e-ant.

Aña 5.

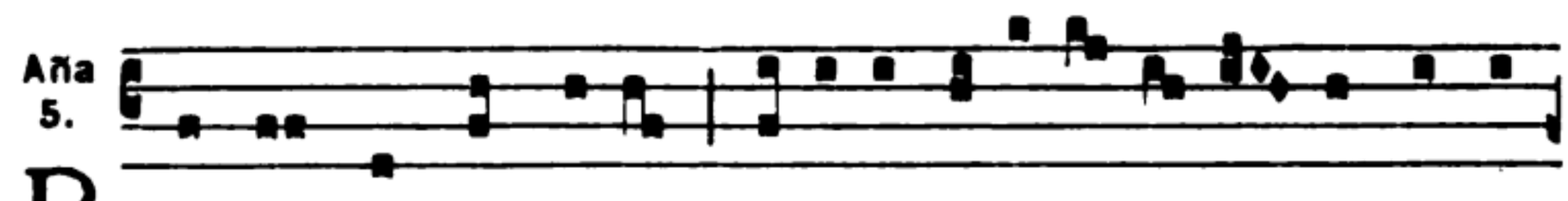

P RO no- bis Vulfránne ti-bi famu-lántibus o- ra Convér-

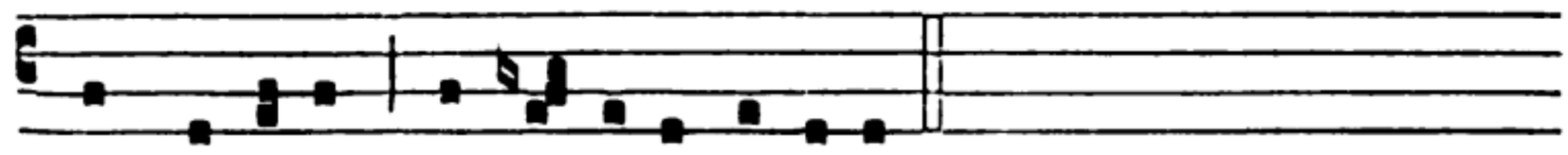

tis Dómino qui Fré- si-ae pópu-lum.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 3 *novembre* 1914.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau :

Mémoires de la Société histor. et archéol. de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin, tome XXXI ; — *Revue histor.*, juillet-août 1914 ; — *Assises scientifiques, littéraires et artistiques. Compte rendu de la Ve session tenue à Caen les* 9-11 *juin* 1913, 2 vol.

M. le Président rend un hommage ému à la mémoire de deux membres de la Société morts au champ d'honneur : M. le baron Raymond de Rothiacob et M. le baron Robert de Fréville de Lorme, lieutenant de réserve au 303e régiment d'infanterie.

M. le baron Raymond de Rothiacob avait été appelé jeune encore, grâce à son intelligence et à sa connaissance des affaires, à la tête d'une des banques les plus estimées, le Comptoir d'Escompte de Rouen.

La mort de cet aimable confrère a été cruellement res-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

sentie par sa famille et par tous ceux qui avaient eu le bonheur de le connaître.

M. le baron Robert de Fréville de Lorme, archiviste paléographe, secrétaire de la *Nouvelle Revue historique de droit*, s'intéressait tout spécialement à l'histoire de l'ancien droit de notre province, à laquelle il a apporté de savantes contributions ; il serait devenu un collaborateur précieux pour la *Société de l'Histoire de Normandie*, qui fait en lui une perte des plus douloureuses.

M. Le Verdier adresse également, au nom de la Société, ses bien vifs sentiments de condoléances à MM. Charles Cordonnier et de la Morandière si douloureusement éprouvés par la mort de leurs fils, M. Jean Cordonnier, sous-lieutenant de réserve au 24e régiment d'infanterie, et M. Henri de la Morandière, élève à l'Ecole Polytechnique, sous-lieutenant au 40e régiment d'artillerie, tués dans les derniers combats.

Le Conseil enregistre avec regret la mort de M. l'abbé Alexandre, chanoine honoraire, ancien doyen de l'église de la Trinité de Fécamp, membre de la *Société de l'Histoire de Normandie* depuis de nombreuses années.

M. Norbert Sauvage a fait parvenir à M. le Président, pour prendre place dans un volume de *Mélanges*, un travail intitulé : *Les comptes de dépenses pour la guerre, engagés par Charles de France, duc de Normandie, en* 1458.

En raison de la gravité des évènements, et trouvant d'ailleurs un précédent dans la résolution qui fut adoptée par la Société lors de la guerre de 1870-1871, le Conseil décide que les cotisations pour l'année 1914-1915 ne

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

seront pas perçues et qu'en conséquence il ne sera pas distribué de publications pour cet exercice.

M. G.-A. Prévost va remettre dans quelques jours à l'imprimerie son manuscrit des *Notes de Claude Pellot.*

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 1er *décembre* 1914.

Présidence de M. Le Verdier, président.

M. le Président fait part d'un nouveau deuil éprouvé par la Société en la personne de M. Gustave Valmont, licencié ès lettres, archiviste paléographe, sergent au 74e régiment de ligne, mort au champ d'honneur. Il exprime à M. P. Valmont, avocat, son frère, les condoléances du Conseil.

M. Gustave Valmont, Normand de famille et de cœur, était un littérateur distingué et un historien érudit. Il est l'auteur notamment d'une *Esquisse de l'Histoire de Caudebec-en-Caux et de sa région,* parue l'an dernier dans l'*Annuaire de l'Association normande*.

M. Le Verdier annonce que nos confrères, M. J. Lafond et M. Georges Ritter, officier interprète, sont prisonniers. Le Conseil leur envoie ses sentiments de sympathie dans leur douloureuse captivité.

Les membres du Conseil d'administration apprennent avec plaisir que leur confrère, M. Raymond Charlier, avocat à la Cour d'appel de Rouen, lieutenant de réserve au 74e régiment de ligne, a été cité deux fois à l'ordre du jour de l'armée, et que M. Joseph Prévost, fils de leur

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

savant vice-président, a été cité à l'ordre du jour de son régiment. Ils adressent à M. Charlier et à M. G.-A. Prévost leurs bien sincères félicitations, et ils expriment le désir que mention en figure au procès-verbal de la séance.

Le Conseil a été heureux d'apprendre que M. Lucien Romier vient d'obtenir de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le prix Gobert. Cette haute récompense fait le plus grand honneur à notre jeune et savant confrère, et le Conseil lui offre ses plus vives félicitations.

M. Le Verdier annonce que les *Gesta normannorum ducum*, de Guillaume de Jumièges, édition critique, préparée par M. Jean Marx, est en distribution. Ce travail comptera parmi les plus érudites publications de la Société. M. le Président remercie l'auteur d'avoir enrichi la collection de ses travaux d'une œuvre de cette valeur.

Guillaume de Jumièges. Gesta normannorum ducum.
Edition critique, par M. Jean Marx.

L'auteur nous signale deux errata qui lui ont échappé :

P. ix (*Introduction*), *ligne* 17, *lire* 1070, *au lieu de* 1170.

La même faute se trouve au *Tableau des manuscrits :*

En haut, à *gauche*, *lire* 1070-1071, *au lieu de* 1170-1171.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 5 *janvier* 1915.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Comptes rendus de l'Académie des Inscrip. et Belles-Lettres*, avril-mai et juin 1914 ; — *Revue histor.*, septembre-octobre 1914 ; — *Société histor. et archéol. de l'Orne*, tome XXXIII, 3e et 4e bull.; — *Skrifter utgifna af Kungl. Humanistiska Vetenskaps-Samfundet*, Uppsala, band 14, band 15.

M. Le Verdier se fait l'interprète du Conseil en adressant à notre confrère M. Henri Cavrel, si dévoué aux œuvres charitables et patriotiques de notre ville, ses bien douloureux sentiments de condoléances à l'occasion de la mort de son fils, M. Roger Cavrel, sergent au 28e d'infan-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

terie, mort au champ d'honneur, à Sapigneul (Marne), le 4 novembre dernier.

Les membres du Conseil d'administration ont appris avec peine le nouveau deuil qui vient de frapper notre confrère M. Charles Cordonnier : son fils aîné, M. Louis Cordonnier, sergent au 74e de ligne, avait été blessé à Rosellies, près de Charleroi, le 22 août dernier. Transporté à l'hôpital de Montigny-sur-Sambre (Belgique), il y est mort le 12 novembre dernier. M. Louis Cordonnier avait épousé, au mois de juin dernier, Mlle Elisabeth Lachèvre, fille de notre confrère, M. Léon Lachèvre.

M. le Président offre à MM. Charles Cordonnier et Léon Lachèvre l'assurance de la part très vive que la Société prend à leur deuil.

Enfin, M. Le Verdier, au nom de ses confrères, adresse à M. Charles Semichon, inspecteur général des finances honoraire, sa bien vive sympathie à l'occasion de la mort de son fils Jean Semichon, sous-chef de service à la Société Générale, sergent-fourrier au 153e d'infanterie, tombé au champ d'honneur au combat de Kemmel (Belgique), le 13 novembre 1914.

Le Conseil tient à exprimer ses très vives félicitations à notre confrère M. Helion d'Hugleville, sous-lieutenant de réserve au 72e d'infanterie, cité dernièrement à l'ordre du jour de l'armée.

M. E. Le Corbeiller a remis au Bureau sa copie des documents relatifs aux affaires municipales de Dieppe, de 1642 à 1660. Ce travail est extrait d'un registre des déli-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

bérations, conservé à la Mairie de Dieppe, et doit prendre place dans le prochain volume de *Mélanges*.

M. Le Verdier communique deux plans de la salle d'audience de l'Election de Lisieux, en sa possession. Le Bureau décide que ces plans seront reproduits et prendront place dans le volume de *Mélanges*, en préparation.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 2 février 1915.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Revue histor.*, novembre-décembre 1914 ; — *Journal des Savants*, juillet 1914.

L'impression des *Notes de Claude Pellot*, publiées par notre savant vice-président, M. G.-A. Prévost, se poursuit régulièrement.

M. Vernier communique au Conseil sa copie des *Chartes de l'abbaye de Jumièges*.

Le Conseil approuve la méthode parfaite qui a présidé à la préparation de cet important travail. Il autorise l'impression, après avis conforme du Commissaire délégué.

Cette publication formera deux volumes et l'introduction sera placée en tête du tome premier.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 2 *mars* 1915.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Bull. histor. et philol.*, 1913, nos 3 et 4; — *Comptes rendus de l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres*, juillet 1914.

Est élu membre de la Société, M. W.-L. de Gruchy [768], barrister at law, à Londres, ancien juré justicier à la Cour royale de Jersey.

M. le Président se fait l'interprète de la Société en adressant à notre éminent confrère, M. Paul Leroy-Beaulieu, ses bien douloureux sentiments de condoléances, à l'occasion de la mort de son fils, M. Pierre Leroy-Beaulieu, capitaine d'artillerie, ancien député, directeur adjoint de l'*Economiste*, tombé glorieusement, le 13 janvier, auprès de Soissons.

M. Ch. de Beaurepaire communique un plan manuscrit de la ville d'Avranches du XVIIIe siècle.

Les plans, du moins pour des villes de moyenne importance, sont assez rares, et il ne semble pas qu'on en connaisse aucun, soit imprimé, soit manuscrit, pour la ville d'Avranches, antérieurement à la Révolution.

Le Conseil trouve utile de reproduire dans le prochain volume de *Mélanges* celui qui est communiqué, et charge M. Ch. de Beaurepaire de bien vouloir l'accompagner d'une note préliminaire.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

II

DOCUMENTS HISTORIQUES

RÉCLAMATION DES BRASSEURS DU VERJUS RÉCOLTÉ AUX ENVIRONS DE ROUEN, 1634.

Les deux documents, dont nous donnons le texte ci-après, ont été signalés par M. de Beaurepaire, en 1898, dans son *Rapport au Conseil général*. A cause des détails qu'ils renferment, ils nous ont paru présenter assez d'intérêt pour être insérés dans le *Bulletin* de la Société de l'Histoire de Normandie.

Par eux, en effet, nous savons que, dans la première moitié du XVIIe siècle, les coteaux des Andelys, d'Andé et de Freneuse étaient encore plantés en vignes (1), dont les produits étaient amenés à Rouen, par bateau ou par voiture, pour y être vendus sur les quais et servir à la fabrication du verjus. Ils nous apprennent encore qu'à la même époque, il existait à Rouen plusieurs « brasseurs », comme nous dirions aujourd'hui, possesseurs de « pressoirs à faire verjus » ; et qu'en 1634, à la suite du ren-

(1) Sur la culture de la vigne en Normandie et sur les vignobles normands, voir L. Delisle, *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture au moyen âge* (Évreux, 1851, in-8°), chap. XV, p. 418 à 470 ; — Ch. de Beaurepaire, *Notes et documents concernant l'état des campagnes de la Haute-Normandie dans les derniers temps du moyen âge* (Évreux-Rouen, 1865, in-8°), p. 105 et suivantes ; — et l'abbé Cochet, *Les anciens vignobles de la Normandie* (Rouen, imp. de H. Boissel, 1866, in-8°)

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

chérissement « de la grappe de raisin » dont la récolte, à cause de la sécheresse, avait été peu abondante, un conflit s'éleva entre brasseurs et propriétaires récoltants, qui fut soumis à l'arbitrage du bailli de Rouen. Requête des premiers et procès-verbal d'enquête sur les menées et les exigences des seconds, voilà ce que nous offrons au lecteur — avec le regret de ne pouvoir joindre à ces deux documents la sentence du bailli, demeurée introuvable en dépit de minutieuses recherches.

J. V.

I

A Monsieur le bailly de Rouen ou son lieutenant.

Supplient humblement Toussainctz Le Prince, Anthoine Le Carpentier, Guillebert de La Planche, Jehan Le Cordier, Pierre Langloys, tous propriétaires de pressoirs pour fère verjus en ceste ville de Rouen,

Qu'il vous plaize donner apuy ausdits supplians pour la vente et distribution de leurdit verjus, et considérer qu'il est fort peu de grappe et de beaucoup moingz que l'année dernier, et encores de fort petit rapport à cause de la seicheresse. Et touteffoys les paisans tiennent les grappe à fort grand prix, sy bien que lesdits supplians ne pourroient les distribuer au peuple à moingz de sept solz le gallon (1). Et vous ferez justice.

De Lespine.

(1) La capacité du *galon* variait suivant les régions et les époques. Ainsi il était, selon L. Delisle, (*ouv. cité*, p. 565-566), le double du *potel* à Neufmarché, en 1308, le double du *pot* à Évreux, en 1455. Le *setier* valait 4 galons, et le *muid* tantôt 16, tantôt 30 setiers.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

II

Les unze, quinze et dix huictiesme jours de septembres mil six cents trente quattre, Nous Adrian Harenc et Jehan Carie, enquesteurs et examinateurs pour le Roy au bailliage et viconté de Roüen pour exécution de l'ordonnance donnée de Monsr Du Becquet, lieutenant général au bailliage de Rouen, sommes transportez sur les quais de ceste ville pour informer du prix de (*sic*) l'on voulloit vendre la grappe de raisin à faire vertjus. Et l'unziesme jour l'on en apporta dens la veuture d'Andely seullement plain deux demys ponssons (1); le quinziesme jour l'on en a apporté dens ung batteau de Freneuse (2) plain trois ponssons; et ce jourd'huy, dens deux batteaux, l'un de Freneuze et l'autre d'Andé (3), l'on en a apporté plain saize ponssons appartenans à diverses personnes qui nous ont dict ne pouvoir vendre le ponsson à moins de douze livres, et qu'il y a ceste année fort peu de raisin propre à faire vertjus, Disans lesdictes personnes ses (*sic*) mots : nous les reporterions plustost au pais sy nous ne les vendions douze livres le ponsson.

Dont de ce cy-dessus avons dressé ce présent procez verbal.

HARENC. J. CARIE.

(Arch. de la Seine-Inférieure, fonds non classé du bailliage de Rouen).

(1) Poinçon, tonneau qui tient à peu près les deux tiers du muid.
(2) Freneuse, dép. Seine-Inférieure, arr. Rouen, cant. Elbeuf.
(3) Andé, dép. Eure, arr. et cant. Louviers.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 6 *avril* 1915.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Journal des Savants*, août, octobre-novembre et décembre 1914 ; — *Revue histor.*, janvier-février 1915 ; — *Comptes rendus de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*, août-septembre-octobre 1914.

Le Conseil enregistre avec un profond regret le décès de M. Bonpain, ingénieur civil, ancien président de la Société industrielle de Rouen, ami très dévoué de toutes les œuvres charitables de notre ville.

M. Norbert Sauvage a adressé pour le *Bulletin* la copie de deux lettres-patentes [1362] de Jean Le Bon, accordant de nouveau pour un an aux bourgeois de Bayeux, afin

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

de pourvoir aux fortifications de leur ville, deux deniers sur l'aide de douze deniers pour livre levée pour sa délivrance.

L'impression de la savante publication de M. G.-A. Prévost, *Notes de Claude Pellot*, se poursuit assez activement, et le Conseil espère que ce volume pourra être distribué à la prochaine Assemblée générale.

M. Le Verdier donne lecture d'une lettre du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, du 9 mars, informant M. le Président que, par arrêté en date de ce jour, une somme de cinq cents francs est mise à la disposition de la *Société de l'Histoire de Normandie*, en vue de la publication de la *Chronique de Guillaume de Jumièges* et d'un *Cartulaire de Jumièges*.

Le Ministre ajoute qu'il examinera volontiers, en 1916, la possibilité de proposer au Comité des travaux historiques et scientifiques, l'allocation d'une nouvelle subvention pour aider la Société à poursuivre cette dernière publication.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 4 mai 1915.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Comptes rendus de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*, novembre 1914 ; — *Annual report of the American historical Association for the year* 1912.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Le Conseil apprend avec émotion la mort de M. Hélion d'Hugleville, sous-lieutenant de réserve au 72e d'infanterie, blessé mortellement à l'ennemi le 26 avril, et décédé le lendemain à l'hôpital de Verdun. Déjà ce vaillant officier avait reçu, au mois de décembre, une blessure qui lui avait valu une citation à l'ordre de l'armée. Le Conseil décide que mention expresse de ses regrets et des sympathies qu'inspire la glorieuse fin de M. Hélion d'Hugleville sera inscrite au procès-verbal de la séance.

Notre jeune confrère, qui se destinait à la carrière de l'inspection des finances, s'intéressait vivement aux questions historiques, et notre Société eût trouvé en lui un collaborateur érudit.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient d'accorder à M. Jean Marx l'un des prix du concours des antiquités nationales, une médaille de cinq cents francs, pour son édition critique de Guillaume de Jumièges : *Gesta Normannorum ducum*.

Le Conseil adresse ses bien vives félicitations à notre savant confrère pour la distinction dont il vient d'être l'objet.

M. le Président informe le Conseil que M. Vernier est en mesure de remettre dès maintenant à l'imprimeur les deux volumes de son *Cartulaire de Jumièges*.

Notre collègue M. Faucon, greffier en chef du Tribunal de commerce, a communiqué à M. Le Verdier le *Registre des Assemblées des Consuls* (1638-1678). M. le Président a relevé dans ce registre ce qui lui a paru particulière-

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

ment digne d'intérêt. Le Conseil demande à M. le Président de bien vouloir examiner si des extraits de ce registre ne pourraient pas être insérés dans le volume de *Mélanges*, en préparation.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 1er juin 1915.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Les Allemands destructeurs de cathédrales et de trésors du passé;* — *Revue histor.*, mars-avril 1915; — *Comptes rendus de l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres*, décembre 1914; — un certain nombre d'extraits du *Smithsonian Report* pour 1913; — *Journal des Savants*, janvier, février et mars 1915.

Est élu membre de la Société M. Greban, notaire à Saint-Germain-en-Laye [769], présenté par MM. Le Verdier et Auguste Picard.

M. le Président se fait l'interprète de la Société en adressant au baron de Barante ses bien douloureux sentiments de condoléances à l'occasion de la perte de son fils, le baron Georges de Barante, capitaine au 161e régiment d'infanterie, mort au champ d'honneur.

Le Conseil est heureux d'adresser ses vives félicitations à M. Frédéric Lachèvre, qui a obtenu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une mention très honorable

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

pour sa bibliographie des « Recueils collectifs de poésies libres et satiriques publiés depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile (1626) ».

M. Le Verdier communique au Conseil les extraits qu'il a tirés du registre des Assemblées des Conseils de Rouen (1638-1678). Ce travail, sur lequel un rapport a déjà été fait, présentant un vif intérêt, le Conseil l'adopte et décide qu'il sera inséré dans le prochain volume de *Mélanges*.

II

DOCUMENTS HISTORIQUES

LETTRES PATENTES DE JEAN LE BON POUR BAYEUX (1362).

Après les livres de Béziers, Pluquet, Lambert, Chigouesnel, etc., l'histoire de Bayeux reste à écrire. Mais, pas plus que pour Caen, les sources, en ce qui concerne le moyen âge, n'en sont ni très nombreuses ni très continues. Jusqu'à présent, du reste, on ne s'est guère préoccupé de les rassembler. Les Archives mêmes de la ville n'offrent aujourd'hui de pièces anciennes qu'en petit nombre (1). Le document que nous donnons ci-dessous leur fut, sans doute, autrefois dérobé. Il fixe un point du peu que nous

(1) Cf. G. Besnier : *Répertoire sommaire des documents antérieurs à 1800 conservés dans les archives communales. Département du Calvados.* Caen, 1912, in-8°, p. 171 et suiv.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

connaissons de l'histoire de Bayeux dans la première partie de la guerre de Cent ans. Les livres précités ne sont pour cette période qu'incertitude et confusion (1).

R. N. SAUVAGE.

1362 (*n. s.*) 19 *février*, *Paris*.

Petites lettres patentes de Jean le Bon accordant de pour un an aux bourgeois de Bayeux, afin de pourvoir aux fortifications de leur ville, deux deniers sur l'aide de douze deniers pour livre levée pour sa délivrance.

(*Archives du Calvados. F. acquisition Charavay*, 1900. — *Parchemin scellé sur double queue, sceau manquant*).

Jehan, par la grace de Dieu roy de France, a touz ceulz qui ces presentes lettres verront, salut. Les bourgois et habitans de la ville de Baieux nous ont donné a entendre que, comme pour les bons et aggreables services que ilz nous ont faiz en noz guerres ou temps passé et aussi pour les grans fraiz et dommages que pour ce ont souffert et soustenuz et que ilz se sont grandement endebtez pour cause d'icelles, lesqueles choses ilz ne peussent ne ne pourroient supporter sanz notre aide et grace, nous a yceulz eussions accordé, l'année derrain passée, les deux deniers des douze deniers pour livre qui ont eu cours en la dicte ville de Baieux pour notre delivrance et, pour ce que il leur faut faire et soustenir plusieurs mises et despenses pour les fortificacions de lour dicte ville,

(1) Cf. quelques données précises dans le P. Denifle : *La désolation des églises, monastères, hôpitaux en France pendant la guerre de Cent ans.* Paris, 1891-1899, 2 vol. in-8°, t. II, p. 36, 69, 302, etc.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

nous ont encore supplié que nous leur willons semblablement octroyer que, sur les douze deniers pour livre que nous prenons et prendrons en ycelle ville pour notre dicte delivrance pour l'année avenir, ilz aient et preignent deux deniers a leur proufit pour reparer et soustenir les fortificacions de la dicte ville, a estre levez et receuz jusques a un an, a compter du jour que l'an que nous leur octroyasmes les deux deniers des douze deniers dessusdiz, aura esté accompli, savoir faisons que nous, en consideracion aus choses dessus dictes, inclinans a leur supplicacion, aus diz supplians avons octroyé et octroyons de grace especial par la teneur de ces presentes que les deux deniers qu'ilz prenoient des douze deniers pour livre ayans cours en la dicte ville pour notre delivrance, ilz praignent et lièvent jusques a un an a compter du jour que l'an aura esté accompli que nous leur octroyasmes les deux deniers des douze deniers dessus diz et en la fourme et manière que ilz les ont euz l'année passée. Si donnons en mandement par ces mesmes lettres a nos amez et féaulx les generaulz trésoriers esleuz sur le fait de notre delivrance, au bailli de Caen, au viconte de Baieux ou a leurs lieuxtenans et a chascun d'eulz, si comme a lui appartendra, que de tout ce qui sera levé et receu des douze deniers dessus diz en la dicte ville durant le temps dessusdit, compté et rabatu, avant toute euvre, mise, fraiz et remissions, saucunes en faisions, ilz baillent sanz contredit ausdiz bourgois et habitans ou a leurs deputez les diz deux deniers de et sur les douze deniers qu'il recevront, si comme dessus est dit, sanz aucun delay ou empeschement pour convertir es choses dessus dictes et les facent et laissent joïr de notre presente grace non obstant le premier don que fait leur avons autrefoiz, comme dit est, voulans que tout ce qui baillé leur en sera soit alloué es

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

comptes de celli ou ceulz a qui il appartendra par noz amez et féaulz les gens de nos comptes a Paris sanz aucune difficulté. En tesmoing de la quele chose nous avons fait mectre a ces presentes lettres notre séel. Donné, a Paris, le xixe jour de fevrier l'an de grace mil ccc soixante et un.

Sur le repli :

Par le roy a la relation du Conseil ouquel vous, messires l'evesque de Meaulz et le chancelier de Normendie estyés.

DELAROCHE.

Au dos :

De par les generaulz tresoriers a Paris sur le fait des aides du royaume. Esleuz et receveur es cité et diocèse de Baiex sur les dictes aides, accomplissez le contenu au blanc, pourveu toutezvoies que de la somme des imposicions de douze deniers pour livre qui, touz fraiz, mises, gaiges, remissions, graces ou pertes par deffaut de plaigeries avant toute euvre deduiz et rabatuz, sera receue franchement au proufit du roy, faitez paier et delivrer par la main de vous receveur aus diz bourgeois et habitans les. ij. deniers selon le contenu au blanc et, se telle deducion et rabat n'avez fait l'année passée, si la reprenez sur l'année presente. Escript a Paris le xxvj^e jour de fevrier l'an mil ccc soixante et un.

(*Deux cachets ronds de cire rouge brisés.*) FOSSE.
M. DESLANDES.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 6 *juillet* 1915.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrage offert et déposé sur le Bureau : *Revue histor.*, mai-juin 1915.

M. le Président donne lecture d'une circulaire du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 3 mai 1915, invitant les membres des Sociétés savantes à prendre des notes sur tous les événements intéressant l'histoire, accomplis dans leur résidence pendant la guerre.

M. Le Verdier se fait l'interprète de la Société en adressant à M. Paul de Longuemare ses bien vifs sentiments de condoléances, à l'occasion de la mort de son fils, le lieutenant Pierre de Longuemare, docteur en droit,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

commandant la 17e compagnie du 236e régiment d'infanterie, cité à l'ordre de l'armée, et tombé au champ d'honneur.

Le Conseil adresse ses bien vives félicitations au comte Raoul de Mathan, capitaine au ... d'infanterie, qui vient d'être cité à l'ordre du jour de sa division.

M. le Président entretient le Conseil des publications en cours. La matière des deux volumes du *Cartulaire de Jumièges*, publiés par notre savant confrère, M. Vernier, va bientôt être remise à l'imprimeur. Mais il convient, dès maintenant, de s'occuper de la préparation d'autres publications.

M. Le Verdier pense qu'il pourrait être intéressant de publier un recueil de documents concernant l'histoire du paupérisme à Rouen.

Cette proposition est adoptée en principe par le Conseil, et une Commission composée de MM. le docteur Panel, Edouard Pelay et Vernier est nommée, à l'effet de rechercher les pièces susceptibles d'être publiées.

M. Le Verdier entretient aussi le Conseil de l'intérêt que pourrait présenter l'impression de l'histoire manuscrite de Jeanne d'Arc, composée par Edmond Richer.

Ce travail consciencieux et très exact, conservé à la Bibliothèque nationale, a été apprécié avec éloge par plusieurs historiens de notre héroïne nationale, et M. Joseph Fabre a, dans ses écrits, plusieurs fois exprimé le vœu de le voir imprimé.

Le Conseil ne croit pas devoir adopter la publication

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

de cette histoire, écrite au commencement du XVIIe siècle.

M. Edouard Pelay communique un portrait gravé de Jean Le Cocq, seigneur de Beaurepaire, gravé au XVIe siècle ou au commencement du XVIIe, et paraissant exécuté d'après un tableau.

Au-dessous on lit la légende suivante :

Je Jehan le Cocq Cheualier Sgr de Beaurepaire Natif En Normandie Fils de Hugues Che[ualier] Et de Noble dame Charlotte l'Hermite Fille du Sgr de || l'Hermite En Auvergne : Je Tint Party de Bourgogne Contre Orleans ¦: Me Trahit de France Tot l'Honneuze Occision Du Duc Jehan de Bourgogne Dict Sans || Paoeur l'An M. cccc. XIX sur Pont Monstreau Fault Yonne Me Retrahit Es Principaute Domaines & Seigneuries de Monsgr. Philippe de Bourgogne dict Le Bon.

Cette légende, sur trois lignes, divisées au centre par des armes parlantes (un coq), accompagne le portrait gravé au burin, sans nom de dessinateur ni de graveur. — Portrait en buste, de trois quarts, à droite. H. 0,230, L. 0,185.

M. Edouard Pelay serait très reconnaissant à ses confrères s'ils pouvaient lui procurer des renseignements sur ce personnage.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

tenue à Rouen, le 8 juillet 1915,

en l'Hôtel des Sociétés Savantes.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Etaient présents :

MM. Le Verdier, *Président*,
G.-A. Prevost, *Vice-Président*,
Ch. de Beaurepaire, *Secrétaire*,
l'abbé Blanquart, *Secrétaire adjoint*,
Portal, *Trésorier*,
Le docteur Coutan, *Membre du Conseil d'administration*,
Edouard Pelay, *id.*
Vernier, *id.*
MM. Beaurain, Gruzelle, l'abbé Humblot, Lestringant, Semichon, l'abbé Voiement.

Excusés : MM. le vicomte d'Amphernet, Georges de Beaurepaire, Joseph de Beaurepaire, mobilisé, le comte Olivier Costa de Beauregard, le baron d'Esneval, le chanoine Eudeline, Auguste Fiquet, Tony Genty, E. Guillemare, Louis Quesnel, mobilisé, le chanoine Lachèvre, Frédéric Lachèvre, Aymar Le Filleul des Guerrots, le Dr Panel, le chanoine Porée, Louis Régnier, Joseph Tardif, le chanoine Tougard, de La Vallée Poussin, mobilisé.

M. le Président ouvre la séance et prononce le discours suivant :

Messieurs et chers Confrères,

L'heure n'est guère aux réunions académiques, pourtant nous avons cru bien faire de vous convoquer, toute solennité bannie, en Assemblée générale. Il nous semblait utile en effet de vous dire ce que nous avons fait, et d'entendre vos vœux, afin d'en inspirer nos actes.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Votre Conseil d'administration a estimé qu'il ne fallait pas recouvrer les cotisations de 1915. Trop de nos confrères en effet sont absents, aux armées; d'autres, il est permis d'en convenir, se voient obligés de ménager des ressources amoindries; partant des recouvrements se fussent mal faits. Par voie de conséquence, il a fallu supprimer les deux volumes correspondant à l'exercice. Nous avons pourtant conservé la publication du *Bulletin*, mais nous l'avons réduit le plus possible, car il est évident que cette dépense ne peut être couverte, ainsi que celle de nos frais généraux, qu'à l'aide du reliquat de la dernière année, s'il s'en découvre un, ou en escomptant les rentrées des années prochaines. Les comptes qui vous seront soumis tout à l'heure nous autorisent à penser que nous n'anticiperons pas sur les budgets futurs; le solde permettra amplement de payer le dernier volume, et il restera, semble-t-il, somme suffisante pour nos autres dépenses. Toutefois, si la situation financière est bonne, elle commande, surtout dans les conjonctures présentes, une particulière prudence. Dans ces conditions votre Conseil croit que vous estimererez qu'il a bien fait de garder notre *Bulletin* périodique. Comme il a continué à tenir ses séances mensuelles, il lui a paru que la permanence de cette feuille trimestrielle établirait utilement, comme par le passé, un lien entre les membres de la Société et ses administrateurs.

L'année 1914 restait créancière d'un volume : celui-ci va vous être remis dans un instant. C'est un nouveau présent de notre laborieux confrère, M. G. A. Prevost : les *Notes* que le P. Président Claude Pellot recueillit, à son entrée dans sa charge, sur le ressort qu'il allait administrer, sur l'état du pays, sur les notables des principales paroisses, sur tout le personnel judiciaire. Notre vice-président a bien voulu nous faire profiter d'une partie des renseignements que depuis nombre d'années il a accumulés sur les familles normandes; il a ouvert ses dos-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

siers, et ainsi il a enrichi le texte d'annotations pleines d'intérêt qui l'ont presque doublé. Je lui exprime nos félicitations et nos plus entiers remercîments.

Au programme de nos prochaines publications sont inscrits :

1° Un cartulaire de l'abbaye de Jumièges, arrêté à l'année 1204, qui marque la fin de la période ducale. Cet ouvrage, qui formera deux volumes, est préparé par notre savant archiviste, M. Vernier ; le manuscrit est entièrement terminé, et les premières feuilles viennent d'être remises à l'imprimerie.

2° Une nouvelle série de *Mélanges ;* la matière en est à peu près réunie : y ont contribué MM. l'abbé Blanquart, Le Corbeiller, Le Verdier, R. N. Sauvage ; ces trois derniers ont déposé leurs mémoires.

Mais ce n'est pas assez, et nous étudions de nouveaux projets, car il faut nous attendre, rien n'est plus légitime, à ce que nos éditeurs réclament des délais pour leur préparation ; notre imprimeur enfin ne peut travailler que lentement à des compositions souvent difficiles, et, c'est justice de l'observer, toujours habilement exécutées.

En terminant cette revue de nos publications, j'ai la satisfaction d'enregistrer les succès de plusieurs de nos confrères : M. Jean Marx a obtenu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres la seconde médaille, M. Louis Régnier la troisième, M. l'abbé Toufflet une mention, au concours des Antiquités de la France. M. Lucien Romier s'est vu décerner le grand prix Gobert, et M. Frédéric Lachèvre une mention très honorable. Nous adressons nos compliments aux lauréats ; ils souffriront que nous constations en même temps qu'un peu de leur honneur rejaillit sur notre Société.

Messieurs, il nous eût été pénible d'attendre toute une année encore avant de saluer en votre nom nos glorieux morts, nos confrères tombés pour la défense de la Patrie.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

La première victime dont il nous faut proclamer le nom est notre jeune ami, le baron Raymond DE ROTHIACOB, sergent au 21e régiment d'infanterie territoriale, tué le 9 octobre à Foncquevillers, près d'Arras, par l'explosion d'un obus. D'une nature exquise, délicate et loyale, Raymond de Rothiacob s'était acquis l'affection de tous ceux qui l'approchaient, et d'autre part les qualités, dont il avait fait preuve dans la direction de la puissante maison dont il était un des administrateurs, lui avaient valu dans le monde des affaires l'estime et les sympathies de tous. Si ses occupations ne lui permettaient pas de collaborer à nos travaux, il savait les apprécier et leur réserver une part de ses loisirs, à côté de celle que, suivant une tradition puisée dans sa famille, il consacrait aux œuvres de charité (1).

Le baron Robert DE FRÉVILLE DE LORME, lieutenant de réserve au 303e régiment d'infanterie, est glorieusement tombé à la tête de sa compagnie, à Gercourt (Meuse), le 1er septembre. Troisième de son nom à l'Ecole des Chartes, et petit-fils de l'auteur du réputé *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*, notre confrère était le digne héritier d'une lignée de savants ; et, bien qu'il n'eût guère dépassé l'âge de trente ans, on le tenait, lui aussi, pour un savant. Déjà il avait été appelé aux fonctions de secrétaire de rédaction à la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*. L'Ecole des Chartes même pensait à lui pour une suppléance. Et cependant il avait encore peu produit : sa thèse, *Essai sur les voies de recours devant l'Echiquier de Normandie au XIVe siècle*, plusieurs articles insérés dans la *Revue* dont je viens de faire mention, sa communication au Congrès du Millénaire normand, *Fonctions des avocats normands au XIVe siècle*, semblent tout ce qu'il a donné. Mais on n'ignorait pas qu'au lieu de poursuivre la notoriété par des productions hâtives, il se préparait en silence, poursuivant la recherche de l'organisation

(1) Cf. *Journal de Rouen*, 15 octobre 1914 ; — *Bulletin religieux du diocèse de Rouen*, 1914, p. 991.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

judiciaire en notre province aux époques lointaines du XIe au XVe siècle, en pénétrant les mystères, en découvrant les organes, en scrutant les formes et le style, et il attendait l'heure de la pleine connaissance de son sujet pour mettre au jour les résultats de ses études. Ces espérances sont évanouies, mais le souvenir restera de ce jeune érudit, laborieux, distingué, plein de talents et de vertus (1).

Gustave VALMONT, licencié ès lettres et licencié en droit, était aussi un élève de l'Ecole des Chartes. Sergent de réserve au 74e de ligne, il a été tué le 6 septembre, près d'Esternay ; il était âgé de trente-trois ans. Après des études historiques, comme sa thèse, sur le *Commerce des grains dans la généralité de Rouen au XVIIIe siècle* (1908), dont il a détaché quelques pages sous le titre *La question des grains* dans la même généralité, lues au Congrès du Millénaire normand ; comme son étude sur l'*Economiste Feydeau de Brou*, intendant de Rouen, comme sa pittoresque *Histoire de Caudebec-en-Caux*, notre confrère s'était orienté vers le roman et la poésie ; mais il nous était resté attaché, désirant garder le contact avec l'histoire à laquelle il comptait demeurer fidèle au milieu même de ses travaux littéraires. Il écrivait d'une plume élégante et alerte ; il semble qu'il eût fait honneur à notre province, et sa perte est de celles qui nous doivent être le plus sensibles (2).

(1) Cf. L'*Ecole des Chartes et la guerre, allocution prononcée le 5 novembre 1914 par M. H. Stein à la réunion de la Société de l'Ecole des Chartes ;* Paris imprimerie Marcilly, 1914, in-8 (Extrait de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. LXXV). — *Bulletin de la Société bibliographique,* septembre-décembre 1914 (article signé *de L(anzac) de L(aborie)*.

(2) Cf. *Journal de Rouen*, 2 décembre 1914 ; — *Bulletin religieux* du 5 du même mois ; — *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, LXXV, mai-décembre 1914 ; — *Annuaire de l'Association normande*, 1914 (Note par Ch. de Beaurepaire).

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Hélion D'HUGLEVILLE, sous-lieutenant de réserve au 72e régiment d'infanterie, grièvement blessé une première fois au mois de décembre, avait mérité d'être cité à l'ordre du jour en ces termes flatteurs : « Ayant reçu l'ordre d'enlever une tranchée ennemie a été blessé d'une balle dans l'aine en s'élançant à la tête de sa section ; n'en continua pas moins à charger, et reçut une seconde balle qui lui traversa le bras droit ; n'abandonna alors le commandement qu'après l'avoir passé régulièrement à son sergent. » Guéri et retourné au feu, il tombait le 25 avril, et succombait le lendemain, à l'hôpital de Verdun, âgé seulement de vingt-cinq ans. Notre jeune confrère paraissait destiné à un brillant avenir. De belles études que l'inspection des finances allait, semble-t-il, bientôt couronner, l'avaient préparé à travailler avec vous ; il aimait les livres et l'histoire, et nous ressentons vivement sa perte (1).

A toutes ces victimes de la guerre, j'adresse au nom de la Société nos tristes adieux et l'hommage de notre admiration pour leur belle conduite ; à leurs familles si cruellement frappées j'offre l'assurance de nos sympathies les plus douloureusement émues.

Ces condoléances nous les exprimons aussi à d'autres affligés, dont nous sommes impuissants à consoler la peine, à nos confrères qui se voient arrachés par la mort leurs fils, tombés sur les champs de bataille, ou mourant dans les hôpitaux, épuisés de fatigues et de maladies. La liste est longue, et pourtant nous ne pouvons être assurés qu'elle soit complète : que MM. le baron de Barante, Henri Cavrel, Charles Cordonnier, Paul Leroy-Beaulieu, de Longuemare, de la Morandière, Semichon nous permettent de nous associer à leur douleur (2).

(1) Cf. *L'Illustration*, 24 avril 1915 (*Le Tableau d'honneur*, planche 27) ; — *Journal de Rouen* du 11 mai.

(2) Ont été tués à l'ennemi : le *baron Georges de Barante*, capitaine d'artillerie de réserve, tombé le 13 janvier auprès de Soissons ; *Roger Cavrel*,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Deux de nos plus laborieux et érudits confrères, faits prisonniers aux premiers temps des hostilités, subissent depuis de longs mois les rigueurs de la captivité, MM. Georges Ritter, officier interprète, interné à Torgau, et Jean Lafond, sergent au 129e de ligne, détenu à Zossen : nous ne pouvons que leur renouveler les encouragements et les souvenirs que nous leur avons déjà adressés.

Notre confrère, le comte O. Costa de Beauregard, lieutenant de réserve, a été grièvement blessé, et, imparfaitement guéri, il se voit contraint de rester éloigné de son régiment.

Est-ce tout ? Les ai-je nommés tous, les morts, les disparus, les blessés, les captifs, qui s'étaient enrôlés avec nous pour la recherche pacifique de l'histoire ancienne, et qui écrivent l'histoire nouvelle en la signant de leurs vies ou de leur sang. Nos pensées et notre reconnaissance vont vers tous nos sociétaires qui, de l'Est à l'Ouest, en France, en Belgique, en Orient, sur terre et sur mer, sont dispersés sur cet immense front de bataille ; nos vœux les accompagnent, eux et les vaillantes armées qui combattent pour notre salut et celui de la France et de nos alliés ; puisse Dieu ne pas imposer à notre Société de nouveaux sacrifices.

de Rouen, sergent au 28e de ligne, tombé à Sapigneul (Marne), le 4 novembre 1914, à l'âge de vingt-six ans ; *Louis Cordonnier*, sergent réserviste au 74e de ligne, et son frère, *Jean Cordonnier*, sous-lieutenant de réserve au 24e de ligne, cité à l'ordre du jour après sa mort ; *Pierre Leroy-Beaulieu*, ancien député de Montpellier, capitaine d'artillerie de réserve, tué le 13 janvier, auprès de Soissons, avec tous les hommes de sa batterie ; *Pierre de Longuemare*, de Caen, docteur en droit, faisant fonctions de capitaine au 236e régiment d'infanterie, tué par un obus, cité à l'ordre du jour de l'armée ; *Henri de la Morandière*, élève à l'Ecole Polytechnique, sous-lieutenant au 40e régiment d'artillerie ; *Jean Semichon*, sous-chef à la Société générale, sergent-fourrier au 153e régiment d'infanterie, tombé au combat de Kemmel (Belgique), le 13 novembre 1914, à l'âge de trente-quatre ans.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

La guerre n'a pas seule porté le deuil dans nos rangs : notre Société a payé l'habituel tribut à la mort. Nous avons perdu M. l'abbé Alexandre, ancien curé de la Trinité de Fécamp, qui fut plein de zèle pour la conservation de son abbatiale ; M. Houzard de la Potterie, issu d'une famille de magistrats de Pont-de-l'Arche, qui avait réuni dans son beau château de Rouville une intéressante série d'objets d'art ; Mme Depitre, qui avait voulu prendre sur notre liste la place de son mari, ancien magistrat, décédé en 1907 ; M. Ch. Puchot, archéologue à Lisieux ; M. Jules Bonpain, ingénieur des arts et manufactures, censeur de la succursale de la Banque de France, ancien président de section au Tribunal de commerce, à qui ses ateliers de la rue Saint-Hilaire, et non moins sa charité envers les pauvres et son dévouement aux œuvres chrétiennes et sociales, avaient valu à Rouen une honorable notoriété ; enfin M. Charles Joret, membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur honoraire à l'Université d'Aix et chevalier de la Légion d'honneur.

Son long professorat en Provence n'avait pu distraire Charles Joret de sa province natale, à laquelle il est resté profondément attaché. Né à Formigny, où il ne cessa de venir se reposer au temps des vacances, il avait tenu à honneur d'être membre des Sociétés savantes de notre province, de celle de l'*Histoire de Normandie* et de celle des *Antiquaires ;* nous l'avons vu maintes fois à Rouen, où il aimait représenter l'Institut dans les manifestations littéraires, aux fêtes du Centenaire de Corneille, aux premières Assises de Caumont ; empêché par son grand âge d'assister au Congrès du Millénaire normand, il voulut au moins s'y associer par l'envoi d'un mémoire. Les sources philologiques l'ont particulièrement attiré ; on lui doit plusieurs études sur les patois de la Normandie : *Essai sur le patois normand en Bessin ; — Les Dictionnaires de patois normand ; — Des caractères et de l'extension des patois normands ; — Mélanges de pho-*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

nétique normande; — Caen et Rouen, curieuse étude sur les étymologies de ces deux noms ; — *Les noms de lieu d'origine non romane et la colonisation germanique et scandinave en Normandie*, etc. Enfin ses recherches sur l'histoire des plantes nous ont valu, au milieu d'autres écrits, une *Flore populaire de la Normandie*. Notre confrère est mort à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, aveugle, sans que cette infirmité ait pu mettre un terme à son activité.

Mes chers Confrères, ce discours s'achève sur de funèbres souvenirs ; en ce jour en effet nous devons rappeler la mémoire de nos disparus, et c'est un des plus précieux privilèges de la présidence que vous m'avez confiée que de leur offrir en votre nom ce suprême hommage. Nous ne cesserons de nous inspirer des exemples de ceux qui nous ont précédés, et, comme eux, nous travaillerons à accomplir notre destinée, où que Dieu nous ait placés.

Ce discours est très applaudi.

En l'absence de M. le docteur Panel, rapporteur, M. le docteur Coutan donne connaissance à l'Assemblée du rapport de la Commission des fonds et archives.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes de la Société pour l'année 1914-1915.

RECETTES

En caisse au 18 juin 1914.....	10.571 fr. 15
Subvention du Ministère de l'Instruction publique pour 1914	500 »
A reporter.....	11.071 fr. 15

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Report.....		11.071 fr.	15
Indemnité de la Société des Bibliophiles normands (garde de livres).....		10	»
Reçu de M. Lestringant, pour vente de volumes (1914-1915).....		198	»
Balance d'intérêts des fonds déposés au Comptoir d'escompte de Rouen :			
Au 30 juin 1914.....	16 fr. 45		
Au 31 décembre 1914.....	58 15	74	60
Montant des cotisations :			
Pour 1913-1914 (9).....		180	»
Pour 1914-1915 (néant), vu la guerre.....		»	»
Total des recettes.....		11.533 fr.	75

DÉPENSES

Loyer du dépôt, rue de Fontenelle, un an à Pâques 1915.....		100 fr.	»
Frais d'administration (recouvrements, correspondance, convocations, assurances, expédition de volumes, entretien du dépôt).....		36	»
Remboursement de débours à divers.....		55	85
Indemnité à :			
M. Nibelle (un an).....		265	»
A l'huissier (6 mois).....		25	»
Facture Mame et fils (Paris).....		44	85
Facture Reymond et Cie.....		11	75
Frais de chèques.....		»	50
Facture Lainé.....		230	»
Factures de l'imprimeur :			
Au 30 juillet 1914.....	4.223 fr. »		
Au 31 novembre 1914.....	2.617 65	6.840	65
Total des dépenses.....		7.609 fr.	60

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BALANCE

Recettes	11.533 fr. 75	
Dépenses	7.609 60	
Avoir au 30 juin 1914	3.924 fr. 15	
En dépôt au Comptoir d'escompte		3.751 fr. 20
Chez le Trésorier		172 95
Total		3.924 fr. 15

Il reste 5 quittances à recouvrer.

Au 18 juin 1914, 558 volumes se trouvaient en dépôt, tant chez M. Lestringant, libraire de la Société, que chez ses correspondants.

Pendant l'exercice 1914-1915, celui-ci a reçu 202 volumes qui portent à 760 le total général.

Pendant ce même exercice, M. Lestringant a distribué en échange de bons, 182 volumes et en a rendu 40 à la Société ; en outre il en a vendu 26. Il reste donc à sa charge 512 volumes.

La Société a reçu pour sa bibliothèque 42 volumes ou brochures qui figurent à l'inventaire général sous les numéros 1716 à 1758.

En vous proposant d'approuver les comptes qui viennent de vous être présentés, je crois être votre interprète en remerciant nos confrères, MM. Portal et le chanoine Tougard, du zèle avec lequel ils remplissent leurs fonctions, ainsi que MM. Lestringant et Nibelle pour le concours dévoué qu'ils apportent à notre Société.

Les comptes de M. le Trésorier et ceux de M. l'Archiviste sont déposés sur le bureau avec les pièces justificatives. Leur approbation mise aux voix est adoptée.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

M. le Président regrette vivement que M. le chanoine Tougard n'ait pu se rendre à l'Assemblée générale, retenu par l'état de sa santé. Il sait qu'il est l'interprète de l'assistance en adressant à notre confrère ses vifs remerciements pour le dévouement qu'il n'a jamais cessé d'apporter à la Société et il lui exprime ses vœux de prompt et complet rétablissement.

— L'ordre du jour appelle le renouvellement partiel du Conseil d'administration.

Sont réélus pour trois ans : MM. le docteur Coutan, le chanoine Lesourd, P. Le Verdier, G.-A. Prevost et Louis Régnier.

— En l'absence de M. le chanoine Tougard, M. l'abbé Blanquart veut bien distribuer aux Sociétaires présents les *Notes du Premier Président Pellot* (1670-1683), éditées par M. G. A. Prevost (exercice 1913-1914).

— La séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 8 *juillet* 1915.

Présidence M. Le Verdier, président.

Le Conseil procède à la constitution du Bureau pour l'année 1915-1916.

Sont réélus :

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Président, M. Le Verdier.
Vice-Président, M. G.-A. Prevost.
Secrétaire, M. Ch. de Beaurepaire.
Secrétaire adjoint, M. l'abbé Blanquart.
Trésorier, M. G. Portal.
Archiviste, M. le chanoine Tougard.

Le Conseil décide qu'il sera alloué désormais, aux éditeurs d'un volume, vingt-cinq exemplaires, au lieu de vingt.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 5 octobre 1915.

Présidence M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le Bureau : *Comptes rendus de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*, janvier-février et mars-avril 1915 ; — *Journal des Savants*, janvier, février, mars, avril, mai et juin 1915 ; — *Bull. trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie*, nos 3 et 4, 1914, no 1, 1915 ; — *Revue histor.*, mai-juin 1915 ; — *Revue de l'Avranchin, Bull. semestriel*, no 2 ; — Diverses brochures extraites du *Smithsonian report* pour 1914.

M. le Président adresse les très vives félicitations de la

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Société au comte Raoul de Mathan, notre confrère, qui vient de recevoir la croix de la Légion d'honneur et la croix de guerre avec palme pour sa brillante conduite au feu.

M. Le Verdier félicite également notre jeune confrère, M. Julien Le Sénécal, qui vient d'être cité à l'ordre du jour.

Le Conseil apprend avec peine la mort glorieuse du prince de Polignac, tombé au champ d'honneur. Il adresse à M. le duc de Polignac les très vifs sentiments de condoléances de la Société.

Plusieurs membres du Conseil avaient proposé, l'année dernière, qu'une collection des publications de la Société fût offerte à la bibliothèque de l'Université de Louvain, en vue de sa reconstitution. M. le Président fait part au Conseil que le moment de réaliser cette intention semble arrivé. En effet, M. Delannoy, bibliothécaire de cette Université, a inauguré l'entreprise, et, à cet effet, une salle de la Bibliothèque Nationale a été mise à sa disposition pour y placer les envois qui lui sont faits.

A l'unanimité, le Conseil décide de donner à la bibliothèque de l'Université de Louvain une collection de nos publications ; il charge M. le Président d'en transmettre l'avis à M. Delannoy, avec l'assurance de la profonde sympathie de la Société.

M. Joseph Tardif propose au Conseil de publier les pièces relatives à l'histoire de la procédure normande aux XIIIe et XIVe siècles, recueillies par notre savant et très regretté confrère M. Robert de Fréville.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Le Conseil, après avoir entendu la lecture de la lettre adressée à ce sujet au secrétaire le 7 juillet dernier, accepte d'examiner le projet, sous la double condition qu'une notable partie des documents lui sera communiquée afin qu'une décision de principe sur l'admission ou le rejet de la proposition puisse être prise ; et que, si l'autorisation d'imprimer est ultérieurement donnée par la Commission, sur le vu de l'introduction, texte et notes, conformément au règlement, l'impression ne se ferait qu'au moyen d'un forfait qui serait alors conclu avec l'éditeur, ainsi qu'il fut convenu pour la publication du *Très Ancien Coutumier* paru en 1903 ; — et enfin il serait entendu que, faute d'accords sur ce forfait, la Société n'aurait encouru aucun engagement.

Le Conseil adopte la motion suivante :

« Une récente décision du Saint-Siège ayant modifié les conditions de célébration des fêtes des saints des diocèses particuliers, celles de plusieurs saints normands, de saint Nicaise et de saint Romain notamment, cessent d'être portées à un dimanche fixe, selon l'antique usage dans le diocèse de Rouen.

« La *Société de l'Histoire de Normandie* enregistre avec regret la disparition de ces fêtes solennelles, en particulier, celle de saint Romain. Depuis la suppression du Privilège de ce saint, que le Chapitre métropolitain avait, après plus de douze siècles, réussi à conserver malgré les parlements et les légistes, l'office dominical rappelait encore les bienfaits de l'illustre pon-

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

tife et gardait le souvenir d'une fête célèbre, populaire entre toutes. Il est à craindre que l'abandon de la solennité religieuse, dernier vestige du passé, n'amène bientôt l'oubli de ces mémorables traditions. »

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 4 novembre 1915.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *La Science française*, deux volumes, Paris 1915; — *Bull. histor. et philolog. du Comité des Trav. histor.* 1914; — *Comptes rendus de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*, mai-juin 1915; — *Bull. trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie, deuxième semestre*, 1915; — *Bibliographie générale des travaux hist. et archéol.*, publiée par Robert de Lasteyrie et Alexandre Vidier, tome VI, 1re et 2e livraisons.

M. le Président communique une lettre de M. Delannoy, bibliothécaire de l'Université de Louvain, qui remercie la Société de sa généreuse proposition et la prie de bien vouloir différer, quelque temps encore, l'envoi des volumes qu'elle a l'intention de lui faire parvenir.

M. Le Verdier a reçu de M. Omont le document suivant : *Calendrier de la Nation normande de l'Université de Paris*, accompagné d'une notice.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Le Conseil décide que ce travail conviendrait au volume de *Mélanges* en préparation, et, remerciant notre éminent confrère, il charge M. le Président de lui demander s'il n'y aurait pas lieu de développer la publication en y comprenant la majeure partie du *Cartulaire* dont il a extrait ce Calendrier.

M. le Secrétaire communique une lettre de M. Joseph Tardif relative au projet de publication des pièces concernant l'histoire de la procédure normande aux XIIIe et XIVe siècles. Notre savant confrère ne peut donner une réponse précise au Conseil, avant d'avoir examiné lui-même les documents recueillis par M. Robert de Fréville et de s'être entendu à ce sujet avec Mme de Fréville.

Le Conseil en conséquence ajourne sa décision.

Le Conseil a vu avec satisfaction que cette année, dans le diocèse de Rouen, la solennité de saint Nicaise et celle de saint Romain ont été transférées du jour de l'incidence au dimanche suivant, et émet le vœu qu'il en soit de même pour les saints locaux, dans les autres diocèses de la Normandie.

M. le docteur Panel s'est occupé avec activité de l'étude des documents concernant le paupérisme à Rouen avant la Révolution. Il entretient ses confrères du résultat de ses recherches dans les Archives municipales et de la méthode qu'il conviendrait d'adopter pour cette publication.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 7 décembre 1915.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Journal des Savants*, juillet, août et septembre 1915 ; — *Bull. de la Société histor. de Lisieux*, 1914-1915, n° 22 ; — *Revue histor.*, juillet-août et septembre-octobre 1915.

M. le Président fait part au Conseil de la mort glorieuse de M. Alphonse Hébert, membre de la Société, soldat au 403e d'infanterie, tombé au champ d'honneur le 17 octobre 1915, en Argonne.

Le Conseil s'associe au deuil cruel qui vient de frapper la famille de notre regretté confrère, et rend hommage à la mémoire de M. Alphonse Hébert, qui, prenant un vif intérêt aux études historiques, a plusieurs fois collaboré au *Bulletin* et communiqua au Congrès du *Millénaire de la Normandie* une *Monographie des Bretel de Grémonville*.

Le Conseil s'occupe ensuite des publications en cours.

II

DOCUMENTS HISTORIQUES

ORDONNANCE RELATIVE AUX FÊTES DE L'ENTRÉE DE HENRI IV A ROUEN (16 OCTOBRE 1596).

La pièce, imprimée, reproduite ci-après, s'est trouvée on ne sait pour quelle raison incorporée dans un dossier

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

des Archives municipales de Rouen, carton 119, qui ne contient que des documents relatifs à la peste et aux pauvres. Elle nous paraît être un détail minime, mais curieux, de la préparation des réjouissances en vue de l'Entrée du roi Henri IV.

On sait qu'une fête nautique était inscrite au programme, fête au cours de laquelle devaient être simulés des naufrages. Le fait que les *compagnons de rivière* préféraient figurer au nombre des terriens ferait penser que l'art de la natation n'était pas alors plus en honneur parmi les marins qu'il ne l'est aujourd'hui.

Dr G. P.

De par Monseigneur de Montpensier, Pair de France, Gouverneur et Lieutenant general pour le Roy en Normandie.

Il est defendu aux douze Cappitaines des Bourgeois, mesme de la Cinquantaine et Harquebuziers de reçevoir en leurs compaignies aucuns maistres ny compaignons de riviere, ains les renvoyer souz la conduite du Cappitaine Fauvel, pour par luy estre employés aux combats et autres choses qui se feront sur la dite riviere, pour le service du Roy à son entrée, sur peine de cent escus d'amende aux defaillans. Fait ce vingt quatriesme septembre mil cinq cens quatre vingts seize

HENRY DE BOURBON

BRASSET

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

AVIS

MM. les Sociétaires sont informés que la perception des cotisations de l'exercice* 1915-1916 *est ajournée.

La suspension des cotisations depuis* 1914 *oblige à restreindre le* Bulletin *autant qu'il est possible.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 3 janvier **1916.**

Présidence M. Le Verdier, président.

Ouvrage offert et déposé sur le bureau : *Revue historique*, nov.-déc. 1915.

M. Le Verdier se fait l'interprète du Conseil, en adressant ses vives félicitations au capitaine Raymond Charlier qui vient d'être cité à l'ordre du jour de la Division, pour sa brillante conduite au feu.

M. le Président a reçu de M. H. Omont la copie du *Cartulaire de la Nation normande*. Le Conseil en décide l'impression dans le volume de *Mélanges* en pré-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

paration et vote également la reproduction des six petites miniatures dont M. H. Omont communique les clichés.

M. Vernier signale l'intérêt du Coutumier à l'usage de l'Abbaye de Notre-Dame d'Eu, conservé aux Archives de la Seine-Inférieure. Le texte serait peut-être assez important pour former la matière d'un volume.

Le Conseil exprime sa gratitude au zélé archiviste et pense que cette publication pourrait être, dans l'avenir, adoptée par la Société.

M. Henri Labrosse, Conservateur des Bibliothèques de la ville de Rouen, désireux de répondre au vœu de la Société, s'est occupé du projet de publication de la *Chronique de Normandie*. Convoqué à sa demande, pour venir rendre compte du résultat de ses recherches, notre confrère présente un rapport sur les différents manuscrits de la *Chronique de Normandie* qu'il a étudiés et sur la méthode qu'il conviendrait d'adopter pour cette publication.

Il rend hommage aux études préparatoires de notre savant et regretté confrère M. A. Héron, qui ont été mises à sa disposition.

M. le Président remercie M. Henri Labrosse de sa communication. Le Conseil espère que la *Chronique de Normandie* pourra être livrée à l'impression après la guerre.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 1er *février* 1916.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques,* 1909-1910 ; — *Journal des Savants,* octobre, novembre et décembre 1915 ; — *Société histor. et archéol. de l'Orne, Bulletin,* juillet et octobre 1915.

Le Conseil apprend avec regret la mort de Mme la comtesse de Guillebon et de M. le comte Louis de Neuville, auteur de savants travaux sur le Lieuvin, membres de la Société.

M. le Président communique une carte postale de M. Jean Lafond, prisonnier de guerre en Allemagne, qui se rappelle au souvenir de ses confrères de la Société de l'Histoire de Normandie. M. Le Verdier veut bien se charger d'être l'interprète des meilleurs vœux du Conseil auprès de leur aimable confrère.

M. le docteur Panel s'occupe toujours très activement de recueillir les documents relatifs au paupérisme à Rouen.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 7 mars 1916.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, août-sept., oct -nov. 1915.

M. le Président communique une carte postale de M. G. Ritter, prisonnier de guerre, qui le remercie de celle qu'il lui a envoyée, et se rappelle au bon souvenir de ses confrères.

M. le docteur Panel rend compte qu'il a terminé l'examen de toutes les pièces concernant le paupérisme à Rouen, contenues dans les archives municipales. Ces documents fourniraient amplement la matière d'un volume. Dans ces conditions, il lui semble qu'il y aurait lieu de restreindre l'étude du sujet au rôle spécial et particulier de la municipalité. Le Conseil adopte volontiers cette proposition et remercie vivement M. le docteur Panel de ses laborieuses recherches.

II

DOCUMENTS HISTORIQUES

SENTENCE ARBITRALE DE L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN AU SUJET DE L'ATTRIBUTION DES OFFRANDES FAITES A L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE BLANGY (1237).

Les auteurs qui se sont successivement occupés de

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

l'histoire de Blangy (1) rapportent que cette ville, d'origine très ancienne, se trouve pour la première fois mentionnée dans une charte de Charles le Chauve, de 843 ou 845, parmi les nombreuses paroisses qui relevaient alors de l'abbaye royale de Saint-Denis. Au dire des mêmes auteurs, c'est depuis cette époque qu'elle a reçu le titre et joui des privilèges de ville. Suivant dom Toussaint Duplessis, « elle était gouvernée en 1227, et peut-être longtemps avant, par un maire et des échevins » (2) : Cette dernière assertion trouve sa confirmation dans le document que nous publions ci-après.

A la fin du XIe siècle ou au commencement du XIIe, l'église paroissiale, sous le vocable de Notre-Dame, avec sa succursale dédiée à saint Denis et le patronage de Fontaine, Boiteaumesnil et Coupigny, fut donnée à l'abbaye de Notre-Dame d'Eu. Dans la charte de fondation de cette abbaye, octroyée en 1119 par Henri Ier, quatrième comte d'Eu, et qui contient l'énumération de ses biens, on lit ceci : « ecclesias de Blangeio, sancti Dionisii cum

(1) Dom Toussaint Duplessis, *Description géographique et historique de la Haute-Normandie*, Paris, 1740, 2 vol. in-4o (t. II, p. 65) ; — S.-B.-J. Noel, *Premier essai sur le département de la Seine-Inférieure contenant les districts de Gournay, Neufchâtel, Dieppe et Cany*, Rouen, 1795, in-8o; — Auguste Guilmeth, *Description géographique, historique..., des arrondissements du Havre, Yvetot et Neufchâtel*, Paris, 1836-1842, 4 vol. in-8o (t. III, p. 50 et suiv.) ; — J. Decorde, *Essai historique et archéologique sur le canton de Blangy*, 1850, in-8o ; — J.-A. de Lérue, *Histoire de la ville de Blangy-sur-Bresle*, Rouen, 1860, in-8o ; — abbé Tougard, *Géographie de la Seine-Inférieure*, arr. de Neufchâtel, p. 81 et suiv.

(2) *Ouv. cité*, t. II, p. 65.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

aliis...., (1) cum parrochiagio de Fontanis, de Boistel-maisnil, de Capeni » (2). Régulièrement constituée à son origine, l'église Notre-Dame devint de bonne heure un petit prieuré dépendant de l'abbaye d'Eu.

En 1237, une contestation s'étant élevée entre les maire et échevins de Blangy d'une part, et d'autre part l'abbé d'Eu et le prieur de Blangy, au sujet de l'attribution des offrandes faites à l'église Notre-Dame, le différend fut soumis à l'arbitrage de l'archevêque de Rouen, Pierre de Colmieu. Une sentence intervint, notifiée le 2 janvier 1238 par les maire et échevins, qui stipulait que le prieur de Blangy aurait la garde des reliques de l'église ; que, des deux clefs du tronc placé devant l'image de Notre-Dame, à la grande porte de l'église, l'une resterait entre les mains du prieur, l'autre serait remise au maire ; et enfin que la moitié des offrandes appartiendrait au prieur et l'autre moitié à la commune, à charge pour celle-ci de l'employer intégralement aux réparations de l'église, d'accord avec le prieur. Cette convention devait avoir son effet pendant dix ans ; ce laps de temps passé, la totalité des offrandes appartiendrait au prieur.

C'est cette sentence dont nous donnons le texte.

J.-J. V.

(1) Le parchemin est endommagé à cet endroit.

2) Archives de la Seine-Inférieure, 6 H 6. — La traduction de cette charte a été donnée par Désiré Le Beuf dans *La ville d'Eu* (Eu, 1844, in-8°), p. 49-52.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Universis Christi fidelibus presentes litteras inspecturis maior et commune de Blangiaco salutem in Domino. Noverit universitas vestra quod, cum inter nos ex una parte et viros religiosos abbatem et conventum et priorem de Blangiaco ex altera super oblationibus denariorum qui offeruntur ad ymaginem Beate Marie que est ad majus ostium ecclesie Blangei questio verteretur, tandem nos ex una parte [et predi]cti abbas et conventus et prior de Blangiaco ex altera in venerabilem patrem P[etrum], Dei gratia Rothomagensem archiepiscopum, compromisimus in hunc modum quod quicquid ipse super dictis oblationibus pro bono pacis ordinaret nos ad invicem firmiter servaremus, promissa nichilominus hinc inde pecia centum marcarum si qua partium a dicto prefati patris nostri domini Rothomagensis archiepiscopi resiliret. Cujus pene pro nobis Robertus de Boutencort, tunc maior, et Matheus Paticle et Gaufridus dictus Parvus, de Blangiaco principales, se constituerunt suo nomine et insolidum debitores ; pro abbate vero et conventu et priore supradictis, dominus Ricardus, miles, senescallus Augi. Venerabilis vero pater supradictus archiepiscopus, pro bono pacis, inter nos sic pronuntiavit dictum suum : quod prior memoratus reliquias dicte ecclesie custodiet et unam clavem pissidis sive trunci, in quo reponentur oblationes predicte, per manum alicujus persone legitime et jurate, quam ad hoc prior deputabit predictus in manu sua et ipsam pissidem conservabit. Nos vero aliam clavem servabimus. Cumque locus ille in quo reponentur dicte oblationes aperiri debuerit, vocatis maiore et duobus scabinis ejusdem ville, prior medietatem oblationum ad usus suos recipiet; nos vero reliquam medietatem ad opus fabrice ecclesie de conscientia dicti prioris

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

expendendam integre usque ad decem annos percipiemus, ita tamen quod si ante ellapsum decennium opus ejusdem ecclesie fuerit consummatum, omnes predicte oblationes integre revertentur ad usus memorati prioris, nec in eis de cetero poterimus aliquid reclamare; quod si, completo decennio, opus non fuerit adimpletum, tam nos quam dicti abbas et conventus et dictus prior ad prefatum archiepiscopum vel ejus successorem recursum habebimus, quid nobis ad fabricam dicte ecclesie gracie facere idem archiepiscopus voluerit recepturi. In cujus rei testimonium et munimen, presentes litteras sigillo communie nostre duximus roborandas. Actum in crastino circumcisionis Domini, anno Domini. M°.CC°.XXX° septimo.

[Arch. de la Seine-Inférieure, 6 H 29].

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 4 avril 1916.

Présidence M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Bull. trimestriel de la Soc. des Antiq. de Picardie*, 1915, nos 3 et 4 ; — *Bull. trimestriel de la Société histor. et archéol. de l'Orne*, t. XXXV, n° 1 ; — *Table des matières contenues dans le Bull. de la Soc. histor. et archéol. de l'Orne, tomes XXIV à XXXIV*, 1903-1915, par L. Dupray de la Mahérie ; — *La vie chère*, par Louis Duval ; — *Annual report of the American historical association*, 1913, deux volumes.

Le Conseil adresse ses vives félicitations à M. Bennetot, avocat à la Cour d'appel de Rouen, sous-lieutenant au

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

21e territorial, pour la citation à l'ordre du jour du régiment dont il vient d'être l'objet.

M. Vernier entretient le Conseil de la publication du *Cartulaire de Jumièges*. Le tome premier s'achève et M. Lainé va commencer l'impression du tome second.

M. le Président fait remarquer l'intérêt qu'il y aurait à mettre dès maintenant en recouvrement le montant de la première cotisation à échoir après les hostilités. Ce recouvrement, qui serait facultatif quant à présent, mettrait la Société en mesure de faire face aux dépenses engagées dans l'impression du *Cartulaire de Jumièges*.

Le Conseil se rallie à la proposition de M. Le Verdier et décide qu'une circulaire, rédigée dans le sens indiqué, sera envoyée aux Sociétaires. Un mandat-carte sera joint à la circulaire, pour faciliter le versement de la cotisation.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 2 mai 1916.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, novembre 1915 ; — *Journal des Savants*, janv., févr., mars 1916 ; — *Revue histor.*, janv.-févr., mars-avr. 1916 ; — *Bull. de la Société histor. et archéol. du Vexin*, janv.-févr. 1916 ; — *Mémoires* de la même Société, t. XXXIII.

Avec une profonde douleur, M. le Président fait part

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

au Conseil de la mort glorieuse de M. Raymond Charlier, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Rouen, capitaine au 74e régiment d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, tombé pour la France devant Verdun, le 5 avril dernier.

Le Conseil enregistre la démission de M. l'abbé Masse, ancien vicaire de Saint-Maclou.

Des félicitations sont exprimées à M. de La Vallée-Poussin, capitaine d'Etat-Major, à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, annonçant qu'il accorde à la Société une allocation de 500 francs pour permettre de continuer la publication du *Cartulaire de Jumièges.*

M. le Trésorier fait connaître que la circulaire, demandant le versement, facultatif, et par anticipation, de la première cotisation à échoir après les hostilités, a été bien accueillie des membres de la Société.

Le Conseil décide, en raison des circonstances, de ne pas tenir cette année d'*Assemblée générale.*

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 6 *juin* 1916.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Une Carrière sociale — Gaston Le Hardy* (1838-1911), par

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Arthur Loth ; — *A la gloire d'Alençon*, par Louis Duval ; — *Comptes rendus de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*, décembre 1915.

Le Conseil décide que les comptes de l'exercice 1915-1916 seront arrêtés comme d'ordinaire et qu'il procédera à leur vérification dans une prochaine séance, leur approbation étant réservée à la prochaine *Assemblée générale*. En conséquence, M. le Trésorier et M. l'Archiviste sont priés de bien vouloir dresser comme de coutume leurs rapports. M. Lestringant sera invité également à bien vouloir fournir à la Société son compte pour l'année 1915-1916.

II

DOCUMENTS HISTORIQUES

ACCORD ENTRE NICOLAS DE POYREL ET JEAN TRUFFAULT AU SUJET DE LA FAÏENCERIE DE NORMANVILLE (1656) (1).

L. Delisle, dans sa publication des *Documents sur les fabriques de faïence de Rouen recueillis par Haillet de Couronne* (Valognes, 1875, in-8°), a donné (p. 3-4) le

(1) L'un des membres du Conseil de la Société, complétant la communication qui suit, fait remarquer qu'il doit s'agir de la commune de Normanville (canton Nord d'Evreux, Eure). En effet, on lit dans l'*Inventaire des Archives départementales de l'Eure* (série E., 500), mention d'une « condamnation par défaut de Gaspard de Champagne, comte de la Suze, à payer 6.040 livres à Madeleine du Bourg, veuve de Pierre Touffault (*sic*), tapissier à Paris ». Gaspard de Champagne, comte de la Suze, possédait alors la seigneurie de Normanville, entrée dans sa famille depuis un siècle.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

texte d'un arrêt du Parlement de Normandie qui défend à un sieur Boudin de « faire construire ni bastir aulcuns fourneaux, travailler ni faire aulcuns pots ni vaisselle façon de fayence, contrefaire icelle, ni aultrement en vendre ni distribuer dans cette province » pendant cinquante ans, durée du privilège exclusif accordé en 1647 à Nicolas Poyrel, sieur de Grandval. Cet arrêt est du 28 juillet 1650. En 1656, Poyrel, devenu plus accommodant, passa l'accord dont le texte suit, avec un autre concurrent, Jean Truffault, qui avait ouvert une manufacture à Normanville. Ce document complète en un point l'exposé d'André Pottier, dans sa belle *Histoire de la faïence de Rouen* (Rouen, 1870, texte et atlas in-4°, p. 11-14, 69 et suiv.), sur les premiers développements du célèbre *art rouennais*.

R. N. Sauvage.

1656, 9 octobre. Paris.

Accord entre Nicolas de Poyrel, sieur de Grandval, et Jean Truffault, par lequel Jean Truffault est autorisé, moyennant le paiement annuel de 200 livres tournois à Poyrel et à ses hoirs, à construire une manufacture de faïences à Normanville.

(Bibliothèque nationale, ms. nouv. acq. franç. 22046, fol. 192-3.)

Furent présents en leurs personnes Nicolas de Poyrel, escuier, sieur de Grandval, huissier du Cabinet de la reyne, demeurant à Paris, rue Frementeau, paroisse Saint-Germain de l'Auxerrois, auquel par lectres pattantes du roy, du quinziesme jour de décembre MVI^c^ quarante sept, vérifiées où besoin a esté, en considération de ses services et pour iceulx

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

aucunement les rescompencer, Sa Majesté lui avoit accordé, à l'exclusion de tous autres, de quelque qualité qu'ils puissent estre, de faire faire dans la province de Normandie, pendant cinquante années, toutte sorte de vaisselle de fayance, avecq permission de faire construire tous fourneaux, moulins et bastimens pour la manufacture d'icelle, d'une part, et Jean Truffault, receveur du domaine de Mademoiselle de La Suze et lieutenant du prevost de Monsieur le mareschal de La Force, demeurant au village de Normanville et de présent en ceste ville de Paris, logé rue Plastrière, paroisse Saint-Eustache, en la maison du sieur Truffault, son frère, marchand tapissier, lequel avoit prétendu droict de s'establir audict village de Normanville, scitué dans la province de Normandie, pour y faire faire de la vaisselle de fayance, sans la permission dudit sieur de Grandval, ce qui a causé et meu un procès au Privé Conseil entre iceulx sieur de Grandval, d'une part, et Truffault, d'autre part, lesquels sieurs comparans pour vuider et assoupir et terminer leurs différends et procès et donner moyen audit sieur Truffault d'achever l'établissement qu'il a commencé audict Normanville, ledit sieur de Grandval lui a permis et permet d'y faire construire un ou deux fourneaux et autres choses nécessaires à la manufacture de ladicte vaisselle de fayance, laquelle ledit sieur Truffault pourra vendre et débiter où bon lui semblera, moyennant quoy icelluy Truffault a promis et s'est obligé, promect et s'oblige bailler et payer audict sieur de Grandval, ses hoirs et ayans cause ou au porteur des présentes pour eux, en leur maison de ceste ville de Paris, la somme de deux cents livres tournois par chascun an commençant au premier jour du prochain mois de décembre, et lesquelles deux cents livres il promect et s'oblige bailler et

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

payer, ainsy que dit est, audit sieur Grandval, ses dits hoirs et ayans cause aux quatre quartiers de l'an à Paris accoustumez, esgallement, dont le premier paiement escherra au dernier jour de décembre prochain venant, et ainsi continuer de quartier en quartier tant et sy longuement que ledit sieur Truffault, ses hoirs et ayans cause ou autres ayans droict de luy, travailleront audit lieu de Normanville, où ledit travail cessant, pour deffinitive faulte de bois et aultres choses nécessaires audit ouvrage, ledit Truffault demeurera deschargé dudit payment desdictes deux cents livres, en payant toutesfois par luy les arrérages d'iceulx qui seront lors deubs et escheus, frais, mises et tous loyaux cousts, à l'effet de quoi ycellui Truffault a obligé et oblige tous et chascuns ses biens meubles et immeubles, présens et à venir; a esté accordé entre lesdites parties que ledit sieur Truffault, soubs quelque nom que ce soit, ses hoirs et ayans cause ou autres, ne pourront s'establir, faire ni faire faire soubs prétexte que ce soit aucuns establissemens, fourneaux, bastimens, moulins, vaisselle de fayence, de quelque qualité que ce puisse estre, en autres lieux qu'audit village de Normanville seullement, pendant que ledit sieur Grandval jouira de sondict privilège, et, au moyen du présent traité, tous procès et différends meus et à mouvoir demeurent nuls et assoupis. Fournira icelluy Truffault audit sieur de Grandval aultant des présentes en bonne forme à sa volonté. A ce faire est intervenu et fut aussi présent ledict sieur Pierre Truffault, marchand tapissier demourant susdicte rue Plastrière, parroisse Saint-Eustache, lequel s'est au payement desdictes deux cents livres et entretènement de tout ce que dessus rendu pleige, caultion et répondant pour ledit sieur Jean Truffault, son frère, et du tout en fist et faict sa propre

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

debte et s'en oblige solidairement avecq ledit sieur Jean Truffault, un d'eux seul pour le tout, sans divis, discution ne fidéjussion, renonçans aux bénéfices et exceptions desdits droictz envers ledit sieur de Grandval qui confessa avoir eu et reçeu d'icelluy sieur Jean Truffault la somme de cinquante livres tournois pour le premier terme de payement desdites deux cens livres qui escherra audit jour dernier décembre, dont quittance. Et pour l'exécution des présentes et dépendances lesdites parties ont esleu et eslisent leurs domicilles irrévocables en ceste ville de Paris, savoir ledit sieur Grandval en la maison où il est demourant devant desclarée et lesdits sieurs Truffault en la maison d'iceluy sieur Pierre Truffault aussi devant désignée, auxquels lieux, nonobstant, promettant, obligeant chacun en droit soy lesdicts sieurs Truffault solidairement, comme dit est, renonçant etc. Faict et passé à Paris ès estudes des notaires soubsignez l'an mil six cent cinquante six, le neufviesme jour d'octobre avant midy, et ont signé

DE POYREL.

J. TRUFFAULT P. TRUFFAULT

DE BEAUFORT DE BEAUVAIS

Grossoyé le 12 aout 1660 par ledit Me Michel de Beauvais et de lui soubsigné pour ce qu'audit jour ledit de Beaufort estoit décédé

LESCUIER.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 3 *juillet* 1916.

Présidence M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Bull. trimestriel de la Soc. des Antiq. de Picardie*, 1916, n° 1 ; — *Bull. de la Société histor. et archéol. de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin*, avril, mai et juin 1916.

Le Conseil apprend avec peine la mort glorieuse à Douaumont de M. Georges Lainé, du 74e d'infanterie, libraire à Rouen, collaborateur et intéressé dans la maison de son frère, M. Albert Lainé, imprimeur de la Société. M. Georges Lainé a été l'objet d'une citation à l'ordre du jour de la division.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Le Conseil exprime ses sentiments de vive condoléance à Mme Georges Lainé et à M. Albert Lainé.

Sur la proposition de M. le docteur Coutan, le Conseil décide de tenir désormais ses séances le mardi à quatre heures, au lieu du mardi à trois heures et demie.

Le Conseil s'occupe ensuite des publications en cours.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 8 *novembre* 1916.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : Tome XIX des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. Documents inédits concernant la ville et le siège du bailliage d'Amiens, extraits des registres du parlement de Paris et du trésor des chartes*, par Edouard Maugis. Tome II, xve siècle (1402-1501) ; — *La Picardie histor. et monumentale.* Tome V. *Arrondissement de Doullens ; — Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, tome VII. 4e série ; — *Bull. trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1916, 2e trimestre ; — *Journal des Savants*, numéros d'avril, mai, juin, juillet, août et septembre 1916 ; — *Bull. histor. et philolog. du Comité des travaux hist. et scient.*, 1915 ; — *Bull. de la Société histor. et archéol. de l'Orne*, tome XXXV.

Est élu membre de la Société M. le vicomte des

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Brosses [770], au château de Chennebrun (Eure), présenté par MM. Le Verdier et Guillemare.

Le Conseil enregistre avec regret la mort de M. Emile Lenoble, propriétaire de l'abbaye de Bon-Port, près Pont-de-l'Arche, et celle de l'érudit M. A. Milet, ancien directeur à la manufacture nationale de Sèvres, conservateur du Musée et de la Bibliothèque municipale de Dieppe, inscrite sur la liste des adhérents de la Société.

M. Le Verdier, se faisant l'interprète de la Société, exprime à notre confrère, M. Oursel, ses bien vifs sentiments de condoléance à l'occasion de la mort glorieuse de son fils, le commandant Jean Oursel, cité à l'ordre du jour de l'armée, chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la Croix de guerre.

Le Conseil adresse ses très vives félicitations à M. le comte Raoul de Mathan, chef de bataillon au 174e d'infanterie, promu officier de la Légion d'honneur et de nouveau cité à l'ordre du jour de l'armée. C'est la troisième citation décernée à notre vaillant confrère. Blessé le 12 septembre dernier, le commandant de Mathan est actuellement hospitalisé dans une clinique de Paris. Le Conseil forme les vœux les plus vifs pour son prompt et complet rétablissement.

M. le Président donne connaissance au Conseil de différentes lettres circulaires relatives à la suppression des digues du Mont-Saint-Michel, envoyées par l'*Association des Amis du Mont-Saint-Michel*, qui demande à la *Société de l'Histoire de Normandie* de se joindre à elle

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

et à nombre de Sociétés artistiques et savantes en faveur du projet proposé.

Le Conseil donne son adhésion audit projet.

Le Conseil, sans adopter de résolution, quant à présent, sur la reprise régulière de la perception des cotisations, décide d'adresser une nouvelle circulaire aux sociétaires qui n'ont pas encore versé la prochaine cotisation à échoir.

Ce versement leur permettra de recevoir les deux volumes des *Chartes de l'abbaye de Jumièges* publiées par M. J.-J. Vernier, dont le tome premier est mis aujourd'hui même en distribution. Les membres du Conseil présents reçoivent ce volume, et M. le Président en leur nom félicite et remercie l'auteur de son érudite édition.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 5 *décembre* 1916.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Bull. trim. de la Société des Amis du Mont-Saint-Michel*, octobre 1916; — *Bull. de la Société histor. et archéol. du Vexin*, octobre-décembre 1916; — *Répertoire des promotions ecclésiastiques dans le Vexin et le doyenné de Bray*, publié pour cette même Société par M. J. Depoin.

M. Le Verdier déplore la perte de l'éminent historien,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

M. Paul Allard, ancien président d'honneur de la Société. Les principaux ouvrages de notre très regretté confrère constituent un remarquable ensemble d'études sur les premiers siècles de l'église chrétienne et les institutions romaines du même temps.

M. Vernier informe le Conseil que l'impression du second volume des *Chartes de l'abbaye de Jumièges* pourra être prochainement terminée si l'imprimerie Lainé peut se procurer le papier nécessaire.

Depuis la dernière circulaire du 8 novembre, réitérant l'appel fait aux sociétaires pour le versement volontaire des cotisations, un certain nombre de mandats ont été perçus par M. le Trésorier.

Le Conseil prie M. le docteur Panel de bien vouloir recueillir auprès de M. le Trésorier les renseignements nécessaires pour la rédaction de son rapport sur les comptes de la Société.

Le Conseil adopte, pour être insérés dans le *Bulletin*, les documents suivants présentés par MM. l'abbé Blanquart, Le Verdier et Vernier : 1° des lettres de Charles IX en date du 6 novembre 1872, ordonnant de relaxer après sa rétractation un zélé religieux, Antoine Le Lieur, qui avait été incarcéré à Rouen dans les prisons du Vieux-Palais; 2° un projet de Société par actions sous la direction de la Chambre de commerce de la province de Normandie, afin d'armer en course un certain nombre de frégates ou autres bâtiments, projet qui prit naissance en 1756, mais ne reçut qu'un commencement d'exécution ;

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

3° des pièces relatives à la nomination de Dom Gourdin au poste de bibliothécaire de l'Académie de Rouen.

II

DOCUMENTS HISTORIQUES

DOM GOURDIN

BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ACADÉMIE DE ROUEN

La personnalité de dom François-Philippe Gourdin est suffisamment connue des lecteurs de ce *Bulletin* pour que nous jugions superflu de donner sur sa vie des détails circonstanciés. Qu'il nous suffise d'en indiquer les principales étapes.

En 1760, — il avait vingt ans à peine, étant né le 8 novembre 1739 à Noyon, en Picardie, — il entra dans la Congrégation de S. Maur et fit profession à l'abbaye de Saint-Georges en 1761. En 1769, après un court passage à l'abbaye de Saint-Wandrille, il fut nommé professeur de rhétorique au collège de Beaumont-en-Auge et, en 1774, professeur de l'histoire de Picardie au même collège. A la Révolution, dom Gourdin rentra dans le clergé séculier, pour reprendre à l'abbaye de Saint-Ouen, « à l'affranchissement du culte catholique », le costume monacal et continuer, « jusqu'à ses derniers jours, l'exer-

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

cice des fonctions ecclésiastiques qu'il avait coutume de remplir dans les cloîtres (1) ».

Membre de l'Académie de Rouen et de plusieurs Sociétés savantes, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Ouen et, après la Révolution, de l'École centrale de la Seine-Inférieure, où l'avait appelé l'Administration départementale, avec la mission spéciale de rechercher les débris des monuments historiques épars dans la Normandie, dom Gourdin terminait le 11 juillet 1825 sa laborieuse carrière.

C'est en 1771 que l'Académie de Rouen l'adjoignit à ses travaux. En 1803, il était appelé par la confiance de ses collègues au secrétariat de la section des lettres qu'il détint jusqu'en 1810. Entre temps, en 1788, l'Académie ayant à nommer un bibliothécaire, elle porta son choix sur dom Gourdin. Pour devenir définitive, cette nomination devait être soumise à l'agrément du Roi. Notification en fut donnée, le 8 août, au conseiller secrétaire d'État et des commandements et finances du Roi, Laurent de Villedeuil, qui adressa de Versailles, le 14, au directeur de l'Académie, l'avocat au Parlement Bayeux, cette réponse :

« Versailles, le 14 août 1788.

« J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avés écrite le 8. de ce mois, et j'y suis sensible. Je l'ai mise sous les

(1) N. Bignon, *Notice sur M. l'abbé Gourdin*, dans *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, 1825, p. 294.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

yeux du Roi avec la délibération par laquelle l'Académie a nommé dom Gourdin pour son bibliotéquaire. Sa Majesté a bien voulu l'approuver provisoirement, quoiqu'elle ne paroisse pas bien conforme au texte des statuts.

« Je vous prie d'assurer l'Académie que, connaissant son zèle et sa sagesse, je saisirai toujours avec empressement les occasions de lui procurer des marques de la protection du Roi.

« Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« De Villedeuil. »

Ce n'est qu'au mois de novembre 1788 et sur un nouveau rapport que le Roi agréa définitivement le choix de l'Académie de Rouen, et que le brevet de bibliothécaire fut transmis à dom Gourdin, ainsi qu'en témoignent les deux pièces suivantes :

« Versailles, 26 novembre 1788.

« J'ai mis, Messieurs, sous les yeux du Roi le mémoire que vous m'avez adressé. Sa Majesté a bien voulu accorder le brevet que je vous envoie, pour confirmer définitivement la nomination de Dom Gourdin à la place de bibliotéquaire de votre Académie.

« Je suis très parfaitement, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

« De Villedeuil.

« Messieurs de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen ».

« Aujourd'huy, le vingt deux novembre mil sept cent quatre vingt huit, le Roi étant à Versailles, Sa Majesté

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ayant approuvé provisoirement au mois d'août dernier la nomination faite de Dom Gourdin, religieux bénédictin, à la place de bibliothécaire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, et voulant confirmer définitivement ladite nomination d'après les témoignages avantageux qui lui ont été rendus dudit dom Gourdin, Sa Majesté, homologuant lesdites délibérations prises à ce sujet par ladite Académie, a nommé et nomme ledit Dom Gourdin bibliothécaire royal de ladite Académie pour en remplir les fonctions, conformément auxdites délibérations ; et, pour assurance de sa volonté, Sa Majesté m'a commandé d'expédier le présent brevet qu'elle a signé de sa main et qu'elle a fait contresigner par moi, Conseiller, Secrétaire d'état et de ses commandements et finances.

« Louis.

« Laurent de Villedeuil. »

J.-J. V.

ARMEMENTS EN COURSE A ROUEN ET AU HAVRE, 1756.

Au début de la guerre de Sept Ans, la France eut à défendre sa marine marchande contre son ennemie d'alors, son amie d'aujourd'hui, l'Angleterre. Celle-ci, avant rupture ouverte ni déclaration de guerre, avait arrêté dans ses ports tous les bâtiments français qui s'y trouvaient, au nombre de plus de cinq cents, disait-on. La Chambre de Commerce de Normandie en fit ses plaintes

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

au ministre dès octobre 1755 (1). Le ministre de la marine Machault, à juste titre préoccupé d'un tel coup, qui privait le royaume des produits de ses colonies et celles-ci des marchandises indispensables qu'elles tiraient de la métropole, décida d'autoriser les marines des neutres à venir charger en France à destination des îles, et aux îles à destination de la France. Comme on réclamait le concours des Chambres de Commerce pour l'établissement des pièces et permissions spéciales dont, pour chaque voyage, le navire étranger devait se munir, après enquête, la plupart s'empressèrent de manifester leur opposition au projet ministériel. Parce qu'on appelait l'étranger à son secours, on allait ruiner le commerce français ! Quelques années plus tard, le peuple devait transformer en spéculations et en Pacte de famine la tentative de donner la liberté au commerce des blés. Tant il est vrai que les mesures libérales et politiques des ministres de Louis XV se heurtèrent plus d'une fois à l'esprit particulariste et intéressé et à l'ignorance des populations. En la circonstance, le Ministre, qui avait écrit à la Chambre de Commerce de Normandie, « Je vous préviens que, du moment que j'aurai lieu de juger que le double objet de l'approvisionnement des colonies et du débouchement de leurs marchandises courra risque de n'être pas rempli, il n'est pas de parti que je ne prenne pour y pourvoir efficace-

(1) Reg. des délibér. de la Chambre de Commerce de Norm., t. X, 6 oct., 24 déc. 1755, 21 janv. 1756, (aux archives de la Chambre de Commerce de Rouen). — Borély (*Hist. de la ville du Hâvre*, III, p. 341) dit *plus de trois* cents ; cinq cents est le chiffre allégué par la Chambre.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ment » (1), ce Ministre tint bon, et déclara se charger de délivrer les passe-ports.

Dans son excellent livre, *La Chambre de Commerce de la province de Normandie*, au chapitre X, feu notre érudit et distingué confrère Henri Wallon a donné de cet épisode un minutieux récit.

En même temps qu'il appelait les neutres, Machault pensa que c'était le moment de développer contre la marine marchande de l'adversaire l'armement en course. A cet effet il promettait que les encouragements portés par la déclaration du 5 mars 1748, allaient être renouvelés et étendus par de nouvelles dispositions ; on stipulerait notamment que « le roi reprendrait pour sa marine tous les vaisseaux et toutes les frégates de vingt-quatre canons et au-dessus qui auraient été armés pour la course et que les armateurs ne voudraient pas garder, et que le prix leur en serait payé sur le prix des factures des dépenses de la construction, dans le cas où ils n'en auraient pas fait usage, ou sur le pied de l'estimation lorsque la course aurait cessé. » (2).

La Chambre de commerce de Normandie résolut d'entrer dans cette voie et se flatta de créer une flotte de corsaires.

M. Wallon a raconté dans le même livre les péripéties

(1) Lettre du 8 juin 1756, même registre, p. 248.

(2) Reg. des délib., 31 janv. 1756. Lettre du Ministre Machault. Cf. Ordonnance du 15 mai 1756 ; la promesse du roi y est passée, dans ces termes mêmes, sous l'article V.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

qui marquèrent cette entreprise (1). Il s'agissait de créer à Rouen une Société par actions, au capital de 1.200.000 livres ; on aurait construit douze frégates ; celles-ci auraient été réparties en six groupes de deux bâtiments chacun, administrés par trois directeurs particuliers, qui furent aussitôt nommés, et les résultats se réuniraient dans une caisse unique et générale, la caisse sociale (2). On tenta de placer les actions à Rouen, dans les grandes villes maritimes ou commerçantes, à Paris, par les soins de la banque Le Couteulx et par les émissaires mêmes de la Chambre.

Ce fut en vain, et il fallut se résoudre à abandonner le projet et à rendre leurs promesses aux quelques personnes qui avaient souscrit (3).

L'auteur de l'histoire de *La Chambre de Commerce* n'a pas cru devoir transcrire le texte des statuts de l'association, peut-être à cause de leur longueur, peut-être aussi à cause du peu de résultat de l'affaire. On peut le regretter, car ils prêtent à d'intéressants rapprochements : constitution de la Société, formation et division du capital, titres des actions, on peut constater de curieuses analogies avec ce qui se fait de nos jours (4).

(1) *Op. cité.*, pp. 310 à 314.

(2) Reg. des délib., 5 août, 22 septembre, 4 octobre, 10, 13, 15, 29 décembre 1756, 1er février 1757.

(3) *Ibid.*, 2 et 23 mars, 15 avril 1757.

(4) Ces statuts sont insérés à la suite de la délibération du 13 décembre 1756. Je les donne ici d'après une copie du temps, destinée, semble-t-il, à la propagande, dans laquelle je ne relève que quelques variantes d'orthographe.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Projet d'armement en course sous la direction de la Chambre de Commerce de Normandie

La Chambre de Commerce de la province de Normandie, occupée des moyens de remplir les vues du Ministre tendantes à multiplier les armements en course, s'est fixée au plan cy après.

La Chambre a cru devoir donner la préférence à des frégates légères ou corvettes à rames de douze à quatorze canons, comme les plus convenables à la constitution des ports de la province, et à leur situation relativement aux ports d'Angleterre.

La marche supérieure que l'on se propose de donner à ces frégates, les soins que la Chambre prendra pour qu'elles soient employez utillement contre l'ennemy, selon l'ordre et l'œconomie avec lesquelles cette entreprise sera conduite, donnent lieu d'espérer qu'elle sera avantageuse à l'Etat et aux interressez ; c'est ce qui a porté la Chambre de Commerce a arrester et proposer ce qui suit :

Article 1. — Il sera acheté ou fait construire douze fregates ou corvettes de soixante huit à soixante douze pieds de quille, armées de douze à quatorze pieces de canon, lesquelles seront équipées à proportion et ne formeront qu'une mesme société.

Art. 2. — Pour subvenir à l'entreprise des susdites douze frégates, il sera étably par voye de souscription un fond de douze cents mille livres, lequel sera divisé en deux cents actions numérottez depuis 1 jusqu'à 200, dont chacune sera de 6.000 livres.

Art. 3. — Les souscriptions seront reçues à Paris chez Mrs Le Couteulx et Compagnie, rue Montorgueil, et à Rouen,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

au Secrétariat de la Chambre de Commerce, et le payement sera fait dans la quinzaine de la réquisition.

Art. 4. — Laditte réquisition sera annoncée par affiches, tant à Rouen qu'à Paris, et insérée aussi dans la feuille hebdomadaire des Annonces et Affiches qui s'imprime à Paris.

Art. 5. — Le payement sera fait à Paris, chez Mrs Le Couteulx et Compagnie, rue Montorgueil, et à Rouen, au Bureau de la Caisse générale qui sera étably par la Chambre de Commerce.

Art. 6. — Ceux qui, sans souscrire, voudront avoir intérêt dans l'entreprise pourront porter leur argent aux lieux indiquez en l'article précédent, où il leur sera délivré des actions.

Art. 7. — Les actions seront délivrez en nom personnel ou au porteur, au choix des souscripteurs, suivant le modèle estant au bas de ce projet, et vaudront de quittance ; lesdittes actions seront signez par les sindics de la Chambre de Commerce.

Art. 8. — La Caisse générale de l'entreprise sera régie par trois Sindics de la Chambre de Commerce actuels ou anciens, qu'elle nommera, et leur régie sera gratuite.

Art. 9. — Les deniers de la Caisse générale seront déposez dans un coffre fermant à trois clefs, et tous les mois en sera présenté l'état et bordereau à la Chambre de Commerce, relevé du registre qui en sera tenu en recette et dépense.

Art. 10. — La Chambre de Commerce établira six directions particulières, chacune desquelles sera chargée de l'achat ou construction, armement et régie de deux frégates.

Art. 11. — Chacune des six directions particulières sera

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

composée de trois négocians interressez dans l'entreprise, lesquels seront nommez par la Chambre de Commerce.

Art. 12. — Les Directeurs nommeront, sous l'agrément de la Chambre de Commerce, les Capitaines des deux frégates dont ils auront la direction, et ils choisiront de concert avec lesdits capitaines les autres officiers.

Art. 13. — Chaque Direction donnera les ordres et instructions à ses Capitaines, suivra les opérations et affaires qui résulteront des prises et rançons, tiendra du tout une exacte correspondance et écritures nécessaires, informera la Chambre de Commerce au moins une fois par mois des évènements et progrès de la course, et généralement de tout ce qui intéressera l'entreprise.

Art. 14. — Chacune des six directions particulières aura suivant l'usage deux pour cent de commission sur le montant de l'achapt ou construction, armement, mise hors, et frais de relaches de ses deux frégates; deux pour cent sur le net produit des rançons qu'elles auront faittes, ainsy que sur le net produit des prises, suivant la liquidation de chaque amirauté où les ventes auront esté faites, et en outre luy sera aloüé les dépenses de voyages et autres frais dans lesquels entreront les commissions payez aux correspondants.

Art. 15. — Les trois Commissaires de la Caisse générale fourniront à chaque Direction les fonds qui luy seront necessaires pour sa régie, sur le mandat de la Chambre de Commerce, et ils en prendront quittance, qui sera signée au moins de deux Directeurs, et, lorsqu'il rentrera des fonds aux dittes Directions, elles en remettront le montant à la dite Caisse générale, également par mandat de la Chambre de Commerce, sous recépissé, signé au moins de deux Commissaires.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Art. 16. — A la première mise hors, chaque Direction rendra son compte à la Chambre de Commerce, et en sera de même à la fin de chaque campagne.

Art. 17. — Les comptes de chaque Direction seront présentez à la Chambre de Commerce, laquelle nommera des Commissaires pour les examiner, et, sur leur rapport, seront lesdits comptes arrestez dans une autre assemblée qui sera tenue à cet effet, à laquelle M. l'Intendant sera prié de présider.

Art. 18. — Lorsqu'il conviendra de statuer sur quelque répartition, il y sera procédé à pareille assemblée de la Chambre de Commerce, à laquelle M. l'Intendant sera aussy prié de présider.

Art. 19. — Chaque répartition sera annoncée aux actionnaires en la manière énoncée en l'article 4, et l'extrait de la délibération en sera envoyé à Mrs Le Couteulx et Compagnie, à Paris, et déposé à Rouen au Bureau de la Caisse générale, et chaque interressé pourra recevoir soit à Paris chez Mrs Le Couteulx et Compagnie, soit à Rouen au Bureau de la Caisse générale sous récépissé, dont mention sera faite au dos de chaque action.

Art. 20. — En définitif chaque Direction rendra compte final à la Chambre de Commerce, et en remettra le solde à la Caisse générale, après quoy la Chambre de Commerce fera dresser un état et balance généralle de l'entreprise, qui sera arrestée en présence de M. l'Intendant; lequel état sera imprimé pour estre délivré aux actionnaires, et la répartition finale leur en sera faite comme il est dit en l'article précédent.

Arresté en l'assemblée de la Chambre de Commerce le 13 décembre 1756.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Modèle de Souscription.

Je souscris pour..... action à l'armement en course ci-dessus, et promets d'en fournir le montant à la première réquisition.

Modèle d'Action.

Société d'armement en course de douze frégates sous la Direction de la Chambre de Commerce de la province de Normandie.

N°..... Action L. 6.000

Les Sindics de la Chambre de Commerce de la province de Normandie reconnaissent que..... est propriétaire d'une action N°....., de la somme de six mille livres, dans la Société d'armement en course de douze frégates, aux clauses et conditions arrestez en ladite Chambre de Commerce.

Signé des Sindics.

Or l'affaire n'avait pas subi partout l'éclatant échec que relatent et les registres et le livre de M. Wallon.

La Chambre de Commerce avait communiqué le programme élaboré par elle aux ports compris dans son ressort, et son exemple dut susciter des entreprises. Il semble qu'au Havre l'initiative se soit résolue à constituer des sociétés particulières. MM. Féray y formèrent notamment une association par actions, celles-ci n'étant que de 3,000 livres, et ils construisirent une frégate, *La Pélerine*. Mais on ne put l'armer, faute de marins (la guerre les avait tous pris) ; il fallut en arriver à la dissolution, et, invoquant les dispositions de l'Ordonnance nouvelle, on

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

céda le navire au roi. C'est ce qui résulte d'un dossier venu en mes mains.

En celui-ci on trouve d'abord les statuts que je viens de transcrire, puis une correspondance échangée entre deux porteurs de parts de la Société de MM. Féray, un sr Lacoudrais, d'Honfleur, et M. Le Bas de Préaux, receveur des tailles à Lisieux (1).

M. Lacoudrais avait souscrit une action, mais, comme l'affaire était assez aléatoire et que 3,000 livres représentaient alors une somme de quelque importance, il mit lui-même son action en parts et en céda 1,000 livres à son ami, M. de Préaux, et voici les nouvelles de l'affaire qu'il lui communique par plusieurs lettres :

Honfleur, le 24 novembre 1756. — ..... Je n'avois point d'envie de risquer en course; je fus au Hâvre samedy, j'ay vû la fregatte *La Pellerine* qui sera lancée à la mer dans quinze jours, qui m'a enchanté; elle est de trente canons et trois cent cinquante hommes d'équipage, l'armateur, qui est Mrs Ve et Daniel Feray, mes amis particuliers, et bons comptables; ce qui m'a engagé d'y prendre une action, qui sont de 3.000 l. Si vous avez envie d'y risquer quelque chose, je vous cedderay dans mon action 500 ou 1.000 livres, ne vou-

(1) Charles-Louis Le Bas de Préaux remplit cette charge de 1735 à 1784, ayant succédé à son père, Charles Le Bas de Préaux, qui l'avait occupée de 1704 à 1735. Quant à l'auteur des lettres, c'est Nicolas Coudre ou de la Coudre, dit Lacoudrais, négociant et armateur d'Honfleur, dont il fut premier échevin de 1758 à 1761, et de nouveau en 1770 et 1771. On trouve à Honfleur un Frédéric-Adolphe Coudre-Lacoudrais, né en 1788, qui fut commissaire général de la marine, et membre de la Chambre des députés en 1843.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

lant risquer pour mon compte que 1000 l. Un de mes amis en prend autant. Cette frégatte partira en février, et sera très protégée pour les équipages, ayant pour interressez quantité de gros seigneurs et plusieurs chefs de bureau de chez le Ministre de la Marine..... Vous sçavez que c'est un métier bien dangereux que la course, mais quand on y réussit il s'y rencontre de gros benefices. Si vous prenez ce party, il faut regarder que cet argent tiré de votre caisse n'y reviendra point; c'est le moyen de n'estre pas sensible à la perte quand rien ne nous force à le faire... LACOUDRAIS.

Honfleur, le 4 décembre 1756. — ..... La frégatte *La Pellerine*, capitaine Vauquelin, sera lancée à la mer mardy prochain..... Cette frégatte m'a flatté, et les armateurs sont de mes bons amis qui ont intérets avec moy dans des navires que j'ay icy. Mon navire de Nantes partira dans huit jours pour La Martinique. Dieu veuille qu'il puisse échaper de nos ennemis. Il doit nous faire un bon voyage..... (1).

Honfleur, le 31 décembre 1756. — ..... Notre frégatte *La Pellerine* n'a été lancée à la mer que le 22 de ce mois. Je ne prévois pas qu'elle puisse mettre en mer avant le mois de mars.....

Honfleur, le 6 mars 1757. — ..... Le projet de la Chambre de Commerce de Normandie pour les douze frégattes n'est point encore finy; le changement de ministaire a arresté cette affaire, je ne sçay encore s'il aura lieu. Je ne pense point comme vous; au cas de réussite de ce dit projet, j'y prendray une action de 6.000 livres. Tous ses corsaires ne partiroient

(1) Ce navire était nommé *Le Postillon*.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

pas ensemble; chacun fera sa routte dans divers endroits, et ne pouroient partir qu'en octobre, qui est le bon temps pour ce métier..... La frégatte *La Pellerine* n'avance point, faute d'équipage, et je ne prévois pas qu'elle mette en mer si tôt. Si j'avois cru cet armement si long, je n'aurois pas pris d'action; au reste, si nous avions le bonheur que la paix put se faire, le Roy nous rembourseroit, et seroit la première en datte, ayant pour interressez des gros seigneurs, ainsy que les chefs de bureau du Ministre de la Marine.....

Honfleur, le 24 mars 1757. — ..... Il n'y a nullement de la faute à l'armateur de la frégate, *La Pellerine ;* il est à Paris depuis un mois à soliciter le Ministre pour avoir des matelots. Un autre armateur du Hâvre y est aussi pour une pareille frégate.....

Honfleur, le 13 juin 1757. — ..... L'armateur de *La Pélerine* est encore à Paris, et je prevois qu'elle ne poura sortir qu'en octobre ou novembre. Ce n'est peut-être pas un mal, il n'y a rien de perdu; cependant si j'avois cru cet armement si longt, vous n'y seriéz pas ny moy.....

Honfleur, le 28 septembre 1757. — ..... Le Ministre a donné ordre à tous les commissaires de ne pas ceder un matelot pour les corsaires, ainsy on ne peut pas armer. L'armateur de la frégatte, *Le comte d'Etrez*, au Hâvre (1), de la grandeur de *La Pelerine*, party hier de chez moy, me dit qu'il estoit fort embarassé d'expedier sa frégate, mais l'on espere cet hiver que le Roy donnera de nouveaux ordres, ainsy prenons patience par force.....

Les lettres de ce jour annoncent que l'escadre anglaise est

(1) M. Begouen-Demeaux.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

vis-à-vis La Rochelle, et que l'on craint pour l'isle de Rhé. Dieu veuille qu'ils ne réussissent pas dans leur entreprise. C'est ce que nous sçaurons en peu (1). On estime que cet armement leur coutte soixante millions.....

Honfleur, le 22 février 1758. — ..... Vous aurez cy-après copie de la lettre de l'armateur de *La Pélerine*, qu'après bien des peines l'on en a passé le marché au Roy avec une grosse perte, et je pense qu'il est encore heureux pour les actionnaires d'en estre défait. L'on n'aurait jamais pu completter l'équipage ; les matelots manquent pour le Roy. Il en est mort plus de huit mille dans l'escadre de M. Le Bois de la Motte et un nombre infiny dans les prisons d'Angleterre. Il est bien triste que le commerce ne soit pas protégé en France, je croy que l'on a envie de l'anéantir tout à fait.....

[*Copie*] A M. Lacoudrais à Honfleur.

Au Havre, le 10 février 1758. — ..... Quant à notre *Pelerine*, nous en avons enfin passé le marché au Roy à deux cent mille livres, payable sur le Trésor royal à Paris, dans les quatre derniers mois de cette année..... Elle nous reviendra au moins à vingt cinq mille livres de plus. Cette perte, qui est des plus sensibles surtout d'après les encouragements qu'on a donnez au commerce pour ses armements, nous a fait remuer ciel et terre pour l'éviter et différer, autant qu'il a été possible, d'en conclure. Enfin n'en ayant pu rien obtenir de plus, nous n'avons pas crù devoir en manquer le marché..... C'est effectivement M. Vauquelin qui la commande ; elle est appellée présentement *La Retuse* (2),

(1) En effet l'opération dirigée sur La Rochelle ne put aboutir.

(2) Evidemment *L'Aréthuse*.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

et on l'arme à force pour Brest. Je compte qu'elle partira sous un mois avec les autres fregattes du Roy, si les équipages ne manquent pas. Nous livrons journellement tous les articles qui en dépendent et que nous avions en magazin pour son armement..... Outre nos débours qui se montent comme cy dessus à autour de 225 mil livres, il y a pour autour de 8.500 l. en vins, bœufs, beures, stockfish (1), etc., qui ne sont point du marché et que nous tacherons de vendre à part. Comme il ne se fait plus d'armements icy, il n'est pas douteux que nous n'y perdions aussy; patience. C'est une malheureuse affaire qu'il faudra oublier le plutôt que nous pourons. M. Begouen de Meaux voudroit bien aussy estre débarassé de la sienne, elle a été proposée, et la visitte faitte, mais on n'en veut pour rien. Que de perte que cette malheureuse guerre va occasionner. Nous avons besoin d'une bonne paix. Dieu veuille nous la donner, et durable.....

Honfleur, le 25 mars 1764. — Les comptes de la frégatte *La Pellerine* sont finis; il y aura quelque peu de perte sur cette entreprise (2).....

Le banc de Terre Neuve, où l'on croyait trouver la morue en abondance, s'y est rencontrée des plus rares. J'en avois trois [navires], j'ay été un des plus heureux du port pour deux; le troisième a été perdu proche de Jersey le 30 décembre; de vingt hommes il n'y en a eu qu'un de sauvé, les dix-neuf y ont péri; je ne regrette que ces malheureux, étant grâce à Dieu assuré en totalité. J'en ay fait partir deux pour le banc il y a six semaines. L'on se flatte que le poisson y

(1) Morue sèche.

(2) On perdit environ douze pour cent du capital, qui montait à 225.000 livres. Quoique la fin de cette lettre soit étrangère au sujet, les détails qu'elle contient sont trop intéressants pour être sacrifiés.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

sera plus commun. J'avais un de mes enfants sur un de ces navires, mais il ne veut plus du banc; il va partir pour St Domingue. Mon troisième, qui a douze ans, est arrivé vendredy au Hâvre, du Cap; il n'a point été malade, je l'attens ce jour. Mon quatrième, qui a dix ans, l'année prochaine je le feray embarquer. Quand on a de nombreuses familles, il faut qu'ils prennent un party.

Pour terminer, signalons que, sous le coup des hostilités, à Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Marseille, on arma ou tenta d'armer des corsaires (1). Espérons qu'on y réussit mieux qu'en Normandie.

P. Le Verdier.

(1) Reg. des délib., 1er février 1757.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 2 janvier 1917.

Présidence M. Le Verdier, président.

Ouvrage offert et déposé sur le bureau : *Revue historique*, novembre-décembre 1916.

Le Conseil enregistre avec peine la mort de l'éminent économiste M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut, qui tenait à honneur de faire partie de la Société depuis de très nombreuses années.

M. le comte G. de Malartic a remis sa démission de membre de la Société.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le comte Raoul de Mathan, remerciant la Société de ses félicitations, et d'une carte de M. Ritter, prisonnier en

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Allemagne, qui se rappelle au souvenir de ses collègues : le Conseil adresse à ce savant confrère ses meilleurs vœux.

M. le Président a reçu de M. Portal sa démission de trésorier.

Le Conseil exprime sa reconnaissance à M. Portal pour le dévouement apporté par lui dans l'exercice de ses fonctions.

M. le Dr Panel présente son rapport sur l'état des finances. Il demande que, pour plus de clarté, l'exercice soit désormais clos au 31 décembre de chaque année.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 6 février 1917.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, mai-juin 1916; — *Journal des Savants*, nos 10, 11 et 12.

Le Conseil adresse ses vives félicitations à M. le comte Olivier Costa de Beauregard à l'occasion de la citation dont il a été l'objet pour sa brillante conduite dans le combat du 7 octobre 1914, où notre confrère fut grièvement blessé.

M. le Président donne lecture d'une carte de M. Jean Lafond, prisonnier en Allemagne, se rappelant au souve-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

nir des membres de la Société. Le Conseil adresse à M. Jean Lafond, avec ses vifs remerciements, ses souhaits les meilleurs.

Par suite de la démission de M. Portal, il est procédé à l'élection d'un trésorier. M. le chanoine Lesourd est élu, et le Conseil le félicite et le remercie de reprendre des fonctions qu'il a remplies déjà avec un grand zèle.

Il est décidé d'arrêter désormais l'exercice social au 31 décembre de chaque année.

Le Conseil décide également de reprendre, sans plus tarder, le cours normal des opérations de la Société. En conséquence, les cotisations encaissées par avance seront affectées à l'exercice 1917. Une circulaire va être adressée à tous les membres qui ne se sont pas encore acquittés, pour les avertir que la quittance de cette cotisation va leur être prochainement présentée.

Les deux tomes des *Chartes de l'abbaye de Jumièges* seront appliqués à l'exercice 1917.

Le Conseil décide en outre que les circulaires des 26 décembre 1914, 20 avril et 8 novembre 1916, et celle dont l'envoi vient d'être ordonnné seront imprimées à la fin du prochain *Bulletin*, afin qu'il en soit gardé souvenir.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 6 *mars* 1917.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrage offert et déposé sur le Bureau : *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, t. XXXVI, n° 1.

M. le Président enregistre avec regret le décès de M. Louis Duval, archiviste honoraire de l'Orne, auteur de très nombreuses et savantes études historiques sur la Basse-Normandie. M. Louis Duval s'est consacré pendant sa retraite aux travaux des Sociétés savantes d'Alençon, à la fondation desquelles il a pris la plus grande part. Il a néanmoins collaboré au *Bulletin* de notre Société.

Est élu membre de la Société, M. Edouard Jore [771], docteur en droit, ès sciences juridiques et ès sciences économiques, présenté par MM. Le Verdier et l'abbé Blanquart.

Le Conseil adresse ses vives félicitations au lieutenant Jules Bennetot, avocat à la Cour d'appel de Rouen, pour sa nouvelle citation à l'ordre du jour.

Rendant compte de l'état des publications en préparation, M. le Secrétaire fait connaître que l'impression du volume de *Mélanges* projeté est commencée ; le mémoire de M. H. Omont est à la correction.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

CIRCULAIRES

adressées aux sociétaires, au nom du Conseil d'administration, depuis le commencement des hostilités.

I

Rouen, le 26 décembre 1914.

MONSIEUR ET HONORÉ CONFRÈRE,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en raison des hostilités qui nous privent de la présence d'un grand nombre de nos confrères, les cotisations de 1915 ne seront pas réclamées. En conséquence, il ne sera pas distribué de volumes pour l'exercice 1914-1915, mais l'exercice 1913-1914, pour lequel est distribué en ce moment un premier volume, *Gesta Normannorum ducum*, édition critique, par M. Jean Marx, recevra, l'été prochain, son second volume, *Notes du Premier Président Claude Pellot,* publiées par M. G.-A. Prévost.

Veuillez agréer,.....

Le Secrétaire,

CH. DE BEAUREPAIRE.

II

Rouen, le 20 avril 1916.

MONSIEUR ET HONORÉ CONFRÈRE,

Une circulaire précédente vous a informé qu'en raison de la guerre la perception des cotisations est suspendue.

Le Conseil d'administration a décidé que la Société reprendrait ses opérations aussitôt après la cessation des hostilités.

En conséquence, dès maintenant sont préparés deux volumes qui seront distribués en échange de la première

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

cotisation que les événements permettront d'appeler. L'un d'eux sera bientôt achevé.

Des dépenses sont engagées de ce chef, qu'il y a lieu d'acquitter.

Le Conseil d'administration vous serait reconnaissant si vous vouliez bien verser, d'avance, la première cotisation à échoir.

Ce versement est facultatif.

Le sociétaire, qui l'aura effectué, recevra les volumes en préparation, dès leur achèvement.

Le sociétaire, qui préférerait attendre la fin de la guerre, ne recevrait les volumes qu'après s'être acquitté.

Si vous voulez bien accéder à la demande qui vous est adressée, vous n'aurez qu'à faire usage du mandat-carte inclus.

Veuillez agréer.....

Le Secrétaire,

CH. DE BEAUREPAIRE.

III

Rouen, le 8 novembre 1916.

MONSIEUR ET HONORÉ CONFRÈRE,

Une circulaire du 20 avril dernier vous a fait connaître que, malgré la suspension des opérations de notre Société, le Conseil d'administration préparait de nouveaux volumes, afin de les mettre à la disposition des sociétaires dès que les circonstances le permettraient.

En même temps vous avez été prié de verser d'avance *la première cotisation à échoir,* pour permettre au Conseil de faire face aux dépenses engagées.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Un volume est terminé : *Chartes de l'Abbaye de Jumièges*, (v. 825 à 1204), *conservées aux Archives de la Seine-Inférieure, publiées avec introduction et notes*, par J.-J. Vernier, t. I, v. 825-1169.

Ce volume vous sera remis dès que vous aurez acquitté la cotisation correspondante. A cet effet un mandat-carte vous est de nouveau adressé inclus.

Le Conseil d'administration, considérant la durée des hostilités, envisage comme possible une reprise prochaine du fonctionnement normal de la Société, ainsi que s'y sont résolues un grand nombre de Sociétés savantes, tant à Paris qu'en province, qui ont recommencé la publication de leurs Bulletins et Mémoires, et encaissé leurs cotisations de 1916.

Le Conseil a cru devoir ajourner encore la décision, qui sera prise dans une séance prochaine. Une rentrée abondante de cotisations volontaires lui serait une précieuse indication de l'avis des sociétaires.

Veuillez agréer,.....

Le Secrétaire,

Ch. de Beaurepaire.

IV

Rouen, le 3 mars 1917.

Monsieur et honoré Confrère,

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 6 de ce mois (février), a résolu de reprendre, sans attendre la fin des hostilités, le fonctionnement normal de notre Société.

En conséquence, les Sociétaires qui n'ont pas encore acquitté la cotisation dont le paiement anticipé leur avait été proposé par les circulaires des 20 avril et 8 novembre 1916,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

se verront présenter leur quittance dans le courant de mars, comme de coutume.

Cette cotisation sera applicable à l'exercice 1917.

Le même exercice recevra deux volumes, savoir : *Chartes de l'Abbaye de Jumièges*, publiées par M. J.-J. Vernier, deux tomes, dont le premier est dès maintenant en distribution.

Par suite d'une décision récente, l'exercice social commencera dorénavant le 1er janvier pour finir le 31 décembre, au lieu de commencer et finir, ainsi que précédemment, le 1er juillet.

Il ne sera perçu aucune cotisation, et il ne sera distribué aucune publication, pour la période du 1er juillet 1914 au 31 décembre 1916.

Veuillez agréer,.....

Le Secrétaire,

CH. DE BEAUREPAIRE.

II

DOCUMENTS HISTORIQUES

LETTRES DE CHARLES IX ORDONNANT L'ÉLARGISSEMENT D'ANTOINE LE LIEUR, INCARCÉRÉ AU VIEUX-PALAIS DE ROUEN. — 6 NOVEMBRE 1572.

Conservées dans les archives de l'ancien château de Tillières, ces lettres furent adressées à « M. de Carrouges », Tanneguy Le Veneur, comte de Tillières et seigneur de Carrouges, l'un des lieutenants du Roi en Nor-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

mandie. Il commandait alors à Rouen, en l'absence du duc de Bouillon, et fit preuve, au milieu de conjonctures singulièrement difficiles, d'une modération à laquelle on n'a pas toujours su rendre justice (1).

Antoine Le Lieur (2), qui venait de faire appel à la clémence royale, était bien connu de Charles IX, ayant eu, neuf ans plus tôt, à son château du Boschénard (3), l'honneur de lui offrir l'hospitalité, peu de jours après le lit de justice tenu au Parlement de Normandie et dans lequel le jeune souverain s'était déclaré majeur (4).

(1) V. A. Floquet, *Hist. du Parlement de Normandie*, t. I et II, *passim*. Ce qu'en a dit L.-D. Paulmier, *La Saint-Barthélemy en Normandie*, § III, *Le Veneur de Carrouges à Rouen*, dans *Bull. de la Société de l'Hist. du Protestantisme français*, 6e année (1858), p. 474-478, est évidemment moins impartial. — Sur le rôle de Tanneguy Le Veneur durant la Ligue, il existe une pièce fort rare : *Les connivences de Henry de Valois avec monsieur de Charouges* (sic), *gouverneur de la ville de Rouen. Ensemble comme elle a été réduicte à l'Union par les catholiques de la dite ville ;* Paris, Michel Jouin, 1589, petit in-8° de 12 p.

(2) Antoine Le Lieur, sr de Brametot, du Boschénard et du Mesnil-du-Roure, était fils de Jacques Le Lieur, le conseiller-échevin à qui la ville de Rouen dut le précieux *Livre des Fontaines*. Les archives de la Rivière-Bourdet possèdent le traité de mariage de « damoiselle Marie Durand, fille puisnée de deffunct noble homme Jehan Durand, en son vivant seigneur de la Rivière-Bourdet et de damoiselle Marie de Civille, avec noble homme Anthoine Le Lieur, filz aisné de noble homme Jacques Le Lieur, seigneur de Bresmetot et de Ouville-l'Abbaye, et de damoiselle Jehanne Osmont. » (1541, 23 déc.) (O. de Poli, *Les seigneurs de la Rivière-Bourdet*, dans *Rev. nobiliaire, hist. et biogr.*, t. VI, p. 211.)

(3) Le Boschénard-Crescy, cant. du Bourgtheroulde, arr. de Pont-Audemer (Eure).

(4) « Le jeudy XIX jour d'aoust au dict an (1563), le Roy partit de sa ville de Rouen pour s'acheminer en la Basse Normandie et s'en va le dit jour

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Comme plusieurs de ses proches, François de Pardieu, son gendre (1), Jean de Quièvremont, l'un de ses neveux, et deux de ses cousins de Civille (2), M. de Brametot (c'est ainsi que se nommait d'ordinaire Antoine Le Lieur) avait délibérément adhéré au parti protestant. Député aux Etats de 1561 pour la noblesse du bailliage de Rouen (3), on le voit, au nom de ce bailliage, réclamer pour ceux de la nouvelle religion le droit d'ouvrir des temples et soutenir obstinément cette proposition, tant par la parole que par ses écrits, ce qui lui attira, l'année suivante, un formel désaveu dans une assemblée de l'hôtel de ville de Rouen, avec ajournement personnel a « comparoir ausd. Estatz et soy desdire ou purger desdictz parolles (4). » D'ail-

coucher a Bosbenard, lieu fort plaisant, appartenant au sieur de Bresmetot, et le lendemain disner a la Chapelle de Brestot (prieuré de la Chapelle ou la Madeleine de Brestot, à Eturqueraye) et au Pontaudemer coucher, où il feist entrée... » (*L'entrée faite du Roy très chrestien Charles 9 a Rouen, le 12 jour d'aoust, l'an 1563..*; à la suite de *Description du pays et duché de Normandie...*; Rouen, Martin Le Mesgissier, 1610.)

(1) François de Pardieu, chevalier, sr de Boudeville, d'Escotigny, etc., avait épousé, par contrat du 14 nov. 1558, Françoise Le Lieur, fille unique d'Antoine Le Lieur. V. sa notice dans la *France protestante* et O. de Poli, *op. cit.*, p. 214.

(2) Jean de Quièvremont, sr d'Heudreville, fils de Nicolas de Quièvremont et de Barbe Le Lieur, et Antoine de Civille, l'un et l'autre exclus du Parlement de Normandie, parce qu'ils étaient de la R. P. R., et depuis réintégrés. — François de Civille, le fameux capitaine, « trois fois mort, trois fois enterré et trois fois, par la grâce de Dieu, ressuscité. »

(3) Il avait été député de la noblesse, pour ce même bailliage, aux Etats de 1550. (Farin, éd. de 1668, I, 330).

(4) *Cahiers des Etats de Normandie sous le règne de Charles IX*, p. 91; *Deux chroniques de Rouen*, p. 275.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

leurs, il avait déjà transformé en prêche la chapelle Saint-Thomas de Gedeville située sur sa terre du Boscbénard. Aussi, lorsque les bandes organisées par Laurent de Maromme ou quelqu'un de ses émissaires se portèrent en armes aux environs de Rouen et assaillirent les châteaux appartenant à des gentilshommes religionnaires, celui du Boscbénard ne fut pas épargné (1). Antoine Le Lieur, prêt à monter en barque pour passer la Seine et se réfugier sur la rive droite du fleuve, tomba entre les mains des forcenés qui le ramenèrent à Rouen, avec le ministre dont il était accompagné.

Enfermé dans l'une des tours du Vieux-Palais et placé sous une plus forte garde que la plupart des réformés détenus à la conciergerie du Palais ou aux prisons du Bailliage, il fut assez heureux pour échapper aux massacres qui ensanglantèrent les journées du 17 au 20 septembre 1572.

(1) A. Floquet, *op. cit.*, t. III, p. 119 ; G. Le Hardy, *Le Protestantisme en Normandie*, p. 244. — Le château de la Rivière-Bourdet, venu en héritage, par la mort de Guillaume Durand (10 août 1570), à ses neveu et nièce Jean Maignard et Françoise Le Lieur, mariée à François de Pardieu, eut à subir le même sort ; mais, averti à temps, Pierre Loiseleur de Villiers, l'un des ministres de Rouen, qui y avait cherché asile, réussit à s'enfuir avec sa femme et ses enfants (*Ibid.*). — Cf. Registres de délibérations aux Archives de l'hôtel-de-ville de Rouen, A. 19. Le 10 janvier 1568, on suppliait le gouverneur de donner ordre et « pourvoir sur ce que, en plusieurs maisons des champs d'icy a l'entour, comme *la Rivière-Bourdet*, *Boschenard*, Montigny, Cleres, la Chappelle, la Vaupaliere, Rouville, St-Jehan du Cardonnay et plusieurs aultres, s'y retirent plusieurs de la nouvelle religion, estant bien armez, lesquelz pourroient faire une surprinse en ceste ville avec ceulx qui y resteroient. »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Qu'advint-il depuis sa rentrée, un peu forcée, peut-être, au giron de l'Eglise catholique ou, pour parler le langage du temps, depuis sa « réduction » ? Rien n'autorise à suspecter la sincérité des sentiments qui motivèrent ce revirement, non plus à mettre en doute leur persistance. Il semble toutefois, comme l'avait écrit naguère le Roi lui-même au s^r de Tourville (1), « que cette forme de conversion est trop chatouilleuse et que, sans aultre plus grand miracle, l'on n'y peult pas fonder beaucoup de seurreté. »

F. BL.

Aujourd'huy six^me jour de novembre mil v^c soixante et douze, le roy estant a Paris, sur ce qu'il luy a esté remonstré et fait entendre, de la part de Anthoine Le Lyeur, s^r de Bremetot et de Boisbenard que, estant l'émotion naguere advenue en la ville de Rouen, il auroit été mis prisonnier, comme encores il est, au chausteau (*sic*) et Vieil Palais du d. lieu pour avoir cy devant servy la nouvelle oppinion, en laquelle il s'estoit laissé persuader, sans avoir neantmoingtz eu autre volonté que de luy estre tres humble, tres obéissant et fidele subject ny porté les armes contre son aucthorité, mais seullement poussé d'un bon zele; depuis, y ayant bien pensé, et admonesté par aucunes doctes personnages ses amis, il a quitté et laissé la d. nouvelle oppinion et et reprins l'ancienne catholicque, appostolicque et romaine, en laquelle il [est] deliberé de vivre et de mourir soubz

(1) Arch. de l'hôtel-de-ville de Rouen; Reg. des délibérations (A. 19), au 7 octobre 1567 : Lettre du Roi à Louis de Bigards, sieur de Tourville, capitaine de Rouen.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

l'obeissance de Sa Majesté, laquelle, ne desirant rien plus que de veoir tous ses subjects uniz de religion, voulant aussi satisffaire a la supplication et requeste qui luy a esté faicte en cest endroict par la Royne, sa mere, et monsieur le duc d'Anjou, son frere et lieutenant general, a declairé et declaire, ordonne et entend que, suyvant le reglement cy devant envoyé au s^r de Carrouges, conseiller au conseil privé de Sa d. Majesté et son lieutenant general au gouvernement de Normandye, le d. s^r de Bremetot et de Boisbenard soit eslargy et mis hors des prisons du d. chasteau et Vieil Pallais et qu'il puisse demeurer en sa maison, biens et possessions, avec sa femme, enfans et famille, seurement et librement, tout ainsi qu'il a cy devant faict en temps de bonne paix et tranquilité, sans estre recherché, inquieté ne molesté du passé, en quelque sorte et maniere que ce soit, pour le faict de la d. nouvelle oppinion et des choses qui en dependent, ce que Sa d. Majesté deffend tres expressement a tous ses lieutenantz generaux, gouverneurs de provinces, baillifz, seneschaulx, prevostz, maires, eschevins et tous autres ses justiciers et subjectz de quelle qualité et condition qu'ils soyent, voulant en outre que les soldatz qui ont esté mis en garnison (1) vuident et que ses biens meubles et au-

(1) Pendant qu'ils étaient les maîtres à Rouen, les protestants avaient été les premiers à user de ces odieuses vexations. Un extrait des Registres de l'hôtel-de-ville, à la date du 16 mai 1571, cité dans l'*Hist. du Parlement de Normandie*, t. II, p. 407, montre « les catholiques, tant absentz que ceulx qui demeuroient, entierement pillez, leurs maisons remplies de soldats de la religion, qui y furent sustentez et nourriz tant et si longtemps que les catholiques eurent de quoy y subvenir, » et, par dessus tout cela, ces malheureux emprisonnés chaque jour, sous les plus vains prétextes, pour en tirer rançon.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tres choses qui luy ont esté prins luy soient rendus s'ilz sont en essence ; ayant à cest effect Sa d. Majesté prins et misle d. sr de Bremetot, sa femme, enfans, famille et biens quelzconques en et soubz sa protection et sauvegarde especiale ; a la charge qu'ilz vivront catholicquement, comme dessus. En tesmoing de ce, Elle m'a commandé luy expedier ce present brevet qu'Elle a voulu por ce signer de sa propre main et fait contresigner par moy son conseiller, secretaire d'Estat et des finances. *Signé* : CHARLES ; *et plus accosté* : PINART, *ung paragraphe*.

Collation faite a l'original en parchemin cy dessus transcript par moy, notaire et secretaire du Roy.

BOYVIN.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

AVIS

En conséquence de la résolution prise par le Conseil de la Société dans sa séance du 6 *février* 1917, *MM. les Sociétaires, qui ne se sont pas encore acquittés, sont informés que les cotisations pour* 1917 *sont actuellement en recouvrement. Une circulaire leur a été adressée pour les en aviser.*

L'exercice 1917 *recevra :*

CHARTES DE L'ABBAYE DE JUMIÈGES (v. 825-1204), *publiées par M. J.-J. Vernier, deux volumes. Le tome I est dès maintenant en distribution.*

Les dernières publications de la Société avaient été :

GUILLAUME DE JUMIÈGES. GESTA NORMANNORUM DUCUM. *Edition critique par M. Jean Marx.*

NOTES DU PREMIER PRÉSIDENT PELLOT SUR LA NORMANDIE (1670-1683), *éditées par M. G.-A. Prévost.*

Ces deux volumes ont acquitté l'exercice 1913-1914.

Les opérations de la Société ont été suspendues entre cet exercice et celui de l'année 1917.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 3 avril 1917.

Présidence de M. G.-A. Prévost, vice-président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Revue historique*, janvier-février, mars-avril 1917 ; — *Bibliographie des travaux histor. et archéol. publiés par les Sociétés savantes de la France*, par Robert de Lasteyrie, avec la collaboration d'Alexandre Vidier, tome VI, 3e livraison ; — *Bull. trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie*, nos 3 et 4, 1916 ; — *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, juillet-août 1916 ; — *L'Union française*, n° 1, février 1917.

Est élue membre de la Société :

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Mme de la Potterie [n° 772], présentée par MM. Le Verdier et Ch. de Beaurepaire.

Le Conseil s'occupe ensuite des publications en préparation.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 1er mai 1917.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, septembre-octobre 1916 ; — *Journal des Savants*, janvier, février et mars 1917 ; — *La Normandie*, avril 1917.

Est élue membre de la Société :

Mme Paul Allard, présentée par MM. le chanoine Amédée Allard et G.-A. Prévost.

Le Conseil s'associe au vœu émis par la Société française d'archéologie, dans sa séance du 20 mars 1917, relatif à la réparation et à la reconstruction des églises dévastées par les Allemands.

Il adresse ses très vives félicitations au commandant Le Roy Ladurie, à l'occasion de la citation dont il vient d'être l'objet. Il félicite également M. le sénateur Louis Quesnel, capitaine territorial d'infanterie au service des chemins de fer, pour sa promotion au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

L'Assemblée générale de la Société de l'Histoire de Normandie est fixée au jeudi 14 juin, à deux heures.

M. le docteur Panel donne des renseignements sur les pièces qu'il a recueillies aux Archives municipales en vue du livre qu'il prépare concernant le paupérisme à Rouen. En raison de la très grande quantité de documents réunis, notre confrère estime qu'il y aura lieu d'en éliminer un certain nombre. Mais le choix est difficile et M. le docteur Panel fait appel à la science et au dévouement de MM. l'abbé Blanquart, Edouard Pelay et J.-J. Vernier, membres de la Commission, pour l'aider dans ce travail.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 5 juin 1917.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, novembre 1916; — *La Normandie*, mai 1917; — *Revue hist.*, mai-juin 1917.

M. le docteur Panel donne connaissance de son rapport sur les fonds et archives pour l'exercice 1915-1916.

M. Le Verdier communique de la part de M. R. N. Sauvage un document relatif à la foire du Pré, à Caen, destiné au prochain *Bulletin*.

A ce sujet, M. Edouard Pelay fait remarquer qu'à Rouen, l'antique foire du Pré ou d'Emendreville, connue

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

aujourd'hui sous le nom de foire Bonne-Nouvelle, est toujours suivie. Elle se tient la veille et le jour de l'Ascension, ainsi que le dimanche suivant, sur la place voisine de la maison d'arrêt. Il y a toujours des forains attirant un nombreux public.

Il n'en est pas de même de la foire Saint-Gervais qui se tenait encore, il y a une quarantaine d'années, place Saint-Gervais et grande rue Saint-Gervais, aujourd'hui rue Nicolas-Mesnager. Le nom même de cette foire ne semble pas avoir été conservé, bien qu'il se tienne encore chaque année en juin, pendant plusieurs jours, une foire aux chevaux sur le boulevard Jeanne-d'Arc et sur la place Cauchoise.

Il est bon d'enregistrer en ce *Bulletin* que l'antique foire du Pré est toujours très animée, tandis que la foire Saint-Gervais, dont l'origine est encore plus ancienne, n'est plus qu'un souvenir. Celle-ci appartenait aux religieux de Fécamp, barons de Saint-Gervais, qui eurent à soutenir à son sujet de nombreux procès.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

tenue à Rouen, le 14 juin 1917, à deux heures,

en l'Hôtel des Sociétés Savantes.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Etaient présents :

MM. Le Verdier, *Président*,
G.-A. Prévost, *Vice-Président*,
l'abbé Blanquart, *Secrétaire adjoint*,
Georges Faucon, *membre du Conseil d'administration*,
Portal, *id.*
MM. Bernard Baudry, Georges de Beaurepaire, E. Coppinger, l'abbé Duléry, R. Garreta, H. Labrosse.

Excusés : MM. Ch. de Beaurepaire, Joseph de Beaurepaire, mobilisé; l'abbé Bourrienne, le prince Augustin de Broglie, le comte Olivier Costa de Beauregard, le baron d'Esneval, S. A. le comte d'Eu, le chanoine Eudeline, A. Fiquet, E. Guillemare, l'abbé Humblot, V. Hunger, A. Join-Lambert, Paul Lacombe, le Dr Panel, E. Pelay, Emile Picot, L. de La Vallée-Poussin, mobilisé, J.-J. Vernier, le chanoine Voiement.

M. le Président ouvre la séance et prononce le discours suivant :

Messieurs et chers Confrères,

Deux années se sont écoulées depuis notre dernière assemblée générale; nos publications ont été suspendues; les exercices, que nous appellions 1914-15, 1915-16, n'ont rien reçu; seules quelques pages de Bulletin venaient vous rappeler tous les trois mois que votre Conseil d'administration entretenait la coutume de ses séances mensuelles et que nous existions toujours. Il a

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

semblé qu'il était temps de mettre fin à ce ralentissement de nos travaux. L'activité de l'arrière, l'intensité de la vie nationale manifestée dans toutes ses branches, dans les œuvres sociales, dans les productions littéraires ou scientifiques, dans celles de l'érudition, tout aussi bien que dans l'industrie et le commerce, partout enfin, sont fonction de santé morale et gage de victoire.

Nous sommes donc réunis, et votre Conseil va vous rendre compte de nos opérations. La dernière situation financière que vous avez approuvée s'arrêtait, suivant l'usage, au mois de juin 1915. Aucune cotisation n'a été perçue depuis le mois de juin 1914 jusqu'au 31 décembre 1916 : aucun volume n'a été distribué qui soit affecté à la même période. Les circulaires que vous avez reçues naguères vous l'ont rappelé. Votre Conseil a reconnu qu'il y aurait grand avantage à clore nos exercices au 31 décembre de chaque année : en conséquence le compte rendu qu'il vous apporte est limité à la fin de l'année 1916, soit à une durée de dix-huit mois seulement.

Aujourd'hui nous vivons l'exercice nouveau 1917; nous en avons appelé les cotisations, d'abord libres et spontanées, ensuite comme échues ; un volume vous a été remis, le premier tome des *Chartes de l'abbaye de Jumièges*, nous vous apportons aujourd'hui le second et dernier, et voilà les deux volumes correspondant à cette cotisation. L'année prochaine, vous prendrez connaissance de l'état actif et passif de l'exercice 1917. Cette nouvelle manière d'opérer pourra retarder d'un semestre l'approbation des comptes annuels, mais elle aura l'avantage de permettre d'en préparer une situation complète et sans précipitation.

M. Vernier s'est imposé pour nous un travail considérable. Ses *Chartes de Jumièges* sont une œuvre de haute érudition. L'introduction qu'il a placée en tête de l'ouvrage n'est rien moins qu'une savante leçon de rédaction diplomatique ; ses textes sont

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

soigneusement établis, ses références patiemment recueillies ; enfin des tables d'une rare abondance feront de ce cartulaire un excellent instrument de travail. La *Société de l'Histoire de Normandie* lui est profondément reconnaissante.

En ce moment nous avons commencé l'impression d'une nouvelle série de *Mélanges*, pour laquelle nous avons obtenu la précieuse collaboration de notre confrère et président d'honneur, M. H. Omont. M. le Dr Panel met la dernière main à un recueil de documents relatifs à l'histoire du paupérisme à Rouen. Malgré les obligations que lui impose son service, M. Labrosse, mobilisé, n'a pas perdu de vue son édition de la *Chronique de Normandie*. Vous voyez que nous préparons l'avenir.

MESSIEURS,

Depuis deux ans les deuils sont nombreux que nous avons le pénible devoir d'enregistrer.

Nous avons perdu l'un de nos Présidents d'honneur, M. Paul ALLARD, mort en son château de Senneville, le 4 décembre 1916, à l'âge de soixante-quinze ans. Ce n'est pas dans les limites d'un discours qu'il est possible de retracer la vie si admirablement remplie de ce grand homme de bien, qui fut en même temps un historien éminent. Il me faut me borner à saluer sa mémoire.

Il était né d'une famille d'ancienne bourgeoisie rouennaise, alliée à la robe, et semblait destiné aux fonctions de la magistrature. Il en gravit le premier degré au tribunal de Rouen, auquel il fut attaché comme juge suppléant (1). Mais, bientôt, fixé sur la docilité que réclamait alors la carrière, il démissionna après les célèbres décrets rendus contre les ordres religieux, et il se livra désormais tout entier aux œuvres chré-

(1) De 1872 à 1883.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tiennes et sociales et aux études historiques, qui l'avaient déjà conquis.

Associé à toutes les manifestations de la charité, il fut l'un des principaux fondateurs et, au bout de peu d'années, le président de l'*Union catholique de la Seine-Inférieure*, société d'études et de propagande en même temps qu'institution philanthropique, qui, pendant le dernier quart du XIXe siècle, a tenu un rôle important dans l'histoire sociale de Rouen, s'y fit le défenseur des libertés, en particulier de celle de l'enseignement, et y suscita dans les divers domaines de l'économie, de l'assistance, de l'éducation, nombre d'œuvres chrétiennes et populaires (1).

Pendant ce temps, M. Paul Allard avait inauguré ses travaux historiques. Un voyage à Rome, des relations nouées avec l'explorateur des catacombes romaines, le commandeur de Rossi, déterminèrent sa voie. La traduction de la célèbre *Rome souterraine* en 1872 (2) fut comme son initiation à l'étude des premiers siècles du christianisme. Son *Histoire des persécutions pendant les trois premiers siècles de l'Eglise* consacra sa réputation. De Néron à l'apostat Julien et à Théodose, au-delà même avec son *Saint Basile* et son *Saint Sidoine Apollinaire*, il a retracé l'histoire de la société chrétienne dans l'empire romain en des livres qui font autorité. L'Institut de France en a couronné plusieurs ; il se fût honoré en s'agrégeant l'auteur, mais M. Allard était trop modeste pour poser une candidature. Mieux inspirée, la *Revue des questions historiques* l'appela à sa direction, quand il fallut nommer un successeur à un autre de nos présidents, le savant historien de Charles VII, le marquis de Beaucourt.

(1) Fondée à Rouen en 1875, l'*Union catholique* s'est dissoute en 1900. M. Allard la présida à partir de l'année 1883.

(2) *Rome souterraine, résumé des découvertes de M. de Rossi dans les catacombes romaines*, par J. Spencer Northcote et W. de Brownlow, traduit de l'anglais par Paul Allard, et précédé d'une préface par M. de Rossi. (Paris, Didier et Cie, 1872.)

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

M. Paul Allard avait trop le culte de l'histoire, il était trop attaché à sa patrie normande dont il ne voulut jamais s'éloigner, pour ne pas adhérer tout de suite à notre Société. Il en fut membre dès le jour de sa constitution. Il était devenu notre doyen depuis la mort de Mgr Loth. En 1895, vous lui avez décerné la présidence d'honneur de l'assemblée générale. Ce fut une brillante séance : le discours qu'il prononça, si développé, si plein de faits, si riche de pensées et d'aperçus, montra qu'il connaissait aussi bien la vie et les besoins du paysan de l'ancien régime que ceux des ouvriers et des paysans contemporains, au milieu desquels il passait ses jours. Et la réponse du Président, M. de Beaurepaire, résuma, pour le confirmer, le tableau de la campagne cauchoise aux approches de la Révolution, qui venait d'être magistralement tracé.

M. Paul Allard était un homme d'action autant que d'étude, et ce double caractère apparaissait tout de suite dans la vivacité de sa parole qui était en même temps pleine d'aménité, dans la rapidité de ses décisions qui s'alliait à la plus grande bienveillance dans l'accueil, dans son activité organisatrice, dans les œuvres qu'il a créées ou inspirées. Depuis quinze ans, il n'était plus qu'historien, mais il est mort sans avoir déposé sa plume, réunissant des notes, méditant un nouveau livre, écrivait-il, sur la *Psychologie des martyrs*, infatigable et invaincu, malgré les angoisses de l'heure présente, malgré l'absence de ses trois fils et de son gendre, tous au front, sans que sa sérénité parût altérée (1).

Notre Société était fière d'inscrire parmi ses membres M. Paul

(1) Cf. notamment, *Journal de Rouen*, 5 décembre 1916 ; — *Psychologie des martyrs* (œuvre posthume), note biographique à la page 1 (Extrait des *Etudes*, 5 mars 1916) ; — *Vingt-cinq années d'action sociale et religieuse. Union catholique* de la Seine-Inférieure : (Rouen, imprimerie du *Nouvelliste*, 1900, in-8). Etc.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

LEROY-BEAULIEU, universellement honoré comme un maître de la science économique (1). Malgré la distance qui séparait ses études des nôtres, il nous était venu avec empressement voilà près de quarante ans, en normand fidèle. Quoique né à Saumur en effet, où son père alors était sous-préfet, il était fils et petit-fils d'anciens maires de la ville de Lisieux, véritable berceau de sa famille. Sa vocation se révéla dès sa jeuneesse, car il n'avait que vingt-trois ans à peine lorsqu'il obtint de l'Institut le prix Bordin pour un mémoire sur l'*état moral et intellectuel des classes ouvrières et le taux des salaires*, et, sans arrêt, il s'adonna à la poursuite des questions d'économie politique et d'économie sociale. On sait avec quel éclat il a parcouru la carrière. Son *Traité de la Science des finances*, son *Traité théorique et pratique d'économie politique* sont classiques, pour ne citer que ceux-là. Professeur à l'Ecole libre des sciences politiques, puis au Collège de France. membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, fondateur, directeur et rédacteur hebdomadaire de l'*Economiste français*, au *Journal des Débats*, à la *Revue des Deux-Mondes*, dans toutes les hautes situations auxquelles il fut appelé, M. Paul Leroy-Beaulieu s'est acquis un rang hors de pair. D'un esprit hautement libéral et indépendant, dominant les questions sans vouloir s'asservir aux partis, il eût été digne de prendre place dans nos assemblées politiques ; il y eût apporté ses hautes connaissances et sa vaste expérience des matières financières. Elu député, la politique jalouse le rejeta comme si elle redoutait ses leçons : on se souvient que la Chambre prononça jusqu'à deux fois son invalidation.

M. Paul Leroy-Beaulieu est mort à Paris le 9 décembre 1916. Vous vous rappelez que ses derniers jours avaient été attristés par la mort de son fils, l'ardent député de Montpellier, héroï-

(1) Cf. *Journal des Débats* du 11 décembre 1916 (Edouard Payen); — *Revue des sciences politiques*, 15 février 1917 (Eugène d'Eichthal); — *Revue des Deux-Mondes*, avril 1917 (René Stourm); etc.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

quement tombé à la tête de sa batterie aux batailles de l'Aisne en janvier 1915.

M. Louis Duval, archiviste honoraire du département de l'Orne, était né à la Ferté-Macé ; il est mort le 31 janvier 1917, à Alençon, âgé de soixante-seize ans. Il nous appartenait depuis 1890. C'était un savant modeste et éclairé, qui a rendu les plus grands services à l'érudition percheronne. Notre *Bulletin* recueillait avec reconnaissance ses communications, toujours documentées et présentées avec précision et sagacité, malheureusement trop rares. C'est que la direction des revues ornaises, auxquelles il prenait une part active, absorbait le temps que ses fonctions d'archiviste départemental laissaient libre. On lui doit par exemple la création de la *Revue normande et percheronne*, dont chaque numéro contenait au moins un article de sa plume. Avec Léon de la Sicotière, il fonda la Société historique et archéologique de l'Orne et son important *Bulletin*. C'est là qu'allait sa principale collaboration, et elle ne lui était qu'un délassement après les absorbants travaux imposés par la direction de ses Archives. On lui doit en effet cinq volumes d'inventaires des archives de l'Orne, aux séries A, C, D, H, puis la publication de l'*Etat de la généralité d'Alençon sous Louis XIV*, etc. Il était membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Dans le même département de l'Orne, il nous faut déplorer la perte d'un autre sociétaire, M. le comte de Charencey. Ce confrère cultivait la science, quelquefois un peu incertaine, de la philologie, et il s'y était acquis une honorable réputation. La haute Normandie a peu profité de ses recherches. Pourtant nous nous souvenons d'un mémoire qu'il communiqua aux Assises de Caumont, tenues à Rouen 1896 (1).

(1) *De quelques noms d'animaux en langue basque.* (Assises scientifiques, littéraires et artistiques fondées par A. de Caumont. *Compte rendu de la 2e session* (*Rouen, juin* 1896). Rouen, 1897, in-8, p. 291.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

M. le comte Louis de NEUVILLE est mort, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 25 janvier 1916, dans son château de Livet, près Orbec. Issu d'une vieille race du Lieuvin, qui y était solidement fixée et y avait pris jusqu'au XIXe siècle toutes ses alliances, connaissant admirablement le pays, les manoirs dont celui-ci est couvert, toutes les familles qui y ont passé, M. Louis de Neuville a recueilli, pendant sa longue existence, une quantité considérable de notes sur la noblesse et l'histoire de cette région. Beaucoup ont alimenté les articles qu'il a donnés aux Bulletins et Mémoires des Sociétés normandes, ou ont passé dans le mémorial développé de sa famille qu'il a écrit sous le titre : *Généalogie de la famille de Rioult* (1). Mais non moins versé dans l'histoire générale, il a été un collaborateur assidu de la *Revue des Questions historiques*; il a pris part à l'édition des *Mémoires et correspondance du comte de Villèle*, ministre de la Restauration, son aïeul maternel. On lui doit enfin la publication des si curieux *Mémoires de Michelot Moulin* (2), un chouan normand dont les aventures font penser à celles du chevalier Destouches (3).

M. Daniel DE FOLLEVILLE, membre du Conseil général et député de la Seine-Inférieure, était entré dans notre Société lorsque, prenant sa retraite de professeur et doyen de la Faculté de droit de Douai, il était revenu se fixer en Normandie et à Imbleville, son domaine familial. Son rôle politique ne peut nous intéresser. Mais constatons que sa parenté avec le littérateur Le Hayer du Perron et avec Mme du Boccage marquait sa place dans une société d'histoire comme la nôtre. Il est mort à Rouen le 12 juin 1916 (4).

(1) Besançon, typogr. de Joseph Jacques, 1911, in-8, 91 p.

(2) Paris, A Picard fils, 1893 (*Société d'histoire contemporaine*).

(3) Voy. un essai de bibliographie des travaux du comte Louis de Neuville dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXXI, p. 349 et suiv.

(4) Le portrait original de Mme du Boccage, peint par Loir et qu'a gravé

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Conservateur de la Bibliothèque de Dieppe, notre associée, M. Ambroise MILET la représentait parmi nous. Il avait été longtemps attaché à la manufacture de Sèvres, mais brayon par sa naissance, dieppois aux années de sa retraite, il était demeuré fidèle à sa province. Il a écrit, concernant son histoire, un bon nombre d'opuscules et il a donné plusieurs articles à notre *Bulletin*. Il est mort à Dieppe, le 18 septembre 1916, à l'âge de quatre-vingt-sept ans (1).

M. Emile LENOBLE, ancien manufacturier, ancien juge au tribunal de commerce d'Elbeuf et administrateur de la Banque de France en cette ville, où il laisse les plus honorables souvenirs, est décédé le 17 septembre 1916, âgé de soixante-dix-huit ans. On lui doit une intelligente conservation de l'abbaye de Bon-Port, sa propriété, dont il s'était fait le gardien vigilant.

Nous avons perdu encore Mme la comtesse de GUILLEBON, qui portait un nom inscrit dans les annales du vieux négoce et de la magistrature consulaire rouennaise (2).

A ce long nécrologe la guerre est venue par surcroît ajouter la liste de ses douloureuses victimes. Saluons-les bien bas, Messieurs, ces nobles rançons de la victoire finale, honorons leur héroïsme, remercions-les de leurs combats, de leurs souffrances, du sacrifice qu'elles ont fait de leur vie, de leur jeunesse, de leurs espérances, des affections de leur foyer, de celles

Tardieu, se conservait au château d'Imbleville. Il a été vendu après la mort de M. de Folleville. (*Catalogue des tableaux anciens et modernes, portraits de l'école française... dont la vente aura lieu après décès de M. Daniel de Folleville à Paris... les 12 et 13 décembre* 1916...)

(1) *Journal de Rouen*, 22 septembre 1916.

(2) En 1716-17, Cf. Farin (Du Souillet), I, 2, p. 151. On connaît l'ex-libris armorié de *Guillebon de Neuilly :* d'azur à la bande d'or, acc. de 3 besans du même, 2 et 1.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

qu'elles se promettaient, et inclinons-nous aussi avec une respectueuse pitié devant leurs familles meurtries.

Alphonse Hébert, soldat au 403e d'infanterie, est tombé au champ d'honneur, en Argonne, le 17 octobre 1915. C'était un rural ; il tenait à sa terre, et, fidèle au pays natal, il était épris de l'histoire de sa province. Notre *Bulletin* lui doit quelques communications. Il est mort à l'âge de trente-huit ans, laissant une veuve et trois jeunes enfants.

La nouvelle de la mort du capitaine Raymond Charlier, survenant à Rouen, jeta dans la stupeur ses amis et toute la famille judiciaire. Cédant à cette émotion, le Premier Président de la Cour d'appel, le Président du Tribunal civil, le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats prononcèrent son éloge à l'audience même. C'est que l'incomparable soldat avait clos par une mort glorieuse deux années d'actions d'éclat. Lieutenant de réserve au 274e régiment d'infanterie au moment de la mobilisation, il est à la bataille de Charleroi, à la bataille de la Marne, à la bataille de l'Aisne, où il prend le commandement de la compagnie après que les deux officiers qui le précèdent ont été mis hors de combat. Il obtient ce jour-là sa première citation à l'ordre du jour et il est fait capitaine. Il se retrouve à Neuville, à Saint-Vaast, au Labyrinthe, à Lihons, à l'attaque de Champagne, où il fut cité pour la seconde fois. C'est devant Verdun, au bois de la Caillette, le 3 avril 1916, qu'il reçut les nombreuses blessures auxquelles il devait succomber quelques jours plus tard. Ses hommes lui étaient à ce point attachés, ses camarades estimèrent si haut sa bravoure qu'on donna son nom à l'une des tranchées du front de Verdun. Sur son lit d'ambulance, il reçut la croix de la Légion d'honneur, avec cette nouvelle citation : « *Charlier* (Raymond-Marie-Edgard-Eugène), capitaine de ré-« serve au 74e d'infanterie; officier d'une bravoure remarquable, « qui a montré durant toute la campagne le plus grand entrain

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

« et le plus absolu mépris du danger. Deux fois cité à l'ordre du « jour. A été blessé très grièvement, le 3 avril 1916, au cours « d'une marche de nuit sur le champ de bataille » (1).

Raymond Charlier n'avait que trente-six ans. Docteur en droit, avocat, un instant juge suppléant à Evreux, il était revenu au Barreau de Rouen, où un bel avenir semblait l'attendre. Que Mme Charlier, sa mère, que ses frères ne cherchent point dans cet éloge l'essai d'une consolation, mais bien plutôt l'expression d'une émotion sincère (2).

Pierre de Graveron a été frappé à l'assaut du 16 avril 1917, aux attaques de l'Aisne, à l'âge de trente-un ans. Mobilisé comme simple soldat au 102e régiment d'infanterie, il prit part à la retraite de Charleroi. Plus tard, il fut aux Eparges, puis à Souchez, à Sailly-Saillisel. Chacune de ces étapes lui valait un grade; depuis le 2 août 1916, il était sous-lieutenant, décoré de la croix de guerre, titulaire de la fourragère avec les survivants de son nouveau régiment. « C'était, dit la seconde citation qui lui fut « accordée, « un officier d'une haute valeur morale, qui s'est « imposé à l'estime et à l'affection de ses hommes par son dé- « vouement en toutes circonstances ». Son colonel a écrit : « Il « est mort de la mort des braves, face à l'ennemi, entraînant ses « hommes ».

Le vicomte Pierre de Graveron était un curieux de l'histoire nobiliaire; des recherches sur ses aïeux paternels et maternels l'avaient orienté dans cette voie; appliqué ainsi aux familles normandes de Graveron et Deschamps de Boishébert, qui lui ont donné le jour, il eût eu plaisir à nous faire profiter de ses rencontres.

(1) Extrait du *Journal Officiel*, citation accompagnant l'inscription au tableau de la Légion d'honneur.

(2) Cf. *Journal de Rouen*, 10 et 12 avril, 23 mai, 2 octobre 1916; — *Bulletin religieux du diocèse de Rouen*, 15 avril.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Nous ne pouvons pas croire que la mort ait pris nos deux confrères, MM. Julien Le Sénécal, dont on n'a pas de nouvelles depuis l'automne 1915, et Pierre Allard, disparu depuis le 4 juin 1916.

Héritier des goûts et des collections de son aïeul, notre regretté confrère Emile Travers, et de son bisaïeul, le savant Julien Travers, Julien Le Sénécal voulait continuer au sein de notre Société les traditions d'érudition en honneur dans sa famille, et s'y était préparé par de brillantes études littéraires poussées jusqu'à la licence. Il n'avait pas vingt-cinq ans lorsque la guerre le prit : c'est là que, simple soldat au 36e régiment d'infanterie, il a trouvé l'honneur. Sa conduite lui a mérité d'être cité à l'ordre du jour en ces termes : « Le soldat Julien Le Sénécal « s'est porté spontanément le 30 mai en avant des tranchées de « première ligne pour secourir des soldats blessés d'une autre « compagnie, avec l'aide d'un camarade, et en a ramené neuf « dans nos lignes, a été blessé au cours de ce sauvetage » (1).

Pierre Allard est le second fils de feu notre ami et confrère, Christophe Allard. Après de bonnes études, couronnées par la licence en droit, il voulait se livrer à l'agriculture. Marié depuis peu de temps, père d'une petite fille qui venait de naître, il laissa son foyer pour répondre à la mobilisation. Caporal au 298e régiment d'infanterie, c'est au cours des combats devant le fort de Vaux qu'il disparut, le 4 juin 1916.

Je voudrais aussi, Messieurs, exprimer en votre nom de bien vives sympathies à tous ceux de nos confrères que la guerre a frappés dans leurs affections les plus chères. J'hésite, car je crains que la liste ne soit pas complète. Les deuils ne recherchent pas la publicité, il a pu m'en échapper :

Extrême deul se veut tousiours voiler,
N'osant monstrer ses larmes à personne,

(1) *Journal de Rouen*, 20 juillet 1915.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

disait un vieux poète rouennais (1) ; si donc il est quelqu'un de nos confrères dont l'affliction ne soit pas venue jusqu'à nous, qu'il veuille bien excuser mon oubli. Ont donné cette année leurs fils à la patrie : MM. Coppinger, André Le Breton, Adolphe Oursel, le duc de Polignac; enfin notre dévoué imprimeur, M. Albert Lainé, a perdu son frère et collaborateur. La guerre a créé une confraternité des larmes : on ne la ressent nulle part plus que dans notre Société (2).

Le sort des batailles a épargné la vie de plusieurs de nos

(1) Jacques Le Gras, dans *Le Tombeau de feu noble homme Maistre Richard Le Gras de Roüen en son vivant Docteur en Medecine.* A Paris, chez Estienne Prevosteau, 1586, f. 2.

(2) Les deux gendres de M. Emmanuel Coppinger ont succombé à quelques mois d'intervalle : le baron Henri DE CROUSAZ-CRÉTET, capitaine au 129e régiment d'infanterie, deux fois cité à l'ordre du jour, avec croix de guerre, tué à l'attaque de Barleux (Somme), le 4 septembre 1916, et Charles CHESNELONG, sergent d'infanterie, mort de maladie contractée au front. — Maurice LE BRETON, caporal au 319e régiment d'infanterie, s'était lui aussi vaillamment battu. Deux fois cité à l'ordre du jour, décoré de la croix de guerre, il est tombé à Tahure, tué sur le coup, le 29 septembre 1915. — Le commandant du génie, Jean OURSEL, ancien professeur de fortification à l'Ecole Saint-Cyr, officier d'un rare mérite, a été tué à l'ennemi le 17 août 1916, aux attaques de la Somme, après avoir été cité à l'ordre de l'armée, décoré de la croix de guerre et de la Légion d'honneur. — Le prince Henri-Marie-Joseph DE POLIGNAC, capitaine d'infanterie, a été frappé à la tête de sa compagnie, en Champagne, le 25 septembre 1915. Ancien Saint-Cyrien, ancien officier, il avait rejoint le drapeau à l'ouverture des hostilités. Sa brillante conduite lui avait valu deux citations à l'ordre, la croix de guerre et la Légion d'honneur. Il est mort à trente-six ans, laissant une veuve et de nombreux orphelins (1). — Georges LAINÉ, soldat au 74e régiment d'infanterie, cité et décoré de la croix de guerre, est mort devant le fort de Douaumont, le 26 mai 1916, à l'âge de trente-huit ans.

(1) *Journal des Débats*, 1er octobre 1915; — *Nouvelliste du Morbihan*, octobre 1915.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

associés, dont l'héroïsme avait bravé la mort, et qu'il faut maintenant porter à l'honneur autant qu'ils ont été à la peine.

Ce sont : M. *Jules Bennetot*, avocat à la Cour d'appel de Rouen, sous-lieutenant au 21e territorial, deux fois cité à l'ordre du jour, décoré de la croix de guerre, et promu lieutenant (1).

M. *Georges Besnier*, archiviste du Calvados, capitaine d'artillerie, a été cité à l'ordre du jour de l'armée et a reçu la croix de guerre (2).

M. *le marquis de Civille*, lieutenant d'infanterie, avait été déjà blessé au combat de Guise, le 28 août 1914, et il avait rejoint son régiment sans vouloir attendre une complète guérison. Au mois de septembre 1915, à l'attaque de Champagne, de multiples éclats d'obus l'ont frappé à la poitrine et au visage, comme son célèbre aïeul et homonyme François de Civille, et l'ont mis hors d'état de servir, mais cette blessure lui a valu, avec la croix de guerre, une glorieuse citation.

M. *le comte Olivier Costa de Beauregard*, lieutenant de réserve au 25e régiment d'infanterie, démissionnaire pour raison de santé et réintégré dans son grade sur sa demande, avait été grièvement blessé le 7 octobre 1914. Il vient de recevoir la croix de guerre avec une citation à l'ordre du jour motivée « pour son zèle, son énergie et sa très belle attitude au feu dans les combats sous Arras ».

Le commandant d'état-major *Leroy-Ladurie*, attaché à la Direction des étapes d'un groupe d'armées, et le capitaine d'infanterie *Louis Quesnel*, sénateur, affecté au service des chemins de fer, ont tous les deux reçu la croix de la Légion d'honneur.

M. *le comte Raoul de Mathan*, ancien officier de carrière, lieutenant de réserve, parti au premier jour des hostilités, déjà cité, a reçu une grave blessure le 6 octobre 1916, dont il est heu-

(1) *Journal de Rouen*, 25 mars 1916.

(2) *Journal officiel*, 13 janvier 1916.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

reusement guéri. « Doué d'une audace et d'une énergie peu communes, faisant l'admiration de tous par son imperturbable sang-froid et la rapidité de ses décisions, âme de l'action pendant l'attaque du 7 août 1916, a fait plus de 180 prisonniers, s'est emparé de trois mitrailleuses ; a organisé les positions conquises d'une façon parfaite, malgré le bombardement et les contre-attaques » : tels sont les termes de sa troisième citation à l'ordre du jour. Aussi est-ce sur les champs de bataille qu'il a conquis ses grades de capitaine et de chef de bataillon, la croix de guerre, la croix de chevalier, puis la rosette d'officier de la Légion d'honneur (1).

M. *de la Vallée-Poussin*, capitaine à l'état-major de l'armée, a été fait chevalier de la Légion d'honneur au mois de juillet 1915, pour « la bravoure et l'initiative dont il a fait preuve dans plusieurs occasions ».

Enfin, mes chers Confrères, vous apprendrez avec satisfaction que l'on a reçu de bonnes nouvelles du vénéré octogénaire, notre Président d'honneur, le révérendissime abbé de Saint-Wandrille en Belgique occupée, Dom Pothier. Nos confrères prisonniers, MM. Georges Ritter et Jean Lafond, nous ont fait parvenir des cartes qui nous ont rassurés sur leur santé et leur confiante patience.

Messieurs, on se sépare quelquefois, en certaines assemblées, au cri de Vive la France : à leur imitation, ne devrions-nous pas crier, gloire, honneur, *gloria*, *laus* (2), à tous ces héros, ensevelis dans leur drapeau, meurtris de blessures, étincelants de croix, couronnés de citations, et leur clamer, transformant le vers et la pensée du poète :

Vos eritis..... portus et ara *salutis* (3).

(1) *Journal de Rouen*, 6 octobre et 25 novembre 1916.
(2) *Gloria, laus et honor tibi sit*, etc.
(3) Vos eritis nostræ portus et ara *fugæ*. (Ovide.)

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Ce discours est vivement applaudi.

En l'absence de M. le docteur Panel, retenu par ses fonctions administratives, lecture est donnée de son rapport au nom de la Commission des fonds et archives. Ce rapport est ainsi conçu .

MESSIEURS,

Les événements ayant modifié la vie normale de notre Société, les cotisations ayant été momentanément suspendues, il n'a pas paru nécessaire de dresser le tableau des recettes et des dépenses pour l'exercice 1915-1916. D'autre part, le Bureau a décidé qu'à l'avenir les comptes seront présentés par année, du 1er janvier au 31 décembre. Dans ces conditions, le présent examen portera sur une période de dix-huit mois, du 1er juillet 1915 au 31 décembre 1916. On y relèvera une mesure exceptionnelle : celle d'encaissements anticipés de cotisations se référant à un exercice à venir, qui sera celui de 1917, mais qui était encore indéterminé quand nos confrères ont bien voulu faire cette avance à la Société, pour lui permettre d'exister à l'état de vie ralentie jusqu'à ce que les circonstances apparaissent moins critiques.

Le Bureau a été très touché de l'empressement avec lequel les membres de la Société ont répondu à son appel, et je crois être son interprète en exprimant sa reconnaissance.

RECETTES

En caisse au 1er juillet 1915.....	3.924 fr.	15
Balance d'intérêts des fonds déposés au Comptoir d'Escompte :		
Au 30 juin 1915.....	18	90
Au 31 décembre 1915.....	29	25
A reporter.....	3.972 fr.	30

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Report.....	3.972 fr.	30
Au 30 juin 1916.....	17	15
Au 31 décembre 1916.....	43	05
Subvention du Ministère de l'Instruction publique pour l'année 1915.....	500	»
Indemnité de la Société des Bibliophiles normands, garde de livres, année 1915.....	10	»
Vente de volumes à M. Picard, libraire.....	2.300	»
Une cotisation en retard de l'exercice 1913-1914.	20	»
145 cotisations volontairement versées par avance sur le premier exercice que la Société ouvrira lors de la reprise régulière de ses publications.....	2.900	»
Vente de volumes par M. Lestringant, libraire	720	»
Total des recettes.....	10.482 fr.	50

DÉPENSES

Loyer du dépôt de la rue de Fontenelle, de Pâques 1915 à Saint-Michel 1916.....	150 fr.	»
Assurance pour l'année 1916.....	22	75
Frais d'administration et de secrétariat.....	232	95
Remboursement de débours à M. Lestringant, libraire.....	26	05
Traitement de M. Nibelle, 3 semestres, du 1er janvier 1915 au 31 décembre 1916.....	397	50
Traitement de l'huissier de service, 2 ans, du 1er janvier 1915 au 31 décembre 1916.....	100	»
Facture de M. Lainé, imprimeur, au 30 septembre 1915.....	2.682	40
Avances à M. Lainé, imprimeur, sur travaux en cours :		
Mars 1916.....	500	»
Juin 1916.....	1.000	»
Total des dépenses.....	5.111 fr.	65

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BALANCE

Recettes.....	10.482 fr. 50
Dépenses.....	5.111 65
Avoir au 1er janvier 1917...	5.370 fr. 85

Il reste à recouvrer 8 cotisations des exercices antérieurs à 1915.

Au 1er juillet 1915, il existait dans les divers dépôts 512 volumes. De cette époque jusqu'au 31 décembre 1916, il a été remis à M. Lestringant 462 volumes. Pendant le même temps, M. Lestringant a remis, sur présentation de bons, 390 volumes, et il en a vendu 88; il reste dépositaire de 496 volumes.

La Société a reçu pour sa bibliothèque 16 volumes ou brochures qui figurent à l'inventaire sous les numéros 1759 à 1775.

En vous proposant d'approuver les comptes qui viennent de vous être présentés, je crois exprimer vos sentiments en remerciant nos confrères : M. Portal, trésorier, et le chanoine Tougard, archiviste, des services qu'ils rendent à la Société dans la gestion de ses intérêts matériels, ainsi que MM. Lestringant et Nibelle pour le concours dévoué qu'ils apportent à la Société.

Les comptes de M. le Trésorier, avec pièces justificatives, sont déposés sur le bureau.

L'Assemblée adopte les conclusions de la Commission, approuve les comptes de M. le Trésorier et de M. l'Archiviste, et s'associe aux remerciements exprimés par M. le Rapporteur.

Il est procédé ensuite au renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'administration. MM. l'abbé Blanquart, G. Besnier, le comte Olivier Costa de Beauregard, G. Portal, le chanoine Tougard, membres sortants, sont réélus pour une nouvelle période de trois ans.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Distribution est faite ensuite aux membres présents du tome II des *Chartes de l'abbaye de Jumièges*. M. le Président est heureux d'annoncer que M. J.-J. Vernier vient d'obtenir la troisième médaille du concours des Antiquités de la France. Cette récompense, ajoute M. Le Verdier, décernée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, fait honneur à la fois au docte archiviste de la Seine-Inférieure et à la Société de l'Histoire de Normandie.

M. Le Verdier fournit ensuite quelques explications sur la reprise des travaux de la Société et sur les divers volumes en préparation.

La séance est levée à trois heures et demie.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 3 juillet 1917.

Présidence M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Les Allemands destructeurs des cathédrales et des trésors du passé* ; — *Bull. de la Société histor. et archéolog. de l'Orne*, tome XXXVI, n° 2 ; — *Délibérations de la Municipalité du Mont-aux-Malades* (1790-1793), polycopiées par M. l'abbé Duléry, curé du Mont-aux-Malades.

Le Conseil enregistre avec douleur la mort de M. le vicomte de Graveron, mort au champ d'honneur.

Est élu membre de la Société : M. le comte Alfred de Neuville [774], présenté par MM. Le Verdier et Ch. de Beaurepaire.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Conformément à l'article 10 du règlement, il est procédé à la constitution du Bureau pour l'année 1918.

Sont réélus :

Président, M. Le Verdier.
Vice-Président, M. G.-A. Prévost.
Secrétaire, M. Ch. de Beaurepaire.
Secrétaire adjoint, M. l'abbé Blanquart.
Trésorier, M. le chanoine Lesourd.
Archiviste, M. le chanoine Tougard.

Le Conseil décide de remettre désormais aux collaborateurs d'un volume de *Mélanges*, les vingt-cinq exemplaires auxquels ils ont droit, en tirage séparé, avec couverture et titre particuliers.

M. G.-A. Prévost rappelle que le 1er juillet 1869 s'est tenue à Rouen la première Assemblée générale de la Société de l'Histoire de Normandie et qu'il y a lieu, dès maintenant, de se préoccuper d'en célébrer le cinquantenaire en 1919.

On pourrait remettre aux sociétaires, à cette occasion, le fac-similé d'une charte normande ou la reproduction d'une médaille frappée à l'occasion d'un événement historique concernant notre histoire provinciale.

M. le Vice-Président fournit à ce sujet des indications intéressantes.

Cette proposition est approuvée en principe; M. G.-A. Prévost est chargé d'en étudier la réalisation en recherchant dans les bibliothèques et dépôts d'archives les

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

documents et médailles qui lui paraîtraient les plus dignes d'être examinés par le Conseil. Dès maintenant la frappe d'une médaille semble devoir être écartée, comme vraisemblablement trop onéreuse pour les finances de la Société.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Lainé, imprimeur de la Société, qui, en raison de l'augmentation des matières premières et de la main-œuvre, déclare ne plus pouvoir continuer les travaux de la Société au tarif précédemment convenu. Une Commission est nommée qui traitera cette question avec lui, et rendra compte au Conseil dans sa prochaine séance.

Des félicitations sont adressées à M. l'abbé Mesnel, qui a obtenu une partie du prix Saintour, pour son ouvrage *les Saints du diocèse d'Evreux*.

II

DOCUMENTS HISTORIQUES

LE *CRI* DE LA FOIRE DU PRÉ A CAEN

La Foire du Pré, à Caen, semble aussi ancienne que la ville ; du moins, la foire et la ville apparaissent-elles vers le même temps dans les textes. On lit dans un diplôme d'août 1024, de Richard II, pour Saint-Wandrille : *in pago*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Baiocassino... apud Cadomum, j. hospitem et decimam nundinarum de prato (1).

Florissante jusqu'au xve siècle, la Foire du Pré « demeura, prétend le chroniqueur caennais de Bras (2), comme supprimée par l'établissement des deux autres », créées par Louis XI, d'ailleurs pour peu de temps. Cependant, les lettres d'érection de ces deux foires nouvelles, en novembre 1470 (3), n'impliquaient pas cette suppression... Mais l'histoire économique de Caen reste à écrire.

La Foire du Pré s'ouvrait trois jours avant la Saint-Denis (9 octobre) et durait jusqu'à *la vigille Saint-Gabriel* (16 octobre) *heure de vespres* (4). De Bras nous apprend que l'annonce en était encore criée de son temps *sur la minuit*, alors que la foire elle-même était depuis de longues années disparue. Bon exemple de la fidélité d'autrefois aux usages traditionnels.

Le texte de de Bras s'accorde, au surplus, avec celui des *Statuts et Ordonnances de la Prévosté de Caen*, édité en 1598 (5). Le texte que nous publions ci-après doit se référer à une époque plus ancienne. Nous le tirons d'un recueil manuscrit du chartrier de Saint-Etienne de Caen,

(1) P. Chevreux et J. Vernier : *Les Archives de Normandie et de la Seine-Inférieure*, Rouen, 1911, in-4°, pl. II.

(2) *Les Recherches et Antiquitez de la Ville et Université de Caen*. Réédition Trébutien. Caen, 1833, in-8°, p. 108.

(3) *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, t. XVII, Paris, 1820, in-folio, p. 344-347.

(4). R. N. Sauvage : *Les Coutumes des Métiers de Caen en* 1326. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Caen*). Caen, 1914, in-8°, p. 16, note.

(5) *Ibidem*.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

rédigé au XVIe siècle et intitulé : *Coppies de chartres, edicts et arrestz de Parlement tant pour la ville de Caen que pour l'abbaye de Saint-Estienne de Caen* (1).

R. N. SAUVAGE.

Des cerimonyes acoustumées estre faictes par les abbez et relligieux de Saint-Estienne de Caen a la prevosté, pour la coustume de la foyre du pray.

La coustume de la foyre du pray commence a la ville de Caen le [vj^e] jour dépuis la Saint-Michel et finyt le jour Saint-Gabriel ou la petite Saint-Michel, qui est le xvj^e jour d'octobre, en chacun an. Alors, dès le commencement la coustume des marchandizes d'icelle et pour la cause, il y a ung des fermiers de ladite prevosté qui va apprès minuyt parmy la ville criant : *Apareillez le gablage* (2) *de la foyre du pray*, et commence a crier a l'Hostel Dieu et, s'en allant parmy la ville, va a l'abbaye de Caen, auquel lieu il luy fault ouvrir la porte par les religieux ou leur portier et fait ledit fermier de la prevosté ung tour ou deulx dedans la court d'icelle abbaye, criant comme dessus : *Apareillez le gablage de la foire du pray*, et, si on ne lui ouvroyt la porte, lesdits relligieux seroient enchargés en soixante solz et ung denier d'amende. Et la, a ladite court d'icelle abbaye, lesdits relligieux, ou leurs serviteurs pour ce luy baillent deulx potz de vin huet (3) ou aultre vin et s'en va a la croix ou place de la croix de la rue d'icelle abbaye et tourne alentour et y boyt ung pot dudit vin et en donne a boyre a ceulx qui vien-

(1) Archiv. Calvados, H. 1827, fol. 6 r° et v°.

(2) Sur les sens de ce mot cf. en dernier lieu : H. Legras : *Le Bourgage de Caen*. Paris, 1911, in-8°, p. 48.

(3) Vin d'Argences (Calvados, canton de Troarn).

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

nent la pour tesmoigner que ledit fermier y a esté. Et, ce fait, s'en retourne à la ville, criant encores comme dessus : *Apareillez le gablage de la foyre du pray* parmy la ville. Oultre, lesdits abbé et relligieux de Saint-Estienne de Caen sont tenuz, le dimenche prochain precedent ledit jour Saint-Gabriel que finyt ladite foyre du pray, envoyer aux fermiers de la prevosté, au lieu ou ilz ont acoustumé de tenir leur recepte, chacun jour sept pains blancz ou miches de ladite abbaye et sept poulletz rostis et cuytz, ayant tellement (?) encores leurs crestes et leurs deux couillons, et sept potz de vin huet, ou aultre vin cleret, mesurez dedans ung pot de terre de Tallevende (1) ou aultre terre grise. Et le serviteur, ou cil qui les porte, mangera ung des pains [et] poulletz et[boira ung] pot de vin et, ce fait, monte sur l'estal de ladite prevosté ou aultre lieu environ et crie par trois foys ces mots : *Or ouays. Or ouays. Or ouays. Ja furent sauves (?) les bonnes coustumes des abbey et relligieux de Saint-Estienne de Caen. Que chacun se garde et me prendra qui vouldra.*

Et, ce fait, ledit serviteur desdits religieux prent ledit pot de terre dedens lequel ledit vin a esté mesuré et il le casse contre le pavey et s'en va.

Et le jour mesme, ou le jour Saint-Gabriel, les fermiers de la prevosté sont tenuz de aller porter au cellerier religieux de ladite abbaye ung cent de poyres de Saint-Gallon (2) avecques leurs queues.

(1) Saint-Germain et Saint-Martin de Tallevende, Calvados, canton de Vire. Sur les poteries qu'on y fabriquait et qui servaient notamment à l'expédition des beurres d'Isigny, cf. Séguin : *Essai sur l'histoire de l'industrie du Bocage*. Vire, 1810, in-18, p. 120.

(2) De Saint-Rieul, si l'on s'en rapporte aux *Statuts et Ordonnances de la Prévosté de Caen*. Joret, dans sa *Flore populaire de Normandie* (Caen, 1887, in-8o), a omis ces deux noms de poires.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 2 octobre 1917.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, décembre 1916 ; janvier-février 1917 ; — *Revue historique*, juillet-août ; septembre-octobre 1917 ; — *Bull. de la Société histor. et archéolog. de l'Orne*, tome XXXVI, n° 3 ; — *Bull. trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1er et 2e trimestres 1917.

Le Conseil apprend avec tristesse la mort de M. Join-Lambert, membre du Conseil général de l'Eure, auteur de divers travaux historiques.

Est élu membre de la Société M. Jean d'Hugleville

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

[775], présenté par MM. l'abbé Edouard et Aymar Le Filleul des Guerrots.

M. le Président informe le Conseil que, suivant la décision prise à la dernière réunion, il s'est rendu le 17 juillet, avec MM. le chanoine Lesourd et Edouard Pelay, à une conférence avec M. Lainé, à l'effet d'examiner avec celui-ci sa demande d'augmentation des prix d'impression.

A la suite de cette démarche, la Commission a pu arrêter des conventions nouvelles qui sont précisées dans une lettre de M. Lainé en date du 19 juillet, dont lecture est donnée.

Les propositions contenues dans cette lettre sont adoptées par le Conseil.

En l'absence de M. G.-A. Prévost, le Conseil ne peut s'occuper utilement du projet de commémorer en 1919 le cinquantenaire de la Société par la reproduction d'une charte ou la frappe d'une médaille.

M. Edouard Pelay pense qu'une médaille présenterait plus d'intérêt, mais le Conseil croit que ce projet serait de nature à entraîner la Société dans une dépense hors de proportion avec ses ressources.

MM. l'abbé Blanquart, Edouard Pelay et Vernier, composant la Commission chargée d'examiner les documents recueillis par M. le docteur Panel sur le paupérisme à Rouen, avant la Révolution, montrent l'intérêt de cette publication.

Grâce aux nombreuses pièces recueillies par M. le doc-

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

teur Panel, on possédera un tableau très vivant de ce qui a été fait dans le passé pour secourir les pauvres.

Le Commission conclut en faveur de la remise du manuscrit de M. Panel à l'impression.

La proposition est adoptée. M. Vernier est nommé Commissaire.

Cette publication comporterait trois volumes; le tome premier sera distribué, si possible, lors de l'assemblée générale de 1918.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 6 *novembre* 1917.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Journal des savants*, juillet, août et septembre 1917; — Un certain nombre d'extraits du *Smithsonian report* pour 1915.

Est élu membre de la Société : M. de Grosourdy, marquis de Saint-Pierre [776], présenté par MM. Ernest Dumont et Le Verdier.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Paul Lacombe remerciant le Conseil de l'avoir nommé président d'honneur de la Société pour 1918.

M. Le Verdier se fait l'interprète de la Société en remerciant et félicitant M. Edouard Pelay d'avoir donné à

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

la ville de Rouen sa magnifique collection de Pierre Corneille.

La municipalité de Rouen, sur le rapport de M. Robert, conseiller municipal, a décidé, dans sa séance du 19 octobre, d'installer cette collection dans la maison natale du grand poète qui va être restaurée et aménagée en Musée Cornélien par les soins de l'habile architecte rouennais M. Ruel.

Le Conseil tient, par ses applaudissements, à s'associer aux félicitations que M. le Président vient d'adresser à M. Edouard Pelay.

M. Edouard Pelay remercie ses collègues de leurs félicitations et dit sa satisfaction d'avoir honoré le grand Corneille en offrant à la Ville de Rouen cette collection formée par lui depuis cinquante ans. Il fait appel à la générosité de ses collègues et des bibliophiles pour augmenter le Musée Cornélien.

M. Edouard Pelay montre l'intérêt qu'il y aurait à rappeler les débuts de l'imprimerie à Rouen par une plaque apposée sur une des maisons portant les numéros 11 et 13 de la rue Saint-Lô où se trouvaient, comme l'a démontré M. Le Verdier, les ateliers du premier imprimeur rouennais Guillaume Le Talleur.

La Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, dans sa séance du 22 mai 1916, a émis un vœu en ce sens.

Le Conseil s'associe au vœu de la Commission des Antiquités et prie M. Edouard Pelay, membre de la Com-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

mission municipale des inscriptions rouennaises, d'insister auprès de ses collègues pour la réalisation de ce projet.

M. Le Verdier pense qu'il serait désirable que l'inscription rappelât aussi le souvenir de Martin Morin, le successeur de Guillaume Le Talleur, qui porta son atelier à un très haut degré de développement et de perfection. Il estime que l'inscription dont il s'agit devrait de préférence être placée sur la maison ancienne, à pignon sur rue, qui fait l'encoignure des rues Saint-Lô et Boudin.

M. Edouard Pelay signale que le vieil almanach rouennais *Le véritable Mathieu Laensberg* est imprimé maintenant à Coutances, chez Bellée.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 4 décembre 1917.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, mai-juin 1917 ; — *Bulletin de la Société française de musicologie*, n° 1, 1917.

Le Conseil apprend avec tristesse la mort de deux de ses membres : M. le duc de Polignac et M. l'abbé Hue.

M. Vernier informe le Conseil qu'à la suite de démar-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ches du département de la Seine-Inférieure auprès de la municipalité de la Mailleraye, les archives du marquisat de la Mailleraye viennent d'être versées aux Archives de la Seine-Inférieure. Ces archives comprennent notamment : deux mille cinq cents pièces, un certain nombre de terriers et trente-quatre plans.

Un membre signale que l'hôtel du Grand-Cerf, aux Andelys, vient d'être acheté par une Société et fait des vœux pour que ce curieux édifice soit conservé dans son intégrité.

II

DOCUMENTS HISTORIQUES

TESTAMENT DE ADAM RABASSE, CURÉ DE ROUVILLE (1683).

(Communication de M. le chanoine Lesourd).

Originaire de Néville (1), en ce pays de Caux où s'écoula sa vie presque toute entière, Adam Rabasse fut nommé en 1648 à la cure de Rouville (2), qu'il garda durant trente-

(1) Néville, cant. de Saint-Valery, arr. d'Yvetot.

(2) Paroisse qui fit partie du doyenné de Fauville ; auj. comm. du cant. de Bolbec, arr. du Havre. — 10 janv. 1648. Présentation par n. d. Françoise Puchot, veuve de messire Charles Maignart, en son vivant chevalier, conseiller du Roi en ses conseils et président en sa Cour de Parlement de Normandie,

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

six ans et jusqu'à sa mort survenue en 1684 (1). Le testament olographe qu'il avait fait l'année précédente dénote, chez son auteur, autant de sage prévoyance que d'intentions charitables. Ayant d'abord pourvu à de simples funérailles, à des prières et aumônes pour le repos de son âme, il répartit équitablement ses legs entre sa chère église, les pauvres de Rouville et ceux de sa paroisse natale, ses neveux et autres parents peu fortunés. Ce qui resterait ensuite de son modeste avoir devait être mis en rente dont les arrérages seraient destinés « pour aider à marier, tous les ans, quelque pauvre et honnête fille... ou faire apprendre métier à quelque pauvre petit garçon,» ou encore, de préférence, et c'est ce qu'il convient de remarquer surtout dans cet acte testamentaire, pour faciliter les études d'un enfant heureusement doué et qui donnerait des espérances d'avenir.

Trois quarts de siècle après Adam Rabasse, un de ses successeurs, Robert-Louis de Romé, désireux lui aussi de procurer à la jeunesse, sous une forme différente, les

dame et patronne de Rouville, de la personne de Adam Rabasse, prêtre du diocèse de Rouen, à la cure de l'église paroissiale de Saint-Hermès de Rouville. (Arch. de la Seine-Inf., G. 1614). Il y remplaçait deux vénérables prêtres, Jean Guilbert, docteur de Sorbonne, et un oratorien, Nicolas Dubois. Ce dernier mourut peu de mois après son installation.

(1) Ibid. — Les *Mémoires de Thomas du Fossé*, t. Ier, p. 304, mentionnent incidemment le nom de Adam Rabasse : « ... M. Guilbert, curé de Rouville, après avoir quitté sa cure et l'avoir remise entre les mains d'un très saint prêtre nommé Rabasse... » (Note de notre confrère M. E. Dumont, libraire à Paris, de qui M. le chanoine Lesourd avait fait l'acquisition de la pièce que nous publions).

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

bienfaits de l'instruction et d'une éducation chrétienne, fondait, en testant le 25 avril 1760, une école gratuite pour les jeunes filles de la paroisse de Rouville (1).

F. BL.

✝

In nomine Domini nostri Jesu Christi.

Apres avoir adoré la sainte Trinité et demandé pardon a Dieu de tous mes pechés et quelque part au royaume des cieux par les merites de Jesus Christ mon redempteur et par l'intercession de la Sainte Vierge et de tous les saints, je prie Dieu de tout mon cœur d'aggreer la disposition que je fais de tout ce qui luy a pleu me donner et cette mienne derniere volonté ainsy qu'il ensuit.

Premierement, je souhaitte que mon corps soit inhumé en l'eglize de Rouville avec les ceremonies ordinaires de la sainte Eglize et d'une maniere modeste et que, pour le repos de mon ame, on dise une messe toutes les semaines pendant un an de temps et qu'au bout de l'an on fasse un anniversaire et qu'on donne aux pauvres, au jour de mon inhumation et a celuy de l'anniversaire, un sou a tous ceux qui s'y rencontreront.

Je desire que, pour reparer les injustices que j'ay fait a mon prochain et les torts que je ne connois point, on donne aux pauvres de la parroisse de Rouville cent vingt livres pendant l'année du deport, sçavoir, tous les mois dix livres.

Je souhaitte qu'on donne a l'eglize de Rouville cent livres pour les necessités les plus pressantes, reconnoissant que les

(1) Arch. de la Seine-Inférieure, D. 458.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

deux calices d'argent avec le soleil (1) et aussy les chasubles neufs que j'ay acheptées luy appartiennent.

Je prie qu'on donne cent livres aux pauvres de la paroisse de Neville, en reconnoissance de la grace que Dieu m'a fait, me faisant naistre et recevoir le saint baptesme en cette parroisse.

Je prie aussy qu'en consideration de la pauvreté et du nombre des enfans on donne a mes pauvres parens cy apres denommées, sçavoir, a Charles, Pierre et Guillaume Colos, mes neveux, chacun cinquante livres, pourveu qu'ils ne plaident pas pour la consignation (2) de leur mere, car en ce cas je retracte ce que je leur donne. On donnera aussy a leur sœur veuve, qui demeure aux Dalles de Sassetot (3), cinquante livres et a leurs deux autres sœurs chacun quinze livres ; a monsieur de la Mare, prestre, mes chemises et petit linge et

(1) *Soleil*, ostensoir. Ce terme liturgique, très usité aux XVIIe et XVIIIe siècles, était motivé par la forme rayonnante qui avait fini par prévaloir alors. « M. Thiers, remarque un dictionnaire de ce temps, appelle ce *soleil* un *ostensoir ;* M. Thiers est de province et c'est tout dire. A Paris, on dit : Aveindre le soleil..., porter le soleil sur l'autel, mettre l'hostie dans le soleil. Au reste, sitôt que l'hostie est dans le soleil et qu'elle est exposée sur l'autel, on ne se sert plus du mot de soleil. En sa place on dit : Saint Sacrement... ».

(2) *Consignation de dot*, sorte d'affectation hypothécaire, remplacement des deniers de la dot de la femme fait sur les biens du mari, acception qui est particulière à la province de Normandie. Voir à ce sujet la *Coutume de Normandie expliquée*, de Pesnelle, 4me édition, R. Lallemant, 1771, p. 400-404.

(3) Les Grandes-Dalles et les Petites-Dalles sont deux hameaux de la comm. de Sassetot-le-Mauconduit, cant. de Valmont, arr. d'Yvetot, ayant extension l'un sur la comm. de Saint-Pierre-en-Port, l'autre sur celle de Saint-Martin-aux-Buneaux.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

les livres que monsieur le curé d'Yebleron (1) jugera luy estre convenables : a chacune de ses sœurs, mes arrieres niepces, dix escus pour leur ayder a estre mariées ou a vivre; aux deux familles de mes nieces Samson, decedées a Ocqueville (2), dix escus a chaque famille ; a mon frere Pierre Rabasse ma meilleure cavalle ou cent livres, a son choix.

On payera a Pierre Petit, mon cousin, demeurant a Dieppe, quarante ou 45 livres ; a monsieur Fauconnet, drappier, demeurant a St Valery, vingt livres. On donnera a maistre Jean Lapierre, clerc, trente livres ; a Charles Alexandre, outre ses gages, vingt livres et au petit Thomas dix escus. Toutes lesquelles sommes seront prises sur les meubles et argent que je laisse et, apres avoir esté levées et lez reparations necessaires faites, je souhaitte que tout ce qui se trouvera de deniers restans des inventaires soit employées en œuvres pieuses dans la paroisse de Rouville et Yebleron ou mis en rente, affin de faire, s'il se peut, un revenu de cinquante livres par an, qui seront employées par les curés qui se succederont et de l'avis du seigneur du lieu ou, en son absence, du thresaurier de l'eglize de Rouville pour ayder a marier tous les ans quelque pauvre et honneste fille de la parroisse de Rouville, ou faire apprendre mestier a quelque pauvre petit garçon, ou (ce que je souhaitterois davantage) pour ayder a faire estudier quelque petit garçon de la parroisse qui donneroit esperance de bien reussir ; offrant toutes les miennes intentions a la divine bonté de Dieu que je supplie les vouloir aggreer pour sa gloire et mon salut et me pardonner ce qui y peut estre

(1) Yèbleron, cant. de Fauville, arr. d'Yvetot. Cette paroisse est à une très petite distance de celle de Rouville.

(2) Ocqueville, cant. de Cany, arr. d'Yvetot.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

contraire a sa volonté, protestant de tout mon cœur de le corriger si je le connoissois; et, affin qu'elles puissent estre executtées, je choisis la personne de monsieur le curé d'Yebleron et de Charles Le Hericher, laboureur (1), paroissien de Rouville, lesquels je prie instamment de vouloir bien aggreer cette charge, remettant a cet effet a leur pleine et entiere disposition non seulement tout ce qui me peut appartenir presentement de bien, tant argent que meubles, livres, grains, et generallement tous mes effets, de quelque matiere qu'ils soient, et aussy les dixmes futures, au cas que Dieu dispose de moy entre la Pasque et le mois d'aoust, et pour cela je supplie tres humblement monsieur et madame de Bernières (2) de vouloir bien ayder les executteurs de leur authorité en cas de besoin, reconnoissant que j'ay receu toutes ces choses de Dieu et de l'Eglize par la bonté et liberalité de feu madame la presidente de Bernieres (3), leur mere grande. Ce que j'ay

(1) Le testateur, après avoir plié en forme de lettre le feuillet double dont la première page est seule remplie d'écriture, l'avait fermé d'un cachet de cire. L'adresse est ainsi disposée :

†

Pour

Monsieur le curé d'Yebleron et Charles

Le Hericher, laboureur.

(2) Etienne Maignart, conseiller au Parlement de Paris, fils de Charles Maignart, troisième du nom, et de Anne Amelot, mourut en 1700 ou 1701. Il avait épousé Madeleine de Faucon de Ris, fille de Jean-Louis, marquis de Charleval, premier président au Parlement de Normandie, et de Bonne Roger du Breuil. Plusieurs terres et seigneuries, dont celles de Beusemouchel (qui porta depuis le nom de Bernières), Yèbleron, *Rouville*, etc., avaient été, en faveur d'Etienne Maignart, érigées en marquisat de Bernières par lettres patentes du mois d'août 1678.

(3) Ayant perdu son mari, Charles II Maignart, le 10 mars 1632, la présidente de Bernières, Françoise Puchot, de qui, dans une note, il a déjà été

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

arresté et signé le quatorze de janvier mil six cens quatre vingt et trois.

RABASSE, curé
de Rouville.

Le troisiesme de janvier 1684, apres avoir reveu ce present mien testament, l'ay ratifié et confirmé tout de nouveau, desirant qu'il soit executté de point en point pour la gloire de Dieu et le salut de mon ame.

RABASSE, curé
de Rouville.

parlé ci-dessus, après avoir achevé l'éducation de ses onze enfants, se consacra à des œuvres de piété et de bienfaisance. Elle était décédée le 6 mars 1665 et fut enterrée aux Capucins de Rouen, où elle avait fait de nombreuses fondations. Un portrait de cette dame se voit au château de la Rivière-Bourdet qui appartint jadis aux Maignart.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 8 *janvier* 1918.

Présidence de M. le chanoine LESOURD.

Ouvrage offert et déposé sur le bureau :

Revue historique, novembre-décembre 1917.

Le Conseil présente à notre compatriote et confrère M. Charles-V. Langlois, directeur des Archives nationales, l'éminent historien récemment élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ses très vives félicitations à l'occasion de son entrée à l'Institut.

M. le chanoine Lesourd annonce qu'une subvention de 500 francs, applicable à l'exercice 1917, vient d'être accordée à la Société par le Ministère de l'Instruction publique.

N'ayant pu venir lui-même, M. G. Prévost, rendant

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

compte, par une note communiquée à M. le Secrétaire, des démarches par lui faites, fournit les indications qui suivent. De la médaille commémorative de l'expulsion des Anglais, il existe neuf types différents, de très grand module, mais il paraît bien qu'aucun d'eux ne fut frappé à Rouen et n'a spécialement rapport à la réduction de la Normandie. Si l'on cherchait ailleurs, le choix du Conseil pourrait se porter sur un document tel que celui qui concerne la reddition de Rouen à Philippe-Auguste. Cette pièce originale, conservée aux Archives nationales (J. 213, n° 2; Trésor des Chartes), mesure 240 × 428 m/m et, d'après les renseignements obtenus de M. le directeur des Archives, n'aurait pas été jusqu'ici reproduite en photogravure ou en phototypie.

Vu l'absence de M. le Président et de M. G. Prévost, l'examen de cette question est renvoyée à une séance ultérieure.

Des lettres d'indulgences concédées à la chapelle Saint-Nicolas-de-Beauvoir par un archevêque de Rouen, Thibaud d'Amiens, et que propose M. l'abbé Blanquart sont acceptées pour le *Bulletin*.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 5 février 1918.

Présidence de M. P. Le Verdier.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau :

Journal des savants, octobre, novembre, décembre

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

1917 (1) ; — *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, juillet-août 1917 (2).

Au début de la nouvelle année, une carte envoyée à M. le Président de la part de notre confrère M. Jean Lafond, prisonnier de guerre au camp de Cottbus, est venue nous apporter l'expression de son meilleur souvenir.

Aucune décision n'est encore prise relativement au mode de célébration du cinquantenaire de la Société, que les circonstances actuelles obligeront peut-être à différer. M. le Président veut bien cependant s'enquérir des conditions auxquelles se ferait la reproduction en fac-similé d'une ou plusieurs chartes par la maison Raymond, de Paris.

L'ordonnancement d'une allocation de 500 francs accordée à la Société de l'Histoire de Normandie par le Ministère de l'Instruction publique ayant été notifié à M. le Président, il est donné pouvoir à M. le Trésorier pour

(1) Le cahier d'octobre, pp. 432-445, contient un des derniers articles de Maxime Collignon († 15 oct. 1917), *le Trésor de Berthouville*, compte rendu de l'ouvrage publié par M. E. Babelon : *le Trésor d'argenterie de Berthouville, près Bernay (Eure), conservé au dép. des médailles et antiques de la Bibl. nat.* Paris, Librairie centrale des beaux-arts, 1916. In-fol. de 154 pp. et XXXIV pl. en héliogr.

(2) PP. 286-294, *Une impression normande inconnue*, communication par M. Seymour de Rici sur le *De sacrosancta eucharistia regisque nostri Ludovici laudibus ac sua expeditione in Venetos*, petit poème latin de Guillaume de La Mare (né au Désert, près Saint-Lô, en 1450) imprimé à Caen, en 1510, chez Michel Anguier et Jean Macé. Fierville regardait cette pièce comme perdue ou à peu près introuvable. Le même recueil factice comprenait un exemplaire des *Septem psalmi penitentiales noviter metrice compilati* de Gillis Van Delft, livret imprimé à Rouen, vers 1510, par Guillaume Gaullemier pour son concitoyen Raulin Gaultier.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

toucher cette subvention, comme aussi celles qui seraient attribuées à l'avenir.

M. Emile Picot a exprimé le vœu de voir quelqu'une des Sociétés de Rouen établir la bibliographie de tous les livrets populaires édités en cette ville de 1550 à 1650.

Dans la série très complète de documents réunie par ses soins pour constituer, par leur ensemble, une histoire des divers ateliers monétaires normands et dont il propose la publication, M. Béranger sera prié de choisir ceux qui sont inédits et présentent un plus grand intérêt pour notre province et de bien vouloir en envoyer la copie qui serait examinée par le Conseil.

Ont été admises, pour insérer au *Bulletin*, deux petites pièces recueillies par M. H. Omont et M. l'abbé Blanquart, le récit d'une excursion faite au Mont-Saint-Michel, vers 1665, par l'académicien François Charpentier et une quittance, pour remise partielle de fermage d'un moulin endommagé par les troupes anglaises, se rapportant à la prise d'Evreux en 1418.

Un arrêté interministériel, du 2 février dernier, apportant de notables restrictions à l'emploi des papiers et des caractères utilisés pour l'impression des livres et des publications périodiques (art. 1er et 7), si, par application des nouveaux règlements, une modification était imposée aux impressions exécutées pour la Société, en tête d'un des bulletins trimestriels devrait être insérée une note explicative des changements ainsi introduits et qui seraient causés par l'état de guerre.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 7 mars 1918.

Présidence de M. Le Verdier.

Ouvrages offerts et déposés sur le bureau :

Bulletin... du Comité des travaux hist. et scientif., année 1916 ; -- *Revue historique*, janvier-février 1918.

Le Conseil enregistre avec regret la mort de deux sociétaires, M. Louis Savoye, ancien conseiller général et ancien député de la Seine-Inférieure, et M. Charles de Bonnechose, conseiller référendaire honoraire à la Cour des Comptes.

Sur la proposition de M. le Président, un témoignage de sympathique souvenir est adressé à la Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure, celle-ci venant de commémorer, par une séance spéciale, le centenaire de sa première réunion tenue le 28 février 1818.

M. le Président, s'étant mis en rapport avec un correspondant des bénédictins de l'abbaye de Saint-Wandrille, qui résident actuellement à Dongelberg, en Brabant, a la satisfaction d'annoncer qu'il a reçu, par cet intermédiaire, d'excellentes nouvelles de dom Pothier, le président d'honneur de notre assemblée générale de 1914. Le révérendissime P. Abbé, malgré son grand âge, a vaillamment supporté la dure épreuve de plusieurs années de guerre.

On décide, sans attendre davantage, de faire exécuter dans les ateliers Lainé, le tirage des reproductions de

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

miniatures à joindre au *Calendrier de la Nation de Normandie*, dans le prochain volume de *Mélanges*.

II

DOCUMENTS HISTORIQUES

VISITE DE CHARPENTIER AU MONT-SAINT-MICHEL, VERS 1665.

Un recueil manuscrit de *Carpenteriana*, inscrit sous le n° 1963 des manuscrits du fonds des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale (1), et dont le texte diffère de celui des « *Carpenteriana*, ou remarques « d'histoire, de morale, de critique, d'érudition et de bons « mots, par M. Charpentier, de l'Académie française », publié à Paris en 1724 (2), nous a conservé le récit, imprimé plus loin, d'une excursion de François Charpentier au Mont-Saint-Michel. La date de sa rapide visite à la célèbre abbaye n'y est pas donnée; mais ce qu'il rapporte des mesures de police auxquelles étaient soumis les voyageurs, à leur entrée au Mont, permet de la fixer vers 1665, sous le gouvernement de M. de la Chastière (3).

(1) Fol. 41 v° et 42. — Ce même volume contient aussi les *Baudelotiana* de Baudelot de Dairval, l'auteur du livre bien connu *De l'utilité des voyages*.

(2) L'édition d'Amsterdam, 1741, offre exactement le même texte que celle de Paris, 1724; le titre seul a été changé, et on n'y trouve pas les quatre feuillets préliminaires de Préface, non plus que le Privilège.

(3) Voir Paul Gout, *Le Mont-Saint-Michel* (1910), t. I, p. 284.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Avranches est sur une hauteur d'où l'on decouvre le fameux et devot Mont Saint Michel ; ce que l'on m'en dit en disnant et ce que j'en avois dejà oüy m'inspira le desir d'y aller. Je pris un guide à pied, comme il se pratique, parce que la traversée est perilleuse ; je ne mis pas beaucoup à y arriver et j'eus le tems de voir les singularitez avant la nuit. C'est un grand rocher entouré de fortes murailles et de plusieurs tours, de même qu'une ville. Il y a un corps de garde à l'entrée, où l'on laisse les armes et d'où l'on commence à monter le long d'une rue, qui conduit au monastere basty sur le sommet ; on se lasse plus d'une fois avant d'y arriver, principalement quand on est botté. La porte ressemble assez [à] celle d'une forteresse, quatre soldats la gardent et la tiennent toûjours fermée, et c'est par le guichet que l'on entre ; de là on monte par un fort grand et bel escalier, d'une elevation annuïeuse, à un second corps de garde, où pareil nombre de soldats demandent entre deux guichets si on n'a point d'armes cachées. On reprend ensuite un autre escalier, moins beau et moins lassant que le premier, qui conduit enfin à l'eglise. Elle est raisonnablement grande et assez propre ; les religieux sont de l'Ordre de S. Benoist ; ils me firent voir tout ce qu'ils estiment de plus remarquable, et si le tresor conservé à la gloire de Dieu et en l'honneur de S. Michel est un monument de la pieté des fidelles, leur bibliotheque, [qui] est fort grande et remplie de bons livres, est une marque glorieuse de l'amour qu'ils ont pour les sciences. Le bastiment est surprenant par son elevation, par sa solidité et par sa grandeur. J'en sortis à la brune, fort satisfait de ma curiosité, mais sensiblement confirmé que les plaisirs des yeux sont presque toûjours fatiguans. Je fus me reposer au

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

meilleur giste du lieu, qui partout ailleurs passeroit pour fort mauvais.

Ce mont contient dix vingt feux, tous pauvres gens, dont le principal trafic consiste en chapelets et colliers de coquilles, et à qui toutefois on en confie la garde. Il est au milieu d'une plaine de dix à douze lieues de circonference, toute de sable fort menu, qu'on nomme improprement *grave*. La mer, qui la couvre deux fois chaque jour naturel, y vient avec tant de rapidité, singulierement au tems des grosses marées, qu'on tient qu'un cavalier n'echaperoit point, quelque bien monté qu'il fût. Mais ce qui rend le danger inevitable vient, suivant que je l'ay remarqué, de ce que la mer s'est fait en certains endroits des routes comme des canaux, fort larges et profonds, qui, n'etant plus gayables lorsque l'on apperçoit le flot sur la superficie, reduisent à la funeste necessité de perir; car, si d'un côté on croit eviter, à force de courir, l'onde qu'on voit avancer, on se trouve malheureusement arrêté par ces canaux et dans un moment submergé.

J'en partis le lendemain, à cinq heures du matin, accompagné de mon guide. On me rendit mes armes à la porte avec une civilité mandiante; j'y repondis charitablement et cela me valut plusieurs : « Dieu vous conduise. » Nous traversames une lieue et demie de sable, mon guide à la course, moy au petit gallop, et en certains endroits à toute jambe, parcequ'on est moins en danger d'enfoncer; enfin nous arrivasmes à un de ces canaux, qui pouvoit avoir cent toises de largeur, et d'où la mer n'etoit pas retirée autant qu'il le falloit pour le passer sans risque. Mon guide, que je faisois toûjours marcher devant moy, se trouva avoir de l'eau jusqu'aux esselles, quoyque nous ne fussions point encore au milieu ; je lui remarquai même de l'incertitude s'il avanceroit ou non

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

parceque, suivant les instructions qu'on m'avoit données, je ne devois point trouver tant d'eau. J'avoüe de bonne foy que je crus être à mon dernier moment et que pour avoir ma depouille ce conducteur m'avoit conduit au [lieu] propice; mais, bien resolu de ne pas perir seul, je lui mis l'epée aux reins et l'obligeai par mon action d'avancer. Il sonda avec un grand baston qu'il tenoit à deux mains; enfin il me tira de là et me mit dans le chemin ordinaire, d'où je le renvoyai, et continuai ma route pour S. Michel.

Après ce retour mouvementé, d'autres péripéties attendaient notre voyageur, qui ne paraît pas avoir eu le pied marin et l'avoue du reste ingénuement. Il venait sans doute de quitter le Mont-Saint-Michel, lorsqu'au cours de la visite qu'il faisait de différents ports de Normandie, par ordre de Colbert, pour l'établissement de la Compagnie des Indes, il fut surpris par une tempête et entraîné en Angleterre, jusqu'à Falmouth. Le récit suivant que Charpentier a laissé de cette traversée involontaire (1) ne figure pas non plus dans l'édition imprimée des *Carpenteriana* :

Lorsque M. Colbert eut l'ordre du Roy, je receus celui du Ministre de visiter quelques ports maritimes de la France pour prendre connoissance sur les lieux mêmes de certaines marchandises dont j'avois à arrêter l'entrée en France dans ma relation pour l'etablissement de la Compagnie des Indes, dont les premiers fonds ont été de quinze millions. Je m'embarquai. J'avoüe que la mer en courroux est une affreuse

(1) Fol. 43 vº et 44.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

image à qui n'a veu que le Rhône et la Seine ; qu'il est necessaire d'avoir le courage fortifié pour n'en être point epouvanté. Je fus quelques heures la victime des horreurs et de l'effroy. J'affectay toutefois de paroître tranquille et je cachay assez bien mon trouble ; mais il me fut impossible de deguiser que l'agitation de ce terrible element me violentoit assez cruellement pour me faire payer à l'Empire des eaux le tribut de ma propre substance. J'en eus l'ame si abatüe que je ne pus retenir quelques soupirs, qui contre mon gré allerent annoncer mes peines, ou pour mieux dire qui allerent s'emousser contre des rochers. En effet je n'eus pas seulement la triste consolation d'estre plaint, comme si cet accablement, dont je sentois vivement le poids etoit moins douloureux pour estre commun à tous les hommes, la premiere fois qu'ils naviguent. « Courage, Monsieur, » durement prononcé, fut tout l'adoucissement que je receus de ces ames tendres pour toutes les amertumes de ma retribution. J'avoüe franchement que cette epreuve de dureté augmenta ma tristesse et que je m'en serois moins consolé que du mauvais traitement de la mer, sans cette reflexion qu'il en pouvoit être de l'humanité dans la marine comme des bonnes mœurs et des devoirs de l'honnêteté naturelle, où ils ne sont presque point connus. Mais j'eus peu à reflechir là-dessus ; l'orage redoubla aprés minuit et fit redoubler mes frayeurs. Des vagues aussi elevées que des monts decouvroient d'affreux precipices, et le vaisseau elevé sur elles avec une affreuse promptitude faisoit, en retombant comme pour s'abîmer, rejallir sur le pont une pluye de mer. Ce mechant tems ne relaschant point le lendemain, au contraire devenu plus fascheux à cause d'une brouée si epaisse qu'on ne voyoit point à la longueur du vaisseau, nous mit dans la necessité de relascher en Angle-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

terre; le port de Falsmuts se trouva le plus proche et nous y arrivasmes enfin à deux heures apres midy, au grand contentement de tout le monde.

H. O.

PRISE D'ÉVREUX EN 1418. — REMISE PARTIELLE DE FERMAGE POUR LE MOULIN MARÉCHAL ENDOMMAGÉ PAR LES TROUPES ANGLAISES.

Les conditions qui furent imposées à la ville d'Evreux, quand elle tomba, le 20 mai 1418 (1), entre les mains du duc d'Exeter conduisant un corps d'armée fraîchement débarqué d'Angleterre, sont assurément bien connues, puisque les articles de la capitulation se trouvent insérés dans les recueils de Rymer (2) et de Bréquigny (3), mais le fait d'armes lui-même, étant d'ordre secondaire, n'a qu'une bien petite place dans les chroniques du temps. Une quittance du 19 août de la même année, entrée depuis peu aux Archives de l'Eure (4) et qui est donnée ci-des-

(1) La date est hors de cause, quoique un fragment de chronique publié par A. Hellot et attribué assez vraisemblablement à un habitant de Verneuil (*Chronique d'un bourgeois de Verneuil* (1415-1422), dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Normandie*, t. III (ann. 1880-1883), pp. 214-224, et en extrait, avec additions), en relatant très brièvement cet épisode de l'invasion, lui ait assigné une autre date, légèrement inexacte et le retardant de deux jours : « Et le roy envoia le duc de Xestre a Evreux, qu'il prit le jour de la Trinité ». Le dimanche de la Trinité, en 1418, fut le 22 mai.

(2) *Fœdera*, t. IX, p. 590.

(3) *Rôles norm. et fr.*, n° 164.

(4) Acquisition du 5 janvier 1898. Voir *Revue des autogr.*, n° 206, et J. Depoin, *Bibliogr. des autogr. et plaquettes rares sur S.-et-O. et le Vexin signalés dans les catal., 1896-1899*, dans *Mém. de la Soc. hist. du Vexin*, t. XXI (1899), p. 42.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

sous, ajoutera, à ce sujet, quelques précisions. On saura ainsi que les Anglais s'étaient déjà emparés des faubourgs et s'apprêtaient à livrer l'assaut lorsque le bailli d'Evreux, la garnison et les habitants étroitement assiégés, jugeant trop périlleuse une plus longue résistance, se décidèrent à rendre la place.

Au nord-est de la ville et à l'extrême limite du faubourg Saint-Léger, le moulin Maréchal, dont il est fréquemment question dans les anciens titres (1), était situé sur un des nombreux bras de l'Iton, tout au bout de la rue Pavée, ou rue Neuve, près du pont Perrin au moyen duquel cette voie rejoignait la route de Rouen. Les dommages qu'il éprouva de la part des envahisseurs furent-ils plus graves qu'il n'avait paru d'abord ou n'y aurait-il été remédié que d'une façon insuffisante ? Toujours est-il que, peu d'années après l'événement, le petit établissement se voyait en totale ruine (2). Au XVIe siècle, les comptes de la vi-

(1) Chartes relatives aux droits du Chapitre de Notre-Dame d'Evreux sur le moulin Maréchal (*molendinum Marescalli*) sis à Evreux, paroisse Saint-Léger, entre le pont Perrin et les vignes du Chapitre; vente par Jean de Meullent au Chapitre d'une rente annuelle de 10 livres parisis assise sur ce moulin, appartenant au comte d'Evreux, par lettres de l'an 1318, le jeudi après l'Ascension (8 juin 1318); vente par Garin de Cissey à Jean de la Cour, doyen du Chapitre de Saint-Martin de Tours, du tiers du moulin Maréchal. (Arch. de l'Eure, G. 124, fol. 1-8). — La transaction de 1318 est également rappelée dans l'*Histoire de la maison d'Harcourt*, t. II, p. 1044. — Le *Catalogue analyt. des arch. Joursanvault* annonçait, sous le n° 1783, un « titre relatif au fermage du moulin Maréchal, appartenant au roi, à Evreux ». (Fin du XIVe siècle).

(2) En 1456. « La ferme du moulin Mareschal n'a point esté mise a pris, pour ce que led. moulin est en ruyne et decadence et ne moult point passé

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

comté d'Evreux en font encore mention, pour constater d'ailleurs, chaque fois, qu'il est « de present en non valloir (1) ».

Un plan de la ville d'Evreux, de 1745, où figurent, dans son très prochain voisinage, le moulin Vigor et le moulin de la Grande-Roue, ne marque même plus l'emplacement qu'avait jadis occupé le moulin Maréchal.

F. BL.

L'an de grace mil cccc xviij, le xixe jour d'aoust, devant moy Raoulin du Four, juré et commis soubz Jehan Houel, tabellion du roy notre sire a Evreux, fu present Colin Perier,

x ans ». (Fermes du domaine non fieffé de la vicomté d'Evreux. Bibl. nat., fr. 25945, n° 327, pièce qui a été publiée en 1890 par A. Bénet : *Docum. hist. sur la ville d'Evreux aux XIVe et XVe siècles*, dans *Recueil des trav. de la Soc. libre de l'Eure*, t. VII, ann. 1886, 1887 et 1888, pp. 267-273.

(1) « Aux doyen et chappitre de l'eglise Notre Dame d'Evreux, pour dix livres parisis par an qu'ilz avoient acoustumé de prendre, aux troys termes de ceste recepte acoustumez, sur le molin Mareschal du roy notre sire, la tierce partie d'icelluy, rabbatuez les chargez et reparations, n'a esté aucune chose payé pour le temps de ce present compte, pour ce que led. molin est en non valloir; pour ce, cy : Neant ».
« Aux doyen et chappitre de l'eglise Notre Dame d'Evreux, pour dix livres parisis qu'ilz avoient droict de prendre, a ce terme, sur ceste recepte, a cause du molin Mareschal, de present en non valloir et n'en revient aucune chose au roy notre sire, ainsi qu'il est dict es comptes preceddans; pour ce, cy : Neant ».
« Au chappitre et doyen Notre Dame d'Evreux, qui ont acoustumé de prendre et avoir sur ceste recepte, a ce terme, par chacun an, sur le molin Mareschal, lequel est de present en non valloir et n'en revient aucune chose ; pour ce, cy : Neant ».

(Arch. de l'Eure. Comptes de la vicomté d'Evreux, 1542-1543, f. lj, lij v° et liij v°).

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

fermier du moulin Mareschal, assis au pont Perrin, appartenant au roy notre sire, lequel congneut et confessa que honnorable homme et saige Collart Anquetin, viconte d'Evreux, lui avoit bien et loialement desduit et rabatu, sur ce qu'il povoit devoir au roy notred. seigneur a cause de la ferme dudit moulin, la somme de soixante deux soulz huit deniers tournois pour xxxvij jours de chommage que ledit moulin avoit chommé et gieté (1) sur le ray (2) sans faire de blé farine et sans estre d'aucune vallour ou revenue pour ledit fermier, iceulx xxxvij jours commençans le xxe jour du mois de may derrain passé, lequel chommage fu fait par le fait et occasion de ce que, quant les Englois vindrent devant la ville d'Evreux et qu'ils eurent prins les forsbours d'empres led. moulin et euls mis en fait de donner assault a lad. ville d'Evreux le vendredi xxe jour dudit mois de may, iceulz Englois rompirent les portes (3) de au dessus dudit moulin et les ardirent et mistrent ledit moulin a la voie (4), en telle maniere

(1) *Gieter*, avec le sens de « être arrêté », « être immobilisé », est une variante de l'ancien verbe *gésir* qui a été omise dans tous les glossaires. Godefroy a cependant l'expression *à git*, en repos, et cite comme douteux le mot *giste*, accompagné de cet exemple : « Les cinq moulins a blé d'Estampes valent trente et neuf muiz de grains ; de ce chiet neuf sextiers pour le *giste* des moulins ». (*Ordonn.*, Dup., CXXXIV, 46. Richel.). On nomme encore *gîte* celle des deux meules d'un moulin qui est immobile.

(2) *Ray*, probablement pour *rayere* (du bas latin *raeria*), écluse ou, selon La Curne de Sainte-Palaye, conduit amenant l'eau sur la roue du moulin. — Faudrait-il lire *ruy* (ruisseau, canal, *ru*, *rui* ou *rupt*), que cela importerait peu au sens : « L'escluse d'un molin, avec la place dudit molin assiz au *rup* qui sault de l'estang du Foul (1408) *Reprise de fief* ; arch. de Montjeu » (Cité par Godefroy).

(3) Vannes.

(4) En route, en marche. Joinville, dans ses *Mémoires*, fait usage des mêmes termes pour dire : Se mettre en route « ... Et quant je voulus partir et me mettre a la voye... »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

que la roe dudit moulin fu rompue et despeciée et l'une des meulles et le fer dudit moulin rompues et mises par pieces. Par quoy il convint que, en attendant la repparacion de la choye (?) et que ledit moulin reffust mis a son deu, que icellui moulin chommast et gietast comme dessus par les xxxvij jours dessusdits; pour lesquielx xxxvij jours ledit viconte a desduict et rabatu audit fermier, au regart a la somme de xxvj l. xiij s. iiij d. par an, a quoy il tient ledit moulin, ladite somme de soixante deux soulz huit deniers tournois, de laquelle somme ledit Colin se tint a bien content et en quicta le roy notre sire, ledit viconte et tous autres. En tesmoing de ce, je, dit juré et commis, ay mis a ceste quictance le signet dudit tabellionage et mon saing manuel, en l'an et jour dessusdictz.

DUFOUR.

(Orig., parchemin; signet perdu. — Archiv. de l'Eure, série B, Chambre des comptes de Paris : Evreux).

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 2 avril 1918.

Présidence de M. P. Le Verdier.

Lecture est donnée d'une réponse récemment reçue de M. G. Ritter. Les vœux adressés à notre confrère lui sont parvenus à Trèves, où il a été transféré vers le milieu du mois de décembre dernier. Il a été très touché de cette attention. Lui aussi pense bien souvent à ses amis rouennais et voit avec plaisir que nos publications continuent à paraître régulièrement.

Le Conseil s'est ensuite occupé des impressions en cours et de celles qui sont projetées, en particulier d'un facsimilé de quelque document de grand intérêt au point de vue normand qui pourrait être distribué à tous nos

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

adhérents afin de marquer la cinquantième année d'existence de la Société. Comme il en a été prié déjà, M. Prévost poursuivra, dans ce but, les recherches commencées.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 7 mai 1918.

Présidence de M. P. Le Verdier.

Ont été offerts et sont déposés sur le bureau : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, mars-avril et septembre-octobre 1917; — *Revue historique*, mars-avril 1918; — *Bull. de la Société histor. et archéolog. de l'Orne*, t. XXXVII, n° 1 (janvier 1918) (1).

Le Conseil enregistre avec regret le décès de M. de Marcère, ancien député et ancien ministre, le dernier survivant des sénateurs inamovibles élus par le Sénat et qui, depuis de longues années, faisait partie de la Société de l'Histoire de Normandie.

Une note, insérée dans les journaux des premiers jours d'avril, nous apprenait la mort, à Paris, de M. Le Cornier de Cideville. Avec lui disparaît le représentant d'une vieille famille parlementaire normande, dont un rameau, dès le XVIIe siècle, s'était fixé dans le Soissonnais. Ce nom nous remet en mémoire celui de Pierre-Robert de Cideville,

(1) PP. 80-98, à propos d'une célèbre industrie alençonnaise, un mémoire de M. Félix Boulard : *La dentelle et Marguerite d'Angoulême* [duchesse d'Alençon], avec 5 pl., dont un portrait.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

l'intime ami et le correspondant assidu de Voltaire, l'un des fondateurs de l'Académie de Rouen et d'une école de dessin qui devint bientôt l'Ecole royale académique de peinture et autres arts de cette ville.

Il est donné communication au Conseil de plusieurs pièces envoyées ou présentées pour le *Bulletin*.

Par M. E. Coppinger : Mandement relatif à un convoi de prisonniers de guerre faits à Rocroy (1643).

Par M. R.-N. Sauvage : Commission de la capitainerie de Falaise à Thomas de Montague, comte de Salisbury (1426).

Par M. le chanoine Tougard : Quittance pour transport par bateau, de Vernon à Rouen, de pierres appareillées destinées à la réparation de l'ancien pont de Rouen (1409).

Par M. l'abbé Blanquart : Notes sur la fondation de l'abbaye N.-D. de Pacy (1638), avec une épitaphe inédite de la première abbesse de ce monastère, Marie-Paule d'Albret († 1683).

Ces petits documents prendront place dans les plus prochains fascicules.

L'impression du tome Ier de la publication entreprise par M. le docteur Panel étant près de s'achever, tout fait espérer que ce volume pourra être distribué aux Sociétaires en notre Assemblée générale, en même temps que la 8e série des *Mélanges*. Pour ce motif, la fixation du jour où se tiendra cette réunion sera différée jusqu'au premier mardi de juin.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 4 juin 1918.

Présidence de M. P. Le Verdier.

Deux livraisons du *Journal des Savants*, janvier-février et mars-avril 1918, ont été offertes et sont déposées sur le bureau.

Le Conseil est heureux de féliciter M. P. Le Verdier, son président, après le succès obtenu par de savantes recherches sur *L'Atelier de Guillaume Le Talleur, premier imprimeur rouennais*, ouvrage auquel l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient d'attribuer une des parts du prix Brunet. De semblables félicitations sont adressées à M. Paul Lacombe, l'Académie des Inscriptions (séance du 26 avril 1918) ayant, sur les fonds Jean-Jacques Berger, décerné un prix aux études bibliographiques par lui publiées sous le titre de *Anciens livrets des rues de Paris imprimés aux XVe et XVIe siècles*.

Le Conseil s'entretenant des publications qui seraient éventuellement à entreprendre dans l'avenir, M. le Vice-Président indique, comme méritant attention, une information ou dénombrement du comté de Longueville, dressé en 1316, après la mort d'Enguerrand de Marigny, comte du lieu. C'est, dit-il, un document de premier ordre, qui fournit, pour des temps reculés, des renseignements circonstanciés sur l'état démographique, l'état économique, l'état foncier et topographique d'une vaste contrée. Malgré que l'original soit perdu et qu'on n'en possède plus que

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

de fort médiocres copies du XVIIIe siècle, il engagerait volontiers à étudier le projet.

M. Le Verdier émet un avis conforme. Il ajoute qu'il s'est plus d'une fois entretenu de ce document avec M. de Beaurepaire, qui avait toujours hésité, à cause de la défectuosité des copies existantes. Les noms d'hommes et les noms de lieu sont le plus souvent altérés ; l'identification de beaucoup d'entre eux pourrait être établie, mais, pour un très grand nombre, la correction serait sans doute impossible. Plusieurs copies de cette information subsistent : il en peut citer trois, l'une aux Archives de la Seine-Inférieure, une autre à la bibliothèque municipale de Dieppe, une troisième se trouvait dans la bibliothèque même de M. de Beaurepaire et est aujourd'hui passée aux mains de notre confrère M. Charles de Beaurepaire. De celle-ci il possède une transcription que notre vénéré président avait bien voulu lui permettre de prendre ; il mettrait cette transcription à la disposition de la Société. Enfin, le document est de nature à former un volume.

M. le Vice-Président communique ensuite à ses confrères un factum de 35 pages in-folio, imprimé chez J.-B. Besongue, à Rouen, s. d. (vers 1750), intitulé : *Information faite en 1495 des revenus, droitures et consistances du comté de Tancarville, etc., touchant la garde-noble royale de... Mrs Fçois, Louis et Jean d'Orléans, à cause de leur minorité, propriétaires desd. terres par le décès de M. le comte de Dunois.* Ce document, dit notre confrère, est de même nature que le précédent,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

mais plus jeune de près de deux siècles et d'ailleurs assez répandu, par suite de l'impression dont il a été l'objet à l'occasion sans doute de quelque procès ; il ne saurait donner lieu à une publication, le Conseil cependant y pourrait prendre un aperçu de l'intérêt offert par un dénombrement d'une terre princière de cette importance.

A cette communication, M. le Président ajoute les renseignements suivants. Dans les trois manuscrits contenant l'information du comté de Longueville en 1316 qu'il a consultés, celle-ci a pour appendices les copies de deux autres pièces, savoir, un aveu rendu en 1419 par Gaston de Foix pour le comte de Longueville et une information considérable, quoique de moindre étendue que celle de 1316, dressée en 1495, après la mort de François d'Orléans-Dunois, fils du Bâtard d'Orléans, à l'occasion de la garde-noble de ses deux enfants mineurs. Ce dernier document a pour titre : *Information faite des revenus et droitures des comtés de Longueville et Tancarville, etc.* Mais dans ces manuscrits on ne trouve que l'information relative au comté de Longueville, faite à Longueville le 5 mai 1495 ; l'information pour le comté de Tancarville, faite à Tarcarville le 27 avril précédent, ne s'y rencontre pas. On doit constater avec plaisir qu'une de ces deux parties a été livrée à l'impression. Du dénombrement concernant le comté de Longueville, M. P. Le Verdier a encore une copie faite d'après le manuscrit de M. de Beaurepaire et qu'il mettrait également à la disposition du Conseil.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Après avoir entendu ces observations, le Conseil, unanimement, décide de mettre à l'étude un projet de publication de l'information de Longueville en 1316.

Le Conseil apprend avec regret la mort de M. le comte A. de Blangy, auteur de nombreux travaux historiques, archéologiques et littéraires, et celle de M. l'abbé Levacher, curé-doyen de Doudeville. Il prend acte de la démission de MM. Raoul Desbuissons, l'abbé Mesnel et Maurice Renaux.

L'Assemblée générale de la Société se tiendra le mardi 2 juillet, à deux heures et demie, en la salle de l'Académie, à l'hôtel des Sociétés savantes.

II

DOCUMENTS HISTORIQUES

MANDEMENT RELATIF A UN CONVOI DE PRISONNIERS FAITS A ROCROY (1643).

Le document inédit qui suit, dont je possède l'original, présente un intérêt d'actualité particulier par les détails qu'il donne sur le traitement des prisonniers de guerre après la victoire de Rocroy par le grand Condé, en 1643(1).

(1) « Ces prisonniers étaient un grand embarras, jamais on en avait vu un tel nombre. Beaucoup étaient blessés ; il était difficile de les soigner... On dirigea les groupes d'abord sur les villes ouvertes de la Champagne, Reims, Rethel et d'autres, ainsi que sur les places fermées, où cela causait une grande

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

C'est une instruction, un mandement du Roi Louis XIV, contresigné par le Ministre de la Guerre, Michel Le Tellier, adressé au sr de Lieury, Philippe Lhermite (1), l'un des douze gentilshommes ordinaires de la Chambre du Roi, pour la conduite par celui-ci des prisonniers à leur destination d'internement.

On ne pourra pas ne pas être frappé, à l'honneur de la France et de son Roi, de ces dispositions si humaines, si prévoyantes, si chrétiennes.

Qu'il y a loin de ces recommandations aux effroyables et barbares traitements infligés aujourd'hui à nos soldats par la férocité allemande dans les camps de représailles ou autres ! Et cependant, on savait faire, on faisait la guerre, mais comme et autant que le permet la civilisation

incommodité, puis, de là, le plus tôt qu'on put, dans l'ouest, à Rouen, Caen, Alençon, Le Mans, Amboise, Loches, Nantes, Niort, ou dans le centre, à Nevers, Moulins, Clermont. Leur subsistance était mise à la charge des villes, qui réclamaient des compensations, toujours promises et rarement données. L'écoulement par échange ou rançon dura fort longtemps ». (Le duc d'Aumale, *Hist. des princes de Condé*, IV, p. 127). A Rouen, le Conseil de Ville délibère le 6 juillet 1643 « pour résoudre des moyens du recouvrement des deniers qu'il convient fournir pour la nourriture et autres despenses nécessaires pour les prisonniers de guerre faicts à la bataille de Rocroy, envoyez par le Roy en ceste ville pour y estre gardez, suivant les intentions de S. M. ». (Ch. de Beaurepaire, *Invent. somm. des Arch. communales. Délibérations*, A. 25.

(1) Le sr de Lieury, Philippe Lhermite, l'un des douze gentilshommes ordinaires de la Chambre du Roy, était déjà en charge en 1638, sous Louis XIII, comme il ressort d'un état établi en cette année pour le paiement d'un semestre des traitements de ces douze gentilshommes, dont la liste figure intégralement sur le dit état. Le payeur est M. de Guenégaud. — *Lieury*, comm. du Calvados, arr. de Lisieux, cant. de Saint-Pierre-sur-Dives.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

chrétienne. Quel retour à la sauvagerie païenne dans ce qui se passe sous nos yeux !

E. Coppinger.

Du 3 juin 1643.

Le Roy voulant faire conduire en bon ordre en lieu de seureté les chefz et officiers espagnolz faictz prisonniers de guerre en la bataille de Rocroy, par l'armée de Sa Maiesté, commandée par monsieur le duc d'Anguien, qu'il a envoyés, en attendant les ordres de Sa Maiesté, en aucunes places de la frontière de Picardie et Champagne ou ilz ne peuvent estre tenus seurement, Sa Maiesté, de l'advis de la Royne régente sa mère, a choisy et ordonné le s^r de Lieury, l'un des gentilzhommes ordinaires de la maison de Sa Maiesté, auquel Elle a voullu faire donner le présent mémoire pour luy servir de pouvoir et instruction.

L'intention de Sa Maiesté est qu'il se transporte présentement et en diligence à Sainct Quentin, où il y a une partie desdits prisonniers dont le roolle lui est donné, ou, en cas que depuis ilz ayent esté changez de lieu, qu'il aille en celluy ou ilz seront et, y estant, qu'il veriffie sur ledit roolle si tous ceux qui y sont compris s'y trouveront et ensuitte les fasse marcher suivant la routte qui est mise en ses mains jusques aux lieux où ilz doibvent estre gardés;

Que ledit s^r de Lieury ou ceux qui l'assisteront en ladite conduitte prennent pour leur escorte le nombre de mousquetaires qu'ilz jugeront nécessaires en chacun des lieux portés par ladite routte, lesquels ilz mèneront jusques au lieu suivant où ilz pourront avoir pareil nombre de mousquetaires, en usant ainsy de ville en ville, jusques à ce qu'ilz ayent menés tous lesdits prisonniers où ilz doibvent estre gardés, vou-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

lant que, si en quelque lieu ilz ne peuvent avoir une suffisante escorte, ceux du logement précédent leur servent jusques à ce qu'il leur en soit fourny pareil nombre ;

Que, pour la commodité desdits prisonniers, il soit fourny par les habitans des lieux de leur routte le nombre de chevaux de scelle et charettes attellées qui sera nécessaire pour porter, de lieu en lieu, les principaux officiers et les malades blessés ou plus incommodés d'entre eux, sans qu'il soit abusé de ladite fourniture de chevaux ou charrettes à la foulle du peuple ;

Qu'en tous les lieux où lesdits prisonniers logeront il leur sera fourny par les habitans d'iceux et à leur escorte, comme aussy aux hommes et chevaux qui serviront auxdittes charrettes qui leur auront esté fournies, les vivres nécessaires par estappes, à la raison portée par les règlements de Sa Maiesté pour ses trouppes et suivant les ordres particuliers dudit s^r de Lieury ou de ceux qui l'assisteront, se conduisant néanmoins en cela avec adresse et en sorte que chacun donne volontairement, s'il se peult, les choses qui regardent la commodité desdits prisonniers, les demandant aux gouverneurs des villes, maires, eschevins, magistratz et principaux habitans d'icelle ; ensuitte de quoy ils donneront leurs certifficatz à ceux qui en auront faict la fourniture, pour estre remboursez de la despense.

Et, afin que l'estappe et les autres choses nécessaires ne manquent pas d'estre préparées en chacune des villes et lieux où lesdits prisonniers auront à loger au temps qu'ils y arriveront, ilz envoyeront, deux ou trois jours avant leur arrivée, un homme de pied exprès, que les eschevins du lieu ou ilz se trouveront seront tenus de leur fournir, pour les advertir de la venue desdits prisonniers et de leur escorte, ensemble

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

du nombre et de la qualité de ceux pour qui il faudra des voictures et vivres.

En arrivant en chacune desdites villes et autres lieux, ilz demanderont et se feront donner, tant pour eux que pour lesdits prisonniers, les logements qui leur seront nécessaires, sçavoir, chez des habitans pour les officiers et dans quelques couverts bien fermez pour les soldats, avec de la paille, comme aussy pour loger partie de ladite escorte, faisant garder par une partie d'icelle lesdits prisonniers.

Pour la seureté desquelz ilz establiront en outre un nombre suffisant d'habitans du lieu où ilz arriveront, armez de mousquetz, pour garder lesditz prisonniers de jours et de nuict en la ville ou autre lieu où ilz arriveront, posant de bons corps de gardes devant le lieu ou ilz les feront loger et se servant, à cet effet, de ceux que lesdits lieux où ils arriveront leur devront fournir pour escorte.

Lorse qu'ilz se seront rendus avec lesdits prisonniers aux lieux ou ilz debvront estre gardez, ilz remettront ceux qui sont envoyez ès chasteaux et citadelles ès mains des gouverneurs d'icelles ou de ceux qui commandent en leur absence. Et quant à ceux qui debvront estre gardés par les villes, ils les remettront ès mains des eschevins d'icelles, et en seront chargés les uns et les autres sur le roolle qu'ils dresseront de leurs noms et surnoms, dont ilz retireront acte au bas dudit roolle pour leur descharge, déclarant ausdits gouverneurs, commandans ou eschevins que l'intention de Sa Maiesté est qu'ilz les tiennent sous bonne et seure garde, soit par le moien des garnisons, ou il y en aura, ou par les habitans qui seront tenus d'y aller bien armez à tour de roolle, comme ils feroient à la garde des portes de la ville, en sorte qu'aucun desdits prisonniers ne se puisse esvader : de quoy

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ceux qui seront chargés desdits prisonniers demeureront responsables à Sa Maiesté en leur propre et privé nom.

Et pour plus grande précaultion, lesdits gouverneurs et eschevins des villes retireront promesse par escrit desdits prisonniers de ne se point esvader, sans néantmoins que cela préjudicie aucunement à la garde qu'ils en doibvent faire pour une entière sureté.

Ilz recommanderont aussy très expressément de la part de Sa Maiesté ausdits gouverneurs, commandans ou eschevins d'avoir *un soin partioulier de ceux desdits prisonniers qui pourroyent tomber malades, et de les faire panser et traicter selon que la charité y oblige et comme ilz pourroyent faire pour leurs compatriotes, et de les faire assister de toutes choses spirituellement et corporellement*, et, en cas de mort, de les faire enterrer en terre saincte et en retirer bon certificat des curés des paroisses où ilz seront enterrez et des principaux officiers de la justice des lieux. Et, si quelqu'un tomboit si malade qu'il ne pust continuer à marcher, ledit s^r^ ou ceux qui l'assisteront auront soin de le faire mettre, si c'est un homme qualiffié, en quelque maison bourgeoise ou chez un appoticaire ou chirurgien, pour y estre traicté et soingné par les eschevins ou principaux habitans, ou, si c'est un simple officier ou soldat, de le mettre à l'hospital, gardant les uns et les autres jusques à leur guarison et se chargeant de leurs personnes par escrit, comme aussy de les envoyer en seureté jusques au lieu ou les autres de la mesme brigade sont envoyez pour estre gardés.

Et, parce qu'il se pourra offrir quelque despense extraordinaire et non prévue, par les chemins, pour la nourriture, commodité des principaux desdits officiers prisonniers, Sa Maiesté faict mettre un fonds de dix sept cents livres ès mains dudit

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

s^r de Lieury, pour estre employé ainsy qu'il verra estre à propos pour les despences dont l'on ne se pourra exempter, *pour faire les choses avec bienséance pour la réputation de Sa Maiesté et pour ne pas laisser manquer lesdits prisonniers dè ce qui leur sera absolument nécessaire.*

Quant à leur nourriture, lorsque lesdits prisonniers seront arrivez ausdits chasteaux et villes où ilz doibvent estre gardés, les eschevins d'icelles auront à les loger, accommoder, les officiers, de lictz, les soldats, de paillasses ou de paille seulement, pour se coucher, et de faire advancer cette despence de leur logement et coucher, comme celle de leur nourriture, par douze des principaux habitans de ladite ville qui seront nommés par le corps d'icelle, à raison, quant à la nourriture : de quatre solz pour chaque soldat, cinq solz pour caporal, six solz pour sergent, vingt solz pour cappitaine, quinze solz pour lieutenant et dix solz pour *alfier*(1), cornette ou maréschal des logis, soit sur pied, ou refformé, tant de cavallerie que d'infanterie, et ce en tout et par jour ; de laquelle despense, ensemble des interestz et de ce qu'ilz advanceront, lesdits habitans seront remboursés par tous les autres de la ville et faulxbourgs par le moyen de l'imposition qui sera, à cette fin, faicte sur eux. Et ensuitte Sa Maiesté fera pourvoir au remboursement de la communauté, soit en faisant desduire ladite despence sur ce que ladite communautté peut debvoir à Sa Maiesté, soit en faisant l'imposition sur la généralité entière, le tout suivant ce que Sa Maiesté leur mande plus particulièrement, par ses lettres, et que Sa Maiesté ne répette icy qu'afin que ledit s^r de Lieury prenne un soin très parti-

(1) Les *alfiers* étaient des sous-lieutenants ou officiers réformés servant parmi les soldats comme porte-enseignes ou porte-drapeaux. Mot et grade d'origine espagnole.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

culier de le faire exécuter. Après quoy il reviendra rapporter à Sa Maiesté les roolles des prisonniers qu'il aura faict mettre en chaque lieu, et sera asseuré qu'Elle avec la Royne sa mère luy scauront un gré particulier du service qu'il aura rendu à Leurs Maiestés en une occasion si importante. Mande et ordonne Sa Maiesté aux gouverneurs particuliers de ses villes et places, maires et eschevins d'icelles et tous autres ses officiers et subjectz de donner audit s^r de Lieury et à ceux qui serviront avec luy, en exécution de la présente, toutte l'ayde dont ils seront requis pour ladite exécution, à peine d'en répondre en leur propre et privé nom. Fait à Paris le IIIe jour de juin 1643.

LOUIS.

S'il y a quelques uns des prisonniers aux lieux où ilz sont présentement qui, pour estre fort malades ou griefvement blessez, n'en puissent partir, l'intention de Sa Maiesté est que l'on les y laisse, que ledit s^r de Lieury en charge les maires et eschevins et en retire acte en bonne forme, signé d'eux, pour le rapporter à Sa Maiesté, encore qu'il puisse rendre compte jusques au moindre des prisonniers de ce qu'ilz seront devenus.

LOUIS. LE TELLIER.

COMMISSION DE LA CAPITAINERIE DE FALAISE A THOMAS DE MONTAGUE, COMTE DE SALISBURY, EN 1426.

L'histoire municipale n'a guère retenu en ces dernières années les érudits normands. Si, sur la plupart des villes de la province on peut consulter une monographie,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

il n'en est guère de récentes et toutes sont de caractère narratif ou descriptif. C'est ainsi que, pour Falaise, nous possédons, avec les livres estimables de Langevin (1) et de Galeron (2), les nombreuses publications d'Amédée Mériel, dont le zèle surpassait la méthode (3). Et l'historien de Falaise est encore à venir...

A son intention nous transcrivons ci-dessous un vidimus des lettres de commission données par le duc de Bedford pour la garde de la ville et du château de Falaise, de la Saint-Michel 1426 à la Saint-Michel 1427. Ces lettres, dont on remarquera la forme d'endenture, se présentent comme un accord entre le Régent anglais et celui que l'on tenait pour son meilleur général, Thomas de Montague, comte de Salisbury et du Perche (4). Le détail et la précision des clauses donnent à ce texte un intérêt qui ne se limite pas à l'histoire de Falaise.

R. N. SAUVAGE.

1426, 12 *octobre, Paris. — Vidimus, sous le sceau de la prévôté de Paris, d'une endenture, du* 3 *octobre* 1426, *entre le duc de Bedford et le comte de Salis-*

(1) *Recherches historiques sur Falaise*. Falaise, 1814, in-12. *Supplément*, 1826.

(2) *Statistique de l'arrondissement de Falaise*. Falaise, 1826-1832, 3 vol. in-8°, atlas.

(3) Dans son *Histoire de Falaise. Antiquité. Gouvernement militaire. Fortifications*. (Falaise, 1889, in-16), p. 147, Mériel a cité le document que nous publions.

(4) Cf. *Dictionary of national biography*, t. XXXVIII (1894), p. 208-211.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

bury, aux termes de laquelle celui-ci est pourvu de la capitainerie des ville et château de Falaise, de la Saint-Michel 1426 *à la Saint-Michel* 1427.

A tous ceuls qui ces lettres verront, Simon Morhier, chevalier, seigneur de Villiers, conseillier du roy notre sire et garde de la prevosté de Paris (1), salut. Savoir faisons nous, l'an mil quatre cens vint six, le samedi douziesme jour du mois d'octobre, avoir veues unes lettres de endenture, saines et entières, séellées, en simple queue et cire vermeille, du séel de monseigneur le Regent de France, duc de Bedford, contenans ceste forme : Ceste endenture, faite par entre tres hault, tres excellent et puissant prince monseigneur le Regent le royaume de France, duc de Bedford, d'une part, et noble et puissant seigneur monseigneur le comte de Salisbury et du Perche, d'autre part, tesmoigne que ledit monseigneur le Regent a baillié a icellui monseigneur toute la garde des ville et chastel de Faloise par le roy, notre souverain seigneur, ainsi habillez, fortiffiez et emparez qu'ilz sont a present, et le fait et ordonne cappitaine desdiz lieux pour un an entier et entresuivant, commençant a la Saint Michiel mil quatre cens vint et six et finissant a la Saint Michiel qui sera l'an mil quatre cens vint et sept ensuivant, ouquel lieu et pour la garde, seurté et défense d'icellui ledit monseigneur le conte aura et tendra continuèlement six hommes d'armes a cheval et neuf hommes d'armes a pié, sa personne non comprinse, avecques quarante cinq archiers montez, armez et arrayez bien et souffisaument, comme a leur estat appartient, pour lesquelz

(1) Sur Simon Morhier, cf. une notice de Vallet de Virville dans le tome XXV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* (1862), p. 271-296.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

il aura et prendra gaiges, c'est assavoir : pour chascun desdiz hommes d'armes a cheval, douze deniers esterlins le jour, monnoie d'Angleterre, avecques regars acoustumez, pour chascun homme d'armes a pié, huit deniers et, pour chascun desdiz archiers, six deniers esterlins le jour, de ladite monnoie (le noble d'or compté pour six solz huit deniers esterlins d'icelle monnoie). Le paiement desquelz hommes d'armes et archiers se fera de quartier en quartier d'an, des finances de Normandie, par l'ordonnance et commandement des tresoriers et generaulx gouverneurs des finances de France et de Normandie et par les mains du receveur general d'icellui duchié, non comprins en ce les revenues, prouffiz et autres emolumens quelzconques, venans et yssans des vicontez et chastellenie dudit lieu de Faleze et d'Exmes, que ledit monseigneur le conte prent et doit prendre en paiement et solucion de certaine somme qui lui est deue, comme es lettres sur ce faites est plus a plain contenu, lequel paiement d'iceulx gaiges et regards commencera ledit jour de Saint Michiel et, d'illecques en avant, de quartier en quartier d'an, selon les monstres et reveues qu'il fera desdiz hommes d'armes et archiers pardevant les gens ou commissaires du Roy notredit seigneur ou d'icellui monseigneur le Regent ou cellui ou ceulx qui ad ce seront commis, lesquelles monstres ledit monseigneur le conte sera tenuz de faire de quartier en quartier d'an ou touteffoiz que sommé et requis en sera par ledit monseigneur le Regent ou ses dictes gens ou commis, et aura mondit seigneur le Regent aussi bien la tierce partie des gaingnes de guerre dudit monseigneur le conte, s'il reside audit lieu et il en faisoit aucunes, comme la tierce partie des tierces dont lesdiz hommes d'armes et archiers de sa dite retenue lui seront respondans de leurs gaingnes de guerre,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

soient prisonniers, proyes ou autres choses prinses et tous autres droiz acoustumez, desquelz tierces et droiz ledit monseigneur le conte sera tenu de certifier, de quartier en quartier d'an, lesdiz tresoriers et receveur general quand il demandera ses gaiges et de ce, ensemble des appatizs, s'aucuns en y a, rendre compte ou il appartiendra et selon ce qu'il sera ordonné par son serement ou par le serement de l'executeur ou executeurs de son testament en son nom. Et aura ledit monseigneur le conte tous les prisonniers, s'aucuns, durant ledit temps, sont prins par lui ou par sesdites gens de sa retenue, exceptez et reservez roys et princes, quelz qu'ilz soient, et filz de roys et en especial Charles, qui naguères s'appeloit daulphin (1), et autres grans capitaines de sang royal et aussi chiefvetaines et lieuxtenans ayans povoir desdiz roys et princes et semblablement ceulx qui tuèrent et murdrirent feu monseigneur le duc de Bourgoigne derrenier trespassé (2), que Dieux absoille, et en furent saichans, consentans ou a ce conseillans ou aidans et aussi ceulx qui ont esté obeissans ou fait serement au Roy ou a mondit seigneur le Regent et comme traitres se sont renduz en la partie des ennemis et adversaires, tous lesquelz prisonniers et chacun d'eulx demourront a mondit seigneur le Regent parmi ce qu'il en fera raisonnable agreement a mondit seigneur le conte ou a cellui ou ceulx qui les auront prins. Et ledit monseigneur le conte a emprins, moiennant ce, de garder seurement et sauvement, a son loyal povoir, ou son commis souffisant, pour lequel il vouldra respondre, lesdits ville et chastel de Faleze a l'onneur et prouffit du Roy notredit seigneur et de mondit seigneur le Regent, sanz les livrer a aucun, de

(1) Charles VII.
(2) Jean Sans Peur, assassiné à Montereau, le 10 septembre 1419.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

quelque estat qu'il soit, fors audit monseigneur le Regent ou a son certain commandement, et tendra et fera tenir ledit monseigneur le conte les gens de sa dite retenue en bonne regle et gouvernement, tellement qu'ilz n'empescheront ne destourberont la paix et transquillité du pays du Roy notredit seigneur ne de ses subgez, ne les appatisseront, tailleront, pilleront, voleront ne exactionneront en or, argent, vivres ne autres choses ou biens quelzconques et si ne soufrera estre fait par sesdites gens sur lesdiz subgiez et vraiz obeissans quelconques arrestz, prinses de blefz, vins, advoines, foing, bestail, chevaulx, jumens ne d'autres choses ou biens quelconques ne pareillement sur les marchans, laboureurs ne d'autres personnes par quelque voye ou couleur que ce soit, mais ce qui leur sera besoing pour leurs necessitez et vivres acheteront, du bon gré des vendeurs, a tel pris que entre eulx sera accordé et dudit pris les paieront et repondra ledit monseigneur le conte de tout ce que sesdites gens de sa dite retenue mesferont sur et alencontre de ce que dit est ou autrement ou au moins les baillera a justice pour en faire ce qu'il appartendra par raison. Et si fera faire diligence de faire nettoyer le pays de brigans et ceulx qui par sesdites gens seront prins livrera ou fera livrer a justice pour en faire pugnicion selon l'exigence des cas dont ilz seront trouvez coulpables et, pour ceulx qui seront executez, sera baillié a ceulx de sesdites gens qui les auront prins le taux et pris en tel cas acoustumé ; et s'ainsi estoit que, durant ledit an, aucune place ou places estoient gaingnées plus avant devers les ennemis, tellement que la frontière feust plus pres desdiz ennemis qu'elle n'est de present (1),

(1) Cf. G. du Fresne de Beaucourt : *Histoire de Charles VII*, t. II, Paris, 1882, in-8° p. 25 et suiv.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

en ce cas pourra mondit seigneur le Regent oster et diminuer dudit nombre de gens d'armes et de trait pour les mectre plus avant en frontière et laissier en ladite place tel nombre de gens qui sera advisé et ordonné entre mondit seigneur le Regent et ledit monsieur le conte ; et si sera esleu un homme d'armes a pié, saige et de bon gouvernement, du nombre de la retenue de mondit seigneur le conte, lequel prendra gaiges comme les autres et se demourra soubz mondit seigneur le Regent pour le servir, quant il lui plaira, franc et quitte de tous guetz et gardes d'icelle place de Faleze, parmi ce que ledit ainsi esleu sera contrerolleur des tierces et gaingnes de guerre et des faultes du nombre et absence des gens d'armes et archiers dudit lieu et aussi des habillemens, airaiemens et souffisances des compaignons quant ilz feront leurs monstres et de tous autres droiz qui pourront appartenir a mondit seigneur le Regent et de tout ce le certifier, ou ses commiz, dedans le second mois d'un chacun quartier d'an. Et sera tenu ledit monseigneur le conte de aler et mener sesdictes gens de cheval par tout ou mandé lui sera par le Roy, mondit seigneur le Regent, leurs lieuxtenans ou le conseil du Roy, pour tenir les champs, estre adjournée chevauchée ou siège, sous peine de perdre leurs gaiges et en estre pugnis a l'ordenance de cellui ou ceulx qui mandé l'auront. Et aussi ne prendra ou exigera, ne fera ou soufrera prendre ne exigier pour deffault de guet et garde non fait en sadicte place, sur chascun feu defailant ou temps d'iver, que vint deniers tournois et en temps d'esté que quinze deniers tournois pour chacun deffault et ne contraindra ou fera contraindre les subgiez a aler faire ledit guet et garde sinon de temps en temps selon le nombre des subgiez qui seront tenuz de faire guet en sadicte place et la necessité qui sera d'avoir gens pour ladicte

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

place, sur lequel nombre sera advisé avecques ledit monseigneur le conte par le bailli et conseil du Roy dudit lieu et en gardant les ordonnances derrenièrement faites sur le fait desdiz guetz et avecques ce tendra, gardera et observera et fera tenir, garder et observer ledit monseigneur le conte par les gens de sadicte retenue les ordonnances roiaulx publiées a Caen eu mois de decembre l'an mil quatre cens vint et trois et tous et chacun les poins et articles contenuz en icelles, selon leur forme et teneur, sur pene de respondre et fournir tout ce que par lesdites gens seroit fait a l'encontre d'icelles. En tesmoing desquelles choses, a la partie de ceste presente endenture demourant devers mondit seigneur le conte, ycellui monseigneur le Regent a fait mectre son seel. Donné a Paris, le tiers jour d'octobre, l'an de grace mil quatre cens vint et six. Lesquelles lectres estoient ainssi signées : par monseigneur le Regent, a la relacion du conseil, a ce commis et ordenné, J. Milet. Et nous, en tesmoing de ce, a cest present transcript avons mis le seel de ladicte prevosté de Paris, l'an et samedi dessus premiers diz.

GUINOT.

(*Parchemin scellé sur double queue, sceau manquant.* — Archives du Calvados. F. Fonds Danquin, *vicomté de Falaise*).

LETTRES D'INDULGENCES DE L'ARCHEVÊQUE THIBAUD D'AMIENS POUR LES ANNIVERSAIRES DE DÉDICACE DE LA CHAPELLE SAINT-NICOLAS DE BEAUVOIR, DITE DEPUIS CHAPELLE SAINT-MAUR, A ROUEN. (Juin 1224.)

Presque tous ceux qui ont eu à parler du cimetière situé, à Rouen, hors de la porte Cauchoise et dépendant du

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

prieuré de la Madeleine ou Hôtel-Dieu mentionnent la dédicace, en 1224, par Thibaud d'Amiens, de Saint-Nicolas-de-Beauvoir, la principale et plus ancienne des trois chapelles érigées, en divers temps, dans l'enceinte de cette nécropole (1). Aucun n'a rapporté la teneur des lettres d'indulgences qui furent alors accordées par l'archevêque. Ces lettres sont cependant insérées au cartulaire de Philippe d'Alençon (2) et elles touchent d'assez près à un point particulier de la topographie rouennaise pour qu'il n'y ait pas surperfluité à les faire connaître.

L'anniversaire de sa dédicace se célébrait autrefois, pour chaque église, au jour correspondant à celui où le rite consécratoire avait été accompli. Il est croyable qu'en ce quartier suburbain, comme dans quelques paroisses rurales, la commémoration religieuse était suivie de réjouissances populaires. Il y eut sans doute là une de ces « assemblées » normandes analogues aux « pardons » de

(1) Cf. [Farin] *Hist. de la ville de Rouen* (édition de 1668), 3e partie, p. 66; *Id.* (édit. de 1738), t. II, 5e partie, p. 107; T. Du Plessis, *Descript. géogr. et histor. de la Haute Normandie*, t. II, p. 155; N. Périaux, *Dictionn. indicat. histor. des rues et places de Rouen*, p. 577; Ch. de Beaurepaire, *Notice histor.... sur le cimetière Saint-Maur*, dans le *Bull. de la Comm. des Antiquités de la S.-Inf.*, t. VI, p. 229, et dans le *Nouv. recueil de notes hist. et archéol. concernant le dép. de la S.-Inf.*, p. 105.

(2) Arch. de la S.-Inf., G. 7, p. 1076 ou fol. iiijcc lxxxiij vo. — Cette petite pièce n'avait pas retenu l'attention de l'auteur de la savante *Notice... sur le cimetière Saint-Maur*, ou plutôt il ne l'avait plus en mémoire, quand il écrivait ce passage : « Il paraîtrait, toujours d'après Farin, que cette chapelle avait été dédiée par l'archevêque Thibaud et qu'à cette occasion des indulgences auraient été accordées aux fidèles qui la visiteraient le jour anniversaire et durant l'octave de cette fête. » (*Loco cit.*).

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Bretagne, aux « kermesses » et aux « ducasses » de Picardie et des provinces flamandes. La foule qui se portait à Saint-Nicolas-de-Beauvoir le 15 janvier (1), jour où le calendrier marquait la Saint-Maur, assimilant cette réunion champêtre à une fête patronale (2), ne tarda pas à donner le nom du célèbre disciple de saint Benoît à la chapelle, au cimetière qui l'entourait et à la voie publique conduisant à l'une et à l'autre (3).

A demi ruinée au cours de la guerre de Cent Ans et rebâtie sur de moindres proportions vers la fin du xve siècle, la chapelle Saint-Nicolas a depuis longtemps disparu, mais le cimetière lui-même subsista jusqu'à nos jours et ne fut désaffecté qu'en 1883. Après le percement d'une rue trans-

(1) Une faute, qui n'existait pas dans la première édition de l'*Histoire de Rouen*, s'est glissée dans la réimpression qu'en a faite Louis Du Souillet en laquelle se lit cette date : « le 13 janvier. » Même observation au sujet du dictionnaire de N. Périaux, p. 577, note 2.

(2) Semblable confusion se rencontre ailleurs : « Dedicatio, festum dedicationis ecclesiarum..., seu potius dies festus sancti cujuspiam, ecclesiæ vicanæ patroni, qui non ipsorum tantum vicanorum sel etiam vicinorum pagensium concursu celebrari solet. » (Du Cange, *Glossarium*.) « Pro festo sancti *Dedicasse* et *Ducasse* usurpantur » .... « L'exposant, qui demourait en la ville de Valenciennes, s'aloit esbattre ou moustier ou estoit la ducasse ou feste appellée Saint Vast » (Id., *ibid*.) « Dedicasse = fête publique » ....« Tant chevaucherent... qu'ilz vinrent... audit villaige ou la dedicasse et generalle feste du lieu se faisoit » (*Cent nouv. nouv.*, xcviii^e nouvelle ; cit. par Godefroy, *Diction. de l'anc. langue fr.*) — Ed. Le Héricher a recueilli l'abréviation *dicasse*, qui conduit, dit-il, au flamand *ducasse* (*Hist. et gloss. du normand*, t. II, p. 288).

(3) D'après des actes du tabellionnage de Rouen, de 1427, dont parle N. Périaux, *op. cit.*, p. 576, l'agglomération des maisons groupées autour du cimetière était aussi appelée « hamel de Saint Mor ».

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

versale et un second lotissement, le terrain qu'il occupait ayant été mis en adjudication, au mois d'août 1906, par l'administration des hospices de Rouen (1), les noms inscrits aux angles de la rue Saint-Maur, de son impasse et de la Petite rue Saint-Maur sont aujourd'hui les seuls indices par lesquels, aux regards du passant, en soit évoqué le souvenir (2).

F. BL.

LITTERE THEOBALDI, ROTHOMAGENSIS ARCHIEPISCOPI, QUE SERVANTUR IN THESAURO PRIORATUS BEATE MARIE MAGDALENE ROTHOMAGENSIS, QUALITER IDEM THEOBALDUS DEDICAVIT ECCLESIAM SANCTI NICOLAI DE BEAUVEEIR JUXTA ROTHOMAGUM ET IN EJUS DEDICATIONE DEDIT X DIES INDULGENCIARUM.

Theobaldus, Dei gracia Rothomagensis archiepiscopus, dilectis in Christo filiis omnibus Christifidelibus per Ro-

(1) La superficie de l'enclos était encore, à ce moment, de 1 hectare, 4 ares, 43 centiares.

(2) Un petit monument, élevé à la mémoire des PP. capucins victimes de leur dévouement dans les années 1622 et 1634 où sévissait à Rouen une maladie contagieuse, a été transporté à l'Hôtel-Dieu, puis au Musée d'art normand mais, comme on le sait, ce n'est là qu'une reproduction, exécutée en 1822, de la « traduction infidèle et trop librement paraphrasée » par Farin de l'épitaphe latine primitive, supprimée en 1736. Cf. *Hist. de Rouen* (éd. de 1668), 3e partie, pp. 72-73; Toussaint Du Plessis, *Descript. géogr. et hist. de la Haute Normandie*, t. II, pp. 156-157; P. Edouard d'Alençon, *Les Capucins de Rouen pendant les pestes du XVIIe siècle*, Paris, J.-M. Mersch, 1890, pp. 43-44. Au frontispice est une grav. sur bois, d'après une photographie : « La croix du cimetière Saint-Maur et le monument des Capucins. »

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

thomagensem provinciam constitutis, salutem, gratiam et benedictionem.

Die qua ecclesiam Sancti Nicolai de Beauveeis juxta Rothomagum dedicavimus, attendentes devocionem quam cives Rothomagenses habent erga eamdem ecclesiam, eo quod locus ille sit ad sepulturam pauperum in hospitali Beate Marie Magdelene Rothomagensis decedencium deputatus, de Dei misericordia et beate Marie et beati Romani, patroni nostri, et beati Nicolai confisi meritis et precibus gloriosis, omnibus vere penitentibus et confessis qui, singulis annis, anniversario die dedicacionis ipsius et per octabas, eam causa orandi et elemosinas faciendi visitaverint decem dies de injuncta sibi penitencia misericorditer relaxamus, prohibentes districte ne littere iste, predicacionis questusve causa, aliquatenus defferantur (1). Datum anno gracie cc° xxiiij° (2), mense junii.

(1) Cette défense ne pouvait avoir d'autre but que de prévenir les procédés abusifs des *porteurs d'indulgences*. Ce sont les propres termes employés, aux siècles qui suivirent, par les notaires ou secrétaires du Chapitre de Notre-Dame de Rouen : « Commissi sunt dominus cantor, archidiaconus de Augo et penitenciarius ut adeant reverendissimum archiepiscopum expo-situri et declaraturi notorios abusus qui per delatores indulgenciarum in dies committuntur, in animarum fidelium periculum et tocius populi [christiani] detrimentum non modicum, et ad suadendum quod ipse reverendissimus dominus tales abusus cessare faciat ac talium indulgenciarum questores et delatores non admictentur in sua diocesi » (Délibérations capitulaires, 28 février 1494 (1495) ; Arch. de la S.-Inf., G. 2145).

(2) Par légère erreur, la *Description géogr. et hist. de la Haute Norm.*, dans le corps de l'ouvrage comme à la table chronologique, assigne à cette dédicace la date de 1225. Voir au t. II, p. 155 et p. 360.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

DÉDICACE DE L'ÉGLISE SAINT-LÉGER DE FÉCAMP PAR UN ÉVÊQUE D'ÉVREUX (31 août 1223).

Le souvenir d'une consécration d'église, antérieure d'un peu moins d'une année à celle de Saint-Nicolas-de-Beauvoir, nous a été transmise, non plus par lettres authentiques, mais par une simple note d'une écriture du XIIIe siècle qui se lit à la fin d'un des manuscrits latins de la bibliothèque municipale de Rouen (1) apparemment venu de la Trinité de Fécamp. Celui des religieux du célèbre monastère qui, au lendemain de l'événement, traça ces quelques lignes ne se proposait pas tant de marquer, pour les générations futures, le jour précis où avait été dédiée une des églises paroissiales à la pleine collation de son abbé (2) que d'affirmer, une fois de plus, le privilège d'exemption de toute juridiction épiscopale dont l'abbaye, jusqu'à la fin, sut se maintenir en jouissance (3).

L'évêque consacrant, Richard de Bellevue, également

(1) Ms. A. 421; XIIe siècle, 135 fts parchemin (Anc. no A. 410). Reliure aux armes de Bigot. — Ce recueil contient un traité d'Arnaud de Chartres, moine à Marmoutiers et abbé de Bonneval, l'*Hexaëmeron* (incomplet) de Bède le Vénérable, etc. La note que nous publions se trouve au fo 134 vo.

(2) On en comptait dix sur le seul territoire de Fécamp et « c'est peut-être beaucoup pour une petite ville, » s'empresse d'observer Toussaint Du Plessis avant de les énumérer (*Description géogr. et hist. de la Haute Normandie*, I, 102).

(3) C'est manifestement dans ce but qu'il eut soin, du même coup, de relater la promotion de plusieurs de ses frères en religion à deux des ordres mineurs. C'est aussi pourquoi, sur des feuillets de garde, en papier, ajoutés par le relieur au commencement du volume, une sorte de table des matières, de la fin du XVIIe siècle, a reçu ce complément : « Ad finem est notatio quaedam de Ricardo, Ebroicensi episcopo, et monachis Fiscannensibus : pag. 134 ».

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

connu, à cause du lieu de sa naissance, sous le nom de Richard de Saint-Léger, était-il comme on l'a prétendu originaire de la paroisse Saint-Léger de Fécamp ? Je ne chercherai pas ici à résoudre une question si problématique. Pour expliquer l'intervention de cet évêque d'un diocèse voisin, il suffit bien de savoir que, dans la florissante abbaye à l'ombre de laquelle était érigé le nouveau sanctuaire, Richard, pour user d'une expression vulgaire, se retrouvait en famille, ayant lui-même appartenu à l'ordre de Saint-Benoît (1). De plus, durant plusieurs siècles, les évêques d'Evreux furent en possession d'exercer pour les moines de Fécamp chacune des fonctions pontificales, ceux-ci, sur toutes choses, se gardant de recourir aux archevêques de Rouen, afin de ne pas créer un précédent qui eut pu dans l'avenir préjudicier à leur droit d'exemption.

En raison de la relative coïncidence, trois autres faits, dont un d'intérêt plus général, ont été mentionnés dans la notule : le sacre de Richard de Saint-Léger, auquel il avait été procédé peu de jours auparavant, le 27 août, la mort très récente d'un abbé de Saint-Taurin d'Evreux, monastère qui dépendait alors de la Sainte-Trinité de Fécamp (2), enfin le couronnement du roi Louis VIII et de la reine Blanche de Castille. F. BL.

(1) Avant de devenir évêque d'Evreux, il avait été, pendant douze années (1211-1223), abbé du Bec-Hellouin. Voy. *Gallia Christ.*, XI, 231 ; *Chronique du Bec*, édit. Porée, pp. 28-31 ; *Hist. de l'abbaye du Bec*, du même auteur, t. Ier, pp. 544-555.

(2) C'est seulement après 1240, en vertu d'un jugement arbitral confirmé par une bulle du pape Innocent IV, que les moines de Saint-Taurin parvinrent à s'affranchir de cette sujétion.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Sciant omnes hec inspecturi anno incarnacionis Dominice M°. cc°. xx°. iij. dominum Ricardum, Ebroicensem episcopum, mense augusti, ultimo die mensis ipsius, apud Fiscannum dedicasse et consecrasse, in foro Fiscanni (1), ecclesiam in honore sancti Leodegarii, martiris (2), ibique monachos monasterii Fiscannensis ad acolitorum vel exorcistarum gradum provexisse, cum, eodem mense, Rothomagi consecratus fuisset a domino Theobaldo, Rothomagensi archiepiscopo (3). Obierat autem paulo post ante (*sic*) Johannes, abbas Sancti Taurini Ebroicensis (4). Eodem autem anno, non multis diebus exactis, scilicet die festo sancti Sixti (5), Remis coronatus fuerat dominus Ludovicus cum uxore sua, nomine Blanca.

(1) Probablement l'ancien marché qui est encore appelé *les Hallettes*. L'église Saint-Léger, dont il ne reste pas le moindre vestige, s'élevait au bord du chemin de Bolbec, à l'angle des deux rues actuelles de Saint-Léger et d'Estouteville. Cf. le *Vieux Fécamp*, de M. Daniel Banse (Fécamp, Banse frères, 1915) : *L'ancienne église Saint-Léger*, p. 37.

(2) Ce vocable avait été choisi en mémoire du séjour de trois années que fit à Fécamp le saint évêque d'Autun condamné à l'exil.

(3) Par comparaison de ce texte avec le leur, il sera facile de constater que les auteurs du *Gallia* en avaient eu connaissance quand ils rédigèrent, dans la série des évêques d'Evreux, le début de la notice de Richard de Bellevue (XI, 584) ; les termes employés par eux sont presque identiques : « A natali solo dictus de Sancto Leodegario Ricardus, ex abbate Becci electus episcopus XVI calend. augusti 1223, inauguratur VI calend. septemb. Rotomagi a Theobaldo archiepiscopo, ex chronico Becci. *Pridie cal. mensis ejusdem dedicavit in foro Fiscanni ecclesiam S. Leodegarii monachosque Fiscannenses ad acolythorum et exorcistarum evexit gradus...* ».

(4) Jean de Martigny, abbé de Saint-Taurin depuis 1206 (*Gallia Christ.*, XI, 627-628). La date de son décès n'y est indiquée que par ces mots : « ... Vixit ad annum circiter 1223 ».

(5) Le 6 août, fête de saint Sixte ou Xyste, 24e pape, qui souffrit le martyre à Rome, à pareil jour, en 258.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

tenue à Rouen, le 2 juillet 1918,

en l'Hôtel des Sociétés Savantes.

Présidence M. Le Verdier, président.

Etaient présents :

MM. Le Verdier, *président*, G.-A. Prévost, *vice-président*, Ch. de Beaurepaire, *secrétaire*, l'abbé Blanquart, *secrétaire adjoint*, le chanoine Lesourd, *trésorier*, le chanoine Tougard, *archiviste*, le docteur Coutan, le docteur Panel, Edouard Pelay et J.-J. Vernier, *membres du Conseil d'administration*, J. de Beaurepaire, G. Gruzelle et Ch. Semichon.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

MM. le vicomte d'Amphernet, G. de Beaurepaire, J. Béranger, le prince Aug. de Broglie, P. Chirol, le comte O. Costa de Beauregard, l'abbé Edouard, le chanoine Paul Eudeline, George Faucon, Aug. Fiquet, Tony Genty, E. Guillemare, Jean d'Hugleville, l'abbé C. Humblot, V. Hunger, H. Labrosse, de La Vallée-Poussin, le chanoine Porée, Emile Picot, L. Régnier et le chanoine Voiment se sont excusés de ne pouvoir assister à cette réunion.

A deux heures et demie, M. le Président, ayant ouvert la séance, prononce le discours suivant :

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES.

Malgré les angoisses qui nous oppressent, la *Société de l'Histoire de Normandie* n'a rien abandonné cette année de son activité habituelle, et je viens, selon l'usage, vous rendre compte de ses travaux.

Votre Bureau a poursuivi l'impression de nouvelles publications. Les deux volumes qui forment le contingent de l'exercice 1918 vous sont distribués aujourd'hui. L'un est une nouvelle série de *Mélanges*, la huitième, à laquelle ont collaboré MM. l'abbé Blanquart, Edouard Le Corbeiller, Henri Omont et R. N. Sauvage.

M. l'abbé Blanquart, fidèle à ses études archéologiques, nous fait connaître aujourd'hui, en les commentant, les donations des rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII, pour aider aux travaux de réédification de la cathédrale d'Evreux.

Avec M. Le Corbeiller, vous pourrez suivre le corps des échevins de Dieppe délibérant sur les affaires de leur ville de 1642 à 1660, et ce, d'après l'unique registre de procès-verbaux qu'ait épargné le bombardement de 1694.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

M. Omont a extrait d'un précieux manuscrit de la bibliothèque de Chartres un cartulaire concernant la nation de Normandie en l'Université de Paris ; à cet important document il a joint, pour l'édification de ceux qui s'attachent particulièrement à l'histoire des familles ou à celle de l'érudition normande, d'abondants catalogues de procureurs, de maîtres et autres dignitaires de la même nation,

Enfin notre dévoué confrère M. Sauvage, conservateur de la bibliothèque de Caen, nous donne des comptes de dépenses engagées pour la guerre, spécialement en basse Normandie, par l'éphémère duc de Normandie, Charles de France, frère de Louis XI.

Nous devons notre second volume à l'active collaboration de M. le Dr Panel. Son application aux études démographiques le désignait tout naturellement pour rechercher dans les archives de la ville de Rouen les documents concernant l'histoire du paupérisme dans cette ville. Sans hésitation il a accepté la lourde tâche qui lui était proposée, au risque d'entreprendre une œuvre d'une longueur insoupçonnée ; et, en effet, la moisson qu'il a recueillie dépasse celle qu'il pouvait prévoir, de sorte que sa peine et son travail se sont accrus bien au delà de son attente. Notre reconnaissance s'en est augmentée de même. Cette vaste collection de pièces historiques sera continuée en 1919. L'obligation, où nous mettent et le renchérissement des impressions et les limites de notre budget, de réduire l'épaisseur de nos volumes nous contraint à diviser en trois tomes une matière que l'on avait prévu d'abord n'en devoir former que deux.

Tel est l'état de nos travaux ; l'importance et le mérite en sont éclatants, et, en votre nom, j'adresse l'expression de notre gratitude à nos zélés et très érudits confrères.

Depuis un an, notre Société a été éprouvée par de nombreux et bien sensibles deuils. Si nous nous réjouissons que la guerre n'ait cette année causé, semble-t-il, aucun vide dans nos rangs,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

nos sociétaires de l'arrière ont payé un rude tribut à la mort.

Nous avons perdu, au mois de juillet dernier, M. Charles Cordonnier, que son alliance avec une famille elbeuvienne avait fixé en Normandie, et qui était venu à nous avec empressement. La perte de plusieurs fils, dont deux tombèrent glorieusement pour la France, n'a-t-elle pas hâté sa fin prématurée ?

M. l'abbé Hue, décédé au mois de novembre dernier, aumônier des Petites sœurs des Pauvres à Levallois-Perret, près Paris, était originaire du diocèse de Rouen. Aussi notre fidèle compatriote avait-il tenu à faire partie de la plupart des Sociétés savantes de notre ville. C'était un savant spécialement adonné aux sciences naturelles, dont le mérite a été maintes fois reconnu.

Héritier d'un nom historique, et attaché à notre province par sa résidence, M. le duc de Polignac n'avait pas manqué de s'intéresser aux traditions normandes. Il est mort au mois de novembre 1917 en son château de Saint-Jean-du-Cardonnay, l'ancien domaine de son ancêtre le marquis d'Herbouville, maire de Rouen en 1790. Sa perte ne nous est pas moins sensible qu'à la population de sa commune, témoin de son inépuisable bienfaisance.

M. Arthur Join-Lambert a succombé en sa terre de Livet-sur-Authou le 17 septembre 1917. C'était, lui, un Normand de race, issu d'une famille elbeuvienne dont il était justement fier, et très attaché à une famille rouennaise à laquelle l'unissait le côté maternel. Il fit, sous la direction de grands parents très distingués, de brillantes études, entra au concours au Conseil d'Etat en qualité d'auditeur, s'en retira bientôt afin de garder une indépendance dont il était jaloux, mais il retint de cette fonction une expérience des affaires administratives qui lui permit peu après, voilà près de cinquante ans, de briguer et remporter un siège au Conseil général de l'Eure. Les discours pro-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

noncés sur sa tombe ont rappelé le rôle important qu'il joua dans l'assemblée départementale, où il siégea jusqu'à sa mort (1).

Pour nous, il nous convient mieux de considérer en lui l'ami des lettres et de l'histoire. Si lettré veut dire savant et cultivé, fin et délicat, disert et distingué, personne ne le fut plus que lui. La littérature était sa passion, à la condition qu'elle fût toujours élégante. Sa pensée était recherchée, raffinée même parfois, sa langue choisie. Epris d'art autant que de belles-lettres, il aimait s'entourer de choses belles, riches et rares. Aussi fut-il appelé à la présidence de la *Société libre d'agriculture, sciences et lettres de l'Eure* et à celle du *Livre normand illustré.* A l'une et à l'autre il a donné une large part de ses travaux. Rappelons seulement : *Le trésor de Berthouville* (1878) ; *Note sur la levée calcinée de Freneuse* (1883) ; *Note sur une maison de Bernay* (1883) ; — *Les inscriptions de l'église de Saint-Grégoire du Vièvre* (1888) ; - *Un vicomte de Briosne conférencier et théologien à Elbeuf* (1891) ; — *Un concordat au XIIe siècle* (1879), etc. ; — *Note sur un rétable de l'église de Rôtes* (1895) ; — *Le château de Quermelin, ses habitants et son mobilier* (1886) ; — la *Préface* placée en tête d'une *Melœnis* illustrée par Paul Gervais (1900), etc. — Citons encore un livre : *Le mariage de Madame Roland, trois années de correspondance amoureuse de* 1777 *à* 1780, publication des lettres échangées entre la célèbre héroïne et son futur époux, que notre confrère eut l'heureuse fortune de rencontrer et qu'il édita en les accompagnant d'une vaste étude (2).

M. Charles de Bonnechose, conseiller référendaire honoraire à la Cour des Comptes, représentait aussi parmi nous le dépar-

(1) Cf. *Journal de Rouen* des 19 et 25 septembre 1917 ; — *Journal d'Evreux* du 29 septembre ; — *Le Brionnais* du 23 septembre.

(2) Paris, Plon, 1896.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

tement de l'Eure. Il s'est éteint le 5 mars dernier, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, dans son manoir de La Boulaie (1), vieux domaine de la famille dont le « grand cardinal », son oncle, et lui étaient issus (2).

M. Louis Savoye, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat, ancien chef de cabinet de ministre, ancien député, ancien vice-président du Conseil général de la Seine-Inférieure, était né à Saint-Valery-en-Caux, berceau de sa famille. Comme tant d'autres, il eût voulu se livrer aux études historiques vers lesquelles il se sentait attiré, mais le courant de la vie, les grandes affaires, financières ou publiques, auxquelles il fut mêlé, l'entraînèrent d'un autre côté. Si nous avons perdu les études que sa haute intelligence eût pu donner, notre pays a recueilli les services éminents qu'il lui a rendus pendant une longue et remarquable carrière (3).

Le rôle qu'a joué M. le sénateur de Marcère est de premier plan. Il dépasse notre compétence, et ce ne serait pas dire grand'-chose que rappeler que ce personnage éminent fut député, sous-secrétaire d'Etat, plusieurs fois ministre de l'Intérieur, sénateur inamovible ; qu'ancien magistrat de l'Empire il se rallia des premiers à la forme républicaine, et que, pour cette raison, il déchaîna contre lui les haines du parti auquel il avait appartenu. Pour nous, à qui les choses de la politique sont étrangères, nous nous souviendrons que cet homme remarquable a fait honneur à la Normandie, sa patrie ; qu'il s'est élevé aux premiers rangs par son intelligence et son talent, que, si son attitude au Gouvernement a trouvé des détracteurs, sa haute honorabilité n'en a pas rencontré. M. des Hayes de Marcère était issu d'une famille que j'ai trouvée fort anciennement établie dans le Lieuvin ; il

(1) Commune de Grandcamp, en l'ancienne vicomté d'Orbec.
(2) *Journal de Rouen*, 5 mars 1918.
(3) *Journal de Rouen*, 9 février 1918.

Digitized by Google
Original from
CORNELL UNIVERSITY

s'était fixé dans l'Orne; c'est là qu'il est mort, en son château de Messei, le 26 avril 1918, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Nous avons perdu, le mois dernier, notre confrère M. le comte A. de Blangy, octogénaire lui aussi, décédé en sa terre de Juvigny, près Bayeux. Membre d'un grand nombre de Sociétés savantes, notamment de la nôtre et de celle des *Antiquaires de Normandie,* très curieux des souvenirs littéraires ou historiques normands, il a peu donné pourtant à leurs bulletins ou mémoires. Il aimait mieux travailler seul et produire des études qu'il se plaisait à éditer avec luxe, pour les offrir à un très petit nombre d'élus. On peut mentionner :

Eloges des citoyens de la ville de Caen par Cahaignes, traduction d'un curieux (1880); — *Généalogie des sires de Russy, de Gouberville et du Mesnil au Val* (1887), avec *Supplément*, donné en 1892; — *Une collation chez Mme de Clamorgan* (1890); — *Succession de Gilles de Gouberville* (1893); — *Mort du comte de Salberi, Orliens 1428* (1892); — *Journal des fouilles de Saint-Vaast, siége de 1356* (1889), avec un volumineux album de planches ; — *Epigrâme sur l'espée de Jane la pucelle* (1895); — *Lettres missives de Charles de Brucan adressantes à Gilles de Gouberville et à Jacques du Moncel sr de St Nazer, 1569-1584* (1895); — *Journal de Gilles de Gouberville pour les années 1549 à 1552* (1895), etc.

Enfin, avant de clore cette funèbre liste, il nous faut inscrire encore M. l'abbé Levacher, curé-doyen de Doudeville, décédé il y a quelques semaines. En digne successeur du laborieux abbé Simon, il aimait les études d'histoire locale, et nous avions été heureux de l'accueillir parmi nous.

Les sanglantes batailles qui se sont livrées depuis un an ont épargné ceux de nos confrères qui sont aux armées; nous leur envoyons nos vœux les plus ardents, et nous joignons nos félicitations à ceux qui ont mérité des citations à l'ordre du jour : tels M. le duc de Broglie, lieutenant de vaisseau de réserve,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

M. Valin, capitaine d'artillerie, maire de Rouen, fait chevalier de la Légion d'honneur, d'autres sans doute dont l'éloignement a empêché les distinctions de nous être révélées.

Nous n'oublierons pas d'offrir nos condoléances aux confrères que la guerre a frappés dans leurs affections : nous les exprimons affectueuses et très émues à M. le comte d'Estaintot. Ce fut une noble victime, le sous-lieutenant pilote Guillaume Langlois d'Estaintot, deux fois cité, deux fois blessé, volontaire de l'aviation, mort à vingt-cinq ans, au cours d'une opération nocturne (1).

MESSIEURS,

Je voudrais, pour atténuer la tristesse de ce bulletin nécrologique, vous offrir quelque document d'archives. Le devrais-je, et ne serait-ce pas retenir trop longtemps votre attention ? Mais aussi n'est-ce pas une redevance que réclame une Société vouée à l'histoire. Voici seulement, pour répondre à cette obligation, de simples notes. Elles intéressent la famille du fameux botaniste genevois, Candolle, à qui j'ai trouvé, semble-t-il, des ancêtres rouennais et même cauchois.

Dans des archives privées, que je feuilletais récemment, se rencontre une reconnaissance de rente, ce que la langue juridique appelle un titre nouvel, baillé par *Marie Suzanne Brunet, veuve de*, etc., *demeurant en la paroisse de Belmesnil* (2), *tutrice principale de leurs enfants, à dame Suzanne Varin, veuve de Monsieur Pyramus de Candole, noble citoyen de la république de Genève, demeurant à Rouen, rue du Petit Enfer* (3), *paroisse Saint Eloy, ladite dame Varin, fille et héritière de feu sieur Guillaume Varin, bourgeois de Rouen*. L'acte fut passé à Rouen,

(1) *Journal de Rouen*. 23 juillet 1917; — *Bull. religieux du diocèse de Rouen* du 28 juillet.

(2) Canton de Longueville (Seine-Inférieure).

(3) Aujourd'hui rue Samuel-Bochard.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

devant les notaires Baron et Ricquier (1), à la date du 18 novembre 1763. Il s'agissait d'une rente de cent livres, racquittable par deux mille livres de capital, qui avait été créée pour fieffe d'héritages sis à Belmesnil en 1702 par le sieur Guillaume Varin, précité. En effet le même dossier m'a fourni l'acte de la constitution, reçu par le notaire Caperon, à Auffay, le 18 février 1702, aux termes duquel *le sieur Guillaume Varin, bourgeois de Rouen, y demeurant, rue Cauchoise, paroisse de Saint Vigor, maintenant en sa ferme de Bonnetot, a reconnu avoir baillé... à fieffe et rente foncière... au sieur*, etc., *archer en la prévôté de Normandie sous le vice-bailli de Caux, demeurant en la paroisse de Belmesnil..., c'est assavoir sept acres et une vergée de terre...* etc. Un autre acte précise la situation de cette ferme de Bonnetot, c'est un exploit du 5 février 1659 signifié à, etc., demeurant à Belmesnil, à la requête de *Guillaume Varin, étant de présent en sa ferme de Quatre-vents, paroisse de Bonnetot* (2), *près Tôtes*. Ajoutons enfin que cette famille Varin a possédé quelques biens dans cette commune de Belmesnil pendant tout le cours des XVIIe et XVIIIe siècles.

Or, Augustin Pyramus de Candolle, le botaniste, qui a écrit des mémoires sur sa famille (3), ne fait aucune allusion à cette alliance normande. Au livre I, chapitre intitulé *Naissance et famille*, on lit ce qui suit : *Je suis né à Genève le 4 février 1778..... Mon père, Augustin de Candolle, descendait d'une des plus anciennes familles de la noblesse de Provence ; la branche cadette de notre famille subsiste encore à Marseille ; son chef le marquis de Candolle est en ce moment consul à Nice (1823)... L'un de mes ancêtres, Pyramus de Candolle, se fit protestant, quitta la*

(1) Aujourd'hui études Ozanne et Deschamps.

(2) Ancienne paroisse supprimée et réunie à la commune de Tôtes.

(3) *Mémoires et souvenirs d'Augustin Pyramus de Candolle écrits par lui-même et publiés par son fils* [Alphonse de Candolle]. Genève et Paris, Joël Cherbuliez, 1862.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

France et vint se réfugier à Genève en 1591, auprès de son oncle, Bernardin de Candolle, qui avait été reçu bourgeois en 1555 et membre du Conseil des Deux-Cents en 1562. Il y fut de suite et pour services rendus reçu bourgeois et élu membre des Deux-Cents. Il se fit remarquer par une activité d'esprit,... etc. *La mémoire de cet homme habile est restée en honneur dans notre famille, et l'on y a conservé l'usage de donner aux aînés ce nom de Pyramus qu'il avait honoré. Depuis sa mort, ma famille est restée à Genève dans un état de fortune médiocre. Mon père, ayant fait le commerce de banque avec succès dans sa jeunesse, se voua vers l'âge de trente-deux ans aux fonctions publiques; il fut successivement.....* etc. *Il venait d'entrer dans le Conseil d'Etat lorsqu'il épousa Mlle Louise Eléonore Brière. Ma mère était une femme instruite, spirituelle, gaie, bonne, douée de toutes les vertus et de toutes les grâces,...* etc., *et le seul défaut que je lui aie connu a beaucoup, et je crois heureusement, influé sur la tournure de mon esprit; elle était vaine de sa famille, principalement en ce que par sa mère elle était petite-nièce de Le Fort, ministre de Pierre Le Grand. Elle ne manquait aucune occasion de faire sentir cette prétendue supériorité à mon père, et celui-ci, qui, jusqu'à l'âge de quarante-huit ans, n'avait point songé à revendiquer sa propre noblesse, s'en avisa alors,...*, etc.

On voit que Candolle est très renseigné sur les précédents de sa famille, sur son illustration, sur ses alliances, sur sa noblesse, à laquelle il tient avec raison. Des Varin, bourgeois de Rouen, ou propriétaires en Caux, pas un mot.

Au livre II, chapitre intitulé *Course en Normandie*, l'auteur des mémoires raconte un voyagequ'il a fait à Rouen, au Havre et même à Dieppe, et, pour aller en cette dernière ville, il a dû traverser les villages mêmes de Bonnetot et de Belmesnil, tous les deux assis sur la grande route : toujours rien des Varin (1).

(1) Sous le titre « *Candolle en Normandie* », M. A. Malbranche a communiqué à l'Académie de Rouen une notice sur ce voyage du botaniste gene-

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Et pourtant l'époux de Suzanne Varin est bien dénommé Pyramus, et l'écrivain nous a appris lui-même que c'était l'usage dans sa famille, de donner ce prénom aux aînés. Ce doit donc être un ascendant. Il resterait alors à chercher quel était ce Pyramus de Candolle, marié à Rouen dont la veuve demeure à Rouen en 1763, gendre d'un Guillaume Varin qui vit en 1702, petit-gendre d'un autre Guillaume Varin qui vit en 1659, tous deux marchands bourgeois de Rouen et propriétaires à Belmesnil et Bonnetot près Tôtes. Serait-ce le propre aïeul du naturaliste? Suzanne Varin serait-elle sa grand'mère? Serait-elle la seconde femme d'un aïeul, dont il serait issu en de premières noces? Il est à remarquer qu'après avoir vanté la noblesse et les services de ses ancêtres au XVIe siècle, il passe tout de suite à ses père et mère, observant que les intermédiaires ont été *dans un état de fortune médiocre*, et il n'en dit pas davantage.

Cette famille Varin était protestante, ce qui ne facilite pas les recherches généalogiques.

Je n'ai rien trouvé aux registres des paroisses Saint-Vigor et Saint-Eloy de Rouen : il fallait s'y attendre.

Aux *registres des baptêmes, mariages et sépultures de ceux dont la religion se fait à Quevilly*, conservés à Rouen (1), j'ai rencontré de nombreux Varin, notamment un Guillaume Varin, marié à une Suzanne Auber, dont le fils, autre Guillaume Varin, épouse à Quevilly en 1861 Suzanne Roger : l'identité des prénoms permettrait déjà de croire que Suzanne Varin, épouse de Candolle, est née de cette union. Or notre ancien confrère, feu M. Lesens, qui possédait d'abondants renseignements concer-

vois (*Précis de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, année 1862-63). A Rouen, Candolle rencontra Varin, l'habile directeur du Jardin des Plantes de cette ville ; mais ce Varin, qu'on fait originaire de Roumare (canton de Maromme), n'était qu'un homonyme, sans relation avec les Varin dont il s'agit.

(1) Aux archives de l'état civil, au Palais-de-Justice.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

nant l'état civil des protestants de Rouen, m'a fourni jadis cette note : Eglise de Quevilly, 1er septembre 1685, baptême de Suzanne Varin, fille de Guillaume et de Suzanne Roger, habitant sur la paroisse Saint-Vigor. Nous y sommes, voilà bien celle qui devait devenir la femme de Pyramus de Candolle, le noble citoyen de la république de Genève. Mais resterait à trouver le lieu, la date et l'acte de leur mariage. Resteraient aussi à découvrir les circonstances qui ont amené cette curieuse alliance du noble genevois avec une rouennaise. Il faudrait chercher si ce Candolle vint à Rouen y prendre femme, ou bien si la rencontre se fit, comme il semble probable, en Suisse, au temps de l'émigration protestante, après la révocation de l'édit ; alors on pourrait penser que Mme de Candolle serait, après son veuvage, rentrée dans sa ville natale.

C'est un petit problème biographique qu'il appartient aux historiens genevois de résoudre, s'ils croient bon de compléter en ce point les mémoires de leur célèbre compatriote.

Après ce discours, auquel applaudit l'assistance, la parole est donnée à M. le docteur Panel, qui présente, au nom de la Commission des fonds et archives, un rapport sur les comptes de M. le Trésorier et de M. l'Archiviste.

Messieurs,

Les comptes de la Société vous sont présentés pour la première fois conformément à la décision prise par votre Bureau et dont je vous ai entretenu l'année dernière, c'est-à-dire pour un exercice commençant le 1er janvier et finissant le 31 décembre 1917. Il résulte de cette mesure une clarté beaucoup plus grande et, pour la Commission de contrôle, une facilité d'examen dont personnellement je remercie le Bureau.

Les comptes établis par le trésorier, M. le chanoine Lesourd,

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

nous ont été présentés avec une méthode et une limpidité qui ne laissent rien à désirer. Avant de vous en donner le résumé, je me permettrai de vous rappeler que le plus grand nombre des cotisations de ce précédent exercice avaient été payées par avance l'année dernière et qu'aux cinquante-huit cotisations encaissées en 1917 nous devons ajouter par la pensée cent quarante-cinq cotisations versées par anticipation ; ce qui montre que, malgré les événements, notre Société est en pleine vie. Les cotisations restant à recouvrer ne sont qu'au nombre de dix-huit, dont six antérieures à l'exercice, ce qui ramène à la douzaine les membres n'ayant pas répondu à la demande du trésorier. Notons que plusieurs de ces retardataires sont excusés d'office comme n'ayant pas été touchés par la poste, étant mobilisés, prisonniers ou ayant changé de résidence en raison des circonstances. Nous attendons avec confiance leur retour prochain.

RECETTES

En caisse au 1er janvier 1917.....	5.370 fr.	85
Balance d'intérêts des fonds déposés au Comptoir d'escompte :		
Au 30 juin 1917.....	29	05
Au 31 décembre 1917.....	14	35
Subvention du Ministère de l'Instruction publique pour 1917	»	»
Indemnité de la Société des Bibliophiles normands pour 1916 et 1917	20	»
Cotisations en retard :		
Pour l'exercice 1913-1914 (1)	20	»
Pour l'exercice 1915-1916 (1)	20	»
Cotisations pour l'exercice 1917 (58)	1.160	»
Vente de volumes par M. Lestringant, libraire.....	342	»
Total des recettes.....	6.978 fr.	25

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

DÉPENSES

Loyer du dépôt de la rue de Fontenelle, année 1917	100 fr.	»
Assurance pour l'année 1917	22	75
Frais d'administration et de secrétariat	133	»
Remboursement de débours à M. Lestrigant, libraire	12	50
Traitement de M. Nibelle en 1917	265	»
Traitement de M. Julien en 1917	50	»
Factures de M. Lainé, imprimeur :		
Au 31 mars 1917	693	»
Au 25 juin 1917	1.368	55
Factures Catala frères :		
Au 5 juin 1917	6	80
Au 23 juillet 1917	54	45
Avances faites à M. Lainé, imprimeur, sur travaux en cours :		
Au 3 janvier 1917	1.500	»
Au 10 octobre 1917	1.000	»
Total des dépenses	5.206 fr.	05

BALANCE

Recettes	6.978 fr.	25
Dépenses	5.206	05
Avoir au 1er janvier 1918	1.772 fr.	20

Il reste à recouvrer dix-huit cotisations des exercices antérieurs à 1918.

Au 1er janvier 1917 il existait dans les divers dépôts quatre cent quatre-vingt-seize volumes. De cette époque jusqu'au 31 décembre 1917 il a été remis à M. Lestringant deux cent deux volumes. Pendant le même temps M. Lestringant a remis, sur présentation de bons, cent quatre-vingt-neuf volumes et il en a

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

vendu quarante et un ; il reste dépositaire de quatre cent soixante-huit volumes.

La Société a reçu pour sa bibliothèque trente-neuf volumes ou brochures.

En vous proposant d'approuver les comptes qui viennent de vous être présentés, je crois exprimer vos sentiments en remerciant nos confrères M. le chanoine Lesourd, trésorier, et M. le chanoine Tougard, archiviste, des services qu'ils rendent à la Société dans la gestion de ses intérêts matériels ainsi que MM. Lestringant et Nibelle pour le concours dévoué qu'ils apportent à la Société.

Ce rapport est déposé sur le bureau avec les pièces justificatives fournies par les comptables.

L'Assemblée, par un vote unanime, adopte les conclusions de ce rapport et unit ses remerciements à ceux qui viennent d'être si justement formulés par M. le docteur Panel.

Il est ensuite procédé, conformément aux Statuts, au renouvellement partiel du Conseil d'administration. MM. le docteur Coutan, le chanoine Lesourd, P. Le Verdier, G.-A. Prévost et L. Régnier sont réélus pour une nouvelle période de trois années.

Avant de se séparer les Sociétaires présents reçoivent les volumes actuellement mis en distribution (exercice 1918), *Mélanges*, 8e série, et *Documents concernant les pauvres de Rouen*, t. Ier.

La séance est levée à trois heures et demie.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 2 juillet 1918.

Présidence de M. P. Le Verdier.

A l'issue de l'Assemblée générale s'est immédiatement réuni le Conseil, afin de procéder à la composition de son Bureau (art. 10 des Statuts).

Ont été réélus :

MM. P. Le Verdier, *président* ;
G.-A. Prévost, *vice-président* ;
Ch. de Beaurepaire, *secrétaire* ;
l'abbé Blanquart, *secrétaire adjoint* ;
le chanoine Lesourd, *trésorier* ;
le chanoine Tougard, *archiviste*.

A propos du dénombrement du comté de Tancarville en 1461, dont il a été question dans la séance précédente, M. G.-A. Prévost fait observer que le document a été publié par Achille Deville en son *Histoire du château et des sires de Tancarville*. D'autre part, en réponse à une démarche de M. le Président, M. Henri Stein fait savoir qu'une copie de la prisée du comté de Longueville en 1315 existe aux Archives nationales. On aurait aisément communication de cette pièce manuscrite.

Il est pris acte de la démission de M. J. Touflet.

Sont élues et proclamées membres de la Société :

Mme de Graveron [777], sur la présentation de Mlle Le Verdier et de M. P. Le Verdier, et la bibliothèque de l'Evêché d'Evreux [778], présentée par MM. le chanoine Porée, archiviste diocésain, et l'abbé Blanquart.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE

I

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 5 novembre 1918.

Présidence de M. Le Verdier, président.

Ouvrages offerts : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, novembre-décembre 1917, janvier-février et mars-avril 1918 ; — *Journal des Savants*, mai-juin et juillet-août 1918 (1) ; — *Revue historique*, mai-juin et juillet-août 1918 ; — *Bulletin de la So-*

(1) PP. 169-171, *Poussin et Marino*, compte rendu par M. H. Lemonnier de l'étude de M. Andrea Moschetti : *Dell' influsso del Marino sulla formazione artistica di Nicola Poussin* (Estratto dagli Atti del X Congresso internazionale di Storia dell' arte (Rome, 16-21 octobre 1912) ; Rome Loescher, 1913.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ciété histor. et archéolog. de l'Orne, avril 1018 (1); — *Annual report of the American historical association.* année 1914 (2 volumes) et 1915; — Plusieurs brochures qui sont des tirages à part de l'*Annual report of the Smithsonian association for* 1916; — *Le culte de Notre-Dame de la Paix*, par le chanoine Paul Eudeline.

M. le Président annonce que, depuis la dernière séance, la Société a perdu trois de ses membres, MM. le marquis de Civille, Boudehan et E. Picot. Il en exprime ses regrets et rappelle les titres particuliers à notre gratitude de M. Emile Picot, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et auteur de nombreux travaux philologiques et bibliographiques, qui fut, il y a sept ans, président d'honneur d'une de nos Assemblées générales. En cette même année 1911, il donna au *Bulletin*, outre un mémoire sur une tapisserie à figures symboliques, conservée au Musée des Antiquités de Rouen, et la notice sur Pierre Maufer et les deux Guillaume Le Signerre qui fit le sujet de son discours, un catalogue des éditions connues de ces maîtres imprimeurs, Rouennais d'origine, établis au delà des monts.

Le Conseil s'associe aux sentiments exprimés par M. le Président.

Par une lettre du 18 juillet, S. G. Mgr Déchelette remercie de l'envoi des volumes qui, suivant une décision

(1) PP. 113-125, *Survie* [cant. d'Exmes, dép. de l'Orne], par M. A. Chollet; pp. 126-142, *L'hôpital de Saint-Front*, par M. G. Hubert.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

prise le 2 de ce mois, ont été offerts à la bibliothèque de l'Evêché d'Evreux.

Le Conseil prononce l'admission de :

M. Octave Join-Lambert [779], ancien élève de l'Ecole des Chartes, présenté par M. P. Le Verdier et M. le comte de Beaucourt ;

M. André Join-Lambert [780], docteur en droit, présenté par M. P. Le Verdier et M. le chanoine Porée ;

M. J. Guillebert de Govin [781], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Rouen, présenté par MM. P. Le Verdier et Ch.-A. de Beaurepaire ;

M. l'abbé Edm. Lemire [782], curé de Saint-Jacques-sur-Darnétal, présenté par M. P. Le Verdier et M. le chanoine L. Jouen ;

M. Louis Leroux, expert-assureur à Nolléval [783], présenté par M. P. Le Verdier et M. J.-J. Vernier ;

M. l'abbé Gustave Bouffard [784], curé de Saint-Pierre du Petit-Quevilly, sur la présentation de MM. les chanoines L. Jouen et A. Tougard ;

M. Jean Lesquier [785], président de la Société historique de Lisieux, présenté par MM. P. Le Verdier et G. Besnier.

Une pièce imprimée, sur feuillet in-f°, avec annotations manuscrites, contenant une ordonnance pour l'exécution à Avranches d'un jugemement relatif à la sédition des Nu-pieds et le rôle des personnes qui, depuis les troubles, s'étaient absentées de cette ville et de ses faubourgs est présentée par Ch.-A. de Beaurepaire ; il est prié de bien vouloir en donner communication au *Bulletin*.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 3 décembre **1918.**

Présidence de M. P. Le Verdier, président.

A été offert et déposé sur le bureau le *Bulletin de la Société hist. et archéolog. de l'Orne*, juillet-octobre 1918 (1).

Est admis et proclamé membre de la Société M. H. Lafosse, président du tribunal de Commerce de Rouen, sur la présentation de M. G. Faucon et de M. le chanoine A. Lesourd.

Pour servir d'annotation supplémentaire aux recherches de M. P. Le Verdier sur les ancêtres normands du botaniste Pyramus de Candolle, M. R. Garreta communique l'extrait suivant d'uu registre des ordonnances rendues au sujet des sépultures de personnes qui décéderaient dans la R. P. R. (Archives municipales de Rouen) :

1768, 3 juin. — « Susanne Varin, veuve du sieur Pyramus de Candolle, noble citoyen de la république de Genève, 83 ans, belle-mère et pensionnaire de Marie Lemaignen, veuve Lecourt, rue du Petit-Enfer, paroisse Saint-Eloi ».

Au même registre, sous la date du 10 novembre 1756,

(1) PP. 197-214, *Le diamant d'Alençon*, par M. l'abbé Letacq ; pp. 215-244, *Deux anciens documents de guerre. Une lettre de passe d'un prisonnier de guerre* [Louis-Claude-Pierre de La Boussardière] *en 1757*, par M. l'abbé Tabourier ; pp. 245-254, *La confrérie de Notre-Dame en l'église de Montperroux*, par M. Jean Porcher.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

se lit le nom d'une sœur de cette dame, Angélique Varin, veuve de Benjamin Lecourt : Celle-ci demeurait « hors le pont », sur la paroisse Saint-Martin-du-Pont.

Dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, M. Ed. Pelay a relevé un fait qui mérite de ne point passer inaperçu. A l'exemple du baron Pichon, dont la pieuse gratitude composa une prière spéciale pour les anciens possesseurs des objets de ses collections, M. le comte Durrieu, à la séance du 3 mai 1916, annonçait son intention de faire célébrer une messe pour le cinq centième anniversaire de Jean, duc de Berri († 15 juin 1416), pour qui furent copiés et enluminés tant de précieux livres et de « grans, moult belles et riches heures », chefs-d'œuvre de la peinture française au début du XVe siècle.

Le 28 juin, le comte P. Durrieu avait aussi parlé des miniatures d'un livre d'heures de l'Ecole de Rouen, de l'époque de Louis XII, en vente à la librairie Gougy. Dans ce manuscrit, l'illustration de certaines fêtes des Heures de la Vierge diffère notablement des données iconographiques traditionnelles. Au lieu de l'*Annonciation*, se voit, aux pieds de la Trinité, l'ange Gabriel accompagné de personnages allégoriques, Justice, Miséricorde et Vérité. A la scène de la *Nativité* a été substituée celle du *Christ ressuscité apparaissant à sa Mère*, ayant à ses côtés un des saints patriarches, tiré par lui des limbes, etc.

Au moment de lever la séance, M. P. Le Verdier a mis sous les yeux de ses confrères les pages du tome XLIV des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de*

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

l'Ile-de-France (1), où le savant et regretté M. Emile Picot, le président d'honneur de notre Assemblée générale de 1911, avait étudié et décrit (ce fut une de ses dernières œuvres) une série de livrets gothiques qui virent le jour peu après la solennelle entrée du roi Louis XII et d'Anne de Bretagne en la ville de Rouen (septembre-octobre 1508) et le retour à Paris de ce prince. Une de ces pièces, due à un poète populaire qui se fit le porte-parole des représentantes de deux cités rivales, contient la *Rescription des dames de Rouen* et la *Responce des dames de Paris* (2). Quatre ans plus tard, par l'échange d'épitres rimées de pareil style, les Milanaises et les Lyonnaises furent à leur tour mêlées au facétieux débat.

Sachons gré à une aimable prévenance de M. Paul Lacombe et du Conseil d'administration de la Société de l'Histoire de Paris, grâce à laquelle il nous est permis de reproduire en fac-similé dans le *Bulletin* le titre de deux éditions anciennes de la première de ces petites compositions satiriques, celle qui nous intéressait davantage, et le fac-similé de la première page de la *Rescription des dames de Millan à celles de Paris et de Rouen.*

(1) PP. 107-162, *La querelle des dames de Paris, de Rouen, de Milan et de Lyon au commencement du XVIe siècle.*

(2) *Le débat des dames de Paris et de Rouen* se trouve au tome XII du *Recueil des poésies françaises des XVe et XVIe siècles,* par Anatole de Montaiglon et James de Rothschild (collection Jannet).

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

S. l. n. d. [*Paris*, 1508], in-8 goth. de 8 ff. non chiffr. de 22 lignes à la page.

Au v° du dernier f. est la marque *Guillaume Ier Niverd* (Sylvestre, n° 94, réduite). — Bibl. nat., Rés. Ye, 3797 (ancien Y non porté).

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Le debat des dames de Paris et de Roucy/sur lentree du Roy. Lesta ſſauoir les Rouēnoyſes q̃ ſont mal contentes que le Roy eſt venu veoir les dames de Paris. et la replicque que leur font les Pariſiennes.

S. l. n. d. [*Paris* 1508], in-8 goth. de 8 ff. non chiff., dont les pages les plus pleines ont 24 lignes.

Les figures et peut-être les caractères proviennent des ateliers de *Jehan Trepperel*. — Catal. Rothschild, tome IV, nº 2835.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

La rescription des dames de Millan / a celles de Paris et de Rouen.

¶ Lacteur.

Ces ioures passez / en ung banquet notable
Que lon faisoit par soulas delectable
Pour festoyer plusieurs bonnes galloises
Apres soupper ains que sortir de table
Fut mis auant ung rescript veritable
Des seignoures / et dames millanoises
Quelles mãdoyẽt aux dames & bourgeoises
Tant de Paris que celles de Rouen
Pour appaiser aucuns debatz et noises
Que ensemble ont eu / ou auroient mesouen
¶ La y auoit plusieurs grans gens de bien
Et des bragardz / ung ie ne scay combien
Bien acoustrez / bien gorriers / bien en point
Qui entendoient assez ytalien
Dont lung dentre eulx qui le parla tres bien
Le declaira a tous de point en point.
Parquoy desloys ieuz le couraige espoint
De le voyposer en mon rude pathoys
Ce que iay fait quant iay eu temps a point
De Italien en langaige francoys
Lateneur des lettres.

a.i.

S. l. n, d. [*Paris*, 1512], in-8 goth. de 4 ff. non chiff., de 26 lignes à la page. (Le r° du 1er f. contient 20 vers.)

L'édition, imprimée avec des caractères semblables à ceux qu'employait *Jehan Trepperel*, n'a qu'un titre de départ. La pièce ne renferme aucune gravure. — Catal. Rothschild, t. IV, n° 2854.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 53, l. 25, *au lieu de* Bristish, *lire* British.

P. 72, l. 25, *au lieu de* Louis. *lire* Léon ; *au lieu de* Le Sergeant, *lire* Lesergeant.

P. 81, l. 20, *après* 1800, *ajouter* le 23 septembre.

P. 83, *après la l.* 24, *ajouter :*

38 bis. — Sur M. André Pottier, membre de l'Institut des provinces et de l'Association normande, par M. l'abbé Julien Loth, membre de la Société française d'archéologie.

Annuaire des cinq départements de la Normandie, publié par l'Association normande, 34e année, 1868. (Notices biographiques), pp. 615-618.

André-Ariodant Pottier, né à Paris, le 2 nov. 1799, d'une ancienne famille normande, conservateur de la Bibliothèque publique de Rouen (1832), directeur du Musée d'antiquités de la Seine-Inférieure (1848), † 26 avril 1867.

P. 85, l. 2, *ajouter* † 17 mars 1868.

— l. 29, *au lieu de* Fourcade, *lire* Forcade.

P. 86, l. 12, *au lieu de* Langlois, *lire* Lanchon.

P. 127, l. 22 et 25, *au lieu de* Delalande, *lire* Delalonde.

P. 130, l. 11-12, *au lieu de* l'histoire de la Révolution française, *lire* l'histoire du jacobinisme.

P. 148, 2e col., l. 12, *au lieu de* Delalande, *lire* Delalonde.

P. 151, 1re col., l. 20, *au lieu de* Langlois, *lire* Lanchon.

P. 152, 2e col., l. 33, *au lieu de* Morfieds, *lire* Morfields.

P. 154, 1re col., *avant la* 1re *l.*, *ajouter* :

Pottier (André-Ariodant), 38 bis.

P. 243, l. 5, *au lieu de* Conseils, *lire* Consuls.

P. 244, l. 6, *supprimer* de.

P. 291, l. 21, *au lieu de* 6 novembre 1872, *lire* 6 novembre 1572.

— l. 22, *au lieu de* religieux, *lire* religionnaire.

P. 369, l. 25, *au lieu de* Seymour de Rici, *lire* Seymour de Ricci.

P. 408, l. 5, *au lieu de* transmise, *lire* transmis.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS CITÉS DANS LE TOME DOUZIÈME (DISCOURS PRONONCÉS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET DOCUMENTS HISTORIQUES) (*).

Achard, le trésorier, 54.
Achery (dom Luc d'), 194.
Afrique (l'), 212.
Ainard, abbé de Saint-Pierre-sur-Dives, 196, 201, 204.
Alençon, 337, 390.
(diamant d'), 430.
—(généralité d'), 337
Alençon (Marguerite d'Angoulême duchesse d') 384.
Alexandre (l'abbé A.), 52, 257.
Alexandre (Charles), 364.
Allard (Christophe), 342.
Allard (Paul), 333-335.
Allard (Pierre), 342.
Allemagne (l'), 173, 177.
Amboise, 390.
Amelot (Anne), 365.
Amiens, 187-190.
— (Archives de la ville d'), 189.
André, 235, 237.
Andelys (les), 208, 235, 237.
Andrague (Abraham), 166.
Anfernet de Bures (l'abbé M.-J. d'), 35, 36.
Angebran, moine à Saint-Riquier, 197.
Angérard (Edmond), 213.
Angers, 188.

(*) Cette table ne comprend pas tous les noms inscrits aux procès-verbaux des séances du Conseil d'administration, mais seulement ceux qui se rencontrent en quelques communications d'un caractère historique faites au cours des séances.

Un *index* particulier (pp. 145-157) est joint à la *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques de Mgr Julien Loth*.

Digitized by Google Original from CORNELL UNIVERSITY

Anglais (les), 378, 380.
Angleterre (l'), 53, 295, 299, 307, 375-377.
Anglo-normandes (provinces). 46.
Anguien. *V.* Enghien.
Anguier (Michel), 369.
Anjou (Édouard-Alexandre-[Henri], duc d'), plus tard Henri III, 323.
Anne de Bretagne, 432.
Anquetin (Colart), vicomte d'Évreux, 380.
Ansbert (saint), d'abord abbé de Fontenelle, puis archevêque de Rouen, 197-200, 226.
Anségise, *dux Ansegisus*, 62-64.
Ansigise, 19e abbé de Saint-Wandrille, 206, 207.
Antiville (Me d') (1715) (*), 187.
« Aréthuse » (la frégate l'), 307.
Argences, (vin d'), 353.
Arnaud de Chartres, moine à Marmoutiers et abbé de Bonneval. 408.
Arthur (le roi) et la Table Ronde, 27.
Athènes, 45.
Auber (Suzanne), 421.
Augum, *V.* Eu et Richard, sénéch. d'Eu.
Aumale (Henri-Eug.-Phil.-Louis d'Orléans, duc d'), 390.
Auvergne (l'), 249.
Avranches, 373.
Aynard le Teutonique. *V.* Ainard, abbé de Saint-Pierre-sur-Dives.

Babelon (E.) 369.
Bachelet (Théodore), 40.
Baiocassinus pagus. *V.* Bessin (le).
Banse (Daniel), 410.
Barante (le baron de), 255.
Barante (le baron Georges de), 255.
Baron, notaire à Rouen (1763), 419.

(*) La date placée entre parenthèses à la suite de plusieurs noms, pour en faciliter l'identification, est celle que portent les documents dans lesquels ces noms sont mentionnés.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Baronius (le cardinal), 204.
Basile (saint), 334.
Basse-Normandie (la), 319, 413.
Baston (l'abbé G.-A.-R.), 39.
Bâtard d'Orléans (Dunois dit le), 388.
Baudelot de Derval, 372.
Bayeux, 243-246.
— (Archives de la ville de), 243.
— (élus et receveur de), 246.
— (vicomte de), 245.
Bayeux (Geerges - Louis), avocat au Parlement de Normandie, 293.
Beaucamp (Colin de) tabellion royal au siège de Montivilliers (1510), 15, 17.
Beaucourt (le marquis G. du Fresne de), 334, 400.
Beaufort (de) (1656), 286.
Beaumont-en-Auge (collège de), 292.
Beaurepaire (Ch. de), 17, 25, 31, 34, 40-42, 164, 235, 335, 387, 388, 390, 404.
Beaurepaire (Ch.-A. de), 254, 387.
Beauvais (Me Michel de), 286.
Bec-Hellouin (abbaye du), 409.
Béde le Vénérable, 408.
Bedfort (Jean de Lancastre, duc de), 397-403.
Bégouen-Demeaux, armateur, 306, 308.
Belgique (la), 221.
Béliard, capitaine de navire, 165.
Bellevue (Richard de), ou Richard de Saint-Léger, évêque d'Evreux, 408-410.
Belmesnil, 419-421.
Bénet (Armand), 379.
Bennetot (Jules), 344.
Benoît (saint), 405.
Benoît de Sainte-More, 27.
Berlin, 172-186.
Bernay, 415.
Bernières, 365.
— (marquisat de), 365.
Bernières (M. et Mme de).

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

V. Maignart (Etienne) et Faucon de Ris (Madeleine de).
— (Mme la présidente de). *V.* Puchot (Françoise).
Berthelot (Pierre), pilote et cosmographe du roi de Portugal, 212.
Berthouville, près Bernay, 369, 415.
Bertren de Briquebec (les), 212.
Bessin (Georges), 243, 344.
Bessin (le), *Baiocassimus pagus*, 257, 351, 352.
Beusemouchel, 365.
Beuzevillette (Mr de), 175, 183.
Béziers (Michel), 243.
Bignon (Nicolas), 293.
Bigot (famille), 408.
Bigot (Emeric), 29.
Blanche de Castille, 409, 410.
Blangy [sur-Bresle], *Blangiacum*, 275.
— (cant. de), 275.
— (église Notre-Dame, à), 274-276.
— (église Saint-Denis, à), 275.
— (maire et échevins de), 276.
— (prieur de), 276-278.
Blangy (le comte A. de), 417.
Blanquart (l'abbé F.), 38, 252, 412.
Blosseville (Benigne-Ernest Poret, marquis de), 25, 40, 42, 208.
Bocage (le), en Normandie, 354.
Bochart (Samuel), 162, 163.
Bodin (1678), 166.
Bodin (J.) (1678), 166.
Boisbénard. *V.* Boschénard.
Boisguillaume (le), 35.
Boiteaumesnil, « Boistelmaisnil », 275, 276.
Bonde (le baron Carl Carlson), 213.
Bonnechose (le cardinal de) 34.
Bonnechose (Charles de), 415.
Bonnetot, près Tôtes, 419, 420.
Bonpain (Jules), 257.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Bonport (abbaye de), 339.
Bon-Secours (N.-D. de), 38.
Borély (E,-A.), 296.
Boson, compagnon de saint Denis, envoyé par lui pour évangéliser le pays de Caux, 59-61.
Boscbénard [-Crescy] (le), 319, 321.
— (chapelle Saint-Thomas de Gedeville, au), 321.
— (château du), 319-321.
— (fief du), 319, 321, 322.
Bossuet (Jacques-Benigne), 208.
Boudeville (fief de), 320.
Boudin (le sr), 283.
Bouillon (Robert de la Marck, duc de), 319.
Boulaie (château de la), à Grandcamp, 416.
Boulard (Félix), 384.
Bouquet (François), 25, 40.
Bourbon (Henry de), duc de Montpensier, gouverneur et lieutenant pour le roi en Normandie, 269.
Bourdon (le chanoine), 221.
Bourg-Achard (prieuré du), 208.
Bourgogne (parti de), 249.
Bourgogne (le duc de). *V.* Jean sans peur ; Philippe le bon.
Bourgueville (Charles de), sr de Bras, 352.
Boutencourt (Robert de), maire de Blangy, 277.
Boyvin, notaire et secrétaire du roi (1572), 324.
Brametot (fief de), 319, 322.
Brametot (le sr de). *V.* Le Lieur (Antoine).
Bras (le sieur de). *V.* Bourgueville (Charles de).
Brasset (1596), 269.
Bréard (Charles), 211, 212.
Bréard (Paul), 211.
Bréquigny (L.-G.-O. Feudrix de), 377.
Brésil (le), 212.
Bremetot ou Bresmetot. *V.* Brametot.
Brest, 308.
Bretagne (la), 405.
Brière (Louise-Eléonore), 420.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Brionne, « Briosne », 415.
Briquebec (abbaye de), 211.
Broglie (le duc de), 417.
Broglie (le prince Albert de), 25.
Brownlow (W. de), 334.
Brucan (Charles de), 417.
Brunet (Marie - Suzanne), 419.
Bruxelles, 163, 173.
« *Bulera* », 59.
Burel (Mr) (1714), 182.
Bures (noble homme Jac- de), bourgeois de Dieppe (1533), 18.
Bures (Thomas de), pénitencier de Rouen, 18.
Burgondes (les), 46.

Caen, *Cadomum*, 163, 188, 210, 211, 243, 258, 351, 352, 390, 403, 417.
— (abbaye Saint-Etienne de), 352-354.
— (bailli de), 245.
— (bailliage de), 210.
— (coutume des métiers de), 352.
— (foire du Pré, à), 351-354.
— (Hôtel-Dieu de), 353.
— (prévôté de), 352, 354.
— (rue des Chanoines, à), 211.
— (Université de), 352
Cahaignes (Jacques de), 417.
Caillemer (Exupère), 45, 46.
Calvados (dép. du), 211, 212, 243.
— (Archives départementales du), 244, 353, 403.
— (répertoire des archives communales du), 243.
Cambis-Velleron (le marquis de), 28.
Cambrai (Maison de Ville de), *Domus Ville*, 17.
— (traité de), dit « paix des Dames » (1529), 17.
Cambridge (bibliothèque de), 27.
— (bibliothèque de Gouville and Caius Collège, à), 54.
Campus Ficulnee. *V.* Champ-du-Figuier.
Camus (famille), 219.
Canada (le), 212.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Candolle (le marquis de), 419.
Candolle (Alph. de), 419.
Candolle (Augustin de), 419.
Candolle (Augustin-Pyramus de), 418, 422, 430.
Candolle (Bernardin de), 420.
Candolle (Pyramus de), 419, 421, 422, 430.
Cany (district de), 275.
Cap (le), 309.
Caperon, notaire à Auffay, 419.
« Capitaine Le Jus » (le), 165, 166.
Capucins (les PP.), à la Martinique, 165.
— (les PP.), de Rouen, 406.
Carbet (le), à la Martinique, 165.
Carie (Jehan), 237.
Carré (Edm.), 45.
Carrouges (M. de). *V.* Le Veneur (Tanneguy).
Catherine (sainte), 196, 201.
Caumont (Arcis de), 31, 337.
— (Assises de), 195, 257.
Caudebec-en-Caux, 254.
Caux (le pays de), *pagus Calechi*, *pagus Calethensis*, *Calciatensis provincia*, 59, 62, 63, 360, 420.
— (vice bailli de), 419.
Cavrel (Henri), 255.
Cavrel (Roger), 255.
« Caze du Pilotte » (la), auj. la Case-Pilote, à la Martinique, 165.
Champagne (la), 389, 391.
Champagne (Gaspard de), comte de la Suze, 282.
Champ-du-Figuier (le), *Campus Ficulnee*, 60, 61.
Chapelle-de-Brestot (prieuré de la), à Eturqueraye, 320.
Chappelle (château de la), 321.
Charencey (le comte de), 337.
Charlemagne, 195, 198, 202.
Charles VII, 334, 400.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Charles VIII, 412.
Charles IX, 318-320, 324.
Charles-le-Chauve, 275.
Charles de France, duc de Normandie, 413.
Charles-Quint, 17.
Charlier (Mme), 341.
Charlier (Raymond-Marie-Edg.-Eug.), 340.
Charma (Ant.), 25.
Charpentier (François), 372, 375.
Chartres (bibliothèque de), 413.
Chéruel (Adolphe), 25.
Chesnelong (Charles), 343.
Chevreux (P.), 352.
Chigouesnel (Aug.-Eug.-Fr.), 243.
Childemarque ou Hildemarque (sainte), 64.
Chollet (A.), 428.
Christine de Suède, 162, 163.
Cideville (Pierre-Robert Le Cornier de), 384.
Cissey (Garin de), 378.
Civille (le marquis de), 344.
Civille (Antoine de), 320.
Civille (François de), 320, 341.
Civille (Marie de), 319.
Clamorgan (Mme de), 417.
Clément Ier (saint), pape, 59.
Clément (le préchantre) (1171), 53.
Clères (château de), 321.
Clermont, 390.
Clerville (le chevalier de), 212.
Cochet (l'abbé), 25, 34, 40, 235.
Cochon (la Chronique de Pierre), 40.
Colas (l'abbé), 34.
Colbert (J.-B.), 375.
Collignon (Maxime), 369.
Colmieu (Pierre de), archev. de Rouen, 276, 277.
Colos (Charles, Pierre et Guillaume), 363.
Comtat-Venaissin (le), 28.
« Comte d'Estrées » (le), 306.
Condé (Louis II, de Bourbon, duc d'Enghien, dit le Grand), 389.
— (les princes de), 390.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Conques, près Herbeumont, en Belgique, 221.
Coppinger (Emmanuel), 343.
Cordonnier (Charles), 255, 415.
Cordonnier (Jean), 256.
Cordonnier (Louis), 256.
Corneille (Pierre), 208, 358.
— (fêtes du centenaire de), 257.
Corneille (Thomas), 208.
Costa de Beauregard (le comte O.), 256, 344.
Cotteval (M. de), 187.
Cotton (sir Robert), 53.
Coudre (Nicolas). *V.* La Coudrais.
Coudre-Lacoudrais (Frédéric-Adolphe), 304.
Coupigny, « Capeni », 275, 276.
Coxe (H. O.), 53.
Crousaz-Crétet (le baron Henri de), 343.

Dalles de Sassetot (les), 363.
Decorde (l'abbé J.-E.), 34, 275.
Delaroche (1361), 246.
Delft (Gillis van), 369.
Delisle (Léopold), 25-27, 31, 208, 235, 236, 283.
Démosthène, 45.
Denifle (P. Henri) 244.
Denis (saint), 59.
Depitre (Mme), 257.
Depoint (Joseph), 377.
Désert (le), près Saint-Lô, 369.
Deschamps (Jacques), garde du scel des obligations de la vicomté de Montivilliers (1510), 15.
Deschamps de Boishébert (famille), 341.
Desenne (Jean), 166.
Deslandes (M.) (1361), 246.
Des Resques (Adam), chan. de Rouen (1529), 18.
Deville (Achille), 426.
Dieppe, 339, 364, 420.
— (bibliothèque de), 339, 387.
— (district de), 275.
— (échevins de), 412.
— (paroisse Saint-Jacques de), 164-166.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Doublet (Jean), corsaire normand, 212.
Doudeville, 417.
Druaux ou Drouault (Jean), capitaine du « Saint-Louys » de Dieppe, 164, 166.
Du Becquet, lieutenant général au bailliage de Rouen, 237.
Du Boccage (Marie-Anne Le Page, dame), 338.
Dubois (Nicolas), 361.
Du Bourg (Madeleine), 282.
Dubray (le sr) (1678), 166.
Dubuisson (Jacques), nommé présid. de la Ch. des Comptes de Normandie, non maintenu (1610), 19.
Dubust (dom Simon), 169.
Du Cange (Ch. du Fresne), 405.
Duchesne (André), 26, 204.
Duchesne (Guillaume), pénitencier de la cathédrale de Rouen, 18.
Dudon de Saint-Quentin, 26, 28.
Du Fossé (Thomas), 361.
Du Four (famille), 219.
Du Four (Charles), 219.
Dufour (Gilles), libraire à Amiens, 189.
Du Four (Raoulin), 379, 381.
Du Monstier (Arthur (1663), 29, 53.
Dumont (Ern.), 361.
Du Moncel (Jacques), sr de Saint-Nazer, 417.
Dunois, dit le Bâtard d'Orléans, 388.
Dunois (le comte de), 387.
Duplessis (dom Toussaint), 275, 404, 406, 408.
Durand, abbé de Troarn, 197, 204.
Durand (Jehan), 319.
Durand (G.), archiviste d'Amiens, 188, 190.
Durand (Guillaume), 321.
Durand (Marie), 319.
Durrieu (le comte P.), 431.
Du Souillet (Louis), 339, 405.
Duval (Louis), 337.

Edouard d'Alençon (le P.), 406.
Eichthal (Eugène d'), 336.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Elbeuf, 415.
Electeur de Brandebourg (l'), 172, 174.
Eléonore ou « Liénor » d'Autriche, reine de France en 1530, 17, 18.
Enghien (le duc d'), 391. *V.* Condé (Louis II de Bourbon).
Ephésiens (les), 179.
Eriksberg (château d'), en Suède, 213.
Escotigny (fief d'), 320.
Estaintot (le comte d'), 418
Estaintot (Guillaume-Langlois d'), 418.
Estaintot (Robert-Langlois d'), 40.
Etampes, 380.
Etienne de Liège, 201.
Eu, 31, 276.
— (abbaye Notre-Dame d'), 275, 276.
— (l'abbé d'), 276, 277.
— (l'archidiacre d'), *de Augo*, 407.
— (église Notre-Dame d'), 276.
Eulalie (sainte), de Barcelone, 64.
Eure (dép. de l'), 208, 416.
— (Archives de l'), 377, 381.
— (Conseil général de l'), 414.
— (Société libre d'agric., sc. et lettr. de l'), 415.
Evreux, 236, 341, 377-380.
— (abbaye Saint-Taurin à), 409, 410.
— (bailli d'), 378.
— (cathédrale d'), 412.
— (Chapitre de N.-D. d'), 378, 379.
— (comte d'), 378.
— (les évêques d'), 409, 410.
— (faubourg Saint-Léger, à), 378.
— (moines de Saint-Taurin, à), 409.
— (moulin de la Grande Roue, à), 379.
— (moulin Maréchal, à), 377-380.
— (moulin Vigor, à), 379.
— (paroisse Saint-Léger, à), 378.
— (pont Perrin, à), 378, 379.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

— (route de Rouen, à), 378.
— (rue Neuve, à), 378.
— (rue Pavée, à), 378.
— (vicomte d'), 378, 379.
Exeter (le duc d'), 377.
Exmes, 399.

Falaise, 396-400, 402.
— (château de), 398.
— (vicomté de), 403.
Falmouth, 375, 377.
Fargès, maître des requêtes (1776), 5, 6.
Farin (François), 339, 404, 406.
Faucon de Ris (Jean-Louis de), marquis de Charleval, P. P. au parlement de Normandie, 365.
Faucon de Ris (Madeleine de), 365.
Fauconnet, drapier à Saint-Valery, 364.
Fauvel (le capitaine) (1596), 269.
Fécamp, *Fiscampus*, *Fiscannum*, 53, 64, 68, 408, 410.
— (abbaye de), 20, 21, 28, 29, 52, 408-410.
— (chemin de Bolbec, à), 410.
— (église Saint-Léger de), 408-410.
— (église [de la Trinité] de), 62-64.
— (exemption de), 20, 409.
— (« les Hallettes », à), 410.
— (le Marché, à), 410.
— (les moines de), 339, 408-410.
— (paroisse Saint-Léger, à), 409.
— (paroisse de la Trinité, à), 257.
— (rue d'Estouteville, à), 410.
— (rue de Saint-Léger, à), 410.
Féray (MM^rs V^e et Daniel), 303, 304.
Ferté-Macé (la), 337.
Feuillet (Mme Jacques), 43.
Feydeau de Brou, intendant de Rouen, 254.
Fierville (Ch.), 369.
Floquet (A.), 319, 321.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Foix (Gaston de), 388.
Folleville (Daniel de), 338, 339.
Fontaine, *Fontanae*, 275.
Fontenay (le), 16.
Fontenelle (la), 193.
Fontenelle (abbaye de), 193-197, 201, 206.
— (abbés de), *Gesta abbatum Fontanellensium*, 194, 207. *V.* Saint-Wandrille (abbaye de).
Formigny, 257.
Fort Saint-Pierre, à la Martinique, 164.
Fosse (1361), 246.
Foul (étang du), 380.
France (la), 54, 175, 183, 185, 213, 244, 306, 375.
France (Collège de), 336.
François Ier, 17.
Francorum (*historiae*) *scriptores*, 204.
Freneuse, 235, 237, 415.
Frère (Edouard), 40.
Fréville de Lorme (baron Robert de), 253.
Frise (la), 255, 226.
Frisons (les), 197, 225, 226.
Frochot (Nicolas-Thérèse-Benoit, comte), préfet de la Seine, 208.
Gaimar (Geoffroi), 209.
Galeron (Jean-Frédéric), 397.
Galland (A.), 163.
Garreta (R.), 430.
Gaules (les), 208.
— (pays des), 58, 59.
— (primatie des), 46.
Gauliemier (Guillaume), 369.
Gaultier (Raulin), 369.
Gauthier, greffier du « greffe » civil de l'Isle Martinique (1678), 166.
Gavart (Mr de), 184.
Geffroy (Elisabeth ou « Babet »), 186. *V.* Jeffroy.
Genève, 419, 420.
— (Conseil des Deux-Cents, à), 420.
— (république de), 418, 422, 430.
Georges, chef, *prior* ou *primicerius*, de l'école de chant du Latran, 203, 204.
Gerbert ou Gilbert (le B.),

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

32e abbé de Fontenelle ou Saint-Wandrille, 197, 204, 206, 207.
Germaniae (Monumenta) historica, 194.
Gerville (Charles-Alexis-Adrien Duhérissier de), 31.
Gervold (saint), 15e abbé de Saint-Wandrille, 206, 207.
Gisors, 207-209.
— (les métiers de), 208.
Godefroy (Frédéric), 380, 405.
Gouberville (les sires de), 417.
Gouberville (Gilles de), 417.
Gourdin (dom Fr.-Ph.), 292-295.
Gournay (district de), 275.
Gout (Paul), 372.
Grand-Champ, ou Grand-Camp, *Grandis campus*, 60.
Grande-Bretagne (archives privées de la), 27.
Grandes-Dalles (hameau des), 363.
Graveron (famille de), 341.
Graveron (le vicomte Pierre de), 341.
Grégoire le Grand (saint), pape, 202, 205.
Guenégaud (Henri de), ministre et secrétaire d'Etat, 390.
Guérangeur (dom), 205.
Guéroult (Jacques-Aug.), 40.
Guéry (l'abbé Ch.), 168.
Gui d'Arezzo, 200, 201.
Guibert (Michel-Claude), 164.
Guilbert (Jean), 361.
Guillaume, clerc de Normandie, 209.
Guillaume II, abbé de Fécamp (1080-1108), 28.
Guillaume Ier (Longue-Epée), duc de Normandie, 54, 65.
Guillaume Bonne-Ame, archevêque de Rouen, 205.
Guillaume de Jumièges, 26, 28, 47.
— (Chronique de), 213.
Guillaume de Longchamp, 46.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Guillaume de Saint-Pair, 28.
Guillebon (comtesse de), 339.
Guillebon de Neuilly (famille de), 339.
Guilmeth (Auguste), 275.
Guinot, gardien du scel de la prévôté de Paris (1426), 403.
Guizot (Franç.-P.-Guill.), 25.

Hacquet (Jehan), sr de Chantesayne, 16.
Haillet de Couronne, 282.
Hainneville, ou Heneville (Mr d'), 174, 175, 180, 182, 187.
Harcourt (la maison d'), 378.
Harenc (Adrian), 237.
Hardy (Michel), 164.
Harggerius, Hariger ou Hériger, chapelain de Richard Ier, duc de Normandie, 54.
Haute-Normandie, 235, 406-408.
Havre (le), 295, 296, 303, 304, 306, 309, 420.
— (arr. du), 173, 275.
— (bibliothèque de la ville du), 194, 197, 199, 200, 221.
Hellot (Amédée), 377.
Hébert (Alphonse), 340.
Heneville. *V.* Hainneville.
Henri III de Valois, 319.
Henri IV, 268, 269.
Henri d'Andeli, 209.
Henri Ier, 4e comte d'Eu, 275.
Henri, 5e abbé de Fécamp, *V.* Sully (Henri de).
Henri II [Plantagenet] roi d'Angleterre et duc de Normandie, 66.
Henri (le sr) de Dieppe, 166.
Herbouville (le marquis d'), maire de Rouen en 1790, 414.
Heudreville (fief d'), 320.
Hildemarque (sainte). *V.* Childemarque.
Hollande (la), 173, 176, 183.
Honfleur, 211, 212, 304-308.
Honorius III, 46.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Horcholle (J.-B.-Aug.), 38.
Houel (Jehan), tabellion du roi à Evreux, 379.
Houzard de la Potterie. *V.* La Potterie.
Hubert (G.), 428.
Hue (l'abbé), 414.
Huet (vin), 353, 354.
Huet (P.-Dan.), év. d'Avranches, 162.
Hugleville (Hélion d'). 255.
Hugues, 7e abbé de Saint-Wandrille, 206, 207.

Imbleville (château d'), 338, 339.
Indes orientales (les), 212.
— (Compagnie des), 375.
Innocent IV, 409.
Isaac, neveu de saint Nicodème, 55-58.
Isembert, abbé du Mont-Sainte-Cathérine, 196, 201.
Isigny, 212, 354.
Italie (l'), 26.
Iton (l'), 378.

Jacobins (les P. P.), à la Martinique, 165.
Jaffé (Philippe), 204.
« Jane la Pucelle », 417.
Jean, duc de Berri, 431.
Jean le Bon, 243.
Jean de Martigny, abbé de Saint-Taurin d'Evreux, 410.
Jean Sans Peur, duc de Bourgogne, 249, 400.
Jeffroy ou Geffroy (Mme), 177.
— (Elisabeth ou « Babet »), 186.
Jersey (l'île de), 308.
Jérusalem, 55, 56, 58.
Jésuites (les PP.), à la Martinique, 164.
Jésus-Christ (N. S.), 54, 55, 58, 66.
Join-Lambert (Arthur), 414.
Joinville (le sire de), 380.
Joret (Charles), 257, 354.
Joseph d'Arimathie, 55.
Joursanvault (le baron), 378.
Juifs (les), 56, 58.
Julien l'Apostat, 334.
Jumièges (abbaye de), 41, 47, 206, 207, 214, 252, 332.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Juvigny (château de), près Bagneux, 417.

Labbé (l'abbé Pierre), 32.
La Boussardière (L.-Cl.-P. de), 430.
Labrosse (Henri), 333.
La Chastière (M. de), 372.
La Chesnaye-Heusde (M. de), 186.
Lachèvre (Frédéric), 252.
Lacoudrais (Nicolas Coudre ou de La Coudre, dit), 304, 305, 307.
La Cour (Jean de), doyen du Chap. Saint-Martin de Tours, 378.
La Curne de Sainte Palaye, 380.
Lafond (Jean), 46, 256, 345.
La Force (le maréchal de), 284.
Lainé (Albert), 343.
Lainé (Georges), 343.
Lair (Jules), 25, 26, 31.
La Mare (M. de), prêtre, 363.
La Mare (Guillaume de), 369.
Lambert (Ch.-Edouard), 243.
La Montaigne (Ant. de) (1510), 17.
La Morandière (de), 255.
La Morandière (Henri de), 256.
Langevin (l'abbé Pierre-Gilles), 397.
Langlois (Pierre), 236.
Lanzac de Laborie (de), 354.
Lapierre (Jean), 364.
La Planche (Guillebert de), 236.
La Potterie (Houzard de), 257.
La Quérière (Eustache de), 35, 36.
La Rochefoucauld (cardinal de), 38.
La Rochelle. *V.* Rochelle (la).
Larrey (N. de), 173.
Larrey (Isaac de), 172 et suiv.
Larrey (Jean de), 173.
Larrey (Jean de), sr d'Hainneville, 174.
Larrey (Madeleine de) (1679), 173.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Larrey (Madeleine de) (1713-1715), 172 et suiv.
Larrey (Paul de), sr de Monteville), 173.
La Rue (abbé Gervais de), 31.
La Sicotière (Léon de), 25, 337.
La Suze (Mlle de), 284.
Laurens (Jehan), libraire à Amiens, 188, 189.
La Vallée-Poussin (L. de). 345.
Le Bas de Préaux (Charles), 304.
Le Bas de Préaux (Charles-Louis), 304.
Le Beuf (Désiré), 276.
Le Bois de la Motte, chef d'escadre, 307.
Le Bourgeois (Jean), imprimeur, 188.
Le Breton (André), 343.
Le Breton (Maurice), 343.
Le Carpentier (Anthoine), 236.
Lechevalier (A.), 173.
Le Cocq (Jehan), sr de Beaurepaire, 249.
Le Cocq (Hngues), chevalier, 249.
Le Coq (P. Paul), religieux de Fécamp et procureur de cette abbaye (1671), 21.
Le Corbeiller (Edouard), 252, 412.
Le Cordier (Ch.), sr du Troncq et de la Pille, présid. de la Ch. des Comptea de Normandie (1610), 19.
Le Cordier (Jehan), 236.
Le Cordier (Nicolas), sr du Troncq, présid. de la Ch. des Comptes de Normandie en 1614, 19.
Lecourt (Benjamin), 430.
Le Couteulx (MM.) et Cie, banquiers, 298, 299, 302.
Le Filleul des Guerrots (St.), 173.
Le Forestier (Jacques), libraire et imprimeur à Rouen, 188.
Le Fort, ministre de Pierre le Grand, 420.
Legras (H.), 353.
Le Gras (Jacques), 343.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Le Gras (Richard), 343.
Léger (saint), 410.
Legros (Charles), 40.
Le Hardy (G.), 321.
Le Hayer Du Perron (Pierre), 338.
Le Héricher (Charles), 365.
Le Héricher (Ed.), 405.
Le Hule (dom Guill.), 29, 52.
Le Jeune, banquier à Berlin, 186.
Le Lieur (Antoine), sr de Brametot et du Boscbénard, 318-324.
Le Lieur (Barbe), 320.
Le Lieur (Françoise), 320, 321.
Le Lieur (Jacques), 319.
Lemaignen (Marie), veuve Lecourt, 430.
Le Mire (Eug.), 44, 45.
Lemonnier (Henry), 427.
Lenoble (Emile), 339.
Leopardi (Giacomo), 45.
Lépinois (Ernest de Buchère de), 25, 33, 40-43.
Le Prevost (Auguste), 26, 31, 208.
Le Prince (Toussainctz), 236.
Le Rond (Jean), 166.
Le Roux (Etienne) (1510), 17.
Leroux de Lincy (A.-J.-V.), 29, 52.
Leroy-Beaulieu (Paul), 255, 336.
Leroy-Beaulieu (Pierre), 256.
Le Roy-Ladurie (le commandant), 344.
Lérue (J.-A. de), 275.
Lescaudé (Robert), 163-166.
Lescuier (1660), 286.
Le Sénécal (Julien), 342.
Lesens (Emile), 173, 421.
Lespine (de) (1634), 236.
Letacq (l'abbé), 430.
Le Talleur (Guillaume), 188, 358, 386.
Letellier (Jacques), tabellion royal au siège de Montivilliers (1510), 15, 17.
Le Tellier (Michel), 396.
Levacher (l'abbé), 417.
Le Veneur (Tanneguy),

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

comte de Tillières et seigneur de Carrouges, 318, 319, 323.
Le Verdier (Pierre), 252, 358, 359, 430, 431.
L'Hermite (Charlotte), fille du sgr de L'Hermite en Auvergne, 249.
Lhermite (Philippe), sr de Lieury, 390-392, 395, 396.
Liénor. *V.* Eléonore d'Autriche.
Lieury, 390.
Lieury (le sr de). *V.* Lhermite (Phil.)
Lieuvin (le), 338, 416.
Lille, 31.
Lintot, près Bolbec, 173, 174, 177.
Lisieux, 257, 336.
Livet (château de), près Orbec, 338.
Livet-sur-Authou (château de), 414.
Loches, 390.
Loewenfeld (S.), 194, 207.
Loir (Mlle), peintre, 338.
Loiseleur de Villiers (Pierre), 321.
Londres, 188.
— British Museum ou Musée Britannique à), 27, 53.
— (Record Office, à), 27.
Longnon (Auguste), 27.
Longuemare (Paul de), 255.
Longuemare (Pierre de), 257.
Longueville (le comte de), 388.
— (comté de) 386, 388, 426.
Lormier (Ch.), 25, 40.
Loth (Julien), 25, 31-43, 335.
Lothaire [Clotaire III], roi de France [Neustrie et Bourgogne], 63, 64.
Louis VIII, 409, 410.
Louis XI, 352, 412, 413.
Louis XII, 412, 431, 432.
Louis XIII, 390.
Louis XIV, 185, 337, 390, 396.
Louis XV, 296.
Louis XVI, 295.
Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême (1529), 17.
Louviers, 213.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Luce (Siméon), 25.
Lyon, 432.
— (Eglise de), 46.
Lyonnais (le), 46.
Lyonnaises (les), 432.

Macé (l'imprimeur Jean), 369.
Machault-d'Arnouville (J.-B.), ministre de la marine, 296, 297.
Madeleine de Brestot (prieuré de la). *V.* Chapelle de Brestot.
Madrid (Biblioth. nat. de), 28.
Maignart (famille), 365.
Maignart (Charles), président au Parlem. de Normandie, 360, 365.
Maignart (Charles III), 365.
Maignart (Etienne), marquis de Bernières, 365.
Maignard (Jean), 321.
Mailleraye (archives du marquisat de la), 360.
Malbranche (Alexandre-François), 420.
Manche (dép. de la), 211.
Mans (le), 390.
Marcère (E.-L.-G. des Hayes de), 416.
Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, tante de Charles-Quint, 17.
Marie (la B. Vierge), 407.
Marigny (Enguerrand de), 386.
Marino (le cavalier), 427.
Maromme (Laurent de), 321.
Marseille, 309, 419.
Martigny (Jean de). *V.* Jean de Martigny.
Martinique (la), 163-166, 305. *V.* Bourg-Saint-Pierre; Carbet (le); Capucins (les PP.); « Caze du Pilotte » (la); Fort Saint-Pierre; Jacobins (les PP.); Jésuites (les PP.).
— (église Saint-Joseph, à la), 165.
Marx (Jean), 47, 213, 214, 252.
Mathan (le comte Raoul de), 344.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Mathieu Laensberg (l'almanach), 359.
Meaux (l'évêque de, (1362), 246.
« *Merca* », 59-62.
Mériel (Amédée), 397.
Merval (Stéphano de), 40.
Mesnil-du-Roure (fief du), sis à Barentin, 319.
Mesnil-au-Val (les sires de), 417.
Messei (château de), 417.
Meullent (Jean de), 378.
Meyer (Paul), 28.
Michel (saint), 373.
Migne (l'abbé), 204.
Milan, 432.
Milanaises (les), 432.
Milet (Ambroise), 339.
Milet (J.), secrétaire du roi Henri VI (1426), 403.
Monchy (Pierre de), procureur, 190.
Montague (Thomas de), comte de Salisbury et du Perche, 396-398.
Mont-aux-Malades (Petit-Séminaire du), 31.
Montereau - Faut - Yonne, 249, 400.
Montigny (château de), 321.
Montivilliers, « Monstiervillier », 172, 187.
— (Champ de Foire, à), 15.
— (cimetière du Nord, à), 15.
— (église Saint - Germain de), 15.
— (paroisse Sainte - Croix, à), 173.
— (paroisse Saint-Germain, à), 15.
— (route du Havre, à), 175, 183.
— (route du Rouen, à), 172, 175.
— (vicomté de), 15.
Montpensier (Henri de Bourbon, duc de), gouv. de la Normandie, 269.
Montperroux, 430.
Mont-Sainte-Catherine (abbaye du), 196.
Mont - Saint - Michel, 372, 373, 375.
— (« Roman » du), 28.
Moreri (Louis), 173.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Morhier (Simon), seigneur de Villiers, 398.
Morin (Martin), 188 - 190, 359.
Moschetti (Andrea), 427.
Moulin (Michelot), 338.
Moulins, 390.
Munster, 39.

Nantes, 305, 309, 390.
Neufchâtel (arr. de), 275.
— (district de), 275.
Neufmarché, 236.
Neuville (le comte Louis de), 338.
Nevers, 390.
Néville, 360, 363.
Nicaise (saint), 39, 265, 267.
Nice, 419.
Nicodème (saint), 55, 58.
Nicolas (saint). *V.* Rouen, chapelle Saint-Nicolas de Beauvoir.
Niort, 390.
Nipiville (Mr de), 180.
Noel (S.-B.-J.), 275.
Normandie (la), 27, 34, 183, 193, 195, 202, 213, 235, 249, 258, 269, 284, 309, 352, 354, 363, 375, 416, 420.
— (Chambre de commerce de), 295, 303.
— Chambre des comptes de), 19.
— (le chancelier de), 246.
— (Chronique de), 28, 333.
— (Chronique des ducs de), 28.
— (diocèses de la), 267.
— (duché de), 54, 320.
— (les ducs de), 27.
— (l'Echiquier de), 253.
— (églises de), 27.
— (gouvernement de) 323.
— (« la nation » de), 413.
— (Parlement de), 319, 320.
— (les patois de), 257.
— (prévôté de), 419.
Normannorum (historiae) scriptores, 26.
Normanville, 282-285.
Norwich, 53.
Notre-Dame-de-Bondeville, 31.
Noyon, en Picardie, 292.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Ocqueville, 364.
Olschki (Leo S.), 219.
Omont (Henri), 383, 412.
Orbec (vicomté d'), 416.
Orderic Vital, 26, 197, 204, 205.
Orléans, « Orliens », 417.
Orléans (le Bâtard d'), 388.
Orléans (François, Louis et Jean d'), 387.
Orléans - Dunois (François d'), 388.
Orléans (parti d'), 249.
Orne (Archives de l'), 337.
— (dép. de l'), 417.
Osmont (Jehanne), 319.
Oursel (Adolphe), 343.
Oursel (Jean), 343.
Ouville-l'Abbaye, 319.
Ovide (le poète), 345.
Oxford (bibliothèque d'), 27.
— (bibliothèque de Magdalen-Collège, à), 53.

Panel (le docteur G.), 333, 413.
Pardieu (François de), 320, 321.
Paris, 5, 188, 244, 246, 284, 286, 300, 302, 322, 363, 396, 397, 403, 432.
— (Archives nationales, à), 426.
— (Bibliothèque Impériale), 45.
— Bibliothèque nationale, à), 29, 31, 283, 369, 372.
— (Cabinet des médailles de la Biblioth. du Roi, à), 5.
— (Musée du Louvre, à), 45.
— (paroisse Saint-Eustache, à), 284, 285.
— (paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, à), 283.
— (prévôté de), 339, 397, 398, 403.
— (rue « Fromenteau », à), 283.
— (rue Montorgueil, à), 299, 300.
— (rue Plastrière, à), 284, 285.
— (Université de), 413.
Passy (Antoine), 208.
Passy (Frédéric), 208.
Passy (Hippolyte), 208.
Passy (Louis), 207-209.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Paticle (Mathieu), 277.
Paul (saint), 179.
Paul Ier (le pape), 196, 203, 204.
Pavilly, 32.
Payen (Edouard), 336.
Pelay (Edouard), 431.
— et la fondation du Musée Cornélien, 357-359.
« Pélerine » (la), 303-308.
Pellot (le P. P. Claude), 214, 251.
Pépin le Bref, 195, 202-204.
Périaux (Nicétas), 40, 404, 405.
Perier (Colin), 379.
Pertz (G.-H.), 194.
Pesnelle (N)., 363.
Petit (Geoffroy), *Gaufridus dictus Parvus*, 277.
Petit (Pierre), 364.
Petites-Dalles (hameau des), 363.
Philippe d'Alençon, archev. de Rouen, 404.
Philippe le Bon, duc de Bourgogne, 249.
Picardie (la), 391, 405.
Pichon (le baron), 431.
Picot (Emile), 432.
Picquet (Anthoine), procureur, 189.
Pierre de Colmieu, archev. de Rouen, 276, 277.
Pilate, procurateur de la Judée, 55.
Pinart, secrétaire d'Etat (1572), 324.
Pluquet (Frédéric), 243.
Poli (O. de), 319, 320.
Polignac (le duc de), 343, 414.
Polignac (le prince Henri-Marie-Joseph de), 343.
Pommeraye (dom Jean-François), 204.
Pontaudemer, 320.
Pont-de-l'Arche, 257.
Porcher (Jean), 430.
Porée (le chanoine), 409.
Port-Royal, 44.
« Postillon » (le), de Nantes, 305.
Pothier (R. P. dom Joseph), 202, 204, 205, 221, 345.
Pottier (André), 34, 283.
Poulet (Michel), 164-166.
Poussin (Nicolas), 427.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Poyrel (Nicolas de), sr de Grandval, 282-286.
Précieux sang (légende du), 28, 29, 52-54 et s.
Prévost (G.-A.), 47, 214, 251.
Provence (la), 419.
Puchot (Ch.), 257.
Puchot (Françoise), veuve de Ch. II Maignart de Bernières, 360, 365.
Pyramus (le nom de), 420, 421.

Quatre-Vents (ferme de), à Bonnetot, près Tôtes, 419.
Quermelin (château de), 415.
Quesnel (Louis), 344.
Quevilly, 421, 422.
Quièvremont (Jean de), 320.
Quièvremont (Nicolas de), 320.

Rabasse (Adam), 360, 361, 366.
Racine (Jean), 208.
Ré ou Rhé (île de), 307.
Régnier (Louis), 252.
Réaulté (Jeh.) (1510), 16.
Reims, 389, 410.
Remi (saint), *Remigius* ou *Remedius*, archev. de Rouen, 195, 202-204.
Rennes, 188.
Rethel, 389.
Rhône (le), 376.
Ricci (Seymour de), 369.
Richard Ier, [Sans-Peur], duc de Normandie, 29, 54, 65, 66.
Richard II, duc de Normandie, 351.
Richard, sénéchal d'Eu, *de Augo*, 277.
Richard Cœur-de-Lion, 46.
Richard de Saint-Léger, dit aussi de Bellevue, évêque d'Evreux, 408-410.
Ricquier, notaire à Rouen, (1763), 419.
Rioult (famille de), 338.
Ritter (George), 46, 214, 256, 345.
Rivière-Bourdet (la), 319.
— (château de la), 319, 321, 366.
Robert, chapelain de Guil-

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

laume Ier, duc de Normandie, 54.
Robert de Torigni, 26.
Robinet (Urbain), chan. de Rouen et de Paris, 35
Rochefort, 212.
Rochelle (la), 307-309.
Rocroy, 389-391.
Roger (Suzanne), 421, 422.
Roger du Breuil (Bonne), 365.
Roland de la Platière (Marie-Jeanne Phlipon, dame), 415.
Rollon, 54, 65.
Romain (l'empire), 56.
Romain (saint), 195, 200, 265, 267, 407.
— (privilège de saint), 265.
Romains (les), 56, 57.
Romanorum (*Regesta pontificum*), 204.
Rome, 196, 203, 334.
— *Schola cantorum* du Latran, à), 196, 203, 204.
Romé (Jean-Jacques), président de la Ch. des Comptes de Normandie (jusqu'en 1610), 19.
Romé (Robert-Louis de), 361.
Romier (Lucien), 252.
Rossi (le commandeur de), 334.
Rôtes, 415.
Rothiacob (Raymond de), 253.
Rouen, 31, 187, 190, 193, 195, 204, 213, 235-237, 253, 257, 258, 268, 269, 282, 295, 298-300, 302, 319, 321-323, 334, 337, 341, 358, 390, 403-406, 410, 418, 420, 422, 432.
— (abbaye Saint-Ouen de), 292, 293.
— (Académie de), 292-295.
— (Administration des hospices de), 406.
— (les archevêques de), 204, 409.
— (Archives municipales et registres de l'Hôtel-de-Ville de), 269, 321, 323, 413, 430.
— (Archives du Palais de Justice de), 421.
— (bailliage de), 320.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

— (bibliothèque des Echevins de), 214.
— (bibliothèque municipale de), 30, 195, 408.
— (boulevard Beauvoisine, à), 40.
— (cathédrale de), 36, 195, 196.
— (Chambre de commerce de), 296.
— (chapelle Saint-Nicolas de Beauvoir, à), 404-408.
— (Chapitre de N.-D. de), 17, 18, 20, 265, 267, 407.
— (cimetière Saint-Maur, à), 404.
— (Clos des galées, à), 211.
— (Clos Saint-Marc, à), 43.
— (diocèse de), 202, 265, 414.
— (Eglise de), 46.
— (église des Capucins de), 366.
— (église Saint-Maclou, à), 38.
— (enlumineurs de l'Ecole de), 431.
— (environs de), 235.
— (Faculté de théologie de), 32.
— (faubourg Martainville, à), 42.
— (foire du Pré ou d'Emendreville, dite depuis foire Bonne-Nouvelle, à), 329, 330.
— (foire Saint-Gervais, à), 330.
— (généralité de), 254.
— (Grand-Séminaire de), 31.
— (« hamel de Saint-Mor », à), 405.
— (Hôtel-Dieu de), 404, 406.
— (Hôtel des Sociétés savantes, à), 25.
— (Institution Join-Lambert, à), 32.
— (juges gardes de la Monnaie, à), 5, 6.
— (Maison-de-Ville, *Domus Ville*, à), 17.
— (Maîtrise Saint-Evode, à), 221.
— (Musée Cornélien, à), 358.
— (paroisse Saint-Eloi, à), 418, 421, 430.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

— (paroisse Saint-Gervais, à), 20, 21.
— (paroisse Saint-Hilaire, à), 257.
— (paroisse Saint-Maclou, à), 31, 42.
— (paroisse Saint-Martin-du-Pont, à), 431.
— (paroisse Saint-Romain, à), 32.
— (paroisse Saint-Vigor, à), 419, 421, 422.
— (Petit-Séminaire du Mont-aux-Malades, à), 31.
— (place Saint-Gervais et Grande rue Saint-Gervais, actuellement rue Nicolas-Ménager, à), 330.
— (porte Cauchoise, à), 419.
— (prieuré de la Madeleine, à), 40, 45, 406, 407.
— (province ecclésiastique de), 406, 407.
— (rue Boudin, à), 399.
— (rue Cauchoise, à), 409.
— (rue du Petit-Enfer, à), 412, 430.
— (rue Poisson, à), 31.
— (rue Saint-Hilaire, à), 257.
— (rue Saint-Lô, à), 358, 359.
— (rue Samuel-Bochard, à), 418.
— rue, impasse et Petite rue Saint-Maur, à), 406.
— (siège archiépiscopal de), 226.
— (tabellionage de), 405.
— (Vieux-Palais, à), 321, 322.
Roumare, 421.
Rouville, 360-362, 364-366.
— (paroisse Saint-Hermès de), 361.
Rouville (château de), au pays de Caux, 321.
Rouville (château de), à Alizay, 257.
Ruel (Georges), 358.
Russy (les sires de), 417.
Rymer (Thomas), 377.

Saint-Benoît (ordre de), 205, 373, 409.
Saint-Denis (abbaye de), 275.
Saint-Domingue, 309.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Saint-Etienne de Caen (abbaye de), 352-354.
Saint-Front (hôpital de), 428.
Saint-Gallon (poires de), 354.
Saint-Georges de Boscherville (abbaye de), 292.
Saint-Germain de Tallevende, 354.
Saint-Gervais (les religieux de Fécamp, barons de), 330.
Saint-Graal (légende du), 28.
Saint-Grégoire du Vièvre, 415.
Saint-Jean du Cardonnay (château de), 321, 414.
Saint-Léger (Richard de) ou de Bellevue, évêque d'Evreux, 408-410.
Saint-Lô, 45.
« Saint-Louis » (le), de Dieppe, 163-166.
Saint-Martin-aux-Buneaux, 363.
Saint-Martin de Tallevende, 354.
Saint-Maur (chapelle), 403.
Saint-Maur (congrégation de), 292.
Saint-Nicolas de Beauvoir (chapelle), 403-408.
Saint-Pétersbourg (Bibliothèque Impériale, à), 163.
Saint-Pierre de la Martinique (bourg), 166.
Saint-Pierre-en-Port, 363.
Saint-Quentin, 391.
Saint-Rieul (poires de), 354.
Saint-Thomas de Gédeville (chapelle), à Boscbénard-Crescy, 321.
Saint-Vaast, 417.
Saint-Valery-en-Caux, 416.
Saint-Wandrille (abbaye de) ou de Fontenelle, 193-195, 204, 206, 207, 292, 351.
Saint-Ymer-en-Auge (prieuré de), 211.
« Salbery » (le comte de), 417. *V.* Salisbury.
Salisbury (le comte de), 397, 398. *V.* Montague (Thomas de).
Samson (les dames), 364.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Sassetot-le-Mauconduit, 363.
Saumur, 336.
Sauvage (l'abbé E.-P.-M.), 38.
Sauvage (R. N.), 252, 352, 412.
Savoye (Louis), 416.
Séguin (Richard), 354.
Seine (la), 321, 376.
Seine-et-Oise (dép. de la), 377.
Seine-Inférieure (dép. de la), 275.
— (Archives de la), 6, 19-21, 237, 276, 278, 352, 362, 387, 404, 407.
— (les Conventionnels de la), 38.
— (Ecole centrale de la), 293.
Semichon (Ch.), 255.
Semichon (Ern.), 40.
Semichon (Jean), 256.
Semois (la), 193.
Senneville (château de), 333.
Sens, 224.
Sévigné (Mme de), 44.
Sèvres (manufacture de), 339.
Sicile (la), 26.
Sidoine Apollinaire (saint), 334.
Sidon, 56.
Siméon, second, *secundicerius*, puis premier chantre, *primicerius*, de la *Schola cantorum*, au Latran, 196, 203.
Simon (l'abbé Fr.-Xav.), 417.
Sixte (saint), ou Xyste, 410.
Smith (Thomas), 53.
Spencer Northcote (J.), 334.
Stein (Henri), 254.
Stockholm, 163, 213.
Stourm (René), 336.
Suède (la), 213.
— (Chambre des Seigneurs, en), 213.
Sueur, capitaine de navire, 165.
Sully (Henri de), abbé de Fécamp (1171), 29, 66.
Survie, canton d'Exmes, 428.

Tabourier (l'abbé), 430.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Tallevende. *V.* Saint-Germain de T. et Saint-Martin de T.
— (terre de), 354.
Tancarville (le château et les sires de), 426.
— (comté de), 387, 388, 426.
Tardieu (Jean-Charles), graveur, 339.
Taurin (saint), 59.
Terre-Neuve (le banc de), 308.
Théodose (l'empereur), 334.
Thibaud d'Amiens, archev. de Rouen, 403, 404, 406, 410.
Thiers (J.-B.), 363.
Thomas (le petit), 364.
Tillières (archives de l'ancien château de), 318.
Tilques (Gilles de), chan. de Rouen, 18.
Titus (l'empereur), 56.
Tôtes, 419.
Touffault (Pierre), 282. *V.* Truffault (Pierre).
Touflet (J.), 252.
Tougard (l'abbé A.), 169, 173, 275.
Tournai, 194.
Tourville (fief de), 322.
Tourville (le sr de). *V.* Bigards (Louis de).
Travers (Emile), 210, 342.
Travers (Julien), 25, 210, 342.
Trébutien (Guill.-Stan.), 352.
Truffault (Jean), 282-286.
Truffault (Pierre), 284-286.

Val-du-Tronc ou Vallée-du-Tronc, *Vallis Trunci*, 62.
Valenciennes, 405.
Valin (Lucien), 418.
Vallet de Viriville (Aug.), 398.
Valmont (Gustave), 254.
Van Delft (Gillis). *V.* Delft (G. van).
Vaneng (saint). *V.* Waninge.
Varin (les), bourgeois de Rouen, 419, 421.
Varin (Angélique), 430.
Varin (Guillaume), plusieurs personnages de ce nom, 418, 419, 421, 422.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Varin (Jacques), directeur du Jardin-des-Plantes, à Rouen, 421.
Varin (Suzanne), 418, 421, 422, 430.
Vaupalière (château de la), 321.
Vauquelin, capitaine de la « Pélerine » puis de l'« Aréthuse », 305, 307.
Verger (Ch.), 39.
Verneuil, 377.
Vernier (J.-J.), 47, 214, 252, 332, 352.
Versailles, 293, 294.
Vespasien (l'empereur), 56.
Vexin (le), 209, 377.
Viart (Guill.), dit Gaillart (1510), 16.
Villedeuil (Laurent de), 293-295.
Villèle (le comte de), 338.
Vulfran (saint), archevêque de Sens, précédemment moine à Fontenelle, 194, 195, 197, 198, 200, 221, 223, 224, 226.

Wace (Robert), 27, 209.
Wallon (Henri), 297, 303.
Wando, 12e abbé de Saint-Wandrille, 206.
Wandrille (saint), 194, 197-200, 202.
Waninge (saint) ou Vaneng, fondateur de l'abbaye de Fécamp, 63, 64.
Wattenbach (Wilhelm), 204.
Weiss (N.), 172.

« Xestre » (le duc de). *V.* Exeter.
Xyste (saint) ou Sixte, 410.

Yébleron, 364, 365.
— (le curé de), 364, 365.
« Ysaac ». *V.* Isaac.
Yvetot (arr. d'), 275.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Le prochain Bulletin *ouvrira le tome XIII et contiendra la liste des membres de la Société. Si quelque rectification ou modification devait être apportée à la précédente liste, en ce qui concerne les noms, qualités et adresses, MM. les Sociétaires sont priés d'en bien vouloir informer, avant le* 1er *mars* 1919, *le secrétaire adjoint de la Société, M. l'abbé Blanquart,* 74, *rue Orbe, à Rouen.*

Les deux volumes distribués en juin dernier portent, par erreur, sur la couverture, le millésime 1917. *Nos confrères sont avertis, une fois de plus, que ces deux volumes acquittent le contingent de l'exercice* 1918.

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DOUZIÈME

1913 à 1918

Pages

LISTE GÉNÉRALE DES SOCIÉTAIRES..... I

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ..... XV

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES :

— 3 juillet 1913, sous la présidence d'honneur de M. H. Omont, membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits à la Bibliothèque Nationale.

Discours de M. le Président d'honneur (*Des origines de la Société de l'Histoire de Normandie, du but qu'elle poursuit et des publications qu'elle aurait à entreprendre ; Un texte inédit de l'histoire de l'invention du Précieux sang, à Fécamp, sous le duc de Normandie Richard Ier*)..... 24

Discours de M. P. Le Verdier, vice-président (*Eloge de M. H. Omont ; Eloge de Mgr Julien Loth, président ; Notices nécrologiques : MM. Eug. Le Mire, Edm. Carré, E. Caillemer ; Travaux de la Société*)..... 30

Rapport de la Commission des fonds et archives (1912-1913)... 47

— 18 juin 1914, sous la présidence d'honneur du Révérendissime Père Dom Pothier, Abbé de Saint-Wandrille.

Discours de M. le Président d'honneur (*Les écoles de chant et l'ancienne liturgie en Normandie ; Les offices des SS. Wandrille, Ansbert et Vulfran à l'abbaye de Fontenelle et leur notation en neumes français du XIe siècle*)..... 192

Discours de M. P. Le Verdier, président (*Le chant grégorien en Normandie ; Eloge du Révérendissime Père Abbé Dom Pothier ; Notices nécrologiques : MM. Louis Passy, Emile Travers, Charles Bréard, E. Angérard, le baron Carl Carlson Bonde ; Travaux de la Société*)..... 202

Rapport de la Commission des fonds et archives (1913-1914)... 215

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Pages

— 8 juillet 1915, sous la présidence de M. P. Le Verdier, président.
Discours de M. le Président (*Situation de la Société et revue de ses publications : Hommage aux Sociétaires tombés au champ d'honneur durant la guerre, MM. Raymond de Rothiacob, Robert de Fréville de Lorme, Gustave Valmont et Hélion d'Hugleville, aux familles des Sociétaires où cette guerre a porté le deuil; Notices nécrologiques : MM. l'abbé Alexandre, H. de La Potterie, Ch. Puchot, Jules Bonpain et Charles Joret*). 250
Rapport de la Commission des fonds et archives (1914-1915)... 258

— 14 juin 1917, sous la présidence de M. P. Le Verdier, président.
Discours de M. le Président (*Reprise des travaux et publications de la Société; Notices nécrologiques : M. Paul Allard, ancien président d'honneur de la Société de l'Histoire de Normandie, MM. Paul Leroy-Beaulieu, Louis Duval, le comte de Charencey, le comte Louis de Neuville, Daniel de Folleville, Ambroise Milet, Emile Lenoble, Mme la comtesse de Guillebon ; Sociétaires morts pour la France : MM. Alph. Hébert, Raymond Charlier, Pierre de Graveron ; Disparus : MM. Julien Le Sénécal et Pierre Allard ; Félicitations à plusieurs Sociétaires ayant obtenu des distinctions pour service à l'armée*)..... 331
Rapport de la Commission des fonds et archives (1915-1916).. 346

— 2 juillet 1918, sous la présidence de M. P. Le Verdier, président.
Discours de M. le Président (*Publications nouvellement éditées ; Notices nécrologiques : MM. Charles Cordonnier, l'abbé Hue, le duc de Polignac, Arthur Join-Lambert, Charles de Bonnechose, Louis Savoye, de Marcère, le comte A. de Blangy et l'abbé Levacher ; Félicitations à MM. le duc de Broglie, Lucien Valin, etc.; Ancêtres du botaniste Pyramus de Candolle originaires de Rouen et du pays de Caux*)..... 412
Rapport de la Commission des fonds et archives (1917)..... 422

PROCÈS-VERBAUX (EXTRAITS DES) DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (7 janvier 1913 à 4 décembre 1918) : 1, 7, 51, 67, 159, 167, 218, 227, 231, 239, 247, 261, 263, 271, 279, 287, 311, 327, 349, 355, 367, 383, 426, 427

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Pages

Circulaires adressées aux Sociétaires, au nom du Conseil d'administration, depuis le commencement des hostilités 315

DOCUMENTS HISTORIQUES :

1. Cabinet des médailles : recherche des pièces rares, 1776 (*M. P. Le Verdier*)..... 5
2. Donation d'un cimetière à la paroisse Saint-Germain de Montivilliers, 1510 (*M. l'abbé H. Voiment*)..... 15
3. Délibération du Chapitre de Rouen relative au traité de Cambrai, 1529 (*M. Ch.-A. de Beaurepaire*)..... 17
4. Discours de réception d'un président de la Chambre des comptes de Normandie, 18 nov. 1610 (*M. Ch.-A. de Beaurepaire*)..... 19
5. Conflit entre l'abbaye de Fécamp et le Chapitre de Rouen relatif à l'église Saint-Gervais, 6 mai 1771 (*M. Ch.-A. de Beaurepaire*)... 20
6. Invention du Précieux sang dans l'église de l'abbaye de Fécamp au XIIe siècle (*M. H. Omont*)..... 52
7. Une lettre de Christine de Suède à Samuel Bochart, 9 janvier 1655 (*M. R. N. Sauvage*)..... 162
8. Testament de Robert Lescaudé, embarqué sur le « Saint-Louis » pour se rendre à la Martinique, 1678 (*M. Ch.-A. de Beaurepaire*). 163
9. Lettres de Isaac de Larrey à Madeleine de Larrey, sa fille, 1713-1715 (*M. l'abbé H. Voiment*)..... 172
10. Procès intenté par des imprimeurs de Rouen à des libraires d'Amiens, 1509 (*M. P. Le Verdier*)..... 187
11. Spécimen de notations neumatique et guidonienne, tiré de l'office de saint Vulfran, XIe siecle (*Dom J. Pothier*)..... 221
12. Réclamation des brasseurs du verjus récolté aux environs de Rouen, 1634 (*M. J.-J. Vernier*)..... 235
13. Lettres patentes de Jean le Bon pour Bayeux, 1362 (*M. R. N. Sauvage*). 243
14. Ordonnance relative aux fêtes de l'entrée de Henri IV à Rouen, 16 octobre 1596 (*M. le Dr G. Panel*)..... 269
15. Sentence arbitrale de l'archevêque de Rouen au sujet de l'attribution des offrandes faites à l'église Notre-Dame de Blangy, 1237 (*M. J.-J. Vernier*)..... 274
16. Accord entre Nicolas de Poyrel et Jean Truffault au sujet de la faïencerie de Normanville, 1656 (*M. R. N. Sauvage*)..... 282

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Pages

17. Dom Gourdin, bibliothécaire de l'Académie de Rouen, 1788 (*M. J.-J. Vernier*) 292
18. Armements en course à Rouen et au Havre, 1756 (*M. P. Le Verdier*). 295
19. Lettres de Charles IX ordonnant l'élargissement d'Antoine Le Lieur, incarcéré au Vieux-Palais de Rouen, 5 novembre 1572 (*M. l'abbé F. Blanquart*) 318
20. Le cri de la foire du Pré, à Caen (*M. R. N. Sauvage*) 351
21. Testament de Adam Rabasse, curé de Rouville, 1683 (*Communication de M. le chanoine Lesourd; note de M. l'abbé F. Blanquart*). 360
22. Visite de Charpentier au Mont-Saint-Michel, vers 1665 (*M. H. Omont*). 372
23. Prise d'Evreux en 1418. — Remise partielle de fermage pour le moulin Maréchal endommagé par les troupes anglaises (*M. l'abbé F. Blanquart*) 377
24. Mandement relatif à un convoi de prisonniers faits à Rocroy, 1643 (*M. E. Coppinger*) 389
25. Commission de la capitainerie de Falaise à Thomas de Montague, comte de Salisbury, en 1426 (*M. R. N. Sauvage*) 396
26. Lettres d'indulgences de l'archevêque Thibaud d'Amiens, pour les anniversaires de dédicace de la chapelle Saint-Nicolas de Beauvoir, dite depuis chapelle Saint-Maur, à Rouen, juin 1224 (*M. l'abbé F. Blanquart*) 403
27. Dédicace de l'église Saint-Léger de Fécamp, par un évêque d'Evreux, 31 août 1223 (*M. l'abbé F. Blanquart*) 408

BIBLIOGRAPHIE :

Bibliographie des travaux historiques et archéologiques de Mgr Julien Loth, 1862-1913 (*M. l'abbé F. Blanquart*) 72
Index alphabétique de cette Bibliographie 145

Additions et corrections 436

Table alphabétique des noms cités dans le tome douzième (Discours prononcés aux Assemblées générales et Documents historiques) .. 437

Table des matières du tome douzième 471

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Ouvrages publiés par la Société de l'Histoire de Normandie.

CHRONIQUE DE PIERRE COCHON, par M. Ch. de Robillard de Beaurepaire, 1 vol. (*Epuisé*) ..... » fr.
ACTES NORMANDS DE LA CHAMBRE DES COMPTES, SOUS PHILIPPE DE VALOIS, par M. Léopold Delisle, 1 vol 12
CHRONIQUE DE ROBERT DE TORIGNI, ABBÉ DU MONT-SAINT-MICHEL, par M. Léopold Delisle, 2 vol. (*Epuisé*) ..... »
HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL, par M. E. de Robillard de Beaurepaire, 2 vol. (*Epuisé*) ..... »
LE CANARIEN, par M. Gabriel Gravier, 1 vol 12
HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DU DIOCÈSE DE COUTANCES, par MM. François Dolbet et A. Héron, 3 vol 36
DOCUMENTS RELATIFS A LA FONDATION DU HAVRE, par M. Stephano de Merval, 1 vol 12
CAHIERS DES ÉTATS DE NORMANDIE SOUS LES RÈGNES DE LOUIS XIII ET DE LOUIS XIV, par M. Ch. de Robillard de Beaurepaire, 3 vol 36
CAHIERS DES ÉTATS DE NORMANDIE SOUS LE RÈGNE DE HENRI IV, par M. Ch. de Robillard de Beaurepaire, 2 vol 24
CAHIERS DES ÉTATS DE NORMANDIE SOUS LE RÈGNE DE HENRI III, par M. Ch. de Robillard de Beaurepaire, 2 vol 24
CAHIERS DES ÉTATS DE NORMANDIE SOUS LE RÈGNE DE CHARLES IX, par M. Ch. de Robillard de Beaurepaire, 1 vol 12
MÉMOIRES DU PRÉSIDENT BIGOT DE MONVILLE, par M. le vicomte d'Estaintot, 1 vol 12
MÉMOIRES DE PIERRE THOMAS, SIEUR DU FOSSÉ, par M. F. Bouquet, 4 vol. 48
HISTOIRE DE L'ABBAYE DU TRÉPORT, par M. C. Lormier, 2 vol 24
COUTUMIERS DE NORMANDIE, par M. Ernest-Joseph Tardif, 2 tomes en 3 vol. (*Le 1er volume épuisé*) Les volumes 2 et 3 24
HISTOIRE DE L'ABBAYE ROYALE DE SAINT-PIERRE DE JUMIÈGES, par M. l'abbé Julien Loth, 3 vol 36
LE DRAGON NORMAND ET AUTRES PIÈCES D'ÉTIENNE DE ROUEN, par M. Henri Omont, 1 vol 12
DOCUMENTS CONCERNANT LA NORMANDIE, EXTRAITS DU MERCURE FRANÇAIS, par M. A. Héron, 1 vol 12
CHRONIQUE DU BEC ET CHRONIQUE DE FRANÇOIS CARRÉ, par M. l'abbé Porée, 1 vol 12
DOCUMENTS CONCERNANT L'HISTOIRE DE NEUFCHATEL-EN-BRAY ET DES ENVIRONS, par M. F. Bouquet, 1 vol 12
HISTOIRE CIVILE ET MILITAIRE DE NEUFCHATEL-EN-BRAY, par M. F. Bouquet, 1 vol 12
DOCUMENTS RELATIFS A LA MARINE NORMANDE ET A SES ARMEMENTS AUX XVIe ET XVIIe SIÈCLES, par MM. Charles et Paul Bréard, 1 vol. (*Epuisé*) .. »
COMPTES RENDUS DES ÉCHEVINS DE ROUEN (1409-1701), par M. J. Félix, 2 vol 24
MÉLANGES (première série), par MM. Ch. de Beaurepaire, A. Bligny, F. Bouquet, Ch. Bréard, P. Le Verdier, l'abbé Sauvage, V. Toussaint, 1 vol 12
MÉLANGES (deuxième série), par MM. Ch. de Beaurepaire, l'abbé Blanquart, F. Bouquet, Ch. Bréard, le comte A. de Circourt, L. Régnier, l'abbé Sauvage, 1 vol 12
MÉLANGES (troisième série), par MM. A. Héron, l'abbé A. Tougard, G.-A. Prevost, 1 vol 12
MÉLANGES (quatrième série), par MM. Ch. de Beaurepaire, Ch.-A. de Beaurepaire, l'abbé P. Bernier, A. Héron, A. Legrelle, 1 vol 12
MÉLANGES (cinquième série), par MM. Ch. de Beaurepaire, Paul Le Cacheux, A. Héron, Hippolyte Sauvage, 1 vol 12
MÉLANGES (sixième série), par MM. Ch. de Beaurepaire, l'abbé F. Blanquart, Ch. Bréard et Ph. Barrey, Léopold Delisle, P. Le Cacheux, L. Régnier, l'abbé A. Tougard, 1 vol 12

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Ouvrages publiés par la Société de l'Histoire de Normandie.

(Suite.)

Mélanges (septième série), par MM. Ch. de Beaurepaire, Béranger, l'abbé F. Blanquart, A. Fiquet, P. Le Cacheux, A. Milet, 1 vol..... 12 fr.
Œuvres de Robert Blondel, par M. A. Héron, 2 vol..... 24
Registre des Fiefs et Arrière-Fiefs du Bailliage de Caux en 1503, par M. A. Beaucousin, 1 vol..... 12
Ystoire de li Normant, par M. l'abbé O. Delarc, 1 vol. (*Epuisé*)..... »
Inventaire de Pierre Surreau, par M. J. Félix, 1 vol..... 12
Mémoires pour servir a l'état historique et géographique du diocèse de Bayeux, par M. G. Le Hardy, 3 vol..... 36
Histoire de la Congrégation de Savigny, par M. l'abbé A. Laveille, 3 vol. 36
Les Trois Siècles palinodiques, par M. l'abbé A. Tougard, 2 vol..... 24
Correspondance politique et administrative de Miromesnil, par M. P. Le Verdier, 5 vol..... 60
Deux Chroniques de Rouen, par M. A. Héron, 1 vol..... 12
Role du Ban et de l'Arrière-Ban du Bailliage de Caen en 1552, par M. Emile Travers, 1 vol..... 12
Antiquus Cartularius ecclesiæ Baiocensis (Livre noir), par M. l'abbé V. Bourrienne, 2 vol..... 24
Recueil de Journaux caennais (1661-1777), par M. G. Vanel, 1 vol.... 12
Le Livre de Comptes de Thomas du Marest, curé de Saint-Nicolas de Coutances (1397-1433), par M. Paul Le Cacheux, suivi de Pièces du xve siècle relatives au diocèse et aux évêques de Coutances, par M. Ch. de Beaurepaire, 1 vol..... 12
Recueil des Présidents, Conseillers et autres officiers de l'Echiquier et du Parlement de Normandie, par Bigot de Monville (1499 à 1550), par M. G.-A. Prevost, 1 vol..... 12
Actes de la Chancellerie d'Henri VI concernant la Normandie sous la domination anglaise (1422-1435), par M. Paul Le Cacheux, 2 vol. 24
Cartulaires de Saint-Ymer-en-Auge et de Bricquebec, par M Charles Bréard, 1 vol..... 12
Armorial général de France (Généralité de Rouen), par M. G.-A. Prevost, 2 vol..... 24
Lettres et Chevauchées du Bureau des Finances de Caen sous Henri IV, par M. Lucien Romier, 1 vol..... 12
Le Livre rouge d'Eu (1154-1454), par M. l'abbé Legris..... 12
Itinéraire de Normandie de Du Buisson-Aubenay, publié par M. le chanoine Porée, avec la collaboration de MM. Louis Régnier et Joseph Depoin. 12
Documents concernant l'Histoire littéraire du xviiie siècle conservés aux archives de l'Académie de Rouen, par M. l'abbé A. Tougard, 2 vol..... 24
Manuscrits a peintures de l'Ecole de Rouen. Livres d'Heures normands. Recueil de fac-similés publié par M. Georges Ritter, avec la collaboration de M. Jean Lafond, in-4°. (*Epuisé*)..... »
Armorial général de France (Généralité de Caen), par M. G.-A. Prevost, 2 vol..... 24
Guillaume de Jumièges. Gesta Normannorum ducum Edition critique, par M. Jean Marx. 1 vol..... 12
Notes du premier président Pellot sur la Normandie (clergé, gentilshommes et terres principales, officiers de justice) (1670-1683), par M. G.-A. Prevost, 1 vol..... 12
Chartes de l'Abbaye de Jumièges (v. 825 à 1204), par M. J.-J. Vernier, 2 vol. 24
Mélanges (huitième série), par MM. l'abbé F. Blanquart, Edouard Le Corbeiller, H. Omont, R. N. Sauvage, 1 vol..... 12
Documents concernnant les pauvres de Rouen, par M. le docteur G. Panel, 3 vol..... 36

Le prix de chaque volume in-8° est de 10 fr. pour les nouveaux Sociétaires.

Bulletins de la Société de l'Histoire de Normandie, 12 vol.; chaque volume. (*Les tomes IV, V, IX et XI épuisés.*)..... 5

Rouen. — Imp. Albert Lainé.

Digitized by Google
Original from CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
CORNELL UNIVERSITY